



CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER

DOCUMENT DE REFERENCE RELATIF A L'EXERCICE 2022

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 13 Septembre 2023 sous la référence EN/EM/017/2023.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

Avertissement

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, des dites actualisations et rectifications.

Abréviations

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset Liabilities Management
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
ANPME	Agence Nationale pour la Promotion de la Moyenne Entreprise
AWB	AttijariWafa Bank
BAM	Banque du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BDT	Bons du Trésor
BOA	Bank of Africa
BMCI	Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie
BNDE	Banque National de Développement Economique
BPCE	Banque Populaire Caisses d'Epargne
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CA	Chiffre d'Affaires
CAM	Crédit agricole du Maroc
CCG	Caisse Centrale de Garantie
CD	Certificats de Dépôts
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDG CAPITAL	Caisse de dépôt et de gestion
CDM	Crédit du Maroc
CEN	Caisse d'Epargne Nationale
CES	Créances en Souffrance
CGEM	Confédération générale des entreprises du Maroc
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CIN	Carte d'Identité Nationale
CMM	COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN
CNSS	Caisse National de Sécurité Sociale
COSUMAR	Compagnie marocaine de sucrerie et raffinage
CPIM	Caisse des Prêts Immobiliers du Maroc
CRM	Customer Relationship Management
CT	Court terme
DAT	Dépôts à Terme
DGA	Directeur Général Adjoint
DH	Dirham
DMZ	Demilitarized Zone
EMI	Ecole Mohammedia des Ingénieurs
FEC	Fonds d'Equipeement Communal
FPCT	Fonds de Placement Collectif en Titrisation

GAB	Guichet Automatique Bancaire
GCE	Groupe français Caisse d'Epargne
GDH	Milliards de Dhs
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HCP	Haut-Commissariat au Plan
HEC	Haute Etudes Commerciales
IAS	International Accounting Standards
IDEI	Investissement Direct Etranger à l'Immobilier
IDR	Issuer Default Ratings
IFRIC	International Financial Reporting Interpretation Committee
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le revenu
IS	Impôt sur les sociétés
JNP S.A	Juice & nectar partner
KDH	Milliers de Dhs
LT	Long Terme
Masen	Moroccan Agency for Sustainable Energy
MBA	Master of Business Administration
MCM	Massira Capital Management
MDH	Millions de Dhs
MLT	Moyen Long Terme
MRE	Marocains Résidents à l'Etranger
MT	Moyen Terme
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OSH	Obligation Sécurisée Hypothécaire
PCA	Plan de Continuité de l'Activité
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produits Net Bancaire
PV	Procès-Verbal
RC	Registre de Commerce
RCAR	Régime Collectif d'Allocations de Retraites
RH	Ressources Humaines
ROA	Return On Assets
ROE	Return On Equity
SA	Société Anonyme

SAZ	Société d'Aménagement Zenata
SBVC	Société de Bourse des Valeurs de Casablanca
SCR	Société Centrale de Réassurance
SFS	Société de Financement Spécialisée
SG	Société générale
SI	Système Informatique
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SOMATHES S.A	Société marocaine du thé et du sucre
SONADAC	Société nationale d'aménagement communal
SRF	Support Rating Floor
TMSA	Agence spéciale Tanger Med
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
Var	Variation
VAR	Value At Risk
VN	Valeur Nominale
VR	Viability Rating

Définitions

Bons Habitat Bon Marché (HBM)	Titres de créance émis par CIH Bank et souscrits par les établissements de crédit, et ce pour le financement de l'habitat sociale.
FOGALOGÉ	Fonds de Garantie pour la couverture des prêts octroyés aux fonctionnaires, agents de l'Etat, et employés du secteur public en vue d'acquérir ou de construire des logements sociaux.
FOGARIM	Fonds de Garantie pour la couverture des prêts octroyés aux populations à Revenus Irréguliers et/ou Modestes en vue d'acquérir ou construire des logements sociaux.

Sommaire

Partie I. ATTESTATIONS & COORDONNEES	09
I.Le Président du Conseil d'Administration de CIH Bank	10
II.Les commissaires aux comptes	11
III. Le conseiller financier	13
IV.Le responsable de l'information et de la communication financière	14
V.Agence de notation.....	15
Partie II. PRESENTATION GENERALE DE CIH BANK	16
I.Renseignements à caractère général	17
II.Capital social	19
III.Endettement.....	28
IV.Engagements hors bilan.....	34
V.Notation	35
Partie III. Gouvernance	37
I.Assemblée d'actionnaires	38
II.Organes d'administration	40
III. Organes de direction	60
Partie IV. ACTIVITE.....	76
I.Historique et principaux faits marquants	77
II.Appartenance du CIH à Massira Capital Management	80
III.Structure des participations de CIH BANK	86
IV.Filiales de CIH Bank	91
V.Le secteur bancaire	103
VI.Le secteur immobilier.....	112
VII.Activité du CIH Bank.....	119
Partie V. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES	126
I.Approche RSE.....	127
II.Capital Humain.....	133
III.Politique de conformité	138
Partie VI. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES	142
I.Stratégie de développement	143
II.Moyens informatiques et techniques de CIH BANK	146
Partie VII. SITUATION FINANCIERE DE CIH BANK	149
I.Informations financières consolidées entre 2020 et 2022	150
II.Rapports des commissaires aux comptes	154
III.Analyse des comptes consolidés IFRS 2020-2022	177
IV.Analyse financière au 31Mars 2023.....	217
Partie VIII. PERSPECTIVES.....	218
I.Plan de développement	219
II.Prévisions d'investissement.....	221
Partie IX. FAITS EXCEPTIONNELS	222
Partie X. Litiges et affaires contentieuses	225
Partie XI. FACTEURS DE RISQUES	226
I.PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES.....	227
II.DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES.....	229
III.Gestion Actif-Passif	235

IV. Ratio de solvabilité et actifs pondérés.....	237
Partie XII. ANNEXES	240

PARTIE I. ATTESTATIONS & COORDONNEES

I . Le Président du Conseil d'Administration de CIH Bank

1- Identité :

Dénomination ou raison sociale :	CIH Bank
Représentant légal :	M. Lotfi SEKKAT
Fonction :	Président Directeur Général
Adresse :	187, avenue Hassan II, Casablanca.
Numéro de téléphone :	+212 5 22 47 99 00
Numéro de fax :	+212 5 22 47 99 09
Adresse électronique :	lotfi.sekkat@cihbank.ma

2- Attestation :

Objet : Document de référence du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH Bank) relatif à l'exercice 2022

Le Président du Conseil d'Administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de CIH Bank. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. LOTFI SEKKAT

Président Directeur Général

II. Les commissaires aux comptes

1- Identité des commissaires aux comptes de la période sous revue se présente comme suit :

Dénomination ou raison sociale :	Coopers Audit Maroc	Mazars Audit et Conseil	Fidaroc Grant Thornton
Représentant légal :	Abdellah LAGHCHAOUI	Taha FERDAOUS	Ghali Guessous
Fonction :	Associé	Associé	Associé
Adresse :	83 Avenue Hassan II Casablanca	Finance City, Tour 33, Avia Business Center, Bd Moulay Abdellah cherif, Casablanca	7 Bd. Driss slaoui Casablanca
Numéro de téléphone :	+212 5 22 42 11 90	+212 5 22 42 34 25	+212 5 22 54 48 00
Numéro de fax :	+212 5 22 27 47 34	+212 5 22 42 34 00	+212 5 22 29 66 70
Adresse électronique :	abdellah.laghchaoui@pwc-cl.com	Taha.Ferdaous@mazars.ma	Ghali.Guessous@ma.gt.com
1 ^{er} exercice soumis au contrôle des CAC :	2015	2021	2015
Exercices de renouvellement du mandat :	2017	-	2017, 2020
Fin mandat :	2020	2023	2023

2- Attestation :

Objet : Document de référence de CIH Bank relatif à l'exercice 2022

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux et aux états financiers consolidés en norme IFRS du Crédit Immobilier et Hôtelier pour les exercices clos aux 31 décembre 2020, 2021 et 2022

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent « Document de référence » en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux du Crédit Immobilier et Hôtelier tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Coopers Audit et Fidaroc Grant Thornton au titre de l'exercice clos au 31/12/2020 et au 31/12/2021 et par nos soins au titre de l'exercice clos au 31/12/22 ;
- Les états financiers annuels consolidés en normes IFRS du Crédit Immobilier et Hôtelier tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Coopers Audit et Fidaroc Grant Thornton au titre de l'exercice clos au 31/12/2020 et au 31/12/2021 et par nos soins au titre de l'exercice clos au 31/12/22 ;

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent « Document de référence », avec les états de synthèse précités.

Casablanca

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil
Taha Ferdaous
Associé

Fidaroc Grant Thornton
Ghali Guessous
Associé

III. Le conseiller financier

1- Identité :

Dénomination ou raison sociale :	CIH Bank
Représentant légal :	M. Younes ZOUBIR
Fonction :	Directeur Général Délégué en charge de la Stratégie, Finances & Développement
Adresse :	187, avenue Hassan II, Casablanca.
Numéro de téléphone :	+212 5 22 47 97 91
Numéro de fax :	+212 5 22 47 97 89
Adresse électronique :	younes.zoubir@cihbank.ma

2- Attestation :

Objet : Document de référence du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH Bank) relatif à l'exercice 2022

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Le contenu de ce document de référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de CIH Bank ;
- Procès-verbaux du Conseil d'Administration, des Assemblées Générales Ordinaires, Assemblées Générales Extraordinaires relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022 et de l'exercice en cours jusqu'à la date de l'enregistrement du présent document de référence ;
- Rapports de gestion de CIH Bank relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022 ;
- Rapports des commissaires aux comptes de CIH Bank relatifs aux exercices sociaux clos les 31 décembre 2020, 2021 et 2022 ;
- Rapports des commissaires aux comptes de CIH Bank relatifs aux exercices consolidés clos les 31 décembre 2020, 2021 et 2022 en normes IFRS ;
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes de CIH Bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos les 31 décembre 2020, 2021 et 2022 ;
- Prévisions établies par les organes de direction et de gestion de CIH Bank ;
- Statistiques GPBM au titre des exercices 2020, 2021 et 2022

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de CIH Bank. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La Direction Générale Déléguée en charge de la Stratégie, Finances et Développement fait partie de CIH Bank, compte tenu de ce qui précède nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Younes ZOUBIR
Directeur Général Délégué en
charge de la Stratégie, Finances &
Développement

IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

1- Identité

Dénomination ou raison sociale :	CIH Bank
Représentant légal :	Mlle. Amal MOUHOUB
Fonction :	Directeur Pôle Marketing et Communication
Adresse :	187, avenue Hassan II, Casablanca.
Numéro de téléphone :	+212 522 47 94 24
Numéro de fax :	+212 522 47 99 46
Adresse électronique :	amal.mouhoub@cihbank.ma

V. Agence de notation

1- Identité

Dénomination :	Fitch Ratings
Adresse :	30 North Colonnade, London E14 5GN
Numéro de téléphone :	+44 20 3530 1464
Numéro de fax :	+44 20 14 4291 49
Adresse électronique :	janine.dow@fitchratings.com

PARTIE II. PRESENTATION GENERALE DE CIH BANK

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	CIH Bank
Siège social	187, avenue Hassan II, Casablanca
Téléphone / Fax	+212 05 22 47 90 00 / 05 22 47 91 11 +212 05 22 47 93 63 / 05 22 22 37 48 / 05 22 20 84 25
Site internet	www.cihbank.ma
Contact	contactez-nous
Forme juridique	Société Anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	25 avril 1927
Registre du commerce	RC 203 à Casablanca
Durée	99 ans
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social	<p>Selon l'article 2 des statuts, la société a pour objet, conformément à la législation en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La réception de fonds public ; – L'octroi de tout prêt à court, moyen ou long terme ; – Les engagements par signature ; – La collecte des ressources nécessaires à la réalisation de ses opérations, en plus des capitaux déposés par sa clientèle, au moyen de l'émission de titres de créances à court, moyen ou long terme ; – La mise à la disposition de la clientèle de tous les moyens de paiement ou leur gestion ; – Toute opération de location assortie d'une option d'achat ; – Toute opération de vente, avec faculté de rachat ou vente à réméré, d'effets et de valeurs mobilières ; – Toute opération d'affacturage ; – Toute opération de change ; – Toute opération sur l'or, les métaux précieux et les pièces de monnaie ; – Toute opération de conseil et d'assistance en matière de gestion de patrimoine ; – Toute opération de placement, de souscription, d'achat de gestion, de garde et de vente portant sur des valeurs mobilières ou tout produit financier ; – Le conseil et l'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière et, d'une manière générale, tous les services destinés à faciliter la création et le développement des entreprises ; – Toute autre opération effectuée de manière habituelle par les établissements de crédit, ainsi que toute opération connexe ou nécessaire à la réalisation des opérations visées ci avant, et notamment toutes activités de banque des particuliers et de la famille.
Capital social au 31 Décembre 2022	3 051 978 400 MAD (30 519 784 actions de valeur nominale 100 DH)
Lieux de consultation des documents juridiques et des rapports des commissaires aux comptes	Notamment, les statuts, les PV des Assemblées, le rapport de gestion, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège de CIH Bank, sis 187, avenue Hassan II, Casablanca.
Textes législatifs applicables à la société	<p>De par sa forme juridique, CIH Bank est une société anonyme à Conseil d'administration de droit privé régie par les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.</p> <p>De par son activité, CIH Bank est régi par :</p> <p>La loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire).</p>

	<p>De par sa cotation, CIH Bank est régi par :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La loi n° 19-14 relative à la Bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ; – Le Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l’arrêté du Ministre de l’économie, des finances n° 2208-19 du 3 juillet 2019. – La loi n° 35-96 relative à la création d’un dépositaire central et à l’institution d’un régime général de l’inscription en compte de certaines valeurs tel que modifiée et complétée ; – Le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l’Arrêté du ministre de l’économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l’Arrêté du Ministre de l’Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n° 1961-01 du 30 octobre 2001, et modifié par l’arrêté N° 1961/01 publié au bulletin officiel N° 4286 du 24 Décembre 2001 et l’arrêté N° 77/05 publié au bulletin officiel N° 5300 du 17 mars 2005 ; – La loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier tel que complété et modifié par la loi 46-06 ; – Le règlement général de l’AMMC tel qu’approuvé par l’arrêté du ministre de l’économie et des finances n° 2169-16 du 09 Chaoual 1437 ; – La loi 43-12 relative à l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ; – La loi n° 44-12 relative à l’appel public à l’épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l’épargne ; – Les Circulaires de l’AMMC ; <p>De par son programme d’émission de Certificats de Dépôts, CIH Bank est également soumis à la loi 35-94 relative à certains titres de créance négociables, telle que modifiée et complétée.</p> <ul style="list-style-type: none"> – L’arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ;
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Régime fiscal *	La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l’Impôt sur les Sociétés au taux de 37,75 %. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

**en 2023, le taux d’impôt en vigueur est de 37,75% sachant que le taux cible en 2026 augmentera pour atteindre 40%*

II. Capital social

1- Composition du capital

Le capital social de CIH Bank au 31 Décembre 2022 s'établit à 3 051 978 400 MAD dirhams. Il est intégralement libéré et se compose de 30 519 784 actions d'un nominal de 100 dirhams, toutes de même catégorie.

2- Evolution du capital social

Date	Capital initial (en DH)	Nature de l'opération	Nombre d'actions émises	Montant de l'augmentation ou réduction de capital (en DH)	Capital final (En DH)	VN (En DH)	Prix d'émission (En DH)
1988	260 000 000	Augmentation de capital en numéraire	-	100 000 000	360 000 000	-	-
1988	360 000 000	Augmentation de capital par incorporation des réserves	-	25 000 000	385 000 000	-	-
1989	385 000 000	Augmentation de capital en numéraire	-	100 000 000	485 000 000	-	-
1990	485 000 000	Augmentation de capital en numéraire	-	100 000 000	585 000 000	-	-
1991	585 000 000	Augmentation de capital en numéraire	-	100 000 000	685 000 000	-	-
1992	685 000 000	Augmentation de capital en numéraire	-	100 000 000	785 000 000	-	-
1994	785 000 000	Augmentation de capital par incorporation des réserves, il a été procédé à l'ajustement du nominal qui a été ramené de 125 DH à 100 DH	-	235 500 000	1 020 500 000	-	-
1998	1 020 500 000	Augmentation de capital en numéraire	3 061 500	306 150 000	1 326 650 000	100	180
2000	1 326 650 000	Augmentation de capital en numéraire	20 000 000	1 996 713 100	3 323 363 100	100	100
2005	3 323 363 100	Réduction du capital	3 323 363	-2 991 026 800	332 336 300	100	100
2005	332 336 300	Augmentation de capital en numéraire	18 500 000	1 849 999 700	2 182 336 000	100	100
2009	2 182 336 000	Augmentation de capital par conversion des dividendes	1 283 727	98 357 000	2 280 693 000	100	306
2011	2 280 693 000	Augmentation de capital en numéraire	3 801 155	380 115 500	2 660 808 500	100	253
2019	2 660 808 500	Augmentation de capital en numéraire	1 716 650	171 665 000	2 832 473 500	100	290
2022	2 832 473 500	Augmentation de capital en numéraire	645 073	58 214 600	2 890 688 100	100	310
2022	2 890 688 100	Augmentation de capital en numéraire	1 612 903	161 290 300	3 051 978 400	100	248

Source : CIH Bank

Les prix d'émission des augmentations de capital étaient de 290 MAD en 2019 et respectivement de 310 MAD et 248 MAD en 2022.

Sur la période 1988-2022, CIH Bank a réalisé quinze opérations d'augmentations de capital et une réduction de capital en 2005 (opération accordéon pour absorber des pertes). En 2022, CIH Bank a réalisé deux opérations d'augmentations de capital :

- Une augmentation de capital social de CIH Bank réservée aux actionnaires et détenteurs de DPS par émission de 645 073 nouvelles actions (à savoir le nombre total d'actions souscrites est de 582 146 actions soit un taux de conversion de 90%), une valeur nominale de 100 MAD et un prix d'émission qui s'élève à 310 dirhams par action.
- Une augmentation de capital social réservée aux membres du personnel de CIH Bank et de ses filiales concernées par émission de 1 612 903 nouvelles actions, une valeur nominale du titre de 100 MAD et un prix d'émission qui s'élève à 248 dirhams par action.

3- Structure de l'actionariat

L'évolution de l'actionariat de CIH Bank durant la période 2018-2022 se présente comme suit :

Actionnaires	2018			2019			2020			2021			2022		
	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote
Massira Capital Management	17 530 419	65,88%	65,88%	17 530 419	61,89%	61,89%	17 530 419	61,89%	61,89%	17 530 419	61,89%	61,89%	17 530 419	57,44%	57,44%
Holmarcom	33 373	0,13%	0,13%	39 301	0,14%	0,14%	35 525	0,13%	0,13%	33 373	0,12%	0,12%	34 176	0,11%	0,11%
SANAD	1 559 001	5,86%	5,86%	1 689 308	5,96%	5,96%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ATLANTASANAD*	1 528 291	5,74%	5,74%	1 654 003	5,84 %	5,84 %	3 355 811	11,84%	11,84%	3 390 664	11,97%	11,97%	3 543 427	11,61%	11,61%
RCAR	1 246 608	4,69%	4,69%	-	-	-	1 246 608	4,40%	4,40%	1 077 250	3,80%	3,80%	1 101 769	3,61%	3,61%
CDG	-	-	-	1 702 511	6,01%	6,01%	1 702 511	6,01%	6,01%	1 702 511	6,01%	6,01%	2 105 738	6,90%	6,90%
Divers	4 710 393	17,70%	17,70%	5 709 193	20,16%	20,16%	4 453 861	15,72%	15,72%	4 590 518	16,21%	16,21%	4 591 352	15,04%	15,04%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 612 903	5,28%	5,28%
Total	26 608 085	100,00%	100,00%	28 324 735	100,00%	100,00%	28 324 735	100,00%	100,00%	28 324 735	100,00%	100,00%	30 519 784	100,00%	100,00%

*ATLANTA avait absorbé Sanad pour devenir ATLANTASAND en Septembre 2020

Source : CIH Bank

En 2019, et dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) procède à la souscription de plus de 1,4 million d'action CIH Bank, soit 6,01% du capital de ladite banque, ainsi la participation totale du groupe CDG ressort à 67,90% ;

En septembre 2020, ATLANTA avait absorbé Sanad pour devenir ATLANTASANAD soit 11,84% du capital en 2020 au lieu de 5,96% pour SANAD et 5,84% pour ATLANTA en 2019 ;

Enfin en 2022, une augmentation de capital d'un montant de 400 Millions de dirhams au profit des membres du personnel de CIH Bank et de ses filiales concernées par émissions de 1 612 903 nouvelles actions réalisé au prix de 248 dirhams par action soit un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 100 %. Cette opération a permis au personnel du groupe une prise de participation dans le capital de 5,28%.

Au 30 Juin 2023, l'actionnariat de CIH Bank se présente comme suit :

Actionnaires	jui-23		
	Nb d'actions détenues	% de capital	% des droits de vote
Groupe CDG	19 636 157	64,34%	64,34%
Massira Capital Management	17 530 419	57,44%	57,44%
CDG	2 105 738	6,90%	6,90%
Groupe Holmarcom	3 579 750	11,73%	11,73%
Holmarcom	36 328	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	3 543 422	11,61%	11,61%
Divers	5 690 966	18,65%	18,65%
Administrateurs	18 785	0,06%	0,06%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK	1 594 126	5,22%	5,22%
Total	30 519 784	100,00%	100,00%

Sur la base des informations disponibles à la date d'enregistrement du document de référence

4- Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

a) Massira Capital Management

Activité	Prise de participations
Capital	3 436 Mdh
Résultat Net	234 Mdh
Situation Net	3 828 Mdh
% d'intérêt	57,44%
Actionnariat	CDG (100%)

Au 31 décembre 2022 - comptes sociaux (exercice social du 1^{er} juillet N au 30 juin N+1)

b) Atlanta Sanad

Activité	Assurance
Capital	603 Mdh
Résultat Net	413,8 Mdh
Situation Nette	2 180 Mdh
Chiffre d'affaires	6 074 Mdh
% d'intérêt	11,61%
Actionnariat	Holmarcom Insurance Activities (55,92%), Holmarcom (11,11%), CIH Bank (10,0%), CDG (9,6%), Flottant (13,37%)

Au 31 décembre 2022- comptes consolidés

c) Caisse de Dépôt et de Gestion

Activité	Gestion de l'épargne
Capital	12 305 Mdh
Résultat Net part du groupe	- 2 022 Mdh
Situation Nette	18 086 Mdh
Chiffres d'affaires	5 653 Mdh
% d'intérêt	6,90%
Actionnariat	Établissement public

Au 31 décembre 2022- comptes consolidés

5- Franchissement de Seuil de participations :

a- CDG :

En date du 25 septembre 2019, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) a franchi à la hausse le seuil de participation de 5,0% dans le capital de CIH Bank et ce, suite à la souscription de 1 447 046 actions CIH Bank.

Suite à cette opération d'augmentation de capital, la CDG a déclaré :

- détenir directement 1 702 511 actions CIH Bank soit 6,01 % du capital de ladite banque ;
- et continuer à détenir indirectement 17 632 451 actions CIH Bank représentant 62,25% du capital de ladite banque, à travers ses filiales MCM, SCR et CDG capital. La participation totale (directe et indirecte) de la CDG dans le capital de CIH Bank a été de 68,26%.

b- ATLANTASANAD ASSURANCE :

En date du 2 Octobre 2020, et dans le cadre de l'opération de fusion-absorption de Sanad par Atlanta, la société AtlantaSanad Assurance (absorbante) avait déclaré avoir reçu un transfert de 1.694.808 actions CIH Bank de la part de la société SANAD (absorbée), et avoir franchi à la hausse le seuil de participation de 10% dans le capital de CIH Bank. Suite à ce transfert, AtlantaSanad Assurance déclare détenir 3.390.664 actions CIH Bank, soit 11,97% du capital de CIH BANK.

6- Capital potentiel :

Il convient à signaler qu'aucune opération pouvant avoir un impact futur sur le capital social ou sur la structure de l'actionnariat de CIH n'est envisagée à la date d'enregistrement du présent document de référence

7- Pactes d'actionnaires

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de CIH Bank.

Un pacte d'actionnaires est signé entre CIH Bank et le Qatar International Islamic Bank « QIIB » en date du 11 novembre 2015, portant sur la création de la première banque participative QMB

Company, devenue ensuite « UMNIA Bank ». Le pacte encadre les relations des actionnaires de « UMNIA Bank » en application de leurs engagements mutuels énoncés par le protocole d'accord conclu le 9 Février 2015 (Memorandum d'entente) qui traite essentiellement du sujet de la gouvernance à travers :

- La composition et le cadre de fonctionnement du directoire,
- La composition et le cadre de fonctionnement du conseil de surveillance,
- La constitution d'un comité d'audit et des risques,
- La constitution d'un comité de nomination et de rémunération,
- La constitution d'un comité stratégique et des investissements.

8- Négoiability des titres de capital

Les actions de CIH Bank sont cotées au premier compartiment de la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction à la libre négociabilité de ces actions.

- **Caractéristiques des actions CIH Bank**

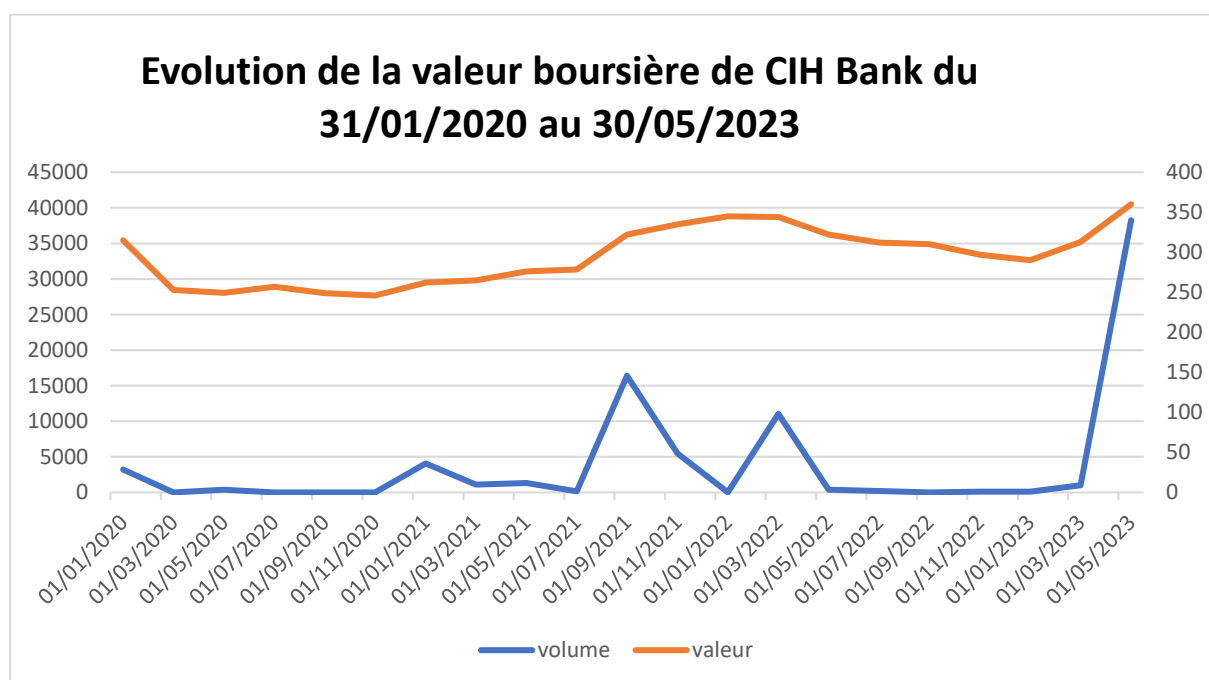
Les caractéristiques des actions de CIH Bank sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	23 juin 1967
Libellé	CIH
Ticker	CIH
Code ISIN	MA0000011454
Compartiment	Marché principal A
Secteur	Banques

Source : CIH Bank

- **Evolution du cours de CIH Bank**

L'action CIH présente l'évolution suivante :



Source : Bourse de Casablanca

La valeur CIH Bank affiche une évolution courant la période du 31/01/2020 au 31/05/2023, marquée par quelques variations à la hausse et d'autres à la baisse ;

La valeur CIH Bank affiche une baisse en 2020, les cours minimal et maximal observés durant cette année ont été respectivement de 226 et 325 (MAD), impacté par les effets de la crise sanitaire sur l'économie marocaine. Ensuite une reprise est observée en 2021, profitant vraisemblablement de la reprise de l'économie nationale en 2021, le cour boursier le plus élevé enregistré par la valeur CIH Bank 351 (MAD) pour un cour le plus bas de 254 (MAD). De plus, cette hausse s'enchaîne en 2022 et début 2023, le cour boursier le plus élevé enregistré par la valeur CIH Bank 359 (MAD) en 2022 et 377 (MAD) enregistré en Juin 2023 .

Les cours enregistrés ainsi que le volume des transactions sur le marché central des titres CIH Bank se présentent comme suit :

- **Période d'observation annuelle**

Cours du marché central	Du 02 janvier 2020 au 31 décembre 2020	Du 02 janvier 2021 au 31 décembre 2021	Du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022
Cours haut (en Dh)	324,5	351	358,5
Cours bas (en Dh)	225,5	254,45	284
Volume des transactions (en Kdh)	452 271	280 229	599 602
Volume quotidien moyen (en Kdh)	1 809	1 125	2 361

Source : Bourse de Casablanca

- **Période d'observation trimestrielle**

Cours du marché central	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	T2 2023
Cours haut (en Dh)	358,5	345,8	323,8	316,95	324,9	377
Cours bas (en Dh)	330	310	302,1	284	282	305,1
Volume des transactions (en Kdh)	241 803	229 434	52 463	75 901	49 641	95 994

Source : Bourse de Casablanca

- **Période d'observation mensuelle**

Cours du marché central	Jan-23	Fév-23	Mar-23	Avr-23	Mai-23	Jui-23
Cours haut (en Dh)	304	324,9	325	314,05	355,9	373,8
Cours bas (en Dh)	282	287	302	306	314,05	350
Volume des transactions (en Kdh)	12 817	21 904	14 920	10 095	46 637	39 263

Source : Bourse de Casablanca

- **Suspension de cotation de la valeur CIH**

La valeur CIH n'a fait l'objet d'aucune suspension durant les exercices 2020, 2021 et 2022.

9- Politique de distribution de dividendes

▪ Dispositions statutaires

L'article 30 des statuts de CIH Bank stipule que les produits de la Société constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux y compris l'Impôt sur les Sociétés et des charges sociales, des intérêts des emprunts, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions, constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il sera prélevé :

- 10- Cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, le montant du fonds de réserve est descendu au-dessous de ce dixième ;
- 11- La somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, cinq pour cent (5%) des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties, sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas de paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes (sauf ce qui est stipulé ci-après) ;
- 12- Toute somme que l'Assemblée Générale déciderait d'affecter à des fonds de réserve facultative ou extraordinaire avec ou sans affectation particulière ou de reporter à nouveau.

Les fonds de réserve peuvent être affectés notamment suivant ce qui est décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire, soit à compléter aux actionnaires le premier dividende de cinq pour cent (5%) en cas d'insuffisance des bénéfices d'un ou plusieurs exercices, soit à l'amortissement total ou partiel des actions de la Société. Les actions intégralement amorties sont remplacées par des actions de jouissance ayant les mêmes droits que les autres actions, sauf en ce qui concerne le premier dividende de Cinq pour cent (5%) et le remboursement de la valeur nominale ;

Le solde est réparti entre toutes les actions à titre de superdividende.

La politique de distribution opérée par CIH BANK relative à la période sous revue s'est basée sur un dividende évolutif par rapport à l'évolution du résultat net avec un taux de distribution qui dépasse 80% permettant une corrélation entre la rémunération des actionnaires tout en préservant les fonds propres de la banque.

▪ Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Au titre des exercices 2020-2022, CIH Bank a procédé à des distributions de dividendes telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

Kdh	2020(n)	2021(n)	2022(n)
Résultat Net (A)	249 345	466 559	592 734
Dividendes de n distribués en n+1 (B)	226 598	396 546	427 277
Taux de distribution (B) / (A)	91%	85%	72%
Nombre d'actions	28 324 735	28 324 735	30 519 784
Résultat Net par action (en dhs)	9	16	19
Résultat Net par action ajusté* (en dhs)	9	16	21
Dividende par action (en dhs)	8	14	14

*Résultat Net/Nombre d'actions avant les deux opérations d'augmentation de capital réalisées en 2022
Source : CIH Bank

III. Endettement

1- Les principales caractéristiques du programme de certificats de dépôt

Les Certificats de dépôt sont des titres de créance négociables émis par CIH Bank dans le cadre d'un programme d'émission de Certificats de dépôt plafonné à 15 Milliards de dirhams, et ce dans la lignée du plan de développement de la banque.

Les Certificats de dépôt sont émis sur une durée allant de 10 jours à 7 ans, avec un remboursement du principal selon la formule in fine, et un paiement des intérêts à l'échéance pour les maturités inférieures ou égales à un an, et annuellement à la date d'anniversaire de la date de jouissance pour les maturités supérieures à un an.

L'encours des certificats de dépôt au 30 Juin 2023 s'établit à 9 779,3 Mdh.

2- Bons HBM émis par CIH Bank

Les Bons HBM sont des titres de créance émis par CIH Bank et réservés aux banques et à la CDG dans la limite des montants maximums déterminés et fixés par le décret n° 2-97-72, et ce pour le financement de l'habitat social. Ces émissions sont effectuées aux conditions suivantes :

- La phase de préfinancement des promoteurs : les bons sont émis sur une durée de 2 année renouvelable sur une période maximale de 4 ans. Le remboursement de ces bons s'effectuera selon la formule in fine ;
- La phase de consolidation : les bons émis seront convertis en phase de financement des acquéreurs. L'emprunt sera reconduit ainsi sur une durée de 18 ans. Le remboursement de cette catégorie de bons s'effectuera selon la formule des annuités constantes.

CIH Bank a émis depuis l'année 2001 et jusqu'à 2005, des emprunts HBM pour un montant total de 3 106,0 Mdh. L'encours au 30 Juin 2023 s'établit à 20,2 Mdh.

3- l'encours des titres de créances émis par CIH BANK

Au 30 Juin 2023, l'encours des titres de créances émis par CIH Bank se présente comme suit :

NATURE	Date Emission	Taux actuel (%)	Nature du taux	Fréquence de révision	Prime de risque	Durée	Mode de remboursement	Échéance finale	Montant émis (Kdh)	Encours (Kdh)
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	1,00%	10	In Fine	09/01/2025	53 300	53 300
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	0,80%	10	In Fine	18/05/2028	82 600	82 600
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	1,00%	10	In Fine	09/01/2025	626 500	626 500
Obligations subordonnées	09/01/2015	3,87	Taux Révisable (09/01/2023)	Annuelle	0,90%	10	In Fine	09/01/2025	320 200	320 200
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe	-	0,80%	10	In Fine	15/12/2026	39 400	39 400
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,58	Taux Révisable (15/12/2023)	Annuelle	0,70%	10	In Fine	15/12/2026	960 600	960 600
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	0,80%	10	In Fine	18/05/2028	417 400	417 400
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,1	Taux Révisable (18/05/20223)	Annuelle	0,65%	10	In Fine	18/05/2028	500 000	500 000
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	Taux Révisable (28/12/2023)	Annuelle	2,85%	10	In Fine	28/12/2028	150 000	150 000
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	5,59	Taux Révisable (28/12/2023)	Annuelle	2,65%	10	In Fine	28/12/2028	350 000	350 000
Obligations subordonnées perpétuelles	28/07/2022	3,95	Taux Révisable (28/07/2023)	Annuelle	2,15%	10	In Fine	28/07/2032	800 000	800 000
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									4 300 000	4 300 000
BHBM	13/07/2005	5,31	Taux Fixe	-	-	18	Annuités constantes	13/07/2023	242 700	20 196
SOUS TOTAL BONS HBM A LONG TERME									242 700	20 196
CD	18/05/2020	3,77	Taux Révisable (18/05/2023)	Annuelle	30	5	In Fine	18/05/2025	235 000	235 000
CD	18/05/2020	2,97	Taux Fixe	-	50	5	In Fine	18/05/2025	950 000	950 000
CD	29/07/2020	2,25	Taux Fixe	-	38	3	In Fine	01/08/2023	240 300	240 300

CD	29/07/2020	2,53	Taux Fixe	-	50	5	In Fine	01/08/2025	530 000	530 000
CD	29/09/2020	2,59	Taux Fixe	-	50	5	In Fine	29/09/2025	556 000	556 000
CD	22/11/2021	2,63	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	22/11/2028	981 000	981 000
CD	25/06/2021	2,37	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	01/07/2026	188 000	188 000
CD	25/06/2021	2,61	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	25/06/2028	485 000	485 000
CD	24/05/2022	2,24	Taux Fixe		20	2	In Fine	24/05/2024	506 000	506 000
CD	24/05/2022	2,72	Taux Fixe		40	5	In Fine	24/05/2027	50 000	50 000
CD	24/05/2022	3,71	Taux Révisable (24/05/2023)	Annuelle	40	5	In Fine	24/05/2027	2 045 000	2 045 000
CD	20/02/2023	3,75	Taux Fixe		20	1	In Fine	19/02/2024	123 800	123 800
CD	13/04/2023	3,68	Taux Fixe		20	1	In Fine	12/04/2024	57 400	57 400
CD	20/04/2023	3,9	Taux Fixe		25	1	In Fine	20/06/2024	660 900	660 900
CD	20/04/2023	3,95	Taux Fixe		25	1	In Fine	19/07/2024	1 339 100	1 339 100
CD	11/05/2023	3,8	Taux Fixe		25	1	In Fine	11/05/2024	29 200	29 200
CD	24/05/2023	3,8	Taux Fixe		37	1,25	In Fine	24/05/2024	85 600	85 600
CD	29/05/2023	4,12	Taux Fixe		30	2	In Fine	01/10/2025	700 000	700 000
CD	08/06/2023	3,7	Taux Fixe		25	1	In Fine	07/06/2024	17 000	17 000
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									9 779 300	9 779 300
TOTAL GENERAL									14 322 000	14 099 496

Source : CIH Bank

4- Emissions d'emprunts obligataires

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie en date du 15 juin 2022, a autorisé la mise en place d'un programme d'émissions obligataires, classiques ou subordonnées, avec ou sans appel public à l'épargne, plafonné à 6.000.000.000 (Six milliards) de dirhams, réalisable en une ou plusieurs fois et donne tous les pouvoirs au Conseil d'Administration.

En juillet 2022, CIH Bank a clôturé avec succès une émission obligataire subordonnée perpétuelle, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de Huit-Cents millions (800.000.000) de dirhams. L'opération a été structurée en une seule tranche à taux révisable annuellement, perpétuelle et non cotée à la bourse de Casablanca.

5- Emissions de titres de créances décidées mais non encore réalisées

A ce jour, aucune émission obligataire n'a été décidée par le conseil d'administration de CIH Bank. Toutefois le montant global autorisé par l'AGO du 15 Juin 2022 s'élève à 6 Gdh.

Le reliquat du montant global autorisé par ledit AGO s'élève à 5.2 Gdh.

6- Dettes bancaires

CIH Bank n'est assujetti à aucun covenant au titre de ces dettes bancaires.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés sur la période 2020-2022 :

En Kdh	2020	2021	Var	2022	Var
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 362 034	13 754 288	33%	14 172 098	3%
Dettes envers les établissements de crédit à l'étranger	185 049	1 059 755	473%	5 468	-99%

Source : CIH Bank - comptes sociaux

A fin 2022 les dettes envers les établissements de crédit et assimilés se sont appréciées de 3% suite à une légère augmentation des valeurs données en pension.

Les dettes envers les établissements de crédits à l'étrangers ont connu une diminution, due principalement à l'absence des emprunts financiers étranger en 2022.

IV. Engagements hors bilan

1- Engagements Hors bilan :

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des engagements donnés et reçus par la banque sur la période 2020 - 2022 :

En Mdh	2020	2021	Var	2022	Var
ENGAGEMENTS DONNES	10 207	11 670	14,33%	15 329	31,35%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	110	-	127	15,45%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8 146	8 010	-1,67%	9 887	23,43%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	629	1 671	165,44%	3 164	89,35%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1 432	1 880	31,29%	2 151	14,41%
ENGAGEMENTS RECUS	10 528	16 412	55,89%	14 328	-12,70%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédits et assimilés	-	-	-	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	10 528	16 412	55,89%	14 328	-12,70%
Garanties de crédits	10 528	16 412	55,89%	14 328	-12,70%
Autres garanties reçues	-	-	-	-	-

Source : CIH Bank - comptes sociaux

A fin décembre 2021, les engagements donnés affichent une hausse de 14,33% à 11,7 Gdh contre 10,2 Gdh à fin 2020, principalement tirés par la hausse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédits et assimilés qui passent de 629 Mdh en décembre 2020 à 1 671 Mdh en 2021.

En ce qui concerne les engagements reçus, ils affichent une hausse de 55,89% à fin 2021 suite à l'accroissement des engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

A fin décembre 2022, les engagements donnés affichent une hausse de 31,35% à 15,3 Gdh contre 11,7 Gdh à fin 2021, principalement tirés par la hausse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédits et assimilés qui passent de 1 671 Mdh en décembre 2021 à 14 328 Mdh en 2022.

En ce qui concerne les engagements reçus, ils affichent une baisse de 12,7% à fin 2022 suite à la diminution des engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

2- Nantissement d'actions ou d'actifs

A ce jour, il n'existe aucun nantissement sur les actions ou Actifs de CIH Bank

V. Notation

Le Crédit Immobilier et Hôtelier a fait l'objet d'une notation pour la première fois par Fitch Ratings au titre de l'exercice 2016.

En 2022, Fitch Ratings a confirmé les notes de défaut à long terme (LT) en devises étrangères et locales (IDR) de Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) à 'BB' avec une perspective stable. Fitch a également confirmé la note viabilité (VR) du CIH à 'b+' et la note nationale à long terme à 'AA-(mar)' avec une perspective stable.

La notation du CIH se décline comme suit :

Notation	21-fév-20	15-fév-21	09-fév-22	04-oct-22	17-fév-23
Notation par défaut (IDR - Issuer Default Ratings) à long terme en monnaie étrangère et en monnaie locale	« BB+ » perspective stable	« BB » perspective stable	« BB » perspective stable	« BB » perspective stable	« BB » perspective stable
Notation par défaut (IDR - Issuer Default Ratings) à court terme en monnaie étrangère et en monnaie locale	« B »	« B »	« B »	« B »	« B »
Notation nationale à long terme	« AA-(mar) » perspective stable	« AA-(mar) » perspective stable	« AA-(mar) » perspective stable	« AA-(mar) » perspective stable	« AA-(mar) » perspective stable
Notation nationale à court terme	« F1+(mar) »	« F1+(mar) »	« F1+(mar) »	« F1+(mar) »	« F1+(mar) »
Note de viabilité (VR - Viability Rating)	« bb- »	« b+ »	« b+ »	« b+ »	« b+ »
Note de support	« 3 »	« 3 »	« 3 »	« 3 »	« 3 »
Risque souverain de la notation par défaut (IDR) à long terme en monnaie étrangère et en monnaie locale	« BBB- » perspective stable	« BB+ » perspective stable	« BB+ » perspective stable	« BB+ » perspective stable	« BB+ » perspective stable
Note de support planché - Support Rating Floor (SRF)	« BB+ »	« BB »	« BB »	« BB »	« BB »

Le rapport de notation relative à l'année 2022 émis le 17 Février 2023, Ci-dessous un résumé du commentaire de l'agence de notation Fitch sur facteurs d'évaluation clés de l'année 2022 :

Les notations par défaut de l'émetteur (IDRs-Issuer Default Rating) du CIH sont déterminés par le soutien potentiel des autorités marocaines, comme en témoigne sa cote de soutien gouvernemental (GSR) de « bb ». La perspective stable des IDR de la banque reflète celle de la notation souveraine du Maroc.

Fitch ne considère pas CIH comme une banque nationale d'importance systémique compte tenu de sa part de marché de 5 à 6 %. Ainsi, le GSR du CIH de « bb » tient compte de la participation de 67,9 % de la banque à la Caisse de Dépôt et Gestion (CDG), une institution financière publique de premier plan gérant l'épargne au Maroc.

La notation de viabilité de CIH prend en considération la force profil commercial de la banque en tant que prêteur immobilier avec un accent sur les prêts hypothécaires, mais aussi un modèle commercial en évolution et des pressions sur la qualité des actifs.

Fitch prévoit que le PIB réel du Maroc augmentera de 2,8 % en 2023 et de 3,2 % en 2024. La récession dans la zone euro, principal partenaire commercial du Maroc, la sécheresse et une inflation record pèseront sur l'activité des entreprises. Les banques devraient rester résilientes, étant sorties de la pandémie dans un état raisonnable.

Bien que nous constatons que CIH a réussi à augmenter sa part des prêts non immobiliers à 48 % du total des prêts à fin 2022, contre 31% à fin 2016. Cependant, la croissance rapide des prêts a exercé une pression sur les frais généraux et la capitalisation. De plus, une croissance rapide compromet le profil de risque de la banque motivé par sa focalisation sur le financement hypothécaire (30% du total des prêts à fin 2022). Certains des risques associés à la croissance rapide des prêts et au processus de diversification sont atténués par des investissements continus dans des outils de contrôle des risques et une approche prudente des nouveaux prêts aux entreprises.

PARTIE III. GOUVERNANCE

I. Assemblée d'actionnaires

Les dispositions statutaires de CIH BANK concernant l'Assemblée d'Actionnaires se présentent comme suit :

L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires ; ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les absents, incapables, opposants, ou privés du droit de vote.

Les actionnaires se réunissent en Assemblées générales qui peuvent être ordinaires ou extraordinaires. Des Assemblées spéciales peuvent réunir les titulaires d'une même catégorie d'actions.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration qui en fixe l'ordre du jour. A défaut, elle peut être également convoquée en cas d'urgence :

- Par le ou les commissaires aux comptes, après avoir vainement requis sa convocation par le Conseil d'Administration ;
- Par un mandataire désigné par le président du tribunal statuant en référé à la demande, soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la Société et pendant la période de liquidation ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droit de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la Société.

La convocation est faite trente (30) jours au moins avant la date de l'Assemblée, par un avis inséré dans un journal d'annonces légales. Toutefois, si toutes les actions de la Société sont nominatives, l'avis de convocation peut n'être fait que par lettre recommandée adressée à chaque actionnaire.

L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou en son absence par le Vice-président ou à défaut par toute personne désignée par cette Assemblée. Si l'Assemblée est convoquée par l'un ou les commissaires aux comptes, par un mandataire de justice, par les liquidateurs ou par les actionnaires majoritaires en capital ou en droit de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession de bloc de titres modifiant le contrôle de la Société, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation.

1- Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires statue sur toutes les questions d'ordre administratif qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le droit de participer aux Assemblées appartient à tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, à condition que celles-ci soient libérées des versements exigibles.

Les actionnaires qui ne réunissent pas le nombre d'actions requis peuvent se réunir pour atteindre le nombre de (1) action au minimum et se faire représenter par l'un d'entre eux.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social. Si cette condition n'est pas remplie, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre des actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

2- Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, toutefois, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultants d'un regroupement d'actions régulièrement effectué, ni changer la nationalité de la Société.

Elle est régulièrement constituée et ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée, sur première convocation, d'actionnaires représentant la moitié au moins du capital social.

Si une première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée, dans les formes et délais prévus par la loi. Cette deuxième Assemblée délibère valablement si elle est composée d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux (2) mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les statuts ne prévoient aucune attribution des droits de vote double

II. Organes d'administration

1- CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMPOSITION - NOMINATION

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus. Les administrateurs sont choisis parmi les personnes physiques ou morales, nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire, ou à titre provisoire par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale désigne au sein du Conseil d'Administration un nombre d'administrateurs indépendants qui doit être compris entre un minimum d'un administrateur et un maximum d'un tiers des administrateurs tenant compte de leur taille et selon les modalités fixées par Bank Al-Maghrib.

Ledit administrateur indépendant est nommé, rémunéré et révoqué dans les mêmes conditions et modalités appliquées aux administrateurs. Une rémunération exceptionnelle peut lui être allouée pour les missions qui lui sont confiées à titre spécial et temporaire

L'Assemblée Générale désigne au sein du Conseil d'Administration un nombre d'administrateurs non exécutifs qui ne sont ni président directeur général, ni directeur général, ni directeur général délégué, ni salariés de la société exerçant des fonctions de direction. Leur nombre doit être supérieur à celui des administrateurs ayant l'une de ces qualités.

Lors de sa nomination, un administrateur personne morale, est tenu de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai à la Société, par lettre recommandée, cette révocation ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission de ce dernier.

2- DUREE DES FONCTIONS

La durée des fonctions des administrateurs est de six (6) ans. Les fonctions des administrateurs prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes du dernier exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire, sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

3- ACTIONS D'ADMINISTRATEURS

Chaque administrateur doit, pendant toute la durée de ses fonctions, être propriétaire d'une action.

Si au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis, ou si en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire de plein droit s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois (3) mois.

Par dérogation aux dispositions légales régissant les sociétés anonymes et aux statuts, les membres indépendants du conseil d'administration, ne doivent détenir aucune action de la banque, avec ou sans droit de vote, et ce conformément à la réglementation bancaire, Dahir n° 1-14-193 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés du 1er rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

4- PRESIDENCE -VICE-PRESIDENCE -ET SECRETARIAT DU CONSEIL

4- 1 VICE-PRESIDENCE

Le Conseil d'Administration pourra élire en son sein, aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 16, un Vice-président, qui doit être une personne physique. Le Vice-président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible.

Le Vice-président dispose du pouvoir de présider les séances du Conseil et de l'Assemblée générale en l'absence du Président.

De même, en cas d'impossibilité temporaire ou de vacance de la Présidence, et le cas échéant jusqu'à nomination d'un nouveau Président, le Vice-président dispose des pouvoirs conférés au Président dans le cadre de l'article 15-1.

4-2 SECRETARIAT

Le Conseil d'Administration nomme, sur proposition du Président, un Secrétaire du Conseil d'Administration chargé de l'organisation des réunions sous l'autorité du Président. Le Secrétaire est légalement chargé de la rédaction et de la consignation des procès-verbaux dans les conditions prescrites à l'article 16. Le secrétaire du Conseil d'Administration peut être choisi parmi les salariés de la Société, ou en dehors de la Société parmi les hommes de l'art, sous réserve qu'il ne soit pas commissaire aux comptes de la Société.

5- DELIBERATION DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration est convoqué par le Président aussi souvent que l'exige la loi et que la bonne marche des affaires sociales le nécessite.

Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil d'Administration, en tenant compte, s'il y a lieu, des demandes d'inscription sur ledit ordre des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

Toutefois en cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par les commissaires aux comptes. Lorsque le Conseil d'Administration ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil d'Administration. Lorsque le Président ne convoque pas celui-ci dans un délai de 15 jours à compter de la date de la demande, le dit

Directeur Général ou les dits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration à se réunir.

Le Directeur Général ou les administrateurs, selon le cas, établissent l'ordre du jour objet de la convocation du Conseil faite conformément à l'alinéa précédent.

Sauf en cas d'urgence et avec l'accord de chacun des membres du Conseil, les membres du Conseil d'Administration sont convoqués par écrit avec un préavis minimal de quinze (15) jours ; toute convocation aux réunions du Conseil d'Administration doit le cas échéant comprendre toutes les informations et les documents nécessaires pour que les membres du Conseil d'Administration puissent prendre une décision sur les points de l'ordre du jour.

Il est tenu un registre des présences qui est signé par tous les administrateurs, et les autres personnes participant à la réunion.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement sur première convocation que si la moitié (1/2) au moins de ses membres est présente. En l'absence de réunion du quorum sur première convocation, une seconde réunion du Conseil pourra être convoquée sans condition de quorum dans un délai minimal de quinze (15) jours à compter de la date de la première réunion.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification. Cependant, cette disposition n'est plus valable lorsque le Conseil d'Administration doit statuer sur :

1. La nomination et la révocation du Président du Conseil d'Administration ;
2. La nomination du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ;
3. La révocation du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ;
4. L'arrêté des comptes annuels et l'ensemble des décisions liées, à savoir, la convocation des assemblées des actionnaires, la fixation de l'ordre du jour, l'arrêté des termes des résolutions à leur soumettre et ceux du rapport à leur présenter.

Un administrateur peut donner mandat par écrit à un autre administrateur de le représenter à une séance du Conseil d'Administration. Chaque administrateur ne peut disposer au cours d'une même séance que d'une seule procuration. Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par les procès-verbaux établis par le Secrétaire du Conseil, sous l'autorité du Président, et signés par ce dernier et par au moins un administrateur. En cas d'empêchement du Président, le procès-verbal est signé par deux administrateurs au moins. Les procès-verbaux indiquent le nom des administrateurs présents, représentés ou absents. Ils font état de la présence de toute autre personne ayant également assisté à tout ou partie de la réunion et de la présence ou de l'absence des personnes convoquées à la réunion en vertu d'une disposition légale.

Les procès-verbaux du Conseil d'Administration sont consignés sur un registre spécial ou sur un recueil de feuilles mobiles tenus conformément à la Loi. Les copies ou extraits des procès-verbaux des délibérations sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration uniquement, ou par le Directeur Général conjointement avec le Secrétaire.

6- ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans ses rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Conseil qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que les tiers savaient que ces actes dépassaient ledit objet ou qu'ils ne pouvaient l'ignorer compte tenu de circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

La cession par la Société d'immeubles par nature ainsi que la cession totale ou partielle des participations figurant à son actif immobilisé font l'objet d'une autorisation du Conseil d'Administration.

Toutefois, tout projet de cession de plus de 50% des actifs de la société, durant une période de 12 mois, doit être soumis à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tel que visé à l'article 26 des statuts.

Le Conseil constitue en son sein, et avec le concours, s'il l'estime nécessaire, de tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Et ce, conformément aux dispositions de la loi 17-95 telle qu'elle a été modifiée, et par les textes législatifs et réglementaires concernant son activité. Il est rendu compte aux séances du conseil de l'activité de ces comités et des avis ou recommandations formulés.

Le Conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Toutes les personnes participant aux réunions desdits comités sont tenues à l'obligation de discrétion prévue par les dispositions légales et réglementaires.

7- RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS, DU DIRECTEUR GENERAL ET DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÈGUES

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement et que le Conseil d'Administration répartit entre ses membres dans des proportions qu'il juge convenables.

Le conseil lui-même peut allouer à certains administrateurs pour les missions et les mandats qui leur sont confiés à titre spécial et temporaire, et aux membres des comités prévus à l'article 51, une rémunération exceptionnelle, sous réserve de respecter la procédure prescrite par l'article 56.

Il peut également autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement engagés dans l'intérêt de la société.

Les rémunérations et les remboursements des frais sont portés aux charges d'exploitation.

Le Conseil d'Administration fixe le montant de la rémunération du Président du Conseil et du Secrétaire du Conseil et son mode de calcul et de versement.

Le Conseil d'Administration détermine la rémunération du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués.

8- Membres du Conseil d'Administration

A la date d'enregistrement du présent document de référence, le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

Fonction	Nom et fonction	Date de nomination ou de cooptation par le Conseil d'Administration	Fin du Mandat
Président	M. Lotfi SEKKAT Président Directeur Général de CIH Bank	25/07/2019	AGO statuant sur les comptes 2024
Administrateurs	M. Khalid SAFIR Directeur Général de la CDG	13/09/2022 (Date de cooptation du CA)	AGO statuant sur les comptes 2026
	Massira Capital Management représenté par Mme Meriam MECHAHOURI Directeur du Pôle Risk Management de la CDG Représentant Permanent de Massira Capital Management	14/01/2007	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Hamid TAWFIKI Directeur Général Adjoint de la CDG	26/06/2023	AGO statuant sur les comptes 2026
	HOLMARCOM représentée par M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM	08/05/2006	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Mustapha LAHBOUBI Pôle Stratégie et Développement de la CDG	20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2026
	M. Khalid CHEDDADI Président Directeur Général de la CIMR	15/06/2023	AGO statuant sur les comptes 2028
	M. Karim CHIOUAR Directeur Général Délégué de HOLMARCOM	20/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2025
Administrateurs Indépendants	M. Ahmed Reda CHAMI Président du Conseil Économique, Social et Environnemental	04/04/2020	AGO statuant sur les comptes 2024
	Mme Dayae OUDGHIRI	04/04/2020	AGO statuant sur les comptes 2024

Présidente de la Société FULGURANS		
Mme Myriem TAZI	16/11/2022	AGO statuant sur les comptes 2027
Consultante indépendante en stratégie		
M. Lhassane BENHALIMA	19/05/2023	AGO statuant sur les comptes 2027
Consultant indépendant		

Source : CIH Bank

9- Critères adoptés en matière d'indépendance des administrateurs et de parité homme/femme

A ce jour, le Conseil d'Administration de CIH Bank compte parmi ses membres quatre administrateurs indépendants. Afin de se conformer à la directive 1/W/2014 de Bank Al Maghrib et en remplacement de Mme Amina BENKHADRA, Mme Myriem TAZI, Consultante indépendante en stratégie est nommée administratrice indépendante.

Actuellement, le nombre de femmes au sein du Conseil d'Administration s'élève à trois pour un Conseil qui comporte douze administrateurs, Il convient de signaler que jusqu'en 2015, aucune femme ne siégeait au Conseil d'Administration.

10- Curriculum Vitae et mandats des membres du Conseil d'Administration

M. Lotfi SEKKAT, Président du Conseil d'Administration

M. Sekkat a intégré CIH Bank en tant que Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en Juin 2019 en qualité de Président Directeur Général de CIH Bank.

Antérieurement à sa nomination à CIH Bank, il a effectué un parcours professionnel riche au Crédit du Maroc où il a exercé diverses missions au Secrétariat Général de l'Exploitation, occupé le poste de Directeur de l'Informatique et de l'Organisation et a été nommé Directeur Central de l'Industrialisation.

M. Lotfi SEKKAT est ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique et Radio Communications de Bordeaux.

Principaux mandats occupés au 31 décembre 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH BANK	Président du Conseil d'Administration
SOFAC	Président du Conseil d'Administration
UMNIA BANK	Vice-Président du Conseil de Surveillance
LANA CASH	Président du Conseil d'Administration
ATLANTASANAD	Administrateur
CGEM	Président de la Fédération des Secteurs Bancaire et Financier (FSBF)
Al Akhawayn University	Administrateur
ISCAE	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

M. Khalid SAFIR, Administrateur

M. SAFIR est Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion depuis 2022.

Il a entamé sa carrière à l'office d'exploitation des ports en qualité de chef de la division de la gestion financière du port de Casablanca en 1993, avant d'intégrer, en 1995, le Ministère des Finances en qualité de chargé d'études, puis de Directeur des Rémunérations et du Paiement des pensions au même département à partir de 1998, et enfin Directeur de la Modernisation, des Ressources et des systèmes d'information, à la trésorerie générale du Royaume de 2004 à 2006.

M. SAFIR est lauréat de l'école polytechnique de Paris en 1991 et de l'école Nationale de la statistique et de l'administration économique de Paris en 1993.

Principaux mandats occupés au 31 décembre 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE	Administrateur
CDG Capital	Administrateur
CDG INVEST	Administrateur
ORANGE MAROC	Administrateur
Fonds Marocain de Placement	Administrateur
MADAEF	Administrateur
Université Internationale de Rabat	Membre du conseil de surveillance
FONDATION CDG	Administrateur
FONDATION AHLY	Administrateur
Institut Marocain des Administrateurs	Administrateur
TMSA	Membre du conseil de surveillance
CDG Développement	Administrateur
CGI	Administrateur
SAZ	Administrateur
Société de Développement de Saidia	Administrateur
Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout	Administrateur
BOA	Représentant permanent de la CDG
Poste du Maroc	Administrateur
CFCA	Administrateur
Al Omrane	Représentant permanent de la CDG
AL AKHAWAYN UNIVERSITY (AUI)	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

Mme Meriam MECHAHOURI, Administrateur

Mme Meriam MECHAHOURI est Directeur du Pôle Risk Management de la CDG. Représentant Permanent de Massira Capital Management

De janvier 2011 à novembre 2017 elle a été Directeur des Fonds Institutionnels la CDG

De novembre 2017 il juin 2020 elle a été Directeur des Risques Opérationnels et Conformité de la CDG

Mme Meriam MECHAHOURI est Diplômée de l'ICN Business School de Nancy : Finances - Audit.

Mandats occupés au 31 décembre 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
CIH	RP MCM
CDG INVEST	Administrateur
FINEA	Représentant permanent CDG
SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE	Administrateur
CDG CAPITAL	Administrateur
MADAEF	Administrateur
CDG DEV	Administrateur
FIPAR	Administrateur
MEDZ	Représentant permanent CDG
FONCIERE CHELLAH	Administrateur
CGI	Administrateur
SGLN	Administrateur
PREV INVEST	Administrateur
FONDS INFRAMAROC	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

M. Hamid TAWFIKI, Administrateur

Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, M. Hamid Tawfiki est également titulaire d'un DEA en mathématique de l'Université Paris Dauphine. Il est actuellement Directeur Général Adjoint de la CDG, il a occupé le poste de Administrateur Directeur Général de CDG Capital, Membre du Comité Exécutif de la CDG et ancien Président de la Bourse de Casablanca.

Il a près de 30 années d'expérience dans la Finance Internationale où il a occupé plusieurs postes de responsabilité en Europe, au Moyen Orient, et en Asie. Au sein du Groupe Suez et du Groupe Crédit Agricole, M. Tawfiki a été successivement Responsable mondial des Dérivés sur Matières Premières, Responsable des Activités de Marché de Capitaux dans les Pays Emergents, Responsable Régional du Corporate Investment Banking en Asie, Directeur du Marketing et des Investissements, Responsable des Etudes Stratégiques et de l'Organisation pour l'International

Principaux mandats occupés au 31 décembre 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
CDG Capital	Administrateur Directeur Général
SCR	Membre du conseil d'administration
FEC	Membre du conseil d'administration
AtaIntaSanad	Membre du conseil d'administration
CDG Capital Gestion	Président du conseil d'administration

CDG Capital Bourse	Président du conseil d'administration
Société de Bourse des Valeurs de Casablanca	Membre du conseil d'administration

M. Mohamed Hassan BENSALAH, Administrateur

M. BENSALAH est actuellement Président Directeur Général de la société Holmarcom. Antérieurement à cette nomination, Il a occupé le poste de conseiller du Président à Holmarcom. Il est également Président de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance depuis 2006.

M. BENSALAH a obtenu une maîtrise en gestion - option Finances - de l'Université de la Sorbonne en 1990 ainsi qu'un diplôme de l'École des Cadres de Paris en 1992.

Principaux mandats occupés au 31 décembre 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
HOLMARCOM S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Président du Conseil d'Administration
C.P.A S.A	Président Directeur Général
JNP S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
TAZERM S.A	Président Directeur Général
YELLOWROCK S.A	Président Directeur Général
YELLOWROCK GENEVE	Président Directeur Général
MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Président du Conseil d'Administration
OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OM I S.A	Président Directeur Général
SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR S.A	Président Directeur Général
JAWHARAT CHAMAL S.A	Président Directeur Général
MERIMA S.A	Président Directeur Général
REGIONAL AIR LINES S.A	Président du Conseil d'Administration
SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Président Directeur Général
SOMATHES S.A	Président Directeur Général
SOCIETE ORBONOR S.A	Président Directeur Général
LES TOURS BALZAC S.A	Président du Conseil d'Administration
JET-SET FLY J.S.F S.A	Président Directeur Général
LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Président Directeur Général
LES EAUX MINERALES D'OULMES	Président Directeur Général
OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
SOCIETE AFRICAINE DES BOISSONS ET EAUX MINERALES -SABEM SA	Administrateur
SENEGAL WATER&BEVERAGES COMPANY S.A	Administrateur
EAU TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT - E.T.E S.A	Administrateur
MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Président Directeur Général

DENIA HOLDING S.A	Président du Conseil d'Administration
COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN - CMM S.A	Président Directeur Général
SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur
ATLANTASANAD S.A	Président Directeur Général
TAKAFULIA ASSURANCES S.A	Président Directeur Général
NAJMAT AL BAHR S.A	Président Directeur Général
AIR ARABIA MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
WOLMARDEV	Administrateur
SOCIETE AGRICOLE MIMONA	Administrateur
BERDIL CAPITAL	Administrateur
BISCOLAND	Président Directeur Général
HOLMARCOM OVERSEAS CONSULTING DWC-LLC (DUBAI)	Directeur Général
AKWA AFRICA	Administrateur
CIH BANK	Administrateur et membre du Comité Stratégique
BMCI	Membre du conseil de surveillance
FEDERATION MAROCAINE DES SOCIETES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	Président
Fondation Mohammed VI	Membre du Conseil d'Administration
Conseil Economique Social et Environnemental	Membre du Conseil d'Administration
CGEM	Membre du Conseil d'Administration
SBVC	Membre du Conseil d'Administration
CIMR	Administrateur
RADIO PLUS	Représentant permanent de la SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A
FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Vice-Président

M. Mustapha LAHBOUBI, Administrateur

M. LAHBOUBI est Directeur du Pôle Stratégie et Développement de la CDG.

En 2001, il a occupé le poste de Directeur de Fusion - Acquisition à AFG Investment Bank.

En 2004, il est devenu Directeur Financier du Fonds d'Équipement Communal (FEC).

En 2008, il a intégré la CDG en qualité de Directeur du Pôle Finances, poste qu'il a occupé jusqu'en décembre 2011 où il est devenu Directeur du Pôle Risk Management. En Octobre 2019, il est nommé Directeur du Pôle Stratégie et Développement.

M. LAHBOUBI est un Statisticien - Économiste (Option Finance - Actuariat) diplômé de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE-Paristech).

Principaux mandats occupés au 31 décembre 2022

Enterprise	Type Mandat (*)
CIH	Membre
Massira Capital Managemen "MCM"	Président
Massira Capital Managemen "MCM"	Représentant permanent CDG
Crédit Agricole du Maroc "CAM"	Représentant permanent CDG

SCR	Représentant permanent CDG
SBVC	Membre
UMNIA BANK	Membre
CDG CAPITAL	Membre
Fipar Holding	Représentant permanent CDG
CDG Invest	Représentant permanent CDG
Fonds Maroc Forêts	Président
FONDS INFRAMAROC	Président
FONDS INFRAMAROC	Représentant permanent CDG
CAPMEZZ I	Président
CAPMEZZ II	Représentant permanent CDG
Mdina Bus	Membre
UIR	Représentant permanent CDG
Foncière Chellah	Membre
DXC TECHNOLOGY	Membre
CDG Dév	Membre
MEDZ	Membre
CGI	Membre
Société de Développement de Saidia	Membre
Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout "SAPST	Membre

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

M. Karim CHIOUAR, Administrateur

M. CHIOUAR est Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM.

Au cours de sa carrière professionnelle, il a occupé de nombreux postes de responsabilité, parmi lesquels celui de Directeur Général Adjoint en charge du Financier, Trésorerie et Recouvrement à la CNIA (2001 - 2003). En 2003, il a intégré Attijariwafa Bank en qualité de Directeur Général Adjoint en charge des Crédits et des Risques.

M. CHIOUAR est diplômé d'HEC Paris et de l'ITB.

Principaux mandats occupés au 31 décembre 2022

Enterprise	Type Mandat
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Administrateur
HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Administrateur
HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Administrateur
SOCIETE AGRICOLE MIMONA S.A	Président du Conseil d'Administration
JNP S.A	Président du Conseil d'Administration
RADIO PLUS S.A	Président du Conseil d'Administration
SNACK FOOD MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
LES TOURS BALZAC S.A	Directeur Général & Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A

REGIONAL AIR LINES S.A	Directeur Général & Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
HOLMARCOM S.A	Directeur Général Délégué
SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur
MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Administrateur
MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Administrateur
JAWHARAT CHAMAL S.A	Administrateur
SOMATHES S.A	Administrateur
OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
DENIA HOLDING S.A	Administrateur
SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Administrateur
ATLANTASANAD S.A	Administrateur
NAJMAT AL BAHR S.A	Administrateur
PEACOCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
YELLOWROCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
CPA S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
ATLANTA NON VIE CI S.A	Administrateur
AIR ARABIA MAROC S.A	Représentant permanent de REGIONAL AIR LINES S.A
SOCIETE ORBONOR S.A	Représentant permanent de SOCHEPAR S.A
OULMES S.A	Représentant permanent de la société OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT S.A
BERDIL CAPITAL S.A	Président du Conseil d'Administration
BISCOLAND S.A	Administrateur
DENIA IVOIRE S.A	Président du Conseil d'Administration
MASS CEREALES SENEGAL S.A	Président du Conseil d'Administration
SENEGAL WATER & BEVERAGES COMPANY	Administrateur
TAKAFULIA ASSURANCES	Administrateur
WOLMARDEV	Administrateur
NEBETOU FUND	Membre du Conseil de Surveillance

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

M. Khalid CHEDDADI, Administrateur Indépendant

M. CHEDDADI est actuellement Président Directeur Général de la CIMR.

En 1992, il a occupé le poste d'Administrateur Directeur Général de la Compagnie d'Assurances L'Alliance Africaine.

En septembre 2003, il a intégré la CIMR en qualité de Directeur Général.

M. CHEDDADI est titulaire d'une Maîtrise en Mathématiques appliquées de Paris, et est également ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines à Paris.

Principaux mandats occupés au 31 décembre 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
AFMA	Administrateur
AL MADA HOLDING	Administrateur
AKILAM	PDG

Entreprise	Type Mandat (*)
AKWA AFRICA	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
AUTO HALL	Administrateur
AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur
BANQUE POPULAIRE	Administrateur
SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC	Administrateur
CFG BANK	Administrateur
CIMENTS DU MAROC	Administrateur
CIMR	PDG
COSUMAR	Administrateur
CREDIT IMMOBILIER & HOTELIER	Administrateur
EQDOM	Administrateur
HPARTNER	Membre
IMC	Président
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Administrateur
LAFARGEHOLCIM MAROC	Administrateur
LARBEL	Gérant
LESIEUR CRISTAL	Président
OLEA CAPITAL FUND	Administrateur
OLEA TRADING	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE BERTIN	Administrateur
OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE III	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE II	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE I	Administrateur
RAMICAL	PDG
RISMA	Administrateur
SAPRESS	Administrateur
SICAV CIMR AJIAL	PDG
SICAV CIMR ATTADAMOUN	PDG
SICAV CIMR FONCIA	Gérant
SICAV CIMR IDDIKHAR	PDG
SICAV CIMR PREVOYANCE	PDG
SICAV CIMR TRESO PLUS	PDG
SOCHPRESS	Administrateur
SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA	Administrateur
SOMED	Administrateur
SONASID	Administrateur
UPLINE VENTURES	Administrateur
WARAK PRESS	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

M. Ahmed Reda CHAMI, Administrateur Indépendant

M. CHAMI est Président du Conseil Économique, Social et Environnemental.

De 2007 à 2011, il a occupé le poste de Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.

De 2011 à 2016, il est Député de Fez.

De 2016 à 2018, il est nommé Ambassadeur du Royaume du Maroc auprès de l'Union Européenne à Bruxelles.

M. CHAMI est ingénieur des arts et manufactures diplômé de l'École Centrale de Paris. Il est également titulaire d'un MBA de John E. Anderson Graduate School of Management at UCLA.

Principaux mandats occupés au 31 décembre 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
Zalar Holding	Administrateur
NEXANS	Administrateur
Immorente Invest	Administrateur indépendant
Disty Technologies	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

Mme Dayae OUDGHIRI, Administrateur Indépendant

Mme OUDGHIRI est Présidente de la société Fulgurans.

Entre 2005 et 2008, elle a occupé le poste de Directeur Corporate Finance à CDG Capital avant sa nomination en qualité de Directeur Délégué auprès du Directeur Général à la CDG.

De 2010 à 2017, elle est devenue membre du Directoire de la Moroccan Agency for Sustainable Energy (Masen).

Mme OUDGHIRI est titulaire d'un diplôme en Analyse financière, Marchés financiers et gestion de portefeuilles et Banque et Finance de Reims Management School, d'une formation en analyse financière des entreprises cotées de Northwestern University - Chicago ainsi que d'un Executive MBA TRIUM New York University - Stern Business School / London School of Economics / HEC Paris, France.

Principaux mandats occupés au 31 décembre 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
LYDEC	Administrateur indépendant
Société des Brasseries du Maroc	Administrateur indépendant
ARADEI CAPITAL	Administrateur indépendant
MUTANDIS	Administrateur indépendant
HIA	Administrateur

(*) Administrateur ou membre du conseil de surveillance

Mme Myriem TAZI, Administrateur Indépendant

Madame Myriem TAZI est une professionnelle accomplie avec une carrière riche et diversifiée dans le domaine du business et de la finance. Elle est diplômée de la prestigieuse ESCP Business School et a participé à un programme exécutif de la Harvard Business School centré sur les entreprises familiales et la gouvernance.

Ayant débuté sa carrière en 1997 au groupe Attijariwafa bank, elle a occupé plusieurs postes clés, notamment en tant que Secrétaire Générale en charge des fonctions support à Wafasalaf, et Directrice du programme de transformation et des projets stratégiques à la Wafabank. Ses responsabilités couvraient une large gamme de tâches, de la restructuration des partenariats à la réorganisation juridique, en passant par la mise en place de systèmes de pilotage financier.

En 2006, Madame TAZI a rejoint le groupe Azura, un des leaders mondiaux de la production de tomates. Elle a successivement occupé le poste de Secrétaire Général puis celui de Directrice Générale Adjointe en charge du pôle support, avec des responsabilités étendues allant de la gestion financière à la gouvernance, en passant par les ressources humaines et l'informatique.

Depuis 2020, elle exerce en tant que consultante indépendante en stratégie, transformation d'entreprises et gouvernance. Parallèlement à cela, elle siège en tant qu'administratrice indépendante de CDMLF (Crédit du Maroc Leasing et Factoring) et de Disty Technologies.

En plus de sa carrière professionnelle, Madame TAZI est également active dans le domaine associatif. Elle est membre du bureau de l'ESCP Alumni Maroc et membre de We4She & Maroc Impact.

Principaux mandats occupés au 31 décembre 2022

Entreprise	Type Mandat (*)
Disty technologie	Administrateur indépendant
Crédit du Maroc Leasing et factoring	Administrateur indépendant

M. Lhassane BENHALIMA, Administrateur Indépendant

Monsieur Lhassane BENHALIMA est un éminent expert en droit avec une spécialisation en droit interne et international de l'Université Robert Shuman de Strasbourg. Il détient un doctorat en droit de la même université, preuve de sa solide formation académique.

Avec une carrière impressionnante de 32 ans à la Bank Al Maghrib, Monsieur BENHALIMA a acquis une expérience inestimable dans le secteur bancaire. Vers la fin de sa carrière chez Bank Al Maghrib, il a occupé le poste de Directeur de la Supervision Bancaire de 2014 à 2017. Ce rôle lui a permis de surveiller étroitement le système bancaire, garantissant ainsi la stabilité et l'intégrité du secteur.

Après son passage à la Bank Al Maghrib, Monsieur BENHALIMA a rejoint la société SGFG en tant que Directeur Général. Cette société, créée par BAM, est responsable de la gestion des fonds de garantie des dépôts bancaires, un rôle crucial pour la protection des déposants.

La combinaison de sa solide formation en droit et de sa longue expérience dans le secteur bancaire fait de Monsieur BENHALIMA un acteur incontournable dans le domaine de la supervision et de la régulation bancaire. Son leadership et son expertise seront certainement précieux pour la SGFG dans la poursuite de ses objectifs de protection des déposants et de promotion de la stabilité financière.

Au 31 décembre 2022, M. Lhassane BENHALIMA n'exerce aucun mandat en dehors de celui envisagé pour CIH BANK .

11- Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration

Au titre des exercices, 2020, 2021 et 2022 aucun jeton de présence n'a été servi. En vertu de la convention conclue entre CIH Bank et le Conseil d'Administration du 19 février 2020, ce dernier autorise la rémunération des administrateurs, hors salariés de CIH Bank et de l'actionnaire majoritaire, membres des comités suivants :

- a) Le Comité de Nomination de Rémunération et de Gouvernance
 - b) Le Comité des grands engagements et investissements, anciennement nommé Comité Stratégique ;
 - c) Le Comité d'Audit ;
 - d) Comité des Risques ;
- **Principe :**
- Le Conseil d'Administration autorise la rémunération des administrateurs membres des comités qui émanent du Conseil.
- **Eligibilité :**
- Tout administrateur membre d'un des comités précédents ou de tout comité venant à être créé par le Conseil d'Administration et ne rentrant pas dans le champ de l'exclusion suivante.
- **Exclusion :**
- Ne bénéficient pas de cette rémunération, les :
 - o Les administrateurs et mandataires sociaux, salariés du C.I.H ;
 - o Les administrateurs et mandataires sociaux, salariés de l'actionnaire majoritaire.
- **Règle d'attribution :**
- Participation à la réunion du comité sous toute forme présentielle, par visio-conférence, par messagerie ou tout autre moyen ;
 - La participation est justifiée par la feuille de présence signée.
- **Montant de la rémunération (Nouveau barème) :**
- En tant que membre d'un comité : 20.000 Dirhams brut /séance de comité ;
 - En tant que Président d'un comité : 30.000 Dirhams brut/séance de comité.

La rémunération brute destinées aux membres du Conseil d'Administration de CIH Bank pour les exercices 2020, 2021 et 2022 s'élève à :

- 1 092 KDH pour l'exercice 2020 dont 670 KDH décaissé en 2020 , le décaissement total correspond à 752 KDH incluant 82 KDH correspondant à 2019.
- 960 KDH pour l'exercice 2021 totalement décaissé en 2021 , le décaissement total correspond à 1 300 KDH incluant 340 KDH correspondant à 2020.
- 700 KDH pour l'exercice 2022 totalement décaissé en 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 15 Juin 2022 a décidé de ne pas allouer de jetons de présence au titre de l'exercice 2022.

12- Prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

13- Les comités émanant du Conseil d'Administration¹

Comités	Composition	Mission	Fréquence
Comité de nomination, rémunération et gouvernance	<p>2 administrateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> – M. Khalid SAFIR, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion ; Président du Comité ; – M.CHAMI, Président du Conseil Économique, Social et Environnemental . 	Donne un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et de ses membres, des dirigeants et salariés de la société.	Au moins une fois par an
Comité des grands engagements et investissements	<p>5 administrateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> – M. Lotfi SEKKAT, Président Directeur Général de CIH Bank, Président du Comité ; – Mme Meryiem TAZI, Consultante indépendante en stratégie – M. Mustapha LAHBOUBI, Directeur du Pôle Stratégie et Développement de la CDG, Membre du Comité – M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM, Membre du Comité ; – M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR, membre du comité. 	<ul style="list-style-type: none"> –Statue sur les actes de gestion ; d'octroi de crédit, d'acquisition et de cession d'éléments d'actifs et plus généralement toute question jugée importante par le Conseil d'administration ; –Statuer sur les Grands Engagements et Investissement de la banque ; – Donne son avis sur les sujets d'investissements ou de désinvestissements suivants : <ul style="list-style-type: none"> – Politique de gestion du Patrimoine Hors Exploitation ; – Politique d'investissement en activités connexes ; – Politique d'investissement du portefeuille de placements ; – Politique d'Investissements en participations ; 	Mensuel
Comité d'Audit	<p>4 administrateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mme Dayae OUDGHIRI, Présidente de la Société FULGURANS, Présidente du Comité ; – M. Karim CHIOUAR, Directeur Général Délégué du Groupe HOLMARCOM, membre du Comité ; – Mme Meriam MECHAHOURI, Directeur du Pôle Risk Management de la CDG, Représentant Permanent de Massira Capital, Membre du Comité – M. Hamid TAWIFIKI , Directeur Général Adjoint de la CDG 	<ul style="list-style-type: none"> – Chargé d'assister le Conseil d'Administration et d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne. 	Au moins quatre fois par an
Comité des Risques	<p>4 administrateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> – M. Ahmed Reda CHAMI, Président du Conseil Économique, Social et Environnemental, Président du Comité ; – M. Karim CHIOUAR, Directeur Général Délégué du Groupe HOLMARCOM, membre du Comité ; – Mme Meriam MECHAHOURI, Directeur du Pôle Risk Management de la CDG, Représentant Permanent de Massira Capital, Membre du Comité – M.Lhassane BENHALIMA, Consultant indépendant 	<ul style="list-style-type: none"> – Chargé d'assister le Conseil d'Administration en matière de définition de la stratégie globale des risques et du niveau d'appétence aux risques au regard de la capacité au risque de CIH BANK. – Assisté le Conseil d'Administration dans le suivi de la stratégie des risques, la gestion et surveillance des risques et des niveaux auxquels CIH BANK est exposés. 	Au moins quatre fois par an

¹ A la date d'enregistrement du présent document

14- Les règles de composition des comités émanant du Conseil d'Administration.

Comités	Composition
Comité de nomination, rémunération et gouvernance	<p>Composition :</p> <p>Le Comité de rémunération, de nomination et de gouvernance est constitué de trois (3) membres ayant tous la qualité d'administrateur. La composition du Comité pourra être modifiée à tout moment par simple décision du Conseil d'administration.</p> <p>Nomination :</p> <p>Parmi les Trois (3) membres du Comité de nomination et de rémunération ayant la qualité d'administrateur, (Deux) membres sont désignés parmi les administrateurs nommés sur proposition de la CDG et un (1) membre est désigné parmi les autres administrateurs.</p>
Comité des grands engagements et investissements	<p>Composition :</p> <p>Le Comité des Grands Engagements et Investissements est constitué de cinq (5) membres, désignés par le conseil d'administration, ayant tous la qualité d'administrateur.</p> <p>Durée des mandats :</p> <p>Les membres du Comité des Grands Engagements et Investissements e sont nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur.</p> <p>Présidence :</p> <p>La présidence du Comité des Grands Engagements et Investissements est assurée par le Président Directeur Général du CIH. Le Président du Comité convoque les membres du Comité, fixe l'ordre du jour des réunions et préside les séances. Il rend compte au Conseil d'administration des travaux du Comité, ainsi que des avis et propositions formulés par celui-ci.</p>
Comité d'Audit	<p>Composition :</p> <p>Le Comité d'Audit est constitué de quatre (4) membres. Aucun employé ou dirigeant du CIHBANK ne peut être membre du Comité d'Audit.</p> <p>Le Comité d'Audit est composé d'administrateurs non dirigeants nommés par le Conseil d'Administration, dont un au minimum est indépendant au sens de l'article premier de la circulaire n° 5/W/2016.</p> <p>Ces membres doivent disposer de l'expérience et des compétences requises dans les domaines financier, bancaire, comptable ainsi que dans les activités de l'audit ou du contrôle interne.</p> <p>La composition et les règles de désignation du Comité d'Audit pourront être modifiées à tout moment par simple décision du Conseil d'Administration.</p> <p>Nomination :</p> <p>Trois (3) membres sont désignés parmi les administrateurs nommés sur proposition de la CDG et un (1) membre du Comité d'Audit est désigné parmi les autres administrateurs</p> <p>Présidence :</p> <p>La présidence du Comité d'Audit est assurée par un des membres choisis parmi les administrateurs qui n'est pas le président de l'organe d'administration ni d'un autre comité de CIHBANK.</p>

Comités	Composition
	<p>Le Président du Comité d’Audit convoque les membres du Comité, fixe l’ordre du jour des réunions et préside les séances. Il rend compte aussi souvent que nécessaire au Conseil d’Administration des travaux du Comité, ainsi que des avis et propositions formulés par celui-ci.</p>
Comité des Risques	<p>Composition :</p> <p>Le Comité des Risques est constitué d’un minimum de trois (3) membres. Aucun employé ou dirigeant du CIHBANK ne peut être membre du Comité des Risques.</p> <p>Le Comité des Risques est composé d’administrateurs non dirigeants, dont un au minimum est indépendant au sens de l’article premier de la circulaire n° 5/W/2016.</p> <p>Ces membres doivent disposer de l’expérience et des compétences requises dans les domaines bancaires et de gestion des risques.</p> <p>La composition du Comité des Risques pourra être modifiée à tout moment par simple décision du Conseil d’Administration.</p> <p>Le Comité des Risques peut associer à ses travaux, sans voix délibérative et sur invitation du Président du Comité : la Direction Générale, les responsables de l’Audit Interne et de l’Inspection Générale, de la Conformité, du Contrôle Permanent, des Finances, des Risques ainsi que les Commissaires aux comptes et toutes autres personnes jugées nécessaires à l’exercice de ses attributions, selon les points à l’ordre du jour du comité.</p> <p>Nomination :</p> <p>Les membres sont nommés parmi les administrateurs par le Conseil d’Administration.</p> <p>Durée des mandats :</p> <p>Les membres du Comité des Risques sont nommés pour la durée de leur mandat d’administrateur.</p> <p>Présidence :</p> <p>Le Comité des Risques est présidé par un administrateur indépendant, qui n’est pas le président de l’organe d’administration ni d’un autre comité de l’établissement. Il est désigné parmi les membres du Comité par le Conseil d’Administration.</p>

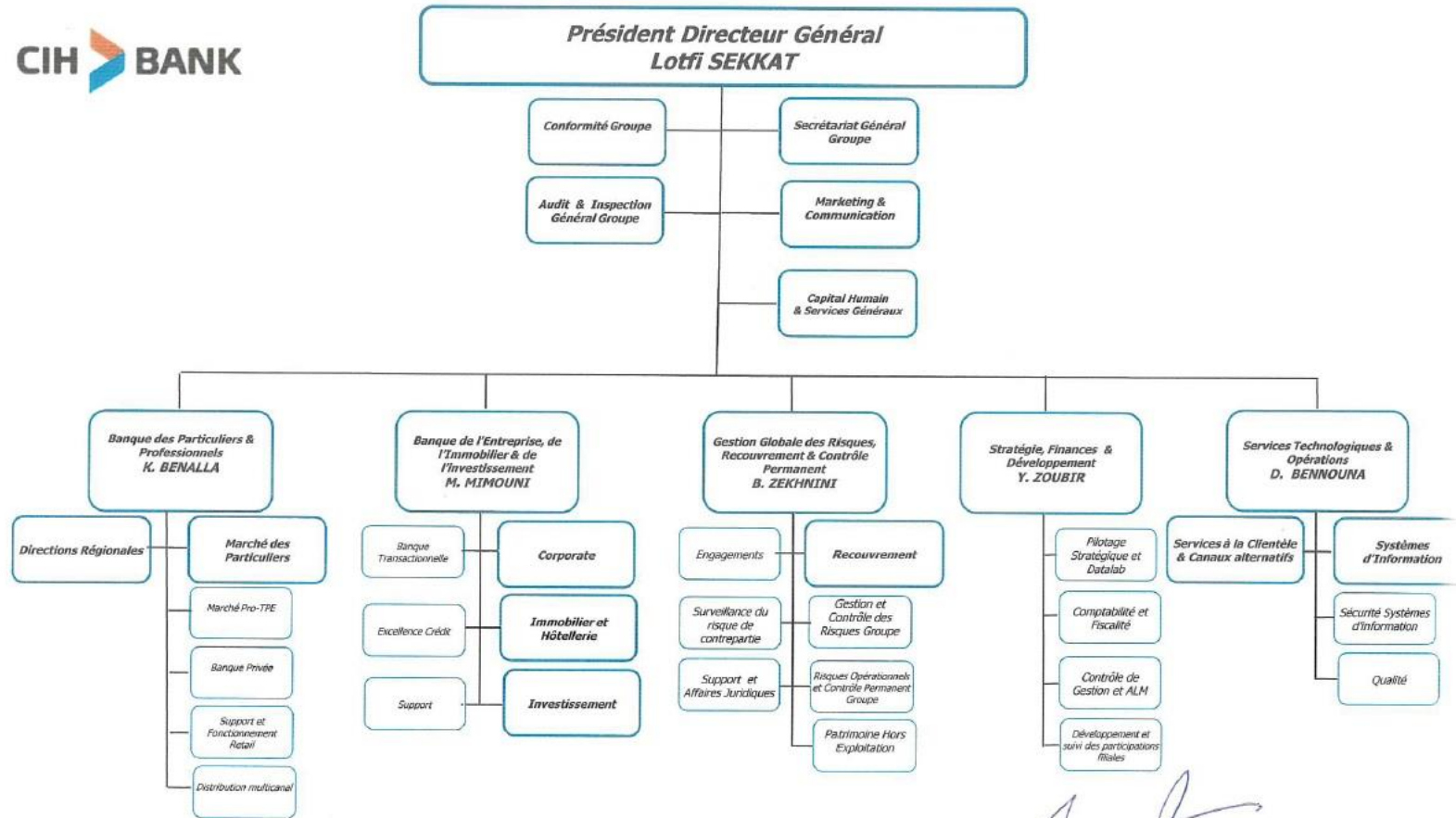
Source : CIH Bank

III. Organes de direction

1- Organigramme fonctionnel

Afin d'accompagner la stratégie de la banque en termes de croissance et développement, CIH Bank a procédé en 2023 à une réorganisation de son organigramme fonctionnel répondant ainsi à une meilleure spécialisation des métiers allant dans la stratégie et la visions de la banque.

Ainsi l'organigramme fonctionnel de CIH Bank se présente comme suit :



Président Directeur Général

 M. Lotfi SEKKAT

Mai 2023

2- Les principaux dirigeants de la banque

Au sein de CIH BANK, la liste des principaux dirigeants se présente comme suit à la date d'enregistrement du présent document de référence :

Nom	Fonction
Sekkat Lotfi	PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
Zoubir Younes	Directeur Général Délégué en charge de la Stratégie, Finances & Développement
Zekhnini Brahim	Directeur Général Délégué en charge de la Gestion Globale des Risques, Recouvrement et contrôle permanent Structure des participations de CIH BANK
Mimouni Morad	Directeur Général Délégué en charge de la Banque de Financement et de l'Investissement de la Banque de l'Entreprise, de l'immobilier et de l'investissement
Bennouna Driss	Directeur Général Délégué en Charge des Services Technologiques et Opérations
Benalla Khalid	Directeur Général Délégué en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels
Hammoud Mouna	Secrétaire Générale du Groupe

Source : CIH Bank

2-1 Organisation :

– La banque des particuliers et professionnels :

Dans le cadre de son positionnement stratégique visant à mieux cibler la clientèle des particuliers et des professionnels, la « Banque des Particuliers et Professionnels » répond à ces principales missions :

- Assurer un suivi au plus près du terrain, grâce à une organisation décentralisée au niveau des régions, assurant : Animation commerciale, suivi administratif, maîtrise du risque en amont ;
- Développer de nouvelles sources de PNB par la diversification de l'offre notamment aux professionnels ;
- Veiller à une meilleure couverture géographique via une importante extension du réseau ayant atteint 318 agences à fin décembre 2022 implantées dans 81 villes du Royaume et réparties entre 9 Directions Régionales.

– La Banque de l'Entreprise, de l'immobilier et d'investissement

La Banque de l'Entreprise s'occupe principalement d'activités de financement, d'investissement et de banque des marchés en direction des PME, des Institutionnels et des grandes entreprises. Pour une plus grande proximité et réactivité vis-à-vis de la clientèle ciblée, les structures en central sont renforcées par les centres d'affaires entreprises au niveau des régions de Casablanca, Rabat, Fès et Souss.

CIH Bank a mis au point une offre de services complète pour les entreprises qui recouvre les grands domaines suivants :

- Financement du cycle d'exploitation ;
- Financement des investissements ;
- Crédits par signature ;
- Opérations internationales ;
- Produits de Placement ;
- Monétique ;
- Gestion des Flux ;
- Bancassurance.

La Banque de l'Immobilier a été créée au départ pour renforcer le positionnement de CIH Bank dans le marché immobilier, la Banque de l'Immobilier a vu ses structures se consolider de façon à gagner en expertise et en qualité de prestations aussi bien au niveau central qu'au niveau régional et ce pour plus de réactivité, de proximité et d'opportunités d'affaires.

A la lumière de la vision stratégique de la banque, l'organisation de la Banque de l'immobilier a été conçue autour des axes directeurs suivants :

- Favoriser le développement de la banque de l'immobilier et consolider la position historique de CIH Bank en matière de promotion immobilière ;
- Fidéliser et conquérir la clientèle « Promoteurs Immobiliers » par un réseau autonome de proximité ;
- Promouvoir la qualité de service et maîtriser les coûts ;
- Mettre en place et suivre les indicateurs fondamentaux de performance commerciale et de rentabilité par la mise en place d'un système d'alertes ;
- Développer les synergies avec les différents centres de profits ;
- Améliorer la gestion et le suivi du risque.

Pour ce faire, l'organisation de la banque de l'immobilier est construite autour de 4 entités rattachées au responsable de la Banque de l'Immobilier :

- La Direction des financements de la Promotion Immobilière ;
- La Direction Middle Office Immobilier ;
- La Direction Post Evaluation et Analyse du marché de l'Immobilier ;
- La fonction Animation et Suivi de l'Activité Immobilière.
- La Direction des Marchés de capitaux ;
- La Direction de l'International & de l'Offshore ;
- La Direction du Corporate Finance.

Les activités de marché de gré à gré et organisé ainsi que les opérations internationales ont été confiées à la nouvelle structure, permettant ainsi de :

- Concentrer les activités spécifiques du marché de l'Entreprise dans la structure dédiée « Banque de Financement et d'Investissement » via un fin ciblage des clients pour une prise en charge sur mesure et plus d'efficacité ;
- Améliorer la contribution des activités de marché aux résultats de CIH Bank.

Au niveau opérationnel, le maillage régional des centres d'affaires immobiliers compte 10 centres à travers tout le royaume. L'objectif étant de renforcer et de développer un réseau autonome de proximité entièrement dédié à la clientèle « Promoteurs Immobiliers : privés ou institutionnels ».

– **Gestion globale des risques, recouvrement et contrôle permanent**

La « Gestion globale des risques et recouvrement » regroupe :

- Le recouvrement des particuliers et professionnels ainsi que la direction des affaires spéciales et patrimoine hors exploitation ;
- La gestion des engagements et des risques ;
- Le support des affaires juridiques ;
- Le contrôle permanent.

– **Stratégie, Finance et développement**

L'entité Finances, Stratégie Finance et Développement a pour mission :

- De tenir une comptabilité fiable et une gestion fiscale efficace ;
- De garantir un contrôle de gestion et des actifs et passifs de l'entreprise ;
- D'assurer une communication sur les résultats financiers et les opérations financières de la banque conforme aux réglementations en vigueur, et de veiller à un suivi efficace des filiales et participations de l'entreprise ;
- Veiller au respect des orientations stratégiques du groupe CIH Bank par les différentes entités

La Direction s'occupe également de la gestion de la filiale du groupe CIH Bank, LANA Cash, spécialisée dans les opérations de transfert de fonds.

– **Services Technologiques, Orga et Qualité**

L'organigramme général de la banque, l'entité « Services Technologiques, Orga et Qualité » regroupe :

- **Le Pôle Système d'Information** comprenant la Direction Production & Infrastructure et la Direction Organisation & Assistance Fonctionnelle. Ce pôle a pour principale mission de fournir aux directions métiers de CIH Bank un système d'information qui répond aux besoins exprimés, d'assurer le support nécessaire et d'accompagner les directions métiers

dans leurs choix futurs. D'autre part, elle est chargée d'accompagner les directions métiers au niveau organisationnel, d'assurer le support avec une description des processus et procédures organisationnelles et d'accompagner les métiers dans les processus de certification. Tout cela passe par une veille technologique et une mise à niveau perpétuelle des outils et moyens techniques.

- **La Direction Qualité** qui a pour mission de veiller au respect des normes qualités, instituée par la banque. Aussi, CIH Bank a lancé un vaste chantier visant à mettre en place un Système de Management de la Qualité selon la norme ISO 9001 version 2008, et ce pour les activités liées aux Crédits Amortissables et à la Monétique. Ce projet avait pour objectif d'organiser les méthodes de travail et le mode de gestion de la Banque, conformément aux exigences de la norme, des métiers concernés et surtout des attentes des clients, ainsi « CIH-BANK » s'inscrit comme la première banque marocaine à certifier deux activités à la fois, selon la norme ISO 9001 version 2008. Cette certification délivrée par Bureau Veritas, vient couronner le projet qui avait duré près de deux ans et demi.
- **Services à la Clientèle et Canaux alternatifs** qui a pour mission de traiter les prêts et les flux & transactions.

– **Secrétariat Général Groupe**

Ce pôle a pour mission :

- D'assurer la préparation et le bon déroulement des réunions des instances sociales de la banque ainsi que de ses comités internes.
- De coordonner les travaux de mise en place et de fonctionnement d'une gouvernance d'entreprise de la banque alignée sur les dispositifs légaux et réglementaires et intégrant les meilleures pratiques
- D'assurer la fonction de Médiateur Interne au sein de la Banque
- D'assurer la fonction de mise en place de la stratégie RSE de la Banque

– **Pôle Conformité**

Le Pôle Conformité est responsable :

- De la mise en œuvre du plan des contrôles permanents tel qu'il est défini par la Direction Générale et approuvé par le Conseil d'Administration ;
- Du respect des lois, règlements, normes et conventions du secteur, règles d'éthique et déontologie, usages professionnels, ainsi qu'à l'application des procédures, des décisions et des règles internes.

Depuis 2010, CIH Bank a mis en place un système de vigilance contre le blanchiment d'argent. Cet outil filtre les messages Swift de la base de données clients en se référant à la liste noire de l'ONU. Des alertes sont ainsi automatiquement générées en cas de mouvements de capitaux inhabituels ou suspects. Ces alertes sont ensuite traitées par une entité dédiée au sein du Pôle conformité.

Grâce aux nouveaux process de travail mis en place, CIH Bank a considérablement renforcé ce dispositif de contrôle. Il est à présent plus sécurisé et transparent.

– **Pôle Audit et Inspection Générale**

La mission de la Direction de l’Audit et Inspection Générale consiste à apporter à la Banque une assurance sur le degré de maîtrise des opérations, en évaluant la qualité du contrôle et les processus de management du risque et à contribuer à leur amélioration et au renforcement de leur efficacité.

– **Pôle Marketing et Communication**

La mission principale de la Direction Marketing et Communication est le développement de produits attrayants qui répondent aux besoins d’une clientèle de plus en plus exigeante. Dans un environnement hautement concurrentiel, l’innovation produit reste le point de différenciation majeur de CIH Bank.

La Direction s’occupe de la médiatisation des différents lancements de produits. Elle veille à la production d’un contenu de communication externe adapté à la cible et à sa diffusion sur les canaux adéquats.

– **Pôle Capital Humain & Services Généraux**

Parmi les principales missions de ce Pôle est de bâtir un environnement professionnel basé sur l’équité, le mérite, la reconnaissance de la performance individuelle et collective et la motivation.

Le pôle s’assure de la gestion proactive des ressources humaines de la Banque, sa principale richesse, pour gagner en efficacité et compétence, tout en favorisant l’épanouissement du capital humain de la banque.

Le Pôle a également pour mission d’assurer la gestion du patrimoine de l’entreprise, de ses achats et logistique pour accompagner le développement des activités de la banque et ce aux meilleurs coûts du marché.

2-2 Curriculum Vitae des principaux dirigeants

– **M. Lotfi SEKKAT (58 ans), Président Directeur Général**

Né en 1964, M. Sekkat a intégré CIH Bank en tant que Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources, poste qu’il a occupé jusqu’à sa nomination en Mai 2019 en qualité de Président Directeur Général de CIH Bank.

Antérieurement à sa nomination à CIH Bank, il a effectué un parcours professionnel riche au Crédit du Maroc où il a exercé diverses missions au Secrétariat Général de l’Exploitation, occupé le poste de Directeur de l’Informatique et de l’Organisation et a été nommé Directeur Central de l’Industrialisation.

M. Lotfi SEKKAT est ingénieur diplômé de l’Ecole Nationale Supérieure d’Electronique, Informatique et Radio Communications de Bordeaux.

– **M. Khalid BENALLA (57 ans), Directeur Général Adjoint en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels**

M. BENALLA a démarré sa carrière en 1989 chez Crédit Du Maroc en tant qu'adjoint au Directeur d'agence à Safi. Il a été nommé Directeur de la même agence en 1992.

De 1996 à 1998, Il est Directeur de deux principales agences à Agadir successivement à clientèle type particuliers puis entreprises.

En février 1998, il a été promu Directeur Régional Multi-Marchés à Marrakech et régions.

Fin 2003, il est nommé à Rabat en tant que Directeur de Marché avec pour mission de développer le maillage du Réseau et des encours clients, dépôts et crédits.

En 2010, il est promu Directeur du Réseau Nord de la même banque, poste qu'il a occupé jusqu'à janvier 2012, date à laquelle, il a rejoint CIH Bank en tant que Directeur de la Banque des Particuliers et des Professionnels.

M. BENALLA est diplômé en finances de l'ISCAE de Casablanca.

Entreprise	Type Mandat
LANA CASH	Administrateur
UMNIA BANK	Membre du Conseil de Surveillance
CIH PATRIMMO	Administrateur
SOFAC	Administrateur

Source : CIH Bank

– **Mouna HAMMOUD (49 ans), Secrétaire Générale du Groupe**

Mme Mouna HAMMOUD a rejoint CIH Bank en 2020 en tant que Directrice du Pôle Conformité.

Elle a intégré en mai 2020 le Secrétariat Général en qualité de Secrétaire Général Adjoint et Médiateur Interne. Depuis septembre 2021, elle est nommée Secrétaire Générale Groupe de CIH en charge de la Gouvernance, de la RSE et de la Médiation Interne.

Mme HAMMOUD occupait avant le CIH le poste de Directrice Juridique de la Caisse de Dépôt et de Gestion de 2008 à décembre 2019 et de Responsables du Conseil Juridique, de l'inspection Générale et des Actes Sociaux à ONA S.A de 2004 à 2008. Elle a également été que consultante senior en droit des affaires au sein du Cabinet Deloitte de 2001 à fin 2003.

Mme HAMMOUD est titulaire d'un DESS en Droit des Affaires de l'Université Paris XII et d'une licence en droit Privé de l'Université Mohamed V de Rabat.

Entreprise	Type Mandat
TIVOLI	Administrateur

HOTEL SANGHO	Administrateur
UMNIA BANK	Membre du Conseil de Surveillance

Source : CIH Bank

- **M. Morad MIMOUNI (55 ans) Directeur Général Délégué en charge de la Banque de Financement et de l'Investissement de la Banque de l'Entreprise, de l'immobilier et de l'investissement**

M.MIMOUNI a commencé son parcours professionnel en intégrant la SGMB comme adjoint au directeur des projets et de l'organisation. 5 ans plus tard, il intègre CIH Bank comme Directeur de l'Organisation et de la Qualité avant d'être nommé en 2001, Directeur de l'Audit Interne et de l'Inspection Générale à CIH Bank.

Après un parcours au niveau de Lesieur-Cristal en tant que directeur des achats, de l'approvisionnement et de la gestion du risque Marché à Lesieur-Cristal, il réintègre CIH Bank en 2011 en tant que Directeur du pôle recouvrement. Il occupe depuis mai 2023 le poste de Directeur Général Délégué en charge de la Banque de Financement et de l'Investissement de la Banque de l'Entreprise, de l'immobilier et de l'investissement.

Morad MIMOUNI a fait ses études universitaires à l'ENSEM de Nancy, et les a continuées à l'Ecole des Mines où il a obtenu son mastère en Génie des Systèmes Industriels. Il est aussi titulaire d'un diplôme Executive MBA « General Management Program » à l'Essec Management Education.

Entreprise	Type Mandat
AJARINVEST	Représentant permanent du CIH BANK
GHOSN ENNAKHIL	Représentant permanent du CIH BANK
AZUR INNOVATION FUND	Représentant permanent du CIH BANK
CIH PATRIMMO	Administrateur

Source : CIH Bank

- **M. Driss BENNOUNA (57 ans), Directeur Général Délégué en Charge des Services Technologiques et Opérations**

M. Driss BENNOUNA, né en 1966, est actuellement Délégué en Charge des Services Technologiques et Opérations, poste qu'il occupe depuis mai 2023.

Depuis 1986, il a occupé les fonctions suivantes à CIH Bank :

- Directeur du pôle support et logistique, en charge de coordonner entre les fonctions Système d'Information, Organisation et Administration des services à la clientèle ;
- Directeur de la Direction des Systèmes d'Information et Procédures ;
- Responsable de l'unité Etudes et Développements Informatiques ;
- Responsable du département Exploitation et Production Informatique ;
- Ingénieur SI puis Responsable du domaine fonctionnel « Agence » ;
- Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Industrialisation.

M.BENNOUNA est Ingénieur d'état en Génie Electrique, Option Systèmes Informatiques de l'Ecole Mohammédia des Ingénieurs (EMI).

Entreprise	Type Mandat
LANA CASH	Administrateur
TIVOLI	Administrateur
HOTEL SANGHO	Administrateur
GHOSN ENNAKHIL	Administrateur

Source : CIH Bank

– **M. Younes ZOUBIR (49 ans) Directeur Général Délégué en charge de la Stratégie Finance et Développement**

M. Younes ZOUBIR est actuellement Directeur Général Délégué en charge de la Stratégie Finance et Développement, poste qu'il occupe depuis mai 2023.

Il a entamé son parcours professionnel en 1997 en tant qu'inspecteur au sein de la Société Générale Marocaine des Banques. En 2000, il rejoint Wafasalaf en tant qu'auditeur Senior puis responsable de l'Audit Interne. En 2005, il a pris la responsabilité du Département Finances et Comptabilité puis celle de la Direction Financière en 2008, en tant que membre du comité exécutif dudit Etablissement. Il a occupé ce poste jusqu'à janvier 2011, date à laquelle, il a rejoint CIH Bank pour prendre en charge le Pôle Finances, pour ensuite être nommé en mai 2020 Directeur Général Adjoint des Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs.

M. ZOUBIR est titulaire d'un Executive MBA de l'EmLyon business school.

Entreprise	Type Mandat
SOFAC	Représentant permanent du CIH BANK
UMNIA BANK	Représentant permanent du CIH BANK
LANA CASH	Représentant permanent du CIH BANK
TIVOLI	Administrateur
CIH PATRIMMO	Administrateur
GHOSN ENNAKHIL	Administrateur
HOTEL SANGHO	Administrateur

Source : CIH Bank

– **M. Brahim ZEKHNINI (54 ans), Directeur Général Délégué en charge de la Gestion Globale des Risques, Recouvrement**

Né en 1969, M. ZEKHNINI est actuellement Directeur Général Délégué en charge de la Gestion Globale des Risques, Recouvrement, poste qu'il occupe depuis septembre 2019.

Avant d'intégrer CIH Bank, il effectue un parcours professionnel riche au sein de Crédit Du Maroc, où il a occupé les postes de Responsable de l'Organisation et Assistance Fonctionnelle à Maîtrise d'ouvrage, Membre du comité exécutif en charge de la DSI Groupe et Membre du comité Exécutif en charge du développement et du support du réseau de proximité. Il rejoint par la suite l'organisme de microcrédit Al Baraka en qualité de Directeur Général.

M. Brahim ZEKHNINI est ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Lyon.

Entreprise	Type Mandat
SOFAC	Administrateur

Source : CIH Bank

2-3 Rémunération attribuée aux principaux dirigeants²

La rémunération annuelle brute attribuée aux principaux dirigeants de CIH Bank s'élève à :

- 13 286 KDH au titre de l'exercice 2020 ;
- 13 499 KDH au titre de l'exercice 2021 ;
- 14 749 KDH au titre de l'exercice 2022.

Montant Principal des prêts accordés aux membres de direction

- 25 351 KDH au titre de l'exercice 2020 ;
- 25 341 KDH au titre de l'exercice 2021 ;
- 27 941 KDH au titre de l'exercice 2022.

Montant Encours des prêts accordés aux membres de direction

- 19 490 KDH au titre de l'exercice 2020 ;
- 17 763 KDH au titre de l'exercice 2021 ;
- 18 862 KDH au titre de l'exercice 2022.

Intéressement et participation du personnel

A la date d'établissement du présent document de référence, ni le personnel de CIH Bank ni les membres de son organe de direction ne bénéficient d'un plan de stock-options ou d'intéressement au capital.

² Rémunération attribuée aux dirigeants listés dans la partie « Les principaux dirigeants de la banque »

3- Les comités internes³

➤ Les comités présidés par le Président Directeur Général

Comités	Mission	Fréquence
Comité de Direction Générale	Le Comité de Direction Générale constitue un cadre d'informations, d'échange et de concertation entre les principaux responsables de la banque, portant sur des thèmes relatifs à la mise en œuvre de la politique générale de la banque (plans réglementaires et concurrentiels, lancement de projets structurants, préparation du budget annuel, choix organisationnels)	Hebdomadaire
Comité de Pilotage Stratégique	Le Comité de Pilotage Stratégique est une instance mise en place pour le suivi du déploiement de la stratégie de la Banque, à travers le développement de nouveaux Business modèles, l'analyse du comportement de la clientèle, et l'amélioration de la Customer expérience.	Mensuelle
Comité Organisation et Système d'Information	Le Comité Organisation et Système d'Information est une instance qui a pour principales missions de : <ul style="list-style-type: none"> - Assure le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la banque en matière de Système d'Information ; - Valide les plans d'actions annuels de la banque en matière d'organisation et de système d'information et en assurer le suivi ; - Décide des arbitrages en matière de priorisation des projets ; - Valide la politique de sécurité du SI, veiller à sa mise œuvre et à sa maintenance ; - Valide les budgets relatifs aux projets organisation et Système d'Information. 	Mensuelle
Comité Management des Risques	Le Comité de Management des Risques est une instance en charge du suivi des risques de la banque, notamment les risques de crédit, de marché, risques opérationnels...	Trimestrielle
Comité des Grands Risques	Le Comité des Grands risques est une instance en charge : <ul style="list-style-type: none"> - Examine l'exposition aux grands risques au regard des engagements globaux ; - Examine le respect des limites arrêtées par la banque ; - Analyse l'évolution de la qualité de ces risques afin de prendre le cas échéant toutes les dispositions jugées opportunes pour la préservation des intérêts de la banque. 	Trimestrielle
Comité des Engagements et Investissements	Le Comité des Engagements et Investissements est une instance dont le rôle est d'analyser et de rendre une décision sur les Engagements de la Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement qui lui sont présentés tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Les demandes de financement (demandes de nouveaux crédits, mise en place de lignes de fonctionnement, ...), - Les demandes de renouvellements de lignes de fonctionnement, - Les demandes de réaménagement des conditions de prêts et tarification, - D'exprimer un avis ou des recommandations sur les dossiers qui lui sont soumis. 	Hebdomadaire
Comité de Recouvrement	Le Comité de Recouvrement est une instance qui statue sur les propositions de plans d'apurement, de règlements transactionnels, de restructurations, d'assainissements des créances en recouvrement amiable ou judiciaire et sur tout autre montage de sortie relatif à ces créances (acquisition de gages, dations en paiement, etc.) et ce, dans les limites des compétences fixées dans les notes de délégation de pouvoirs.	Hebdomadaire
Comité Provisionnement	Le Comité de Provisionnement est chargé d'examiner les dotations aux provisions du trimestre et de l'exercice.	Trimestrielle
Comité de Suivi des Dépassements	Ce comité a pour mission : <ul style="list-style-type: none"> - De prendre connaissance des dépassements consentis par les mandataires de la banque au cours de la semaine/ mois écoulé ; - De Donner ses orientations éventuelles pour le traitement des dépassements émanant de certaines contreparties. 	Mensuelle / Hebdomadaire et chaque fois que de besoin
Comité de suivi du Recouvrement et du Contentieux	<ul style="list-style-type: none"> - Le Comité de Suivi du Recouvrement et du Contentieux examine individuellement l'état d'avancement du Recouvrement de toutes les créances contentieuses d'un client (ou d'un groupe de clients). - Sur un plan global, il examine le portefeuille en recouvrement contentieux et Affaires Spéciales » : évolution, taux de provisionnement, risque net, perspectives. 	Trimestrielle
Comité du Contrôle Interne	Le Comité de Contrôle interne est une instance qui a compétence en matière de surveillance permanente du dispositif de contrôle interne. Il dispose des attributions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Définir la structure organisationnelle du contrôle interne du CIH et de ses filiales ; - Vérifier la correcte couverture du périmètre du CIH et de ses filiales par le dispositif de contrôle interne ; - Prendre connaissance des anomalies et des dysfonctionnements relevés par le corps du contrôle interne ou externe ; - Prend connaissance des rapports des missions d'audit ou de contrôle effectuées par les régulateurs et s'assurer de la mise en œuvre de leurs recommandations ; - Suivre la correcte mise en œuvre des mesures correctrices décidées pour pallier les dysfonctionnements constatés ; 	Trimestrielle

³ Au 31 décembre 2022

Comités	Mission	Fréquence
	<ul style="list-style-type: none"> - Examiner avant approbation toute modification du dispositif de contrôle interne de la banque (chartes d'audit, manuels de contrôle, process et structures de contrôle) ; - Examiner avant approbation le rapport annuel sur le contrôle interne avant sa transmission au régulateur ; - Il s'assure de préparation des sujets de contrôle interne destinés à être présentés aux réunions des instances sociales de la banque : Conseil d'Administration et Comités émanant du conseil : Comité d'Audit et Comité des Risques. 	
Comité Qualité	Le Comité Qualité a pour mission de veiller au respect des normes qualités instituée par la banque.	Trimestrielle
Comité Commercial	Le Comité Commercial est une instance en charge de valider les plans d'actions commerciaux de la Banque et de veiller à leur adaptation en fonction de l'évolution des orientations stratégiques et de l'environnement concurrentiel. Il assure également le suivi des réalisations commerciales.	Hebdomadaire
Comité Tarification ET NOUVEAUX PRODUITS ET SERVICES	<p>Le Comité tarification et nouveaux produits et services a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Valider la politique des prix à appliquer aux produits et services relatifs aux différents marchés de clientèle, conformément à la stratégie commerciale de la banque, son environnement concurrentiel et ses contraintes financières ; ➤ Décider des ajustements nécessaires, compte tenu de l'évolution des différents paramètres impactant la tarification des produits et services. ➤ Il statue sur : <ul style="list-style-type: none"> ✓ La mise en place de nouveaux produits à mettre en place dans le cadre du développement des divers marchés de la banque : produits de collecte, d'engagements, de salle des marchés ; ✓ La mise en place de nouveaux services à mettre à disposition de la clientèle à travers les divers canaux mis à sa disposition : agence, mobile, site web ; ✓ L'adaptation des produits et services existants ; ➤ Ce comité s'assure, avant lancement de tout nouveau produit ou service, de l'existence des diligences suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Conformité par rapport à la réglementation en vigueur ; • Existence de processus et de procédures associées pour une prise en charge des aspects relatifs au traitement comptable, à la prise en charge par le SI, aux supports juridiques, aux supports de distribution, de formation ; • Analyse et prévention des risques associés ainsi que de la prise en compte de l'ensemble des risques associés au produit : risques opérationnels, risques financiers... ; ➤ Ce comité prend connaissance des éléments de veille concurrentielle.. 	Trimestrielle
Comité de suivi des Activités de Marchés, de Financement et d'Investissements	<p>Ce Comité a pour missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation des évolutions macroéconomiques, avec un focus sur les perspectives futures de chaque marché ; ➤ Revue globale des activités du Pôle Investissement par marchés ; ➤ Présentation de l'exposition de la banque par marché, par instrument et par émetteur ; ➤ Définition des stratégies d'approches dans les différents marchés et par instrument d'intervention ; ➤ Détermination de l'appétence aux risques pour chaque segment d'activité ; ➤ Revue des différents partenariats en vigueur ; ➤ Présentation d'une situation globale de l'avancement des projets pilotés par le Pôle Investissement ; ➤ Présentation des conclusions des différentes missions ou études ayant trait aux activités Investissement ; ➤ Suivi des opérations exceptionnelles (bonifications, exonérations, dérogations...etc.) ; ➤ Revue des opportunités d'investissements dans les différents fonds approchés ; ➤ Présentation de la valorisation des investissements effectués dans les différents fonds ou directement ; ➤ Présentation d'une synthèse des travaux des différentes instances de gouvernance où siègent les prédisposés du Pôle Investissement. 	Trimestrielle
Comité Administratif	Le Comité Administratif est une instance en charge de la définition, de la mise en place et de l'évaluation de la politique générale de l'institution tant en matière de ressources humaines et de gestion du patrimoine, qu'en matière de moyens généraux nécessaires au développement de l'institution aussi bien sur les plans quantitatifs que qualitatifs.	Hebdomadaire
Comité des Activités Non bancaires	Le Comité est une instance en charge du suivi des activités non bancaires de la banque.	Trimestrielle
Comité de coordination Multi Canal	Le Comité de Coordination « Multicanal » a pour missions d'assurer le suivi et la coordination des travaux de mise en œuvre de la stratégie « Multicanal » de CIHBANK. Et la mise en place une démarche interne transverse et cohérente associant l'ensemble des métiers concernés (Commerciaux, Back Office, Informatique...), étant entendu qu'au sein de chacune des entités métiers concernées, il sera désigné des « correspondants permanents » qui représentent le métier aux réunions dudit comité et qui prennent en charge les sujets qui leurs sont confiés par ce comité et/ ou par ses membres.	Trimestrielle
COMITE RENTABILITE	Le Comité Rentabilité constitue un cadre d'informations, d'échanges et de prise de décisions entre les différents responsables des banques, portant sur les thèmes relatifs à la rentabilité globale banque ainsi que sa déclinaison selon les différents axes d'analyse.	Trimestrielle

Comités	Mission	Fréquence
COMITE DE RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)	<p>Le Comité RSE constitue un cadre d'information, d'échange et de décision entre les principales parties prenantes internes, portant sur des thèmes relatifs à la mise en œuvre de la stratégie RSE de la Banque.</p> <p>Dans ce cadre, le Comité RSE dispose des attributions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie RSE ; ➤ S'assurer de la mise en œuvre du reporting RSE et de l'évolution vers un reporting intégré à horizon 2025 ; ➤ Veiller à la mise en place et à l'intégration des Risques Environnementaux et Sociaux à la gestion globale des risques de la Banque ; ➤ Définir le plan de formation et de sensibilisation sur les sujets RSE et s'assurer de leur déploiement ; ➤ Lancement des projets transverses en relation avec les objectifs de la stratégie RSE ; ➤ Rendre compte annuellement au Conseil d'Administration de la mise en œuvre de la stratégie RSE ; ➤ Prendre connaissance des bonnes pratiques, des évolutions réglementaires et technologiques identifiées par la fonction RSE et les différents métiers, dans le cadre de leur veille stratégique sur les questions environnementales et sociales ; ➤ Challenger la vision et la stratégie RSE à la lumière des évolutions identifiées ; ➤ Veiller à la cohérence de la communication interne et externe de CIH Bank avec les engagements RSE de La Banque ; ➤ Intégrer les engagements et objectifs RSE à la stratégie globale de CIH Bank. 	Semestrielle

➤ **Comités Présidés par les Responsables Métiers**

Comités	Présidence	Mission	Fréquence
Comité Gestion de la Relation Clients	DGA en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels	Le Comité Gestion de la Relation Clients a pour mission de veiller sur l'efficacité du processus de traitement des réclamations et l'amélioration des processus qui sont à leur origine. A cet effet, il procède à l'analyse des dysfonctionnements relevés et à la mise en place des mesures correctives.	Trimestrielle
Comité de Trésorerie et de Placement	DGA en charge de la Banque de Financement et d'Investissement	Le Comité Trésorerie et de placement est une instance en charge du suivi de la gestion de la trésorerie et de l'activité taux de la banque	Hebdomadaire
Comité ALM	DGA en charge des Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs	Le Comité ALM est une instance en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de gestion Actif- Passif, en fonction des orientations stratégiques et des dispositions légales et réglementaires ; Ce comité alimente le Comité de Management des risques en reporting relatifs aux risques de taux, liquidité, change.	Trimestrielle
Comité de Pilotage des Risques de Crédit	DGA en charge de la Gestion Globale des Risques et Recouvrement	Les attributions conférées au comité de pilotage des risques de crédit sont les suivantes : - Il valide les principaux indicateurs de mesure des risques de crédit qui lui sont proposés par la Direction des Risques ; - Il analyse l'évolution de ces principaux indicateurs et décide des mesures correctives à prendre ; - Il suit l'évolution des différents chantiers liés aux risques de crédit ; - Il prépare les sujets à soumettre au Comité de Management des Risques.	Trimestrielle
Comité Management de la CONFORMITE	DGA en charge de la Gestion Globale des Risques, du Recouvrement et du Contrôle Permanent	Comité Management de la Conformité est en charge de l'élaboration de la politique Conformité de la banque et du suivi du risque de non-conformité conformément aux normes légales, réglementaires et professionnelles.	Trimestrielle
COMITE Risques opérationnels & Contrôle Permanent	DGA en charge de la Gestion Globale des Risques, du Recouvrement et du Contrôle Permanent	Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent a les attributions suivantes : Ce comité a pour objectif d'assurer le suivi des risques opérationnels et du contrôle permanent	Trimestrielle
Comité de Suivi des Risques Sensibles	DGA en charge de la Gestion Globale des Risques et Recouvrement	Le Comité de Suivi des Risques Sensibles examine la situation des clients (ou groupe de clients), non contentieux repris dans la watch-list et qui présentent des critères de dégradation de la qualité des risques.	Trimestrielle

Comités	Présidence	Mission	Fréquence
Comité de Suivi des Opérations d'Assainissement	DGA en charge des Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs	Le Comité de suivi des opérations d'assainissement est un comité en charge du suivi du plan d'assainissement du passif de certaines activités, notamment dans les domaines suivants : - Assainissement des garanties ; - Assainissement des suspens avec le Ministère des Finances : Ristournes, avances de l'Etat.	Mensuelle
Comité PHE	DGA en charge des Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs	Le Comité Patrimoine Hors Exploitation est un comité délégataire collégial habilité à : - Prendre toute décision sur la cession du patrimoine hors Exploitation ; - Donner un avis sur les propositions d'acquisition de gages émanant du Pôle Recouvrement avant leur présentation au Comité de Recouvrement pour décision. - Formuler toute proposition au Comité Administratif concernant le Patrimoine Hors Exploitation.	Mensuelle
Comité de Pilotage CIH BANK-ATLANTA	DGA en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels	Ce comité a pour attributions de - S'informer sur l'Activité Bancassurance et Décès Emprunteur et son évolution présentée par la Cie ATLANTA ; - S'informer sur le stade du développement des produits Bancassurance en projets ; - S'informer sur la qualité de la Relation Banque entre CIH BANK et la Cie et les améliorations ; - S'informer sur tout point relatif à l'assurance porté par l'un des membres présents au Comité Pilotage ; en instance d'étude ou de décision au niveau de la Cie ; - S'informer sur les Dossiers Sinistres et leurs évolutions ; - Prendre toute décision d'arbitrage sur les dossiers sinistres non dénoués par les Gestionnaires des deux Partenaires.	Trimestrielle
Comité de Crédit Banque des Particuliers et Professionnels	DGA en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels	Le Comité des Particuliers et Professionnels statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts, d'adhésions, de cessions avec suite de prêt, concernant la clientèle des particuliers, des professionnels et des MRE et ce, dans le cadre des limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité BPP de crédits aux professionnels	DGA en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels	Le Comité des Particuliers et Professionnels statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts, d'adhésions, de cessions avec suite de prêt, concernant la clientèle des particuliers, des professionnels et des MRE et ce, dans le cadre des limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
COMITE CREDIT BANQUE DE L'ENTREPRISE & DE L'IMMOBILIER	Niveau de décision : DGA en charge de la Banque de l'entreprise, de l'Immobilier et de l'investissement.	Le Comité Crédit Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts concernant la clientèle des promoteurs immobiliers et ce, dans le cadre des limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité des Prêts au Personnel	Directeur du Pôle Capital Humain et Services Généraux	Le Comité des Prêts au Personnel statue, dans le cadre des limites de compétence fixées par le Président Directeur Général et conformément aux règles et normes en vigueur, en matière de prêts accordés au personnel en activité : - Les nouvelles demandes, quel qu'en soit l'objet ; - Les demandes de modifications des conditions de prêt ; - Les demandes de restructuration des créances.	Hebdomadaire
Comité Central de Recouvrement	Directeur du Pôle Recouvrement	- Le Comité Central de Recouvrement statue dans le cadre des limites de compétences fixées par le Président Directeur Général sur les propositions de plans d'apurements, de règlements transactionnels, de restructurations des créances et sur tout autre montage de sortie relatif aux créances en recouvrement amiable ou judiciaire. - Le comité statue, également, sur les demandes de transfert des dossiers relatifs aux crédits aux particuliers du recouvrement amiable au recouvrement judiciaire et vice versa.	Hebdomadaire
Comité Commercial Régional	Directeur Régional	Le Comité Commercial Régional a pour attributions : - D'assurer le suivi des réalisations commerciales régionales ; - De traiter toute question d'ordre administratif ou logistique, relative à la région ; - De surveiller l'évolution des créances relatives aux dossiers de crédits de la région.	Hebdomadaire
Comité Régional de Crédit	Directeur Régional	Le Comité Régional de Crédit a pour compétence le traitement des crédits relevant de la compétence du Directeur de réseau.	Quotidienne

Comités	Présidence	Mission	Fréquence
Comité d'Entreprise	Directeur du Pôle Capital Humain et Services Généraux	Conformément au code du travail Marocain, le Comité d'entreprise est une instance de consultation entre l'employeur et les salariés de la banque sur les sujets ayant trait à la vie et au développement de l'entreprise	Trimestrielle
Comité d'Hygiène et de sécurité	Directeur du Pôle Capital Humain et Services Généraux	Le Comité d'Hygiène et de Sécurité est une instance de concertation et d'échange entre le management de la banque et les représentants du personnel sur les sujets relatifs aux conditions d'hygiène et de sécurité dans les lieux de travail des salariés de la banque.	Trimestrielle
Comité « RETAIL »	DGA en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels	Le Comité « Retail » statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts, d'adhésions, de cessions avec suite de prêt, concernant la clientèle des particuliers, des professionnels et des TPE et ce, dans le cadre des limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque	Hebdomadaire
Comité de Crédit des Particuliers	Directeur du Pôle Marché des Particuliers	Le Comité « Des Particuliers » statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements des découverts aux particuliers, les modifications de conditions de prêts, d'adhésions, de cessions avec suite de prêt, concernant la clientèle des particuliers et ce, dans le cadre des limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire, ou toute périodicité et forme décidée par le Président du Comité
Comité de Crédit Pro/TPE	Directeur du Marché des Pro et TPE	Comité « Des Pro et TPE » statue sur les demandes de crédits d'investissement, de lignes d'engagement aux professionnels et TPE, les renouvellements des lignes d'engagement, les modifications de conditions d'octroi (Montant, taux, durée, garantie, réserves, engagement...), d'adhésions, concernant la clientèle des professionnels et TPE et ce, dans le cadre des limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire, ou toute périodicité et forme décidée par le Président du Comité
Comité Banque Transactionnelle	DGA en charge de la Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement	Comité Banque Transactionnelle est une instance qui a pour principales missions de : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Faire un point sur l'activité Trade / cash / Factoring / Leasing ; ➢ Mise à jour de la Roadmap Produits : Etat d'avancement des projets Banque Transactionnelle ; ➢ Nouveautés produits, parcours ; ➢ Point sur la digitalisation : CIH online ; ➢ Suivi des implémentations ; ➢ Suivi des indicateurs de Traitement BO ; 	Trimestrielle
Comité Risques Nouveaux Produits et Services	DGA en charge de la Gestion Globale des Risques, du Recouvrement et du Contrôle Permanent	Le Comité Risques Nouveaux Produits (CRNP) a les attributions suivantes : Le Comité Risques Nouveaux Produits (CRNP) est l'instance compétente en charge de la supervision des risques liés aux nouveaux produits, Services, processus et nouvelles Activités et aux changements significatifs sur l'existant. Tout nouveau produit/service, activité ou processus ou changement significatif ne peut être mis en production ou mis en marché sans avoir obtenu l'accord préalable du CRNP. Cette instance a pour attributions : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examiner la synthèse d'évaluation des risques et valider le niveau d'exposition induit par le nouveau produit ; ▪ Valider les plans d'atténuation relatifs aux risques significatifs identifiés ; ▪ Prendre connaissance du bilan de mise en œuvre des plans d'atténuation et valide l'évaluation du niveau de risque résiduel ; ▪ Emettre des réserves, le cas échéant sur une décision de lancement d'un nouveau produit ; ▪ Suivre la levée des réserves relatives à des produits lancés auparavant. 	Mensuelle ou ad Hoc

Source : CIH Bank

PARTIE IV. ACTIVITE

I. Historique et principaux faits marquants

CIH Bank est un acteur du secteur bancaire marocain qui opère depuis plus d'un siècle. Les principales dates ayant marqué son histoire, sont présentées ci-après :

1920	Création de CIH Bank sous la dénomination de " Caisse des Prêts Immobiliers du Maroc " -CPIM
1967	<ul style="list-style-type: none"> - Avec l'extension de l'activité au secteur Hôtelier la CPIM devient le " Crédit Immobilier et Hôtelier "- CIH ; - Introduction en bourse du CIH.
1986	Autorisation de recevoir les dépôts du public et de pratiquer les opérations de banques
1987	Décentralisation de la saisie des opérations financières - automatisation au niveau des agences
1988	Ouverture des guichets aux opérations bancaires
1989	Le CIH figure sur la liste des sociétés privatisables avec la BNDE, la BOA et la BCP dans le secteur bancaire
1993	Promulgation de la nouvelle loi bancaire
2002	Le CIH et Maghreb Titrisation ont réalisé la première opération de titrisation au Maroc en créant le FPCT CREDILOG I pour un montant de 50 000 000 MAD.
2003	<ul style="list-style-type: none"> - Le CIH et Maghreb Titrisation ont initié une deuxième opération de titrisation en créant le FPCT CREDILOG II pour un montant de 1 000 000 000 MAD ; - Assainissement des comptes suite à la dotation de 2,7 milliards de DH allouée à la couverture du portefeuille des créances en souffrance ; - Adoption du plan de reprofilage de l'endettement via une reconversion de la dette onéreuse visant la réduction substantielle du coût des ressources
2004	Recentrage du CIH sur son métier de base : le financement de l'immobilier
2005	Assainissement des créances détenues sur les organismes publics et le dénouement de la garantie de l'État sur les créances hôtelières
2006	Le Groupe Caisses d'Épargne rejoint le tour de table de Massira Capital Management, principal actionnaire au CIH, holding détenu à hauteur de 65% par la Caisse de Dépôt et de Gestion et 35% par le Groupe des Caisses d'Épargne
2007	Transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
2008	Titrisation d'un portefeuille des créances du CIH et constitution du Fonds CREDILOG III pour un montant de 1 500 000 000 MAD en vue de la diversification des moyens de financement du CIH et l'amélioration des ratios prudentiels réglementaires
2009	<ul style="list-style-type: none"> - La transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, au lieu et place de la SA à Directoire et Conseil de Surveillance, à partir du 28 mai 2009 ; - Le choix du mode d'exercice de la Direction Générale : le Conseil d'Administration du 07/10/2010 a décidé que la Direction Générale est dorénavant exercée par un Président Directeur Général.
2010	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption du nouvel organigramme ; - Désengagement du CIH de ses 7 unités hôtelières au profit de la CDG en contrepartie de l'engagement d'acquisition auprès de cette dernière de ses participations dans Maroc Leasing et SOFAC ; - Création de CIH Courtage ; - Extension du plafond du programme de certificats de dépôts à 5 Gdh ;

<p>2011</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de participation dans Maroc Leasing à hauteur de 34,0% soit un prix d'acquisition de 519 Mdh ; - Signature d'un protocole d'accord entre le CIH et la SONADAC portant sur l'assainissement et le dénouement des prêts accordés ; - Ouverture d'un bureau de représentation en France. - Au 31/12/2011, MCM détient 70,88% du capital du CIH. - Acquisition par la CDG le 20 décembre de la participation détenue par le Groupe BPCE dans le capital du CIH à travers MCM ; - Prise de participation dans SOFAC Crédits à hauteur de 46.21% pour un montant de 229 Mdh.
<p>2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'une OPA obligatoire sur les titres SOFAC suite au franchissement à la hausse du seuil de 40% ; - Extension du plafond du programme de certificats de dépôts à 7 Gdh ; - Création d'une filière MRE en France dotée d'un dispositif commercial dans l'objectif d'accélérer le rythme de pénétration de ce marché.
<p>2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement de la participation du CIH dans le capital de la société SOFAC suite à la décision de sa radiation de la cote, portant ainsi sa participation à 60,5% ; - L'acquisition de 346 753 actions de la société LE TIVOLI portant la participation du CIH à 89,4% ; - La cession à la BCP des parts sociales détenues dans le capital de la Banque Populaire Maroco-Guinéenne ; - Dissolution anticipée du FPCT CREDILOG I suite au franchissement du capital Restant Dû (CRD) cumulé des créances vivantes en son actif du seuil de 10% du montant initial de l'émission ; - Signature d'une convention de partenariat avec la banque espagnole CAIXA Bank ; - Signature d'une convention de partenariat avec la banque italienne CARIPARMA.
<p>2014</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Titrisation d'un portefeuille des créances du CIH et constitution du Fonds FT CREDILOG IV pour un montant de 1 200 012 996,18 MAD ; - Changement d'identité visuelle : CIH devient CIH Bank et adopte une nouvelle identité ; - Certification ISO 9001 version 2008 des deux activités Monétique et Crédits amortissable au logement ; - Signature d'une convention de partenariat avec « MONEYTRANS » pour la mise en place d'un nouveau service de transfert de fonds de l'étranger vers le Maroc ; - Cession par MCM de 1.330.406 actions CIH BANK à part égale entre la Compagnie d'Assurances et de Réassurances ATLANTA et SANAD, portant ainsi sa participation dans le CIH à 65,88%.
<p>2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rachat auprès du Groupe CDG de 10% du capital d'ATLANTA ; - Augmentation de capital de SOFAC de 85 Mdh ; - Finalisation du Process de catégorisation de la Banque avec la DGI et signature de la convention avec catégorie « A ».
<p>2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de 14 nouvelles agences, portant le réseau à 257 agences - Lancement du service paiement vignette à distance ; - Lancement du pack [CODE30], dédié aux jeunes de moins de 30 ans ; - Déploiement du nouveau système d'information Nov@bank dans toutes les agences ; - Souscription de 40% dans le capital de AJARINVEST ; - Prise de participation de 40% dans le capital de UMNIA Bank ; - Participation à l'augmentation du capital de SOFAC ; - Première notation de CIH Bank attribuée par l'agence Fitch Ratings : « BB+ » avec perspectives stables ;
<p>2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dématérialisation de la restitution de l'IR au titre des intérêts de prêts destinés à l'acquisition ou à la construction de logements à usage d'habitation principale ; - Gratuité à vie de l'offre [CODE30] ; - Création d'un Centre de Relation Clientèle ; - Finalisation de la constitution juridique de la banque participative sous une nouvelle marque commerciale intitulée : Umnia Bank ; - Confirmation de la note « BB+ » avec perspectives stables attribuée par l'agence Fitch Ratings à CIH Bank ; - Lancement de l'offre Juniors [CODE18], dédiée aux jeunes de moins de 18 ans ; - Lancement du projet Ghosn Ennakhil, un projet de promotion immobilière situé dans la région du nord, visant à construire des biens à usages résidentiel et touristique.
<p>2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Première application de la norme IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018 ; - Ouverture de 16 nouvelles agences, portant le réseau à 283 agences ; - Lancement de la première agence mobile ; - Lancement de la nouvelle plateforme digitale de SOFAC intitulée CREDIZ ; - Proposition de nouveaux produits gratuits pour les femmes Sayidati et Sayidati pro ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Certification selon la norme ISO 9001-version 2015, des processus bancassurance, monétique, financement des entreprises et crédits immobiliers.
2019	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de nouvelles fonctionnalités CIH Mobile et CIH Net à travers les Smart services ; - Confirmation de la certification du système de management de la qualité lié aux processus bancassurance, monétique, financement des entreprises & crédits immobiliers par la norme ISO 9001-2015 ; - Déploiement d'un nouveau dispositif d'agences mobiles ; - Lancement de nouveaux partenariats pour le développement des points de Cash et implantation de nouveaux GAB ; - Augmentation de capital en numéraire d'un montant de 497,8 millions de dirhams. - Le lancement de l'OPCI « CIH PATRIMMO » SPI-RFA avec un apport d'un montant de 434 millions de dirhams ; - Ouverture de 18 nouvelles agences portant ainsi le réseau de la banque à 300 agences.
2020	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un dispositif de gestion de la pandémie COVID 19 ; - CIH Bank s'est joint à l'élan de solidarité nationale en contribuant au fonds spécial pour la gestion de la pandémie Covid-19 pour un montant de 150 MDH ; - Déploiement du plan de continuité des activités, mettant en œuvre prioritairement les mesures destinées à garantir la sécurité sanitaire des collaborateurs et des clients. Les options stratégiques de digitalisation avancée adoptées par CIH BANK depuis plusieurs années ont permis une continuité des services vis-à-vis de ses clients, de ses fournisseurs et de toutes ses parties prenantes ; - Contribution dans la distribution des aides servies par l'État au bénéfice de centaines de milliers de citoyens à travers la mise à disposition de son réseau d'agences et de guichets automatiques ; - Accord de reports des échéances à 65 000 clients impactés, dont 57 000 ont été accordés à titre gracieux conformément aux orientations du comité de veille économique ; - La banque a lancé l'offre de financement et d'accompagnement « INTELAK AL MOUSTAMIR » et l'offre d'aide aux entreprises en difficulté « DAMANE OXYGENE » ; - Décision du Conseil de Bank Al-Maghrib, en date du 16 juin 2020, de baisser le taux directeur de 50 points de base à 1,5% et de libérer complètement la réserve obligatoire au profit des banques. - L'année 2020 a également connu la mise en exploitation d'une nouvelle Direction Régionale à Saïss et l'ouverture de sept nouvelles agences, ainsi que l'implantation de 60 nouveaux GAB chez les partenaires dans le cadre de la densification des points de son réseau de distribution. Par ailleurs, CIH Bank a continué l'enrichissement de son offre digitale à travers le lancement de nouvelles fonctionnalités.
2021	<ul style="list-style-type: none"> - La banque à lancée une nouvelle version d'ouverture des comptes à distance selon un processus entièrement digitalisé. - Ouverture de 6 nouvelles agences ainsi que 63 automates de retraits et de dépôts supplémentaires. - L'enrichissement du canal digital de la banque avec de nouvelles offres et fonctionnalités de CIH Mobile et CIH Net. - La banque renouvelle sa quadruple certifications ISO 9001 V 2015 des activités : Monétique, Crédits immobiliers, Bancassurance et Financement des entreprises. - Dans le cadre de l'accompagnement du développement de son activité et dans l'objectif d'alléger son bilan en termes de consommation de fonds propres, CIH BANK a initié une opération de titrisation de créance en devises pour un Montant d'Emission de 558.6 millions MAD afin de refinancer son bilan et de réduire le gap de taux induit par les opérations de couverture de change à long terme traitées par certains clients (établissements publics de CIH Bank). L'opération concerne une partie des actifs en devises portés par le bilan de la banque et porte sur des titres en devises de de type EuroBonds émis par l'Etat Marocain en date du 27 novembre 2019 et arrivant à échéance le 27 novembre 2031
2022	<ul style="list-style-type: none"> • CIH Bank a procédé à une prise de participation dans le capital de la compagnie d'assurance participative Takafulia Assurance à hauteur de 20%. • Enrichissement de l'offre produits avec le « Code 60 » & le crédit immobilier dédié aux jeunes actifs « Code Sakane » et enrichissement des fonctionnalités sur le canal digital (CIH PAY, E-Trade, la nouvelle application de l'EER en ligne avec une internalisation des appels sortants ...) • Expansion du réseau de 5 nouvelles agences portant le réseau actuel à 318 agence ainsi que le déploiement de 667 Nouveaux GAB dont 277 chez le réseaux partenaires et équipement d'une partie du réseau avec 83 Automates de dépôt; • Réalisation d'un programme d'émission obligatoire subordonnée perpétuelle, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de Huit-Cents millions (800.000.000) de dirhams ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de capital en numéraire d'un montant de 180,5 millions de dirhams réversée aux actionnaires et aux détenteurs de droits préférentiels de souscription . • Augmentation de capital en numéraire réservée exclusivement au personnel de CIH Bank et de ses filiales d'un montant de 400 millions de dirhams ; • Elargissement du réseau de la filiale LANACASH, à fin 2022 LANACASH compte 511 agences.
2023	<ul style="list-style-type: none"> • En 2023, CIH Bank finalise l'acquisition de BMCI Asset Management filiale du Groupe BMCI spécialisée en gestion d'OPCVM, qui dorénavant se dénommera « CIH Capital Management »

Source : CIH Bank

II. Appartenance du CIH à Massira Capital Management

1- Présentation de Massira Capital Management

La Société MCM est une holding dont le siège social se situe à la Place Moulay El Hassan, immeuble CDG, Rabat, ayant pour seule vocation de porter la participation de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) dans le capital de CIH Bank.

La Holding ne possédant aucun effectif, la gestion courante administrative et juridique et le suivi de l'activité de MCM sont assurés par la CDG conformément au contrat d'assistance administrative et technique conclu entre la CDG et MCM en date du 20 mars 2006. La tenue de la comptabilité et de la fiscalité de la société MCM sont assurées par un cabinet externe.

L'actionnariat de la société au 31 décembre 2022 est composé à 100% de la CDG suite au rachat par cette dernière de la participation du groupe BPCE.

La société MCM a pour objet :

- La prise de participation, directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer par tout moyen notamment par voie d'apport, de souscription d'actions, de fusion de société en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite ;
- L'acquisition de toutes valeurs mobilières cotées ou non cotées ;
- La gestion de portefeuille de valeurs mobilières ou de titres émis par des personnes morales, publiques ou privées ;
- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières pouvant se rattacher à l'un des quelconques objets précités ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Le portefeuille de participations de la société Massira Capital Management est composé à ce jour, d'une seule ligne, en l'occurrence, de 57,44% du capital social de CIH Bank.

a) Historique de la société

25-janv-06	–	Signature du protocole d'accord entre la CDG et le GCE prévoyant l'entrée de GCE dans le capital de CIH BANK
20-mars-06	–	Utilisation de la société Massira Capital Management (MCM), comme véhicule d'investissement de la CDG et de son partenaire dans le capital de CIH BANK ;
	–	Prise de participation de MCM dans CIH BANK à hauteur de 67% à travers le rachat de la participation de CDG et de Bank Al Maghrib dans le capital de CIH BANK
27-juin-06	–	Augmentation du capital de MCM de 3.000.000 DH à 3.161.277.300 DH
06-juil-06	–	Signature du pacte d'actionnaire entre la CDG et le GCE et entrée de GCE dans le capital de MCM à hauteur de 35%
20-mars-07	–	Augmentation du capital de MCM de 3.161.277.300 DH à 3.193.000.000 DH, par émission au pair de 317 227 actions nouvelles de 100 dirhams de valeur nominale chacune
15-avr-08	–	Changement de la date d'arrêt de l'exercice social de MCM : les comptes de la société sont désormais arrêtés le 30 juin de chaque année au lieu du 31 décembre
11-nov-09	–	Participation de MCM à l'augmentation de capital du CIH pour un montant de 263.189.682 DHS, par incorporation des dividendes CIH : MCM devient actionnaire du CIH à hauteur de 67,88%
30-nov-09	–	Augmentation du capital de MCM de 3.193.000.000 DH à 3.435.668.000 DH, par incorporation des dividendes MCM pour un montant de 243 MDH.
20-déc-11	–	Cession de BPCE Maroc de sa participation dans MCM (35%) à la CDG qui porte sa participation à 100%.
22-juil-14	–	Cession par MCM de 1.330.406 actions CIH BANK à part égale entre la Compagnie d'Assurances et de Réassurances ATLANTA et SANAD qui devient ATLANTASANAD en 2020 suite a une opération de fusion
26-sept-19	–	Augmentation de capital du CIH en numéraire pour un montant de 497.828.500 DH : MCM devient actionnaire du CIH à hauteur de 61,89% et la CDG à hauteur de 6,01%
28-oct-22	–	Augmentation de capital du CIH en numéraire pour un montant de 180.465.260 DH : MCM devient actionnaire du CIH à hauteur de 57,44% et la CDG à hauteur de 6,90%

Source : CDG

b) Evolution de l'actionnariat de Massira Capital Management

Actionnaires	Au 31/12/2020		Au 31/12/2021		Au 31/12/2022	
	Nb d'actions	% du Capital	Nb d'actions	% du Capital	Nb d'actions	% du Capital
CDG	34 356 680	100%	34 356 680	100%	34 356 680	100%
Total	34 356 680	100%	34 356 680	100%	34 356 680	100%

Source : CDG

c) Principaux indicateurs financiers de Massira Capital Management

En KDH	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	31/12/2022
Total bilan	4 317 489	4 302 304	4 180 152	4 413 813	4 438 120
Produits financiers	255 582	253 027	144 659	245 762	245 511
Résultat net	242 270	239 637	132 009	233 504	233 640

Source : CDG - Données sociales

Les Produits financiers de MCM correspondent essentiellement aux dividendes distribués par CIH Bank au profit de ses actionnaires.

a) Flux financiers entre CIH Bank et MCM

Les seuls flux financiers entre MCM et CIH Bank sont les dividendes distribués au titre des exercices 2020, 2021 et 2022 comme présentées dans le tableau ci-dessous :

Kdh	2020 (n)	2021(n)	2022(n)
Total Dividendes de n distribués en n+1	226 598	396 546	396 546
Nombre d'actions détenus par MCM	17 530 419	17 530 419	17 530 419
Dividende par action (en MAD)	8	14	14
Dividendes de n distribués en n+1 à MCM (en MDH)	140 243	245 425	245 425

Source : CIH Bank

A ce jour, il n'existe entre CIH Bank et MCM aucune convention réglementée ni convention qui suit les conditions normales du marché conclue et dont l'exécution s'est poursuivie durant les exercices 2020, 2021 et 2022.

2- Présentation du Groupe CDG⁴

La CDG est une institution financière créée sous la forme d'un établissement public par le Dahir du 10 février 1959 et dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Elle a pour vocation d'une part de conserver, sécuriser et convertir l'épargne institutionnelle en encours à long terme et, d'autre part, concourir à la dynamisation, à l'animation et au développement des marchés financiers.

Le législateur fait obligation à certains déposants institutionnels, principalement la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Caisse d'Epargne Nationale (CEN), de confier à la CDG l'excédent de leurs ressources afin de les investir de façon sûre et rentable. Outre les dépôts réglementés de la CNSS, de la CEN et des professions d'auxiliaires de justice, notamment les secrétaires greffiers et les notaires, la CDG reçoit aussi des dépôts « libres » principalement d'entreprises ou institutions publiques ou privées comme ses filiales, des compagnies d'assurance, des caisses mutualistes, des barreaux, etc.

Au fil des années, la CDG s'est érigée en un véritable catalyseur d'investissements de long terme tout en développant un savoir-faire unique dans la réalisation de grands projets structurants. Son statut public et la nature des fonds à caractère privé qui lui sont confiés exigent une grande rigueur dans les règles de gestion et la sélection de ses investissements. La CDG a su conjuguer cette double mission en sécurisant l'épargne confiée et en accompagnant le développement économique du Royaume. Cette mission duale constitue l'élément fondamental de l'identité de la CDG.

Par ailleurs, la CDG a adopté en juin 2017 une nouvelle stratégie prévoyant de nouveaux positionnements en ligne avec les enjeux économiques du Maroc. Elle intervient désormais en tant qu'expert pour compte de l'Etat et d'acteurs tiers, en tant que financeur des collectivités territoriales et des PME et en tant qu'investisseur stratégique tourné vers le développement du tissu productif dans des secteurs clés de l'économie marocaine. Son organisation s'articule

⁴ Source : CDG

désormais autour de 5 grands domaines d'activité : Gestion de l'épargne et prévoyance / Développement territorial / Tourisme / Banque&finance / investissement.

- **Gestion de l'épargne et prévoyance**

La CDG mobilise l'épargne nationale et garantit la sécurité et la fructification des dépôts qui lui sont confiés. En canalisant ses ressources vers des investissements productifs, la Caisse se positionne comme un acteur clé du progrès économique et social au Maroc.

La CDG apporte également sa contribution au développement national à travers ses activités dans le domaine de la prévoyance sociale. L'institution a développé une grande expertise en matière de gestion des caisses de retraites, lui permettant de conduire avec succès l'absorption des caisses internes de plusieurs offices et établissements publics.

Cette mission se conjugue avec une participation active à la réflexion portant sur la réforme du système national de retraite et l'extension de la couverture sociale.

- **Développement territorial**

La CDG est un intervenant public central du développement territorial. En participant au développement de l'immobilier, de l'aménagement urbain et de secteurs à fort potentiel de croissance (zones industrielles intégrées, zones franches, agropoles et complexes dédiés à l'agro-industrie), la CDG contribue à la dynamisation et à l'essor de l'économie nationale. Elle s'appuie sur CDG Développement et les différentes filiales opérant dans les secteurs d'activité clés pour le développement territorial du Maroc.

- **Tourisme**

La promotion de la destination Maroc et le développement de structures touristiques de qualité à travers le Royaume constituent une priorité stratégique pour la CDG. Accompagnateur engagé de la politique touristique nationale, la CDG consacre des investissements substantiels pour faire émerger de nouvelles destinations attractives et de nouveaux produits. Plaçant le tourisme comme pilier phare de son Plan Stratégique 2022, la CDG a mis en place la « Branche Tourisme », portée par MADAËF, et dédiée au regroupement des actifs touristiques et au pilotage de l'ensemble des filiales du Groupe opérant dans le secteur touristique. A travers ses différentes filiales, Madaëf intervient sur toute la chaîne de valeur touristique. Une complémentarité de métiers qui lui confère la capacité de développer des synergies communes à son portefeuille et de renforcer ses expertises.

- **Investissement**

CDG Invest, en charge de la Branche Investissement de la CDG, est un investisseur et gestionnaire de fonds de capital investissement, intervenant autour des grands enjeux de l'économie marocaine : diversification productive, régionalisation, développement des PPP, développement de l'entrepreneuriat et développement durable. Les activités de CDG Invest sont déployées à travers deux fonds fermés « Fipar-Holding » et « Nama Holding », et deux sociétés de gestion « CDG Invest PME » et « CDG Invest Infrastructures », ainsi que plusieurs programmes dont « 212 Founders », un programme de financement et d'accompagnement de startups innovantes.

- **Banque et finance**

En tant qu'institution financière de référence, la CDG contribue activement à la modernisation du secteur bancaire et des marchés de capitaux au Maroc et déploie une large gamme d'instruments d'intervention pour soutenir le développement des entreprises et encourager l'inclusion financière. Le Groupe articule son intervention autour de filiales spécialisées, capables de concevoir et d'optimiser différents instruments et mécanismes de financement et d'investissement. La CDG s'est ainsi imposée comme un acteur de premier plan dans la banque de détail (CIH Bank), la banque d'investissement (CDG Capital), le secteur de la réassurance (SCR) et les garanties de crédit bancaire (Finéa). À travers son implication dans le secteur financier, la CDG entend renforcer son rôle de sécurisation, de transformation et d'allocation efficiente de l'épargne au service du développement national à long terme. En réponse à la complexification croissante de la finance nationale et internationale, la CDG se positionne également en acteur structurant, capable selon les besoins du marché d'accélérer l'adoption de produits financiers de nouvelle génération et l'émergence de nouveaux styles de gestion.

Un modèle économique

En tant qu'institution publique de premier plan, la CDG accompagne les grands chantiers nationaux et aligne son champ d'intervention sur les priorités nationales. Elle assure la cohérence et l'harmonisation de ses activités avec les besoins et les priorités du Royaume. Cela se reflète dans la définition de ses grandes orientations stratégiques qui se déploient autour de trois axes majeurs :

- **CROISSANCE ÉCONOMIQUE**

La CDG œuvre à favoriser une croissance économique soutenue et durable, garante de l'amélioration du niveau de vie des citoyens. À travers des interventions ciblées, le Groupe contribue à la pleine utilisation des potentialités du pays, à l'amélioration de la productivité des facteurs et à la création d'emplois, ceci, tout en veillant à l'équilibre des composantes de la croissance économique que sont le capital, la productivité des facteurs et le travail.

- **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le Maroc a fait le choix de placer les enjeux de développement Durable au cœur de ses priorités et a entamé de nombreux chantiers en faveur de la protection de l'environnement, de l'inclusion et la cohésion sociale ainsi que pour l'émergence d'une croissance économique responsable et durable.

Acteur citoyen et responsable, la CDG a intégré les enjeux de cette stratégie nationale au cœur de tous ses processus de décisions, projets, investissements et activités. Il a posé par ailleurs les bases d'une Charte de Développement Durable qui formalise son engagement et établit les principes qui doivent le guider dans la concrétisation de ses objectifs ; un projet qui reçoit le soutien de la Cour des comptes, ce qui conforte la justesse de cette démarche

- **RÉGIONALISATION AVANCÉE**

Découlant d'une Vision Royale, la régionalisation avancée est une priorité stratégique et un processus qui englobe l'ensemble des territoires du Royaume. Elle implique la mise en œuvre de

projets adaptés aux spécificités locales, ayant la capacité d’opérer des transformations économiques et sociales réelles. La CDG veille à mener ses activités au sein de ce cadre institutionnel, à travers des stratégies adaptées, capables de répondre aux besoins de développement des populations et de réduire les disparités territoriales. Une offre régionale multiactivités est ainsi déployée dans le cadre de programmes de développement.

L’organisation par métiers de la CDG se présente comme suit:



Source : CDG

Aucune autre filiale du groupe n'est cotée à la bourse des valeurs de Casablanca hormis CIH Bank.

Indicateurs financiers consolidés de la CDG

En Mdh	2020	2021	2022
Produit net bancaire	5 017	9 960	5 653
Résultat net part du groupe	-3 820	1 629	-2 022
Total bilan	295 998	324 693	339 632
Fonds propres part du groupe	15 071	16 777	14 404

Source : CDG

Principaux flux entre CIH BANK et les entités du groupe CDG

La mise en place d'un contrat d'emprunt signé entre la CDG et le CIH au depuis l'exercice 2021, la convention a pour objet la mise en place d'un contrat d'emprunt dans le cadre de l'article 20 de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédits.

Les Conditions et modalités de rémunération se présentent comme suit :

- Montant du prêt : 269 261 020 MAD.
- Montant du capital restant dû : 144 260 650 MAD.

- Durée : indéterminée.
- Taux d'intérêt : équivalent au taux des BDT à maturité de 52 semaines + spread de 280 Bps, révisable chaque six mois sur la base du TMP S1 des BDT 52 semaines.
- Rémunération : les intérêts seront servis selon une fréquence trimestrielle.
- Le montant des intérêts comptabilisés en charges au titre de l'exercice 2022 s'élève à 11 660 098 MAD.

Hormis la convention de la mise en place d'un contrat d'emprunt, aucune convention entre CIH BANK et les entités du groupe CDG n'est conclue courant la période 2020-2022.

III. Structure des participations de CIH BANK

À fin décembre 2022, le portefeuille de participations de CIH Bank se compose de 30 entités pour un montant net de 2 262 millions de dirhams en baisse de 243 millions de dirhams par rapport à 2021. Cette variation résulte du provisionnement constaté sur les filiales SANGHO et Interbank.

la structure du portefeuille des participations de CIH Bank à fin décembre 2022 se présente comme suit :

En Mdh	Nombre	Valeur de souscription	Part/Total	31/12/2021		31/12/2022	
				Montant Net de Provisions	Produits* inscrits au CPC	Montant Net de Provisions	Produits* inscrits au CPC
Sociétés financières	12	1 260	46,45%	1 247	27	1258	90
Sociétés hôtelières et immobilières **	3	307	11,32%	68	-	127	-
Sociétés d'aménagement	10	17	0,64%	62	-	2 010	-
Autres participations	5	1 128	41,58%	1 128	76	874	134
TOTAL	30	2 713	100%	2 505	103	2 262	224

Source : CIH Bank

*Correspondent uniquement aux dividendes perçus par CIH Bank

**Hors dotations diverses de Ghosn Ennakhil

Dans le détail, le portefeuille des participations à fin 2022 recouvre 30 entités comme suit :

Titre	Capital Social	VN	Actions détenues en nombre	Actions détenues en %	Situation au 31 Décembre 2022			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant Net des provisions	
SOCIETES FINANCIERES					1 260 085 084	1 940 000	1 258 145 084	89 889 583
ATLANTASANAD	602 835 950	10	6 028 360	10%	410 056 515	-	410 056 515	31 347 472
SOFAC	193 200 000	100	1 281 010	66%	454 861 463	-	454 861 463	58 542 111
Umnia BANK	900 000 000	100	3 600 000	40%	360 000 000	-	360 000 000	-
AJARINVEST	7 000 000	100	28 000	40%	2 800 000	-	2 800 000	-
TAKAFULIA ASSURANCES	50 300 000	100	100 600	20%	10 060 000	-	10 060 000	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 000 000	100	12 670	7%	1 267 000	-	1 267 000	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200 000	100	70 000	7%	7 000 000	-	7 000 000	-
INTERBANK	11 500 000	100	6 899	6%	690 000	690 000	-	-
SGFG	1 000 000	100	588	6%	60 000	-	60 000	-
SBVC Casablanca	387 517 900	100	116 256	3%	11 765 106	-	11 765 106	-
MAROCLEAR	100 000 000	5 000	275	1%	275 000	-	275 000	-
DAR AD-DAMANE	75 000 000	250	2 000	1%	500 000	500 000	-	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0%	750 000	750 000	-	-

<u>SOCIETES D'AMENAGEMENT</u>					17 402 500	15 392 400	2 010 100	-
PALM-BAY	100 000 000	1 000	85 000	85%	10 000 000	10 000 000	-	-
SIDI IFNI	100 000	100	200	20%	20 000	20 000	-	-
SIDETSA	6 100 000	100	9 150	15%	915 000	915 000	-	-
SUD LUXE	300 000	100	450	15%	45 000	45 000	-	-
IMEG C/C	2 100 000	100	3 000	14%	300 000	300 000	-	-
SICOPAR	37 000 000	500	7 423	10%	3 737 400	3 737 400	-	-
IDMAJ SAKANE	20 000 000	100	20 000	10%	2 000 000	-	2 000 000	-
SED FES	10 000 000	100	5 000	5%	375 000	375 000	-	-
SMIT	100 000 000	100	219	0%	10 100	-	10 100	-
ADER-FES	35 000 000	100	1	0%	-	-	-	-
<u>SOCIETES HOTELIERES & IMMOBILIERES</u>					307 072 900	180 000 000	127 072 900	-
LE TIVOLI	44 462 000	100	397 303	89%	107 586 132	40 000 000	67 586 132	-
RHOSN ENNAKHIL	400 000	100	3 200	80%	320 000	-	320 000	-
NEW SALAM	215 000 000	100	-	65%	140 000 000	140 000 000	-	-
RHOSN ENNAKHIL DOTATION DIVERSES	-	-	-	0%	59 166 768	-	59 166 768	-
<u>FILIALES à 100%</u>					1 128 375 013	253 931 400	874 443 613	134 227 767
CIH COURTAGE	1 000 000	100	10 000	100%	1 000 000	-	1 000 000	24 300 000

SANGHO	494 000	100	4 940	100%	253 831 400	253 831 400		52 003 380
LANA CASH	35 000 000	100	349 994	100%	34 999 400	-	34 999 400	-
CIH PATRIMMO	806 083 813	100	8 000 606	99%	838 444 213	-	838 444 213	57 924 387
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100 000	100	1 000	100%	100 000	100 000	-	-
<u>TOTAL</u>					2 712 935 497	451 263 800	2 261 671 697	224 117 350

Source : CIH Bank

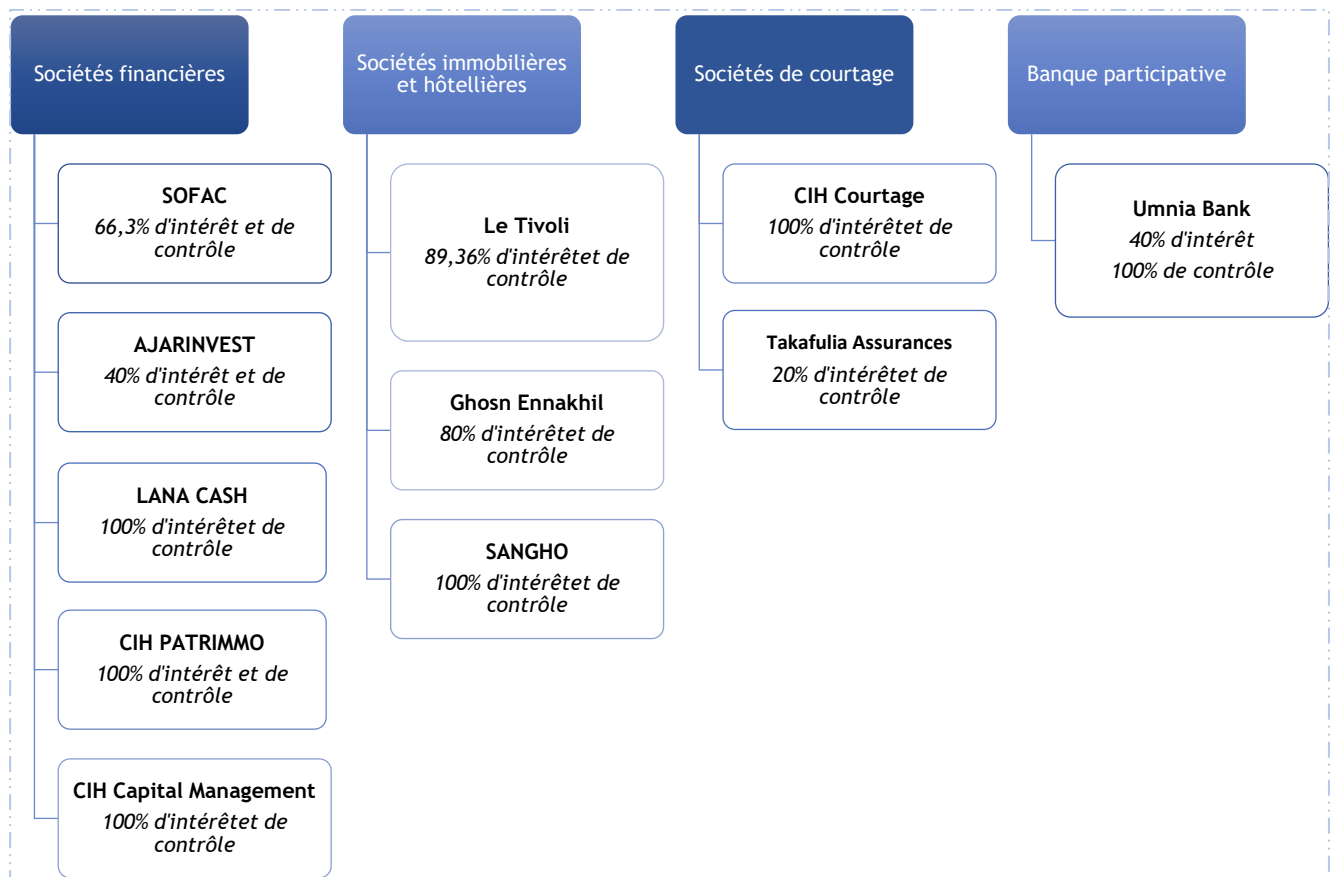
Le volume des participations de CIH Bank dans les sociétés financières et assimilées représente la majeure partie du portefeuille des participations avec un montant de 1 260 millions de dirhams et 46,45% du total du portefeuille. Ces participations dont l'essentiel a été initié dans le cadre du plan stratégique 2010-2014, ont généré des produits sous forme de dividendes encaissés courant l'exercice 2022 .

Le portefeuille des filiales à 100% de CIH Bank est de 1 128 millions de dirhams, représentant ainsi 41,58% du portefeuille de CIH Bank.

Le portefeuille des participations hôtelières et immobilières ainsi que le portefeuille des sociétés d'aménagement n'ont fait l'objet d'aucun changement au cours de l'année 2022.

IV. Filiales de CIH Bank

1- L'organigramme juridique du Groupe CIH Bank au 31 décembre 2022 se présente comme suit:



Source : CIH Bank

2- Faits marquants de l'activité des filiales :

En 2021, SOFAC a réalisé sa première opération de titrisation des créances de loyers issues des contrats LOA. FT SOFAC AUTO LEASE devient ainsi le premier Fonds de titrisation au Maroc dédié aux créances automobiles résultant de contrats de location avec option d'achat (LOA) géré par sa filiale SOFAC STRUCTURED FINANCE.

CIH Bank procède en 2021 à la cession de ses parts dans le capital du Maroc leasing et Maghreb Titrisation.

En 2022, CIH BANK procède à une prise de participation dans le capital de la compagnie d'assurance participative Takafulia Assurance à hauteur de 20%. Ainsi la sortie de la filiale Sangho du périmètre de consolidation, toutefois, la filiale figure toujours parmi les titres de participation de la banque.

En Février 2023, un accord de partenariat stratégique entre CIH BANK et BMCI portant sur l'acquisition de BMCI Asset Management. Cet accord comprend également la conclusion d'un partenariat de long terme entre BMCI et CIH BANK portant sur la distribution des OPCVM actuellement gérés par BMCI Asset Management.

le 1er Août 2023 la banque finalise l'acquisition de la filiale spécialisée en gestion d'OPCVM, qui dorénavant se dénommera « CIH Capital Management », la cession est consentie pour un prix de 70 millions de MAD

Pour CIH BANK, le projet d'acquisition de BMCI Asset Management s'inscrit dans le cadre de sa stratégie visant à offrir à sa clientèle de nouveaux produits innovants de placement et de gestion d'épargne, et renforcer ainsi sa position en tant que distributeur des produits OPCVM sur le marché marocain. L'ouverture sur une nouvelle ligne de métier permet aussi la diversification et la croissance du PNB du Groupe CIH BANK.

3- Palier SOFAC (SOFAC, SOFASSUR, SSF)

SOFAC

Dénomination sociale	SOFAC
Nature juridique	SA
Capital social	193 200 000 MAD
Siège social	57, boulevard Abdelmoumen, Casablanca
Objet	Société de financement conformément aux dispositions du Dahir n° 1-14-193 du 1er rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés
PNB social au 31 décembre 2022	666,6 Mdh
PNB consolidé au 31 décembre 2022	672,8 Mdh
Résultat net social au 31 décembre 2022	150,0 Mdh
Résultat net consolidé au 31 décembre 2022	213,3 Mdh
% d'intérêt CIH Bank	66,30%
Autres actionnaires	Poste Maroc (33,6%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2022	58,5 Mdh

Source : Comptes de SOFAC au 31 décembre 2022

CIH Bank a acquis la totalité de la participation de la CDG dans SOFAC, le 30 Décembre 2011, portant sa participation dans la société à 46,21%.

La banque a lancé en 2012 une offre publique d'achat obligatoire à l'issue de laquelle, la participation de CIH Bank dans SOFAC est portée à 59,8% et ce, suite au franchissement de seuil de 40% du capital et droits de vote de SOFAC.

CIH Bank a initié une Offre Publique de Retrait (OPR) visant la radiation des titres SOFAC de la bourse de Casablanca, suite aux résultats de l'offre publique d'achat obligatoire sur les actions

SOFAC, et compte tenu du faible niveau de flottant en bourse. L'OPR obligatoire s'est déroulée du 22 mars au 19 avril 2013 inclus, et a porté la participation de CIH Bank à 60,5%.

En 2015, la participation de CIH Bank dans SOFAC passe de 60,5% à 66,3% suite à la participation de la banque à l'augmentation de capital réalisée par la société de financement spécialisée.

Au cours de l'exercice 2016, SOFAC a augmenté son capital d'un montant de 100 Mdh.

La participation de CIH Bank dans la SOFAC s'inscrit dans le cadre de son plan de développement stratégique, visant à compléter l'offre de la banque dans le domaine du financement des activités spécialisées (crédit à la consommation, leasing...).

L'année 2021 a confirmé la présence de SOFAC sur le marché leasing et une mise en œuvre du produit garantie CCG « DAMAN ISTITMAR »

Consolidation de la position de leader du financement automobile avec une part de marché de 27% en 2022. Ainsi une hausse de la production de 13% par rapport à 2021.

SOFASSUR

Dénomination sociale	SOFASSUR
Nature juridique	SARL
Capital social	100 000 MAD
Siège social	57, boulevard Abdelmoumen, Casablanca
Objet	Le Courtage en assurances : l'exercice de la profession de Courtier d'assurances dans les branches autorisées et aux activités qui sont réputées liées à la profession d'Intermédiaire d'assurance par la réglementation régissant cette profession.
PNB social au 31 décembre 2022	55,2 Mdh
PNB consolidé au 31 décembre 2022	-
Résultat net social au 31 décembre 2022	34,4 Mdh
Résultat net consolidé au 31 décembre 2022	-
% d'intérêt CIH Bank	66,30%
Autres actionnaires	SOFAC (100,0%)
Dividendes versés à SOFAC au titre de l'exercice 2022	29,7 Mdh

Source : Comptes de SOFAC au 31 décembre 2022

SOFASSUR société à capital de 100 000 dirhams est une filiale à 100% de SOFAC spécialisée dans le courtage d'assurance.

SOFAC STRUCTURED FINANCE

Dénomination sociale	SOFAC STRUCTURED FINANCE
Nature juridique	Société anonyme
Capital social	2.000.000 MAD
Siège social	57, BD ABDELMOUMEN
Objet	Entreprise se livrant pour son compte, au placement ou à la gestion de valeurs mobilières, à des opérations sur les valeurs ou au contrôle des sociétés.
PNB social au 31 décembre 2022	3,1 MDH
PNB consolidé au 31 décembre 2022	-

Résultat net social au 31 décembre 2022	-851,3 Kdh
Résultat net consolidé au 31 décembre 2022	-
% d'intérêt CIH Bank	66,30%
Autres actionnaires	SOFAC (100,0%)
Dividendes versés à SOFAC au titre de l'exercice 2022	-

Source : Comptes de SOFAC au 31 décembre 2022

SOFAC STRUCTURED FINANCE est une filiale à 100% spécialisée dans la gestion des FPCT (Fonds de Placement Collectifs en titrisation) au capital de 2 MDH.

4- UMNIA Bank

Dénomination sociale	UMNIA Bank
Nature juridique	SA
Capital social	1100 000 000 MAD
Siège social	1 Angle Bd Abdelmoumen Et Rue Des Pleiades 1ere Etage - Casablanca
Objet	Banque participative
PNB au 31 décembre 2022	180,0 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2022	-57,8 Mdh
% d'intérêt CIH Bank	40,00%
% droit de vote	100,00%
Autres actionnaires	QIIB (40,0%), CDG (20,0%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2022	-

Source : UMNIA Bank-Comptes sociaux au 31 decembre2022

Créée en 2016, UMNIA Bank est une banque participative marocaine dédiée à la finance participative. Elle est née d'un partenariat entre la CDG, CIH Bank et le Qatar International Islamic Bank (QIIB).

La banque propose des produits tels que des contrats de financement, des produits d'investissement, de placement et d'épargne.

En 2017, onze agences UMNIA Bank ont ouvert leurs portes, dans différentes villes du Royaume. Par ailleurs, l'année 2018 est marquée par la libération totale du capital social d'UMNIA Bank, portant ce dernier à 600 millions de dirhams. Aussi, douze agences supplémentaires ont ouvert en 2018, portant le nombre d'agences UMNIA BANK à 23 agences.

En 2018, une augmentation du capital social d'Umnia Bank de 500 Mdh a été opéré pour atteindre 1,1 milliard de DH de capital social.

L'activité d'UMNIA BANK continue dans sa tendance haussière en 2022 avec une forte dynamique de financement à 24,7%. Aussi et dans une stratégie d'expansion, le réseau d'agence d' UMNIA BANK continue d'évoluer pour atteindre 50 agences en 2022 contre 46 agences en 2021 .

5- AJARINVEST

Dénomination sociale	AJARINVEST
Nature juridique	SA
Capital social	7 000 000 MAD
Siège social	Immeuble CDG, Place Moulay Hassan - Rabat
Objet	Société de gestion d'une ou plusieurs sociétés et fonds ayant pour objet d'investir dans des immeubles en vue de leur location ainsi que les opérations s'y rapportant
Produits d'exploitation au 31 décembre 2022	160,7 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2022	90,1 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	40,00%
Autres actionnaires	CDG (60,0%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2022	—

Source : AJARINVEST-Comptes sociaux au 31 décembre 2022

Créée en 2016, AjarInvest est la société de gestion du groupe CDG chargée de la structuration et de la gestion d'OPCI. Elle est née d'un partenariat entre la CDG (60%) et CIH Bank (40%). La Société de gestion a pour activité principale, tant au Maroc qu'à l'étranger la gestion d'une ou de plusieurs sociétés et fonds ayant pour objet d'investir, directement ou indirectement, dans des immeubles en vue de leur location ainsi que les opérations s'y rapportant.

En date du 23 juillet 2019, AJARINVEST a été agréée par l'AMMC, sous la référence n° AG/SDG/01/2019, pour l'exercice de l'activité de société de gestion d'OPCI. Suite à cela, l'Autorité du Marché a agréé les projets de règlement de gestion des SPI-RFA⁵ suivants gérées par Ajarinvest :

- « CDG PREMIUM IMMO » agréé en date du 12 décembre 2019, sous la référence n° AG/SPI/001/2019 ;
- « CIH PATRIMMO » agréé en date du 27 décembre 2019, sous la référence n° AG/SPI/002/2019.

6- CIH COURTAGE

CIH BANK a créé le 15 juillet 2010, CIH Courtage présentée comme suit :

Dénomination sociale	CIH Courtage
Nature juridique	SARL Associé Unique
Associé unique	CIH BANK SA
Capital social	1 000 000 MAD
Siège social	Résidence Hicham, Angle Boulevard Abdelmoumen et rue Abou Marouane, 3 ^{ème} étage, appartement N° 7, Casablanca
Objet	Le Courtage en assurances : l'exercice de la profession de Courtier d'assurances dans les branches autorisées et aux activités qui sont réputées liées à la profession d'Intermédiaire d'assurance par la réglementation régissant cette profession.

⁵ Fonds de placement immobilier à règle de fonctionnement allégé

Produits d'exploitation au 31 décembre 2022	44,0 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2022	27,2 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	100,00%
Autres actionnaires	-
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2022	24,3 Mdh

Source : CIH COURTAGE-Comptes sociaux au 31 12 2022

Dans l'objectif de se placer dans le secteur du courtage en assurance, CIH Bank a créé en Juillet 2010 CIH Courtage. Par conséquent CIH Bank se dote ainsi, à l'instar des autres banques Marocaines, d'un cabinet captif d'assurances. La création de cette entité ainsi que l'élargissement de la gamme de produits émise par CIH Bank permettent au Groupe de satisfaire les besoins pressants exprimés tant par les particuliers, les professionnels ou bien encore les promoteurs immobiliers.

7- GHOSN ENNAKHIL

Dénomination sociale	GHOSN ENNAKHIL
Nature juridique	SA
Capital social	400 000 MAD
Siège social	187 Avenue Hassan II, Casablanca
Objet	Promoteur immobilier
Produits d'exploitation au 31 décembre 2022	132,7 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2022	-86,6 Kdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	80,00%
Autres actionnaires	Lazrak Immobilier (20,0%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2022	-

Source : GHOSN ENNAKHIL-Comptes sociaux au 31 12 2022

Créée en septembre 2000, la société a pour objet l'achat, la vente, la conception, la réalisation et la gestion pour son compte ou pour le compte d'autrui de tous hôtels, motels, complexes touristiques, restaurants, centres d'animations et de loisirs et de toutes activités de promotion hôtelière et touristique.

8- Le TIVOLI

Dénomination sociale	SOCIETE IMMOBILIERE LE TIVOLI
Nature juridique	SA
Capital social	44 462 000 MAD
Siège social	Boulevard 20 Aout, secteur touristique Agadir
Objet	Promoteur à la construction d'immeubles et maitre d'hôtel de grand tourisme
Produits d'exploitation au 31 décembre 2022	2,2 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2022	-9,5(Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	89,40%
Autres actionnaires	État Marocain (10,6%)
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2022	-

Source : TIVOLI-Comptes sociaux au 31 12 2022

La participation de CIH Bank dans la Société Immobilière LE TIVOLI est intervenue dans le cadre du dénouement d'un contentieux historique suite à l'acquisition des actions de la société LE TIVOLI détenues auparavant par les promoteurs de ce projet.

La société a pour objet au Maroc et dans tous autres pays :

- L'acquisition, l'exploitation, la gestion, la location, la revente de tous biens et droits immobiliers ou mobiliers ;
- La construction et la gestion de tous hôtels et, généralement, de tous les établissements touristiques ;
- Et plus généralement, toutes opérations financières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou pouvant le favoriser ainsi que toute prise de participation, par tout moyen dans les sociétés ou entreprises créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Dans un premier temps, la société immobilière LE TIVOLI a été donnée en gestion pour compte à un opérateur touristique international. A partir du 1^{er} mars 2015, le contrat avec le même opérateur a basculé vers une location simple concrétisant l'engagement de la Banque de rester sur son métier de base. Au début de l'année 2017, la gestion de LE TIVOLI a été confiée à une autre société de gestion hôtelière.

Une opération de réduction augmentation du capital a été réalisée courant 2016 afin de régulariser la situation nette de la société immobilière LE TIVOLI, faisant passer son capital social de 83 569 Kdh à 44 462 Kdh.

9- SANGHO

Dénomination sociale	CGHT CLUB SANGHO MARRAKECH
Nature juridique	SA
Capital social	494 000 MAD
Siège social	Local n° 5 Hôtel Sangho Dr Ouled Belaaguid Wahat Sidi Brahim, Marrakech
Objet	Maitre d'hôtel de grand tourisme
Produits d'exploitation au 31 décembre 2022	-6,3 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2022	117,0 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	100,00%
Autres actionnaires	-
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2022	52,0 Mdh

Source : SANGHO comptes sociaux au 31 12 2022

SANGHO est une filiale à 100% de CIH Bank. Elle a pour objet l'hôtellerie de grand tourisme.

10- CIH PATRIMMO

CIH BANK a créé, en décembre 2019, CIH Patrimmo présentée comme suit :

Dénomination sociale	CIH PATRIMMO
----------------------	--------------

Nature juridique	Société anonyme à capital variable, Société de Placement Immobilier à Règles de Fonctionnement Allégées (SPI-RFA)
Capital social	434.400.000 MAD
Siège social	187, avenue Hassan II
Objet	Acquisition de biens immeubles exclusivement en vue de leur location, et toutes les opérations nécessaires à leur usage ou leur revente.
Produits d'exploitation (Produits sur opérations immobilières) au 31 décembre 2022	68,1 Mdh
Résultat net au 31 décembre 2022	57,9 Mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	100,00%
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2022	57,9 Mdh

Source : CIH PATRIMMO comptes sociaux au 31 12 2022

11- LANA CASH

CIH BANK a créé en 2019 LANA CASH présentée comme suit :

Dénomination sociale	LANA CASH
Nature juridique	Société anonyme
Capital social	35 000 000 MAD
Siège social	3 Rue Abou Dhabi Oasis, 20103 - Casablanca
Objet	Etablissement de paiement conformément aux dispositions de la loi n° 103-12.
Produits d'exploitation au 31 décembre 2022	462 kdh
Résultat net au 31 décembre 2022	-6,1 mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	100,00%
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2022	-

Source : LANA CASH comptes sociaux au 31 12 2022

LANA CASH est un établissement de paiement agréé par Bank Al-Maghrib depuis Mai 2019, ses principales missions sont :

- Opérations de transfert de fonds : L'envoi et la réception au niveau national ainsi que la réception au Maroc de fonds en provenance de l'étranger ,
- Services de paiement : Paiement de factures, recharges auprès de plusieurs opérateurs en agence ou sur WE PAY (plateforme digitale : WALLET) et les Paiement d'achats auprès des commerçants partenaires

En 2021, LANA CASH a procédé à une augmentation de capital tel que décidé en Mai 2020 cette augmentation de 25MDH est totalement libéré par son actionnaire CIH Bank.

Le réseau de LANACASH compte 511 agences à fin 2022.

12- CIH Capital Management

Dénomination sociale	CIH Capital Management
Nature juridique	Société anonyme
Capital social	1 000 000 MAD
Siège social	26 Place Des Nations Unies - Casablanca
Objet	Etablissement qui exerce une activité de gestion d'actifs : OPCVM
Produits d'exploitation au 31 décembre 2022	18,5 mdh
Résultat net au 31 décembre 2022	3,3 mdh
% d'intérêt et de droit de vote CIH Bank	100,00%
Dividendes versés à CIH Bank au titre de l'exercice 2022	-

Source : Groupe BMCI

13- Conventions réglementées entre CIH BANK et ses Filiales*

Dans le but de permettre à CIH Bank de connaître une croissance durable, la banque intègre les filiales dans son plan stratégique et dans la mise en œuvre d'une vision à moyen et long terme du développement du Groupe avec un positionnement, une spécialisation et diversification des services offerts par les filiales en synergie et complétant l'offre de la banque avec un positionnement dans :

- Les services financiers spécialisés Via SOFAC ainsi que la gestion pour compte des crédits à la consommation portée dans le bilan de la banque et traité dans le back office de la filiale ;
- Le placement Immobilier avec le fond OPCI CIH PATRIMMO
- L'activité de courtage (CIH Courtage) destinée à promouvoir l'activité de bancassurance.

Le tableau suivant résume les principaux flux entre CIH Bank et ses principales filiales durant la période 2020-2022 :

Objet de la convention	2020		2021		2022	
	Montant comptabilisé	Montant réglé	Montant comptabilisé	Montant réglé	Montant comptabilisé	Montant réglé
Accord d'assistance technique « TSA » conclu entre CIH Bank et Umnia Bank	15 285,30	11 540,60	11 131,20	6 786,90	13 543,6	9 786,9
Contrat de bail conclu entre CIH Bank et Umnia Bank	5 074,30	3 805,70	-	-	-	-

*La description des conventions réglementées est disponible sur le rapport financier annuel

Managements Fees facturés en vertu du pacte d'actionnaires par CIH Bank à Umnia Bank	-	-	-	-	-	-
Convention de recouvrement avec SOFAC	-906	-2 770,4 ^[1]	-2 291,80	-3 397,90	-2 180,3	-3 597,0
Convention de gestion des crédits à la consommation par SOFAC	-19 369,40	-17 617,6 ^[2]	-24 006,30	-28 920,80	-24 927,0	-37 808,50
Convention de prêt avec SOFAC	-	-	-	-	2 336,3	2 546,5
Contrat de bail entre l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA et CIH Bank	-	-	-59 793,70	-71 752,40*	-59 793,7	-71 752,4*
Total des flux	84	15 346,3	-74 960,6	-25 531,8	-71 021,1	-100 824,6

* Dont -11 958 Kdh au titre des exercices antérieurs

Données en Kdh

Source : CIH Bank

L'évolution des flux entre CIH BANK et ses filiales, en 2022, est expliquée principalement par :

- La constatation des charges de loyers facturés par l'OPCI sur CIH BANK sur l'exercice 2022 pour 59 MMAD
- La hausse des commissions au niveau de la convention de gestion des crédits à la consommation par SOFAC sur la période 2020 -2022, due principalement à la hausse de l'activité SOFAC.
- La convention de recouvrement avec SOFAC affiche une hausse des commissions en 2022.

Le contrat de bail conclu entre CIH Bank et Umnia Bank affiche une absence des commissions en 2022.

a- Conventions conclues avec SANGHO :

La mise en place d'un contrat d'acquisition de l'actif immobilier SANGHO situé à Marrakech au titre de l'exercice 2022

Les Conditions et modalités de rémunération se présentent comme suit :

- **Date d'effet** : le 30/09/2022 (opération ponctuelle non renouvelable dans la durée)
- **Modalité de la convention** : prix de la transaction est de 100.866.000,00 MAD.
- **Charges comptabilisées au 31/12/2022** : NEANT.
- **Montant décaissé au 31.12.2022** : 100.866.000,00 MAD.

[1] Dont -1 864,4 Kdh au titre des exercices antérieurs

[2] Dont -1 751,8 Kdh au titre des exercices antérieurs

b- Opération financière entre CIH BANK et sa Filiale CIH PATRIMMO

Aux termes d'opérations d'apport en nature des actifs par le Crédit Immobilier et Hôtelier à l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA et en exécution du traité d'apport conclu entre elles, l'ensemble des actifs sont apportés à l'OPCI en contrepartie de la souscription par le CIH des actions de l'OPCI et de la prise à bail des actifs par le CIH, en qualité de locataire.

CIH et L'OPCI ont souhaité couvrir notamment les dépenses, coûts, perte de valeur résultant de la réalisation de mise en conformité.

CIH Bank a cédé à son OPCI « CIH PATRIMMO », des actifs immobiliers avec un montant global de produit de cession de 433 893 167 MAD.

Le Capital social de « CIH PATRIMMO » de 434 400 000 MAD est répartie comme suit :

- 433 893 167 MAD : apport en nature de CIH Bank valeur des actifs cédés à l'OPCI ;
- 506 833 MAD : apport en numéraire.

La description des 2 conventions réglementées entre l'OPCI CIH PATRIMMO et CIH BANK se présente comme suit :

- Convention 1 : contrat de bail entre l'OPCI CIH PATRIMMO et CIH BANK

- **Parties concernées** : Le Crédit Immobilier et Hôtelier est actionnaire et administrateur de l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA.
- **Nature et objet de la convention** : L'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour usage de siège social de CIH Bank et à toutes activités connexes ou complémentaire.
- **Date d'effet** : 28/12/2020
- **Modalités de la convention** : Loyer annuel hors TSC de 19.241.112 DH HT
- **Charges comptabilisées au 31/12/2022** : 21.261.428 DH HT
- **Montant décaissé au 31/12/2022** : 25.513.714 MAD

- Convention 2 : contrat de bail entre l'OPCI CIH PATRIMMO et CIH BANK

- **Parties concernées** : Le Crédit Immobilier et Hôtelier est actionnaire et administrateur de l'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA.
- Nature et objet de la convention** : L'OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour l'exercice d'une activité bancaire.
- **Date d'effet** : 13/01/2019
- **Modalités de la convention** : Loyer annuel de 38.532.247,13 DH HT avec un règlement du loyer payable semestriellement et d'avance
- **Charges comptabilisées au 31/12/2022** : 38.532.247 DH HT
- **Montant décaissé au 31/12/2022** : 46.238.696 MAD

c- Conventions conclues avec les Filiales SOFAC et UMNIA Bank

Convention de recouvrement conclues avec SOFAC

- **Objet de la convention** : la sous-traitance de la gestion par SOFAC des relances téléphoniques des clients ayant des impayés inférieurs ou égales à 4 échéances.

- **Modalités de la convention : SOFAC assurera la gestion des relances téléphoniques des clients mettant à la disposition du CIH son savoir-faire en matière de démarchage téléphonique dans le domaine du recouvrement**
- **Charges comptabilisées au 31/12/2022 : 2.180.276 MAD HT**
- **Montant décaissé au 31/12/2022 : 3.597.021 MAD**

Convention de gestion des crédits à la consommation avec SOFAC

- **Objet de la convention : cette convention entre CIH BANK et SOFAC a pris effet le 03 juin 2014. Elle a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC. Ainsi SOFAC assurera la gestion pour compte en mettant à la disposition de CIH BANK son savoir-faire en matière des crédits à la consommation.**
- **Modalités de la convention : CIH BANK distribuera les crédits et portera leurs encours sur ses livres.**
- **Date de signature de la convention :16/05/2016**
- **Charges comptabilisées au 31/12/2022 : 24.927.009 MAD DH**
- **Montant décaissé au 31/12/2022 : 37.808.512 MAD**

Convention de prêt avec SOFAC

- **Objet de la convention : mise en place d'un contrat de prêt dans le cadre de l'article 20 de la circulaire 14/G/2013**
- **Modalités de la convention : montant du prêt est de 51 983 386 MAD ce prêt est accordé à SOFAC, pour une durée indéterminée, au taux d'intérêt HT au taux BDT 52s+ Spread de 280 Bps, révisable chaque six mois sur la base du TMP S-1 du 52s, les intérêts sont servis à fréquence trimestrielle.**
- **Produits comptabilisés au 31/12/2022 : 2.336.307 MADHT**
- **Montant encaissé au 31/12/2022 : 2.546.461 MAD**

Accord d'assistance technique « TSA » conclu avec Umnia Bank

Objet de la convention : CIH BANK fourni les services requis pour que Umnia bank puisse réaliser ses activités

Modalités essentielles : facturation varient selon les prestations

- **Produits comptabilisés au 31/12/2022 : 13.543.594 MAD HT**
- **Montant encaissé au 31/12/2022 : 9.786.856 MAD**

d- Contrats conclus avec les conditions normales du marché entre CIH Bank et ses filiales.

A ce jour, il n'existe aucun contrat conclu avec les conditions normales du marché entre CIH Bank et ses filiales.

Les tableaux suivants résument les relations entre les sociétés consolidées du Groupe CIH Bank au titre des deux exercices 2020, 2021 et 2022:

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe	Entreprises consolidées par intégration globale		
	2020	2021	2022
ACTIF			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 691	216	55
Prêts et créances	1 727 223	1 627 448	1 815 009
Comptes de régularisations et autres actifs	81 083	112 553	107 088
PASSIF			
Dépôts			
Comptes de régularisations et autres passifs	158 933	185 387	257 438
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	51 983	51 983	51 983

En KDH

Source : CIH Bank

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe	Entreprises consolidées par intégration globale		
	2020	2021	2022
RESULTAT			
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	47 003	33 573	38 977
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	47 003	33 573	38 977
Commissions (produits)	40 229	39 362	39 889
Commissions (charges)	1 906	11 653	12 104
Autres	38 646	28 122	28 199

En KDH

Source : CIH Bank

V. Le secteur bancaire

1- Présentation générale

a- Cadre légal et réglementaire

Les établissements bancaires sont placés sous la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances, lesquels agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé sa réforme dès 1993 avec la refonte de la loi bancaire visant la libéralisation et la modernisation de celui-ci. En effet, la loi bancaire 1967 révisée en 1993 a été remplacée par la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés et qui a été promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Cette loi confère plus d'autonomie à Bank Al-Maghrib en matière de politiques monétaire et de change, renforçant ainsi son rôle de supervision et de contrôle. De ce fait, selon ce texte, le Gouverneur de BAM fixe les proportions à respecter au niveau des ratios prudentiels.

Par ailleurs, cette loi bancaire a instauré de nouveaux principes largement inspirés des recommandations de Bâle II auxquels ont dû se conformer les banques privées dès fin 2007. Outre ce chantier, le secteur a été marqué par l'engagement de travaux pour préparer la migration des banques vers les nouvelles normes comptables internationales IAS/IFRS, obligatoires à partir de 2008.

S'agissant de Bâle III, La Banque centrale a engagé, au cours de l'année 2012, les travaux pour la mise en œuvre de la réforme dite Bâle III, qui regroupe les mesures élaborées par le Comité de Bâle en réponse à la crise financière internationale apparue en 2007. Cette réforme a pour objectif d'améliorer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs consécutifs à des tensions financières ou économiques et de réduire le risque de propagation à l'économie réelle. Les mesures publiées dans ce cadre par le Comité de Bâle sont diverses, renforçant à la fois les règles de suivi micro-prudentiel des banques, mais aussi les instruments macro-prudentiels destinés à prévenir la formation de risques systémiques.

Pour assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec ces standards, la Banque a opté pour une approche progressive, en privilégiant les deux réformes majeures de Bâle III relatives aux fonds propres et au ratio de liquidité à court terme (LCR).

Notons que les établissements de crédit sont tenus de respecter, sur une base individuelle et/ou consolidée ou sous-consolidée, les ratios prudentiels fixés par les circulaires du Wali de BANK AL-MAGHRIB.

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	≥ 12%
Ratio Tier one	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	≥ 9%
Ratio de fonds propres CET1	Rapport entre ses fonds propres de base CET1 et le total des actifs pondérés	≥ 8%
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actifs disponibles réalisables à CT et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à CT et les engagements par signature donnés.	≥ 100%
Ratio de divisions des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	≤ 20%
Ratio de levier	Rapport entre le montant des fonds propres de catégorie 1, calculés et la somme des expositions du bilan, sur opérations de cessions temporaires de titres, sur produits dérivés, du hors bilan.	≥ 3%
Réserve monétaire	Fonds dont la banque dispose auprès de BAM, sous forme de comptes gelés. A noter que BAM a libéré intégralement le compte de réserve au profit des Banques en date du 16/06/2020	= 0%

Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories, selon leur degré de risque :	
	- Créances pré-douteuses ;	≥ 20%
	- Créances douteuses ;	≥ 50%
	- Créances compromises.	≥ 100%
	Les provisions doivent être constituées selon la classe de risque et déduction faite des garanties détenues et des agios réservés.	

A noter que la Banque Centrale a annoncé un relâchement jusqu'à juin 2022 du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 pbs, ramenant le seuil réglementaire à 8,5% pour le Tier 1 et à 11,5% pour le ratio de solvabilité globale.

En janvier 2015, la nouvelle loi bancaire référencée Loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au Bulletin Officiel. Cette loi renforce le cadre de supervision du système bancaire et permet l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires.

Les principaux apports de cette loi concernent notamment :

- L'élargissement du périmètre de la supervision bancaire aux Associations de Micro-Crédit et Banques offshore ;
- L'introduction de dispositions régissant l'activité de banques participatives à travers une banque dédiée ou dans le cadre de fenêtres ;
- L'établissement d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ;
- Le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire, du régime de résolution des crises bancaires et de la protection de la clientèle ;

L'introduction du statut d'établissements de paiement habilités à effectuer des opérations de paiement et englobant les sociétés de transfert de fonds régies par la loi en vigueur, et le développement de dispositions relatives à la définition des conglomerats financiers et à leur surveillance ;

- La mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs par sa mise en adéquation avec la loi sur la protection du consommateur, celles de lutte contre le blanchiment et sur la concurrence, et celle relative à la protection des données privées.

b- Principaux faits marquants du secteur

Les principaux faits ayant marqué le secteur bancaire entre 2020 et 2022 se profilent comme suit :

- ✓ Lancement d'INTELAKA, le programme de soutien aux entrepreneurs et aux très petites et moyennes entreprises (TPME) ;
- ✓ La réduction par la Banque Centrale de son taux directeur de 25 points de base passant de 2,25% à 2% en mars 2020 ;
- ✓ La réduction par la Banque Centrale de son taux directeur de 50 points de base passant de 2% à 1,5% en mars 2020 ;
- ✓ La libération intégrale par BAM du compte de réserve au profit des Banques ;
- ✓ Annonce par la Banque Centrale d'un relâchement sur une période de 12 mois du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 pbs, ramenant le seuil réglementaire à 8,5% pour le Tier 1 et à 11,5% pour le ratio de solvabilité globale ;
- ✓ Publication par BAM de la directive relative au dispositif des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement ;

- ✓ Publication par BAM de la circulaire relative aux datations de paiement et ventes à réméré ;
- ✓ Prorogation au 30 juin 2021, le bénéfice de la garantie de l'Etat (« Damane Relance ») ;
- ✓ La Banque Centrale augmente à deux reprise son taux directeur en 2022 passant de 1,5% à 2,5% afin d'assurer les conditions d'un retour rapide à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix ;
- ✓ En Mars 2023, Bank Al Maghrib décide de relever le taux directeur de 50 points de base à 3%.
- ✓ Le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé, le 21 mars 2023, de relever le taux directeur de 50 points de base à 3% et ce, pour prévenir l'enclenchement de spirales inflationnistes;
- ✓ Bank Al-Maghrib et le Groupement pour un Système Interbancaire Marocain de Télécompensation (GSIMT) annonce le lancement, à partir du 1er juin 2023, du virement interbancaire instantané.

2- Analyse des emplois et ressources du secteur bancaire

a- Evolution des Ressources :

L'évolution des ressources des banques commerciales pour la période 2020-2022, se présente comme suit :

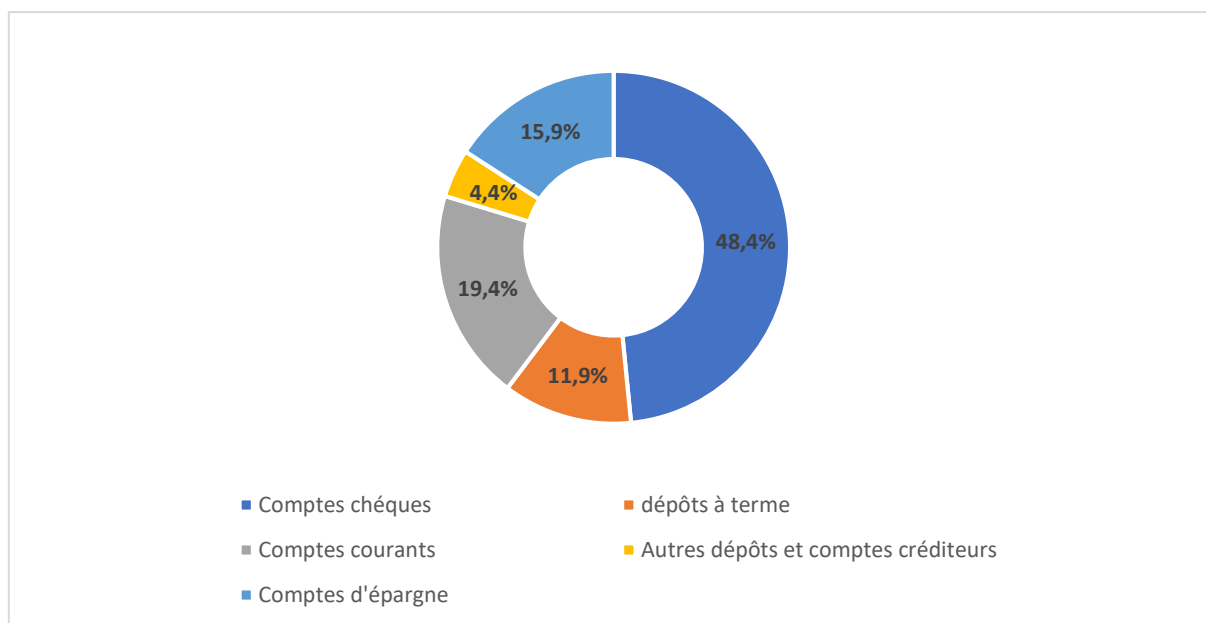
	2020	2021	Var	2022	Var
Dettes envers les sociétés de financement	3 126,90	3 395,10	8,60%	3 345,68	-1,46%
Dépôts de la clientèle	867 098,60	995 170,10	14,80%	1 126 345,79	13,18%
<i>Comptes chèques</i>	<i>428 577,90</i>	<i>473 597,30</i>	<i>10,50%</i>	<i>545 415,28</i>	<i>15,16%</i>
<i>Comptes courants</i>	<i>151 342,80</i>	<i>192 646,40</i>	<i>27,30%</i>	<i>218 680,74</i>	<i>13,51%</i>
<i>Comptes d'épargne</i>	<i>148 144,90</i>	<i>165 272,10</i>	<i>11,60%</i>	<i>178 679,49</i>	<i>8,11%</i>
<i>Dépôts à terme</i>	<i>102 948,50</i>	<i>125 443,70</i>	<i>21,90%</i>	<i>133 600,38</i>	<i>6,50%</i>
<i>Autres dépôts et comptes créditeurs</i>	<i>36 084,50</i>	<i>38 210,70</i>	<i>5,90%</i>	<i>49 969,90</i>	<i>30,77%</i>
Emprunts Financiers Extérieurs	11 115,90	10 365,40	-6,80%	12 618,22	21,73%
Titres de créances émis	52 615,70	58 722,50	11,60%	61 506,25	4,74%
Total ressources	933 957,20	1 067 653,10	14,30%	1 203 815,94	12,75%

Source : GPBM

À fin 2021, les ressources totales des banques commerciales atteignent 1 067 653,2 MMAD, en progression de 14,3% par rapport à fin 2020. Cette évolution résulte de la hausse des dépôts de la clientèle de 14,80% 995 170,11 MMAD, portés en premier lieu par les comptes courants (+27,3% à 192 646,4 MMAD) qui en représentent 19,4%, suivis d'une hausse de 10,50% des comptes chèques à 473 597,25 MMAD (soit 47,6% du total dépôts de la clientèle).

À fin 2022, les ressources totales des banques commerciales atteignent 1 203 815,9 MMAD, en progression de 12,6% par rapport à fin 2021. Cette évolution résulte de la hausse des dépôts de la clientèle de 13,2% à 1 126 345,8 MMAD, portés essentiellement par les comptes chèques (+15,2% à 545 415,3 MMAD) et les comptes courants (+13,5% à 218 680,7 MMAD) qui en représentent respectivement 48,4% et 19,4% du total dépôts de la clientèle.

Structure des dépôts de la clientèle à fin Décembre 2022



Source : Statistiques GPBM

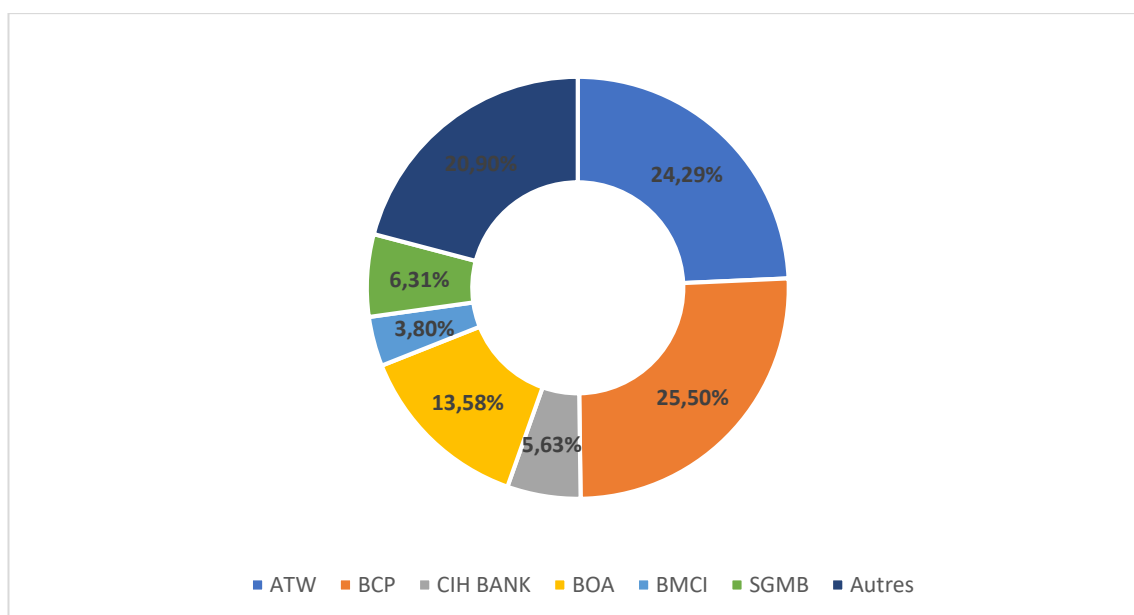
La ventilation des ressources collectées par les banques commerciales à fin Décembre 2022, se présente comme suit :

En Mdh	AWB	BCP	CIH BANK	BOA	BMCI	SGMB	Autres
Dettes envers les sociétés de financement	866,14	1 294,56	532,89	49,9	45,39	127,5	429,30
Dépôts de la clientèle	273 514,27	286 748,21	63 013,85	153 312,46	42 918,66	71 147,89	235 690,46
Emprunts Financiers Extérieurs	3 136,07	1 417,36	1 050,56	1 565,37	0	482,73	4966,14
Titres de créances émis	8 819,70	0	8 207,55	6 401,30	7 067,00	8 247,00	22 763,70
Total ressources	286 336	289 460	72 805	161 329	50 031	80 005	263 850

Source : Statistiques GPBM

Les ressources collectées d'AWB et BCP représentent 48% de marché (23,8%, 24.0% respectivement) à fin Décembre 2022.

Parts de marché des ressources à fin Décembre 2022



Source : Statistiques GPBM

b- Evolution des crédits à l'économie :

L'évolution des crédits à l'économie octroyés par les banques commerciales depuis 2020 est présentée comme suit :

En Mdh	2020	2021	Var	2022	Var
Créances sur les sociétés de financement	51 981,00	54 217,70	4,30%	63 745,01	17,57%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	3 189,30	3 495,90	9,60%	3 172,36	-9,25%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	9 651,20	8 339,80	-13,60%	8 865,75	6,31%
Prêts financiers	39 140,50	42 381,90	8,30%	51 706,82	22,00%
Créances en souffrance nettes de provisions des SF	-	-	0,00%	-	0,00%
Provisions et agios réservés des SF	-	-	0,00%	-	0,00%
Créances sur la clientèle	779 000,80	886 111,90	13,70%	1 005 058,41	13,42%
Crédits de trésorerie	97 611,50	145 169,60	48,72%	180 844,16	24,57%
Crédits à l'équipement	179 677,20	186 850,90	3,99%	210 053,09	12,42%
Crédits à la consommation	48 996,10	51 945,10	6,02%	55 688,65	7,21%
Crédits Immobiliers	230 138,80	249 718,90	8,51%	280 706,98	12,41%
Autres Crédits	92 642,70	103 430,50	11,64%	106 486,27	2,95%
Créances en souffrance brutes	68 859,00	79 602,00	15,60%	89 458,96	12,38%
Dont créances en souffrance nettes de provisions	21 558,10	23 878,60	10,76%	29 119,23	21,95%
Dont provisions et agios réservés	47 300,90	55 723,40	17,81%	60 339,73	8,28%
Total crédits	830 981,80	940 329,50	13,16%	1 068 803,41	13,66%

Source : Statistiques GPBM

À fin 2021, le total des crédits octroyés par les banques commerciales s'améliore de 13,2% à 940 329,51 MMAD, intégrant une hausse de 4,3% à 54 217,66 MMAD des créances sur les sociétés de financement

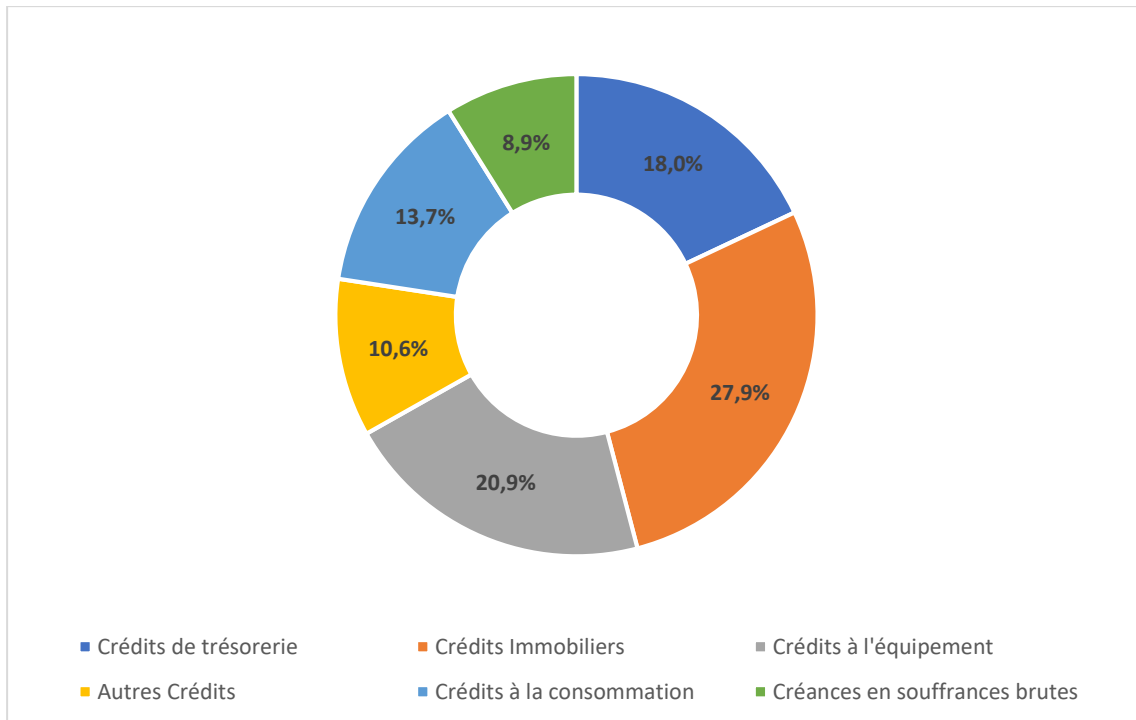
et une augmentation de 13,7% à 886 111,85 MMAD des créances sur la clientèle (92,17% du total des crédits), laquelle recouvre principalement :

- Une appréciation de 8,5% des crédits immobiliers à 249 718,91 MMAD (28,18% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une amélioration de 4% des crédits à l'équipement à 186 850,86 MMAD (21,09% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une progression de 6% des crédits à la consommation à 51 945,09 MMAD (5,86 % de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une évolution de 48,7% des crédits de trésorerie à 145 169,61 MMAD (16,38% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une augmentation de 11,6% des autres crédits à 103 430,46 MMAD (11,67% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Enfin, les créances en souffrance brutes ressortent en hausse de 15,6% à 79 601,96 MMAD (8,98% de l'encours des crédits à la clientèle).

À fin 2022, le total des crédits octroyés par les banques commerciales s'améliore de 13,7% à 1 068 803,41 MMAD, intégrant une hausse de 17,57% à 63 745,01 MMAD des créances sur les sociétés de financement et une augmentation de 13,4% à 1 005 058,41 MMAD des créances sur la clientèle (94,04% du total des crédits), laquelle recouvre principalement :

- Une appréciation de 12,4% des crédits immobiliers à 280 706,98 MMAD (27,93% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une amélioration de 12,4% des crédits à l'équipement à 210 053,09 MMAD (20,09% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une progression de 7,2% des crédits à la consommation à 55 688,65 MMAD (5,54 % de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une évolution de 24,6% des crédits de trésorerie à 180 844,16 MMAD (17,99% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une augmentation de 3,0% des autres crédits à 106 486,27 MMAD (10,60% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Enfin, les créances en souffrance brutes ressortent en hausse de 12,4% à 89 458,96 MMAD (8,90% de l'encours des crédits à la clientèle).

Structure des crédits à la clientèle à fin Décembre 2022



source : Statistiques GPBM

c- Parts de marché des acteurs du secteur bancaire en termes d'emplois :

Les crédits octroyés par les banques commerciales à fin Décembre 2022. La ventilation des engagements des principales banques se présente comme suit :

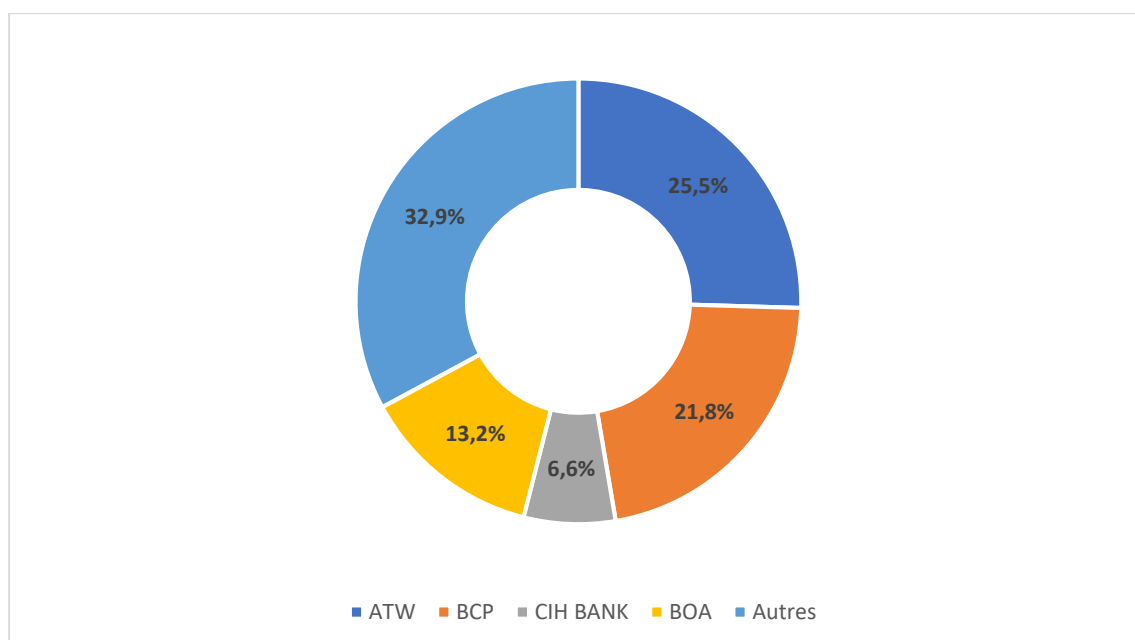
En Mdh		AWB	BCP	BOA	CIH BANK	Autres
Créances sur les sociétés de financement	Montant	19 855	22 885	8 364	970	11 671
	%	31,15%	35,90%	13,12%	1,52%	18,31%
Créances sur la clientèle	Montant	252 393	210 637	132 376	70 038	339 615
	%	25,11%	20,96%	13,17%	6,97%	33,79%
Dont créances en souffrance nettes de provisions	Montant	4 558	6 968	5 387	2 152	10 055
	%	15,65%	23,93%	18,50%	7,39%	34,53%
Total crédits clientèle	Montant	<u>272 248</u>	<u>233 522</u>	<u>140 740</u>	<u>71 008</u>	<u>351 286</u>
	%	25,47%	21,85%	13,17%	6,64%	32,87%

source : Statistiques GPBM

A fin Décembre 2022, AWB maintient sa position de leader en matière de distribution des crédits à la clientèle des banques commerciales avec une part de marché de 25.9 %, suivie de BCP représente 22,5%.

La BCP ressort, à fin Décembre 2022, avec la proportion la plus importante du portefeuille des créances en souffrance avec 23.9%.

Parts de marché des crédits à fin Décembre 2022



source : Statistiques GPBM

3- Analyse des emplois et ressources du secteur bancaire

En Mdh	2020	2021	Var	2022	Var
Engagements de financement donnés	148 677,70	169 683,70	14,13%	203 763,67	20,08%
Engagements de garantie donnés	143 738,20	165 828,70	15,37%	181 846,84	9,66%
Engagements Hors Bilan donnés	292 415,90	335 512,40	14,74%	385 610,51	14,93%
Engagements de financement reçus	2 998,20	7 569,90	152,48%	4 296,64	-43,24%
Engagements de garantie reçus	90 788,50	126 063,70	38,85%	158 294,97	25,57%
Engagements Hors Bilan reçus	93 786,70	133 633,50	42,49%	162 591,62	21,67%
TOTAL ENGAGEMENTS	389 812,70	472 839,20	21,30%	548 202,12	15,94%

Source : Statistiques GPBM

A fin 2022, les engagements hors bilan donnés augmentent de 14,9% à 385 610,5 MMAD par rapport à fin décembre 2021, compris une hausse des engagements de garantie données de 9,7% à 181 846,8 MMAD et une évolution des engagements de financement donnés de 20,1% à 203 763,7MMAD.

Les engagements hors bilan reçus enregistrent également une augmentation de 21,7% à 162 591,6 MMAD, cette hausse s'explique principalement par une croissance de 25,6% des engagements de garantie reçus à 158 295,0 MMAD et une baisse de 43,2% des engagements de financement reçus à 4 296,64 MMAD.

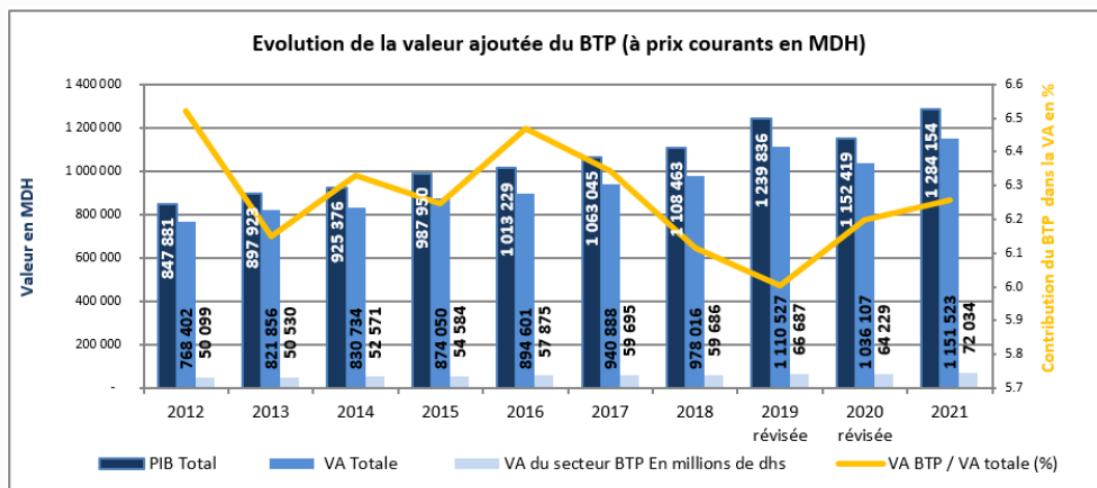
En Mdh		AWB	BCP	BOA	CIH BANK	Autres
Engagements Hors Bilan Donnés	Montant	179 372	78 810	32 373	12 328	82 728
	%	46,52%	20,44%	8,40%	3,20%	21,45%
Engagements Hors Bilan Reçus	Montant	44 730	38 168	18 143	14 424	47 126
	%	27,51%	23,47%	11,16%	8,87%	28,98%

A fin Décembre 2022, La part du marché en engagements hors bilan donnés et reçus sont accaparés par AWB avec respectivement 46,5% et 27,5%, tandis que la BCP ressort avec des parts de marchés de 20,4% en engagements donnés et 23,5% en engagements reçus.

VI. Le secteur immobilier

Il est à noter que le secteur de l'immobilier, dans ses dynamiques conjoncturelles, interagit avec différents types d'activités qui relèvent principalement des domaines de l'industrie et des services, du système financier, de la logistique et de l'infrastructure, ce qui lui confère une forte capacité d'entraînement sur toutes ces activités. Ainsi Le secteur immobilier se trouve ainsi confronté à plusieurs défis à retombées nationales et internationales aussi bien économique, que climatique et énergétique impactant les stratégies de développement. Ci-dessous les principaux indicateurs de ce secteur :

a- Valeur ajoutée du secteur BTP⁸



Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Le secteur du Bâtiment et Travaux Publics a produit une valeur ajoutée dépassant légèrement 64 MMDH à prix courants en 2020 et atteignant 72 MMDH en 2021, soit une progression de 12%. Sa contribution dans la valeur ajoutée totale s'élevait à 6,3% en enregistrant une légère régression de 1% par rapport à 2020.

En l'espace de dix années, la valeur ajoutée du secteur BTP a enregistré un accroissement de 43,8%. Soit un taux de variation annuelle moyen de 4,12%.

⁸ Informations disponibles à cette date.

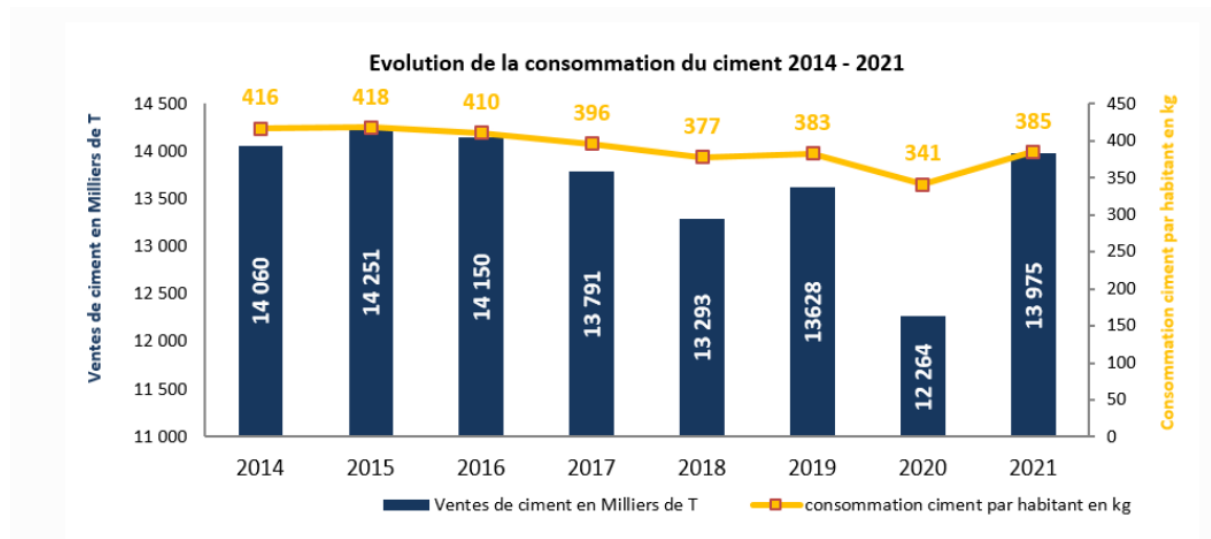
b- Ventes de ciment⁹

L'industrie du ciment est impactée par le secteur immobilier et en général de la construction, dans le domaine de la construction de logements, le ciment est demandé aussi bien par les professionnels du bâtiment que par les particuliers, très souvent auto-constructeurs.

En 2021, près de 14 millions de tonnes de ciment ont été écoulés contre 12,26 millions de tonnes en 2020, soit un accroissement de près de 14%.

L'année 2020 a enregistré la plus faible consommation du ciment depuis l'année 2007 en termes de volume des ventes de ciment (12,26 MT).

En termes de variation en glissement annuel, comme illustré dans le graphe ci-dessous, l'année 2020 a connu la plus forte baisse des ventes du ciment depuis 2002 (-10%).



Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville

De la même façon, la consommation du ciment par habitant est passée de 416kg en 2014 à 385 en 2021, enregistrant ainsi un recul de 7,6%.

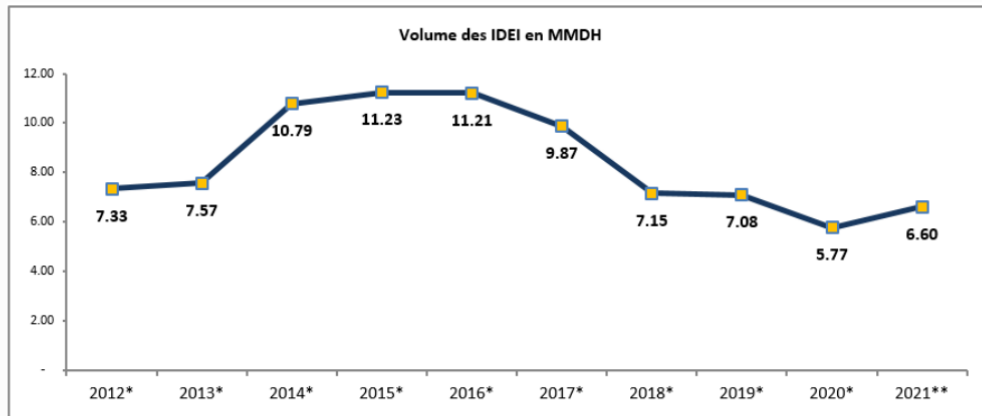
Cette contreperformance est causée principalement par la propagation de la pandémie Covid-19 et les effets induits de la période du confinement qu'a connu le monde entier en 2020.

c- Investissements Directs Etrangers à l'Immobilier (IDEI)¹⁰

Durant l'année 2021, les recettes des Investissements Directs Etrangers à l'Immobilier -IDEI- ont atteint 6,60 MMDH (chiffre provisoire) contre 5,77 MMDH (chiffre révisé) observées en 2020, soit une progression de l'ordre de 14,5%

⁹ Informations disponibles à cette date.

¹⁰ Informations disponibles à cette date.



(*) : Chiffre révisé

(**) : Chiffre provisoire

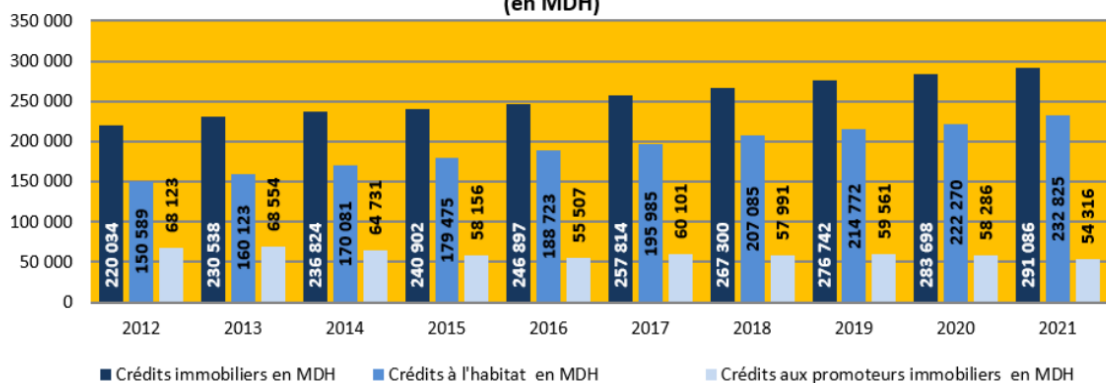
Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Au courant de la période 2016-2020, les IDEI ont suivi un trend baissier, passant de 11,21 MMDH à 5,77 MMDH en 2020, soit une chute de l'ordre de 48,5%.

d- Encours des crédits immobiliers

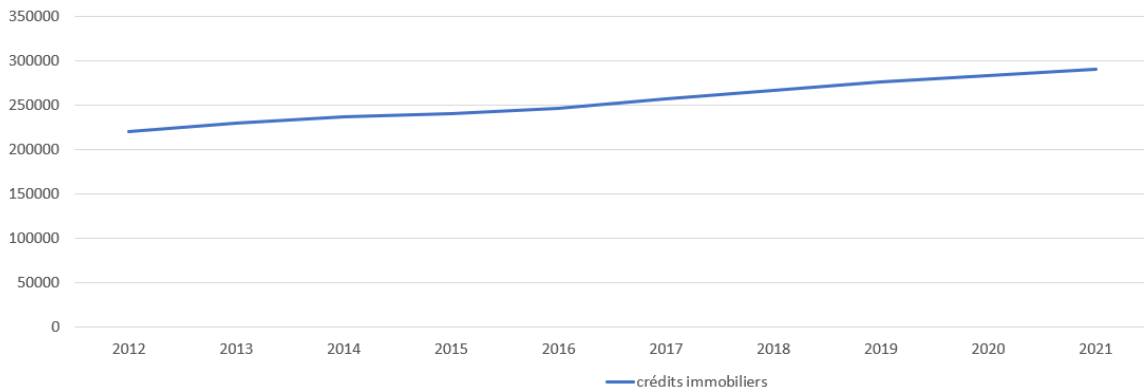
En l'espace de dix années, l'encours des crédits à l'immobilier a enregistré un accroissement important de 32%, entre 2012 et 2021. En 2021, l'encours des Crédits à l'Immobilier représente plus de 24,7% de participation au total des Crédits bancaires avec 291,086 MMDH, en enregistrant une augmentation de 2,6% par rapport à 2020.

Evolution des crédits immobiliers, crédits habitat et crédits promoteurs entre 2012 et 2021 (en MDH)



Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Evolution des crédits immobiliers entre 2012 et 2021 (en MDH)



La progression de l’encours des crédits à l’immobilier est due, principalement, aux crédits acquéreurs à hauteurs de 80% en 2021 contre 78% en 2020. En effet, le montant des crédits additionnels octroyés aux acquéreurs a atteint 232,82MMDH en 2021 contre 222,27MMDH durant l’année 2020, soit un accroissement de 4,75%. Pour les crédits promoteurs, le montant des crédits a reculé de 6,81% entre 2020 et 2021.

L’élan positif observé entre 2020 et 2021 a été induit, entre autres, par les effets des mesures de facilitation fiscales des droits d’enregistrement promulgués par la loi des finances rectificative de 2020 et la loi des finances de 2021.

Le deuxième trimestre 2021 a enregistré le taux débiteur le plus bas appliqué en 2021 par les banques aux crédits à l’immobilier, qui s’est établi à 4,52%, soit une régression de 72 points de base en glissement annuel et un repli de 22 points de base par rapport au premier trimestre de 2021. C’est le taux le plus bas appliqué depuis plus d’une quinzaine d’années.

Durant le quatrième trimestre 2021, le taux débiteur appliqué par les banques aux crédits à l’immobilier s’est établi à 4,82%, soit une régression de 9 points de base par rapport à la même période de 2020 et une augmentation de 10 points de base par rapport au 3ème trimestre de 2021.

Pour soutenir le secteur immobilier, l’État a mis en place de nouvelles mesures introduites à la loi de finances rectificative 2020. Ainsi, il a été décidé la suspension de l’application du référentiel des prix de l’immobilier en attendant que le marché reprenne sa dynamique, La deuxième mesure, concerne l’exonération totale du droit d’enregistrement au profit des acquéreurs des logements sociaux à 140.000 et à 250.000 DH jusqu’au 31 décembre 2020, visant d’une part, à créer une dynamique d’achat pour assurer la reprise du marché et d’autre part, à atténuer les charges au profit des ménages souhaitant acquérir un logement social.

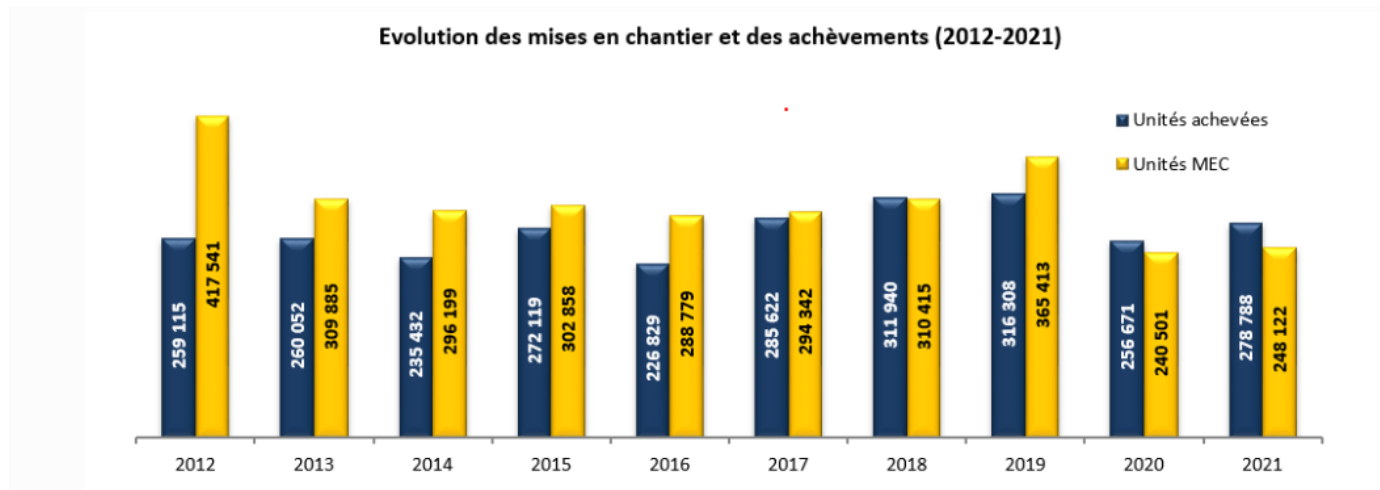
La troisième nouvelle mesure concerne la réduction des droits d’enregistrement à hauteur de 50% pour les locaux à usage d’habitation ou aux terrains destinés au même usage à condition que le prix total ne dépasse pas 2,5 millions de dirhams et ce, au 31 décembre 2020 ;

e- Production de l’habitat

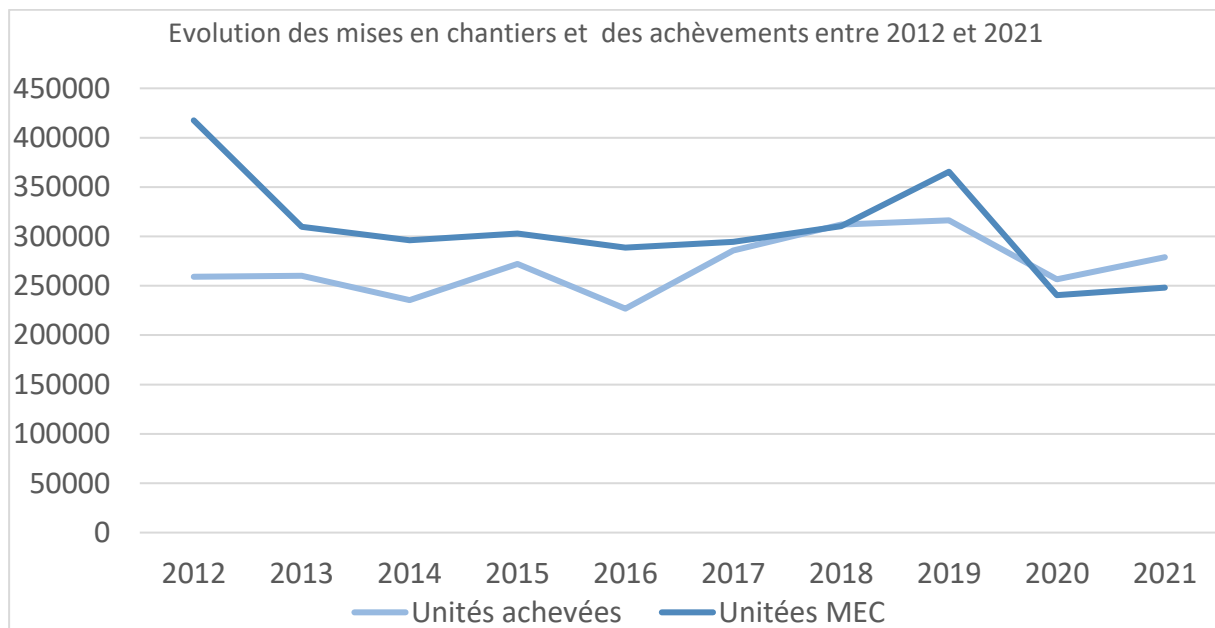
Après une réduction des mises en chantier (MEC), tout type confondu (lots, logements et restructuration), de 25,8% entre 2012 et 2013, la période 2014-2018 a connu une certaine stabilité. L’année 2019, a montré des signes positifs avec l’enregistrement d’une progression des MEC de l’ordre de 17,7% par rapport à l’année 2018. L’année 2020 quant à elle a subi une chute

des MEC de 34%. Et la dynamique commence à se sentir avec l'année 2021 où le lancement des chantiers de construction a enregistré une légère augmentation de 3,17% par rapport à 2020.

Par contre la production a suivi un trend haussier entre 2017 et 2019 après des oscillations entre hausse et baisse de 2010 à 2016. L'année 2020, a enregistré une régression de près de 19% par rapport à 2019. Et la dynamique commence à se sentir avec l'année 2021 où la production a enregistré une augmentation de 8,62% par rapport à 2020.



Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville



Les dix dernières années ont enregistré le lancement des travaux de 3.074.055 unités d'habitation et l'achèvement de 2.702.876 unités.

f- Fonds de garantie des prêts à l'habitat¹¹

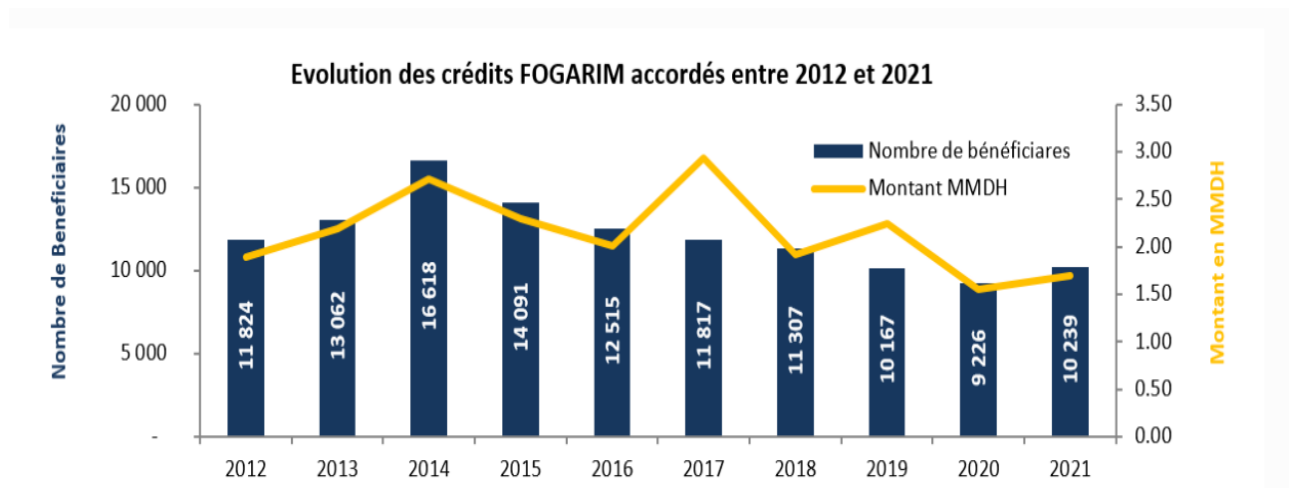
¹¹ Informations disponibles à cette date.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale visant la promotion du logement social, l'Etat a créé en 2003 deux fonds de garantie, FOGARIM et FOGALOGÉ, visant la couverture des prêts bancaires accordés à des conditions avantageuses au personnel du secteur public et aux populations à revenus modestes et/ou non réguliers. La gestion des fonds est confiée à la Caisse centrale de Garantie.

A fin février 2009 une nouvelle convention a été signée pour la création du fonds de garantie « **Damane Assakane** », d'un montant de 1 Gdh suite à la fusion du Fogarim et Fogaloge. Cette fusion s'est accompagnée d'une hausse du plafond de garantie permettant ainsi le financement de l'acquisition ou de la construction du logement principal pour un montant du prêt maximum de 800 000 DH et un financement pouvant atteindre 100%.

Le fonds FOGARIM a pour objet de garantir les crédits accordés par les établissements de crédit, pour le financement de l'acquisition ou la construction par les bénéficiaires de logements sociaux et sécuriser les banques afin de les inciter à s'impliquer davantage dans le financement de logements sociaux. Les logements éligibles sont ceux qui possèdent un titre foncier en situation régulière et saine et dont le prix figurant sur le compromis de vente n'excède pas 250 000 DH TTC.

Depuis la création de la garantie FOGARIM en 2004 et à fin 2021, le montant des prêts accordés s'est élevé à 31,14 MMDH octroyés à 196.970 bénéficiaires.



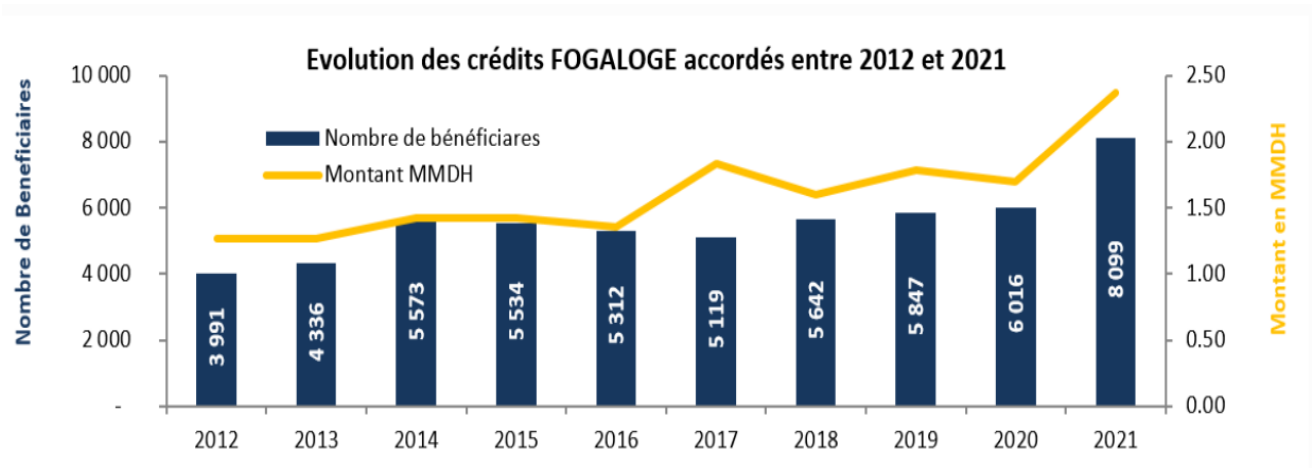
Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Durant l'année 2021, le nombre de bénéficiaires de la garantie a progressé de 10,98% par rapport à l'année 2020 pour atteindre 10.239 bénéficiaires et le montant total des crédits octroyés a atteint, environ 1,69 MMDH.

Le fonds de garantie FOGALOGÉ est un fonds de garantie destiné aux salariés du secteur public et privé et des personnes exerçant pour leur propre compte, ainsi que des Marocains Résidents à l'Etranger « MRE ». Les logements éligibles sont les suivants :

- Logements possédant un titre foncier en situation régulière et saine et dont le prix figurant sur le compromis de vente n'excède pas 800 000 DH TTC ;
- Terrains produits dans le cadre du programme "Villes Sans Bidonvilles" dont le coût d'acquisition plus la construction n'excède pas 800 000 DH TTC.

Depuis la création de la garantie FOGALOGÉ en 2009 et à fin 2021, le montant des prêts accordés s'est élevé à 17,92 MMDH octroyés à 62.715 bénéficiaires.



Source : Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Durant l'année 2021, le nombre de bénéficiaires de la garantie a augmenté de 34,6% par rapport à l'année 2020 et le montant total des crédits octroyés a atteint, environ 2,366 MMDH pour un total de 8.099 bénéficiaires.

g- Actifs immobiliers

Le secteur immobilier marocain est l'un des plus actifs du tissu économique vu sa contribution importante dans le PIB et dans la création d'emplois. Toutefois son état actuel ne cesse de prendre du retard, d'ailleurs ce secteur d'activité est affecté par les nouveaux ajustements fiscaux de 2013 qui concernent à la fois les matières premières avec la nouvelle taxe. En plus de la médiocrité de la politique foncière et administrative en réalité l'Etat ne dispose pas d'un système de gouvernance territoriale en adéquation avec les données démographiques et socioculturelles de ses citoyens.

En 2021, le marché immobilier a été marqué par un rebond des transactions parallèlement à une forte accentuation de la baisse des prix. Ainsi les ventes ont enregistré une progression moyenne et atteint 33,1% et a concerné l'ensemble des catégories de biens. Cependant, la tendance baissière des prix s'est fortement accentuée avec un repli de 3,3% avec 4% pour le résidentiel, 1,9% pour les terrains et 4,6% pour les biens à usage professionnel.

Indice des prix des actifs immobiliers et nombre de transaction (variation en %)

	IPAI					Transactions				
	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022
Global	0	0	-0,8	-3,3	-0,7	4,8	-3,6	-13,6	33,1	-12,3
Résidentiel	0,2	0,1	-1	-4	-1,2	3,3	-1,7	-16,2	26,4	-12,0
Appartement	0,1	0,2	-0,9	-5	-1,6	2,5	-1,4	-15,6	25,2	-12,8
Maison	0,1	-0,8	-2,1	0	-0,1	14,4	-2	-28,3	51,6	-1,0
Villa	0,7	-1	-1,1	-2,5	0,0	11	-12,8	-11	20,5	-2,1
Foncier	-0,3	-0,2	-0,2	-1,9	0,7	8,7	-10,1	-7,3	50,3	-16,5
Professionnel	0,4	0	-0,8	-4,6	-2,0	9,6	-4,4	-4,5	46,3	-6,5
Local commercial	1,2	-0,4	-0,8	-4,3	-1,6	9,7	-6,1	-3,8	43,7	-6,1
Bureau	-2,7	0,5	0,3	-6,9	-2,4	8,2	7	-8,7	61,1	-8,6

Source : Rapport annuel 2022 de Bank Al-Maghrib

Au niveau des principales villes, une baisse des prix est généralisée avec des replis allant de 0,5% à Rabat à 3,8% à El jadida, les villes ayant enregistré une hausse est principalement Marrakech à 0,5%, Agadir à 0,6%. Pour ce qui est des transactions hormis Agadir où elles ont augmenté de 17%, les autres villes ont accusé des replis allant de 0,9% à Tanger à 23,7% à Rabat.

– Indice des prix des actifs immobiliers et nombre de transaction par ville (variation en %)

	IPAI					Transactions				
	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022
Casablanca	1,6	-0,5	-0,6	-4,1	-1,7	-3,5	0,1	-9,2	23,6	-14,7
Marrakech	-4,8	-0,4	-1	-3,5	0,5	-15,7	-14,6	-3	24,3	-14,4
Fès	-1,4	-0,9	-1,5	-4,8	-2,5	10,3	-8,9	-8,3	26,7	-11,5
Meknes	0,8	0,7	-1,7	-4,3	-1,2	8,5	-6,6	-18,2	34,8	-9,9
Oujda	2,5	1,2	0,3	-0,6	1,4	-5,6	-13,4	-17,4	41,4	-8,2
Tanger	1,7	0	-2	-3,1	-1,4	20,4	-1,5	-24,5	43,5	-0,9
Kénitra	1,2	0,8	-3	-2,8	-0,7	19,5	-8,2	-15,2	45,3	-8,1
Agadir	1,8	-0,9	0,2	-4,2	0,6	25,2	-12,6	-10,3	35,8	17
El jadida	-0,6	0,1	1,2	-6,1	-3,8	9,2	-4,6	-31,4	62,3	-16,1
Rabat	3,5	-1,3	0,7	-4,1	-0,5	23,1	-13,1	-16,9	38,2	-23,7
Global	0	0	-0,8	-3,3	-0,7	4,8	-3,6	-13,6	-33,1	-12,3

Source : Rapport annuel 2022 de Bank Al-Maghrib

VII. Activité du CIH Bank

1- Activité de collecte de dépôts

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution des dépôts de la clientèle sur la période 2020-2022 :

En Mdh	2020	2021	Var	2022	Var
Dépôts à vue	29 429	34 849	18,42%	40 676	16,72%
Comptes d'épargne	7 081	8 209	15,92%	9 487	15,57%
Dépôts à terme	11 965	12 762	6,66%	10 945	-14,24%
Autres comptes créditeurs	1 598	1 455	-8,95%	1 570	7,90%
Dépôts de la clientèle	50 073	57 274	14,38%	62 678	9,44%

Source : CIH Bank - Comptes sociaux
Y compris les intérêts courus non échus

Revue analytique 2020-2022

A fin 2021, les dépôts de la clientèle atteignent 57,3 Gdh en hausse de 14,4% par rapport à fin 2020. Cette variation s'explique par l'effet combiné de la hausse des dépôts à vue et des dépôts à terme respectivement de 18,4% et de 6,7%.

A fin 2022, les dépôts de la clientèle atteignent 62,7 Gdh en hausse de 9,4% par rapport à fin 2021. Cette variation s'explique par l'effet de la hausse des ressources non rémunérées de 16,7%, les ressources rémunérées ont connu une baisse de 14,2% au niveau des dépôts à terme et une hausse de 15,6% des comptes d'épargne

L'évolution des dépôts non rémunérés permet de financer la hausse des emplois de la banque tout en réalisant des économies sur les charges d'intérêts correspondantes.

Par ailleurs, la structure des dépôts de la clientèle sur la période 2020-2022 se présente comme suit :

	2020	2021	2022
Dépôts à vue	58,77%	60,85%	64,90%
Comptes d'épargne	14,14%	14,33%	15,14%
Dépôts à terme	23,90%	22,28%	17,46%
Autres comptes créditeurs	3,19%	2,54%	2,51%
Dépôts de la clientèle	50 073	57 274	62 678

Source : CIH Bank

L'analyse de la structure des dépôts de la clientèle de CIH Bank sur la période entre 2020 et 2022 fait ressortir que les dépôts à vue représentent en moyenne 64,9% des dépôts de la clientèle, contre 17,5% pour les dépôts à terme. Ainsi les charges augmentent comme le financement se fait par le biais des ressources rémunérées.

Par ailleurs, l'évolution des dépôts de la clientèle par catégorie sur la période 2020 - 2022 se présente comme suit :

En Mdh	2020	2021	Var	2022	Var
Secteur Public	501	1 036	106,70%	1	-99,90%
Entreprises financières	2 737	2 250	-17,79%	1 546	-31,29%
Entreprises non financières	9 985	9 716	-2,69%	11 294	16,24%
Autre clientèle	36 851	44 271	20,14%	49 837	12,57%
Total dépôts de la clientèle	50 073	57 274	14,38%	62 678	9,44%

Source : CIH Bank

A fin 2022, les dépôts des entreprises non financières et autres clientèle continuent leur tendance haussières et augmentent respectivement de 18,23% et 21,40%. Par ailleurs, la catégorie secteur public et entreprises financières enregistrent une baisse respective de 99,94% et 72,99% par rapport à fin 2021 due à la baisse au niveau des comptes à terme .

L'effort de collecte vis-à-vis de la clientèle de la banque et aussi la prospection permettent une évolution plus importante des dépôts des ménages et entreprises privées.

2- Activité de crédits

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution des créances nettes sur la clientèle sur la période 2020-2022 et au premier semestre 2022:

En Mdh	2020	2021	Var	2022	Var
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	11 086	12 670	14,29%	17 715	39,82%
Crédit et financements participatifs à l'équipement	8 394	9 247	10,16%	8 834	-4,46%
Crédits et financements participatifs immobiliers	25 634	26 337	2,74%	29 907	13,55%
Autres crédits et financements participatifs	6 930	11 226	61,99%	8 678	-22,70%
Créances sur la clientèle	52 044	59 480	14,29%	65 134	9,51%
Créances acquises par affacturage	1 176	1 428	21,43%	2 697	88,87%

Source : CIH Bank- Comptes sociaux

Revue Analytique 2020-2022

A fin 2021, les créances sur la clientèle ont augmenté de 14,3% s'établissant à 59,5 Gdh contre 52,0 Gdh en 2020. Cette variation s'explique par :

- Une appréciation de 10,2% des crédits et financements participatifs à l'équipement, qui passent de 8 394 Mdh à fin 2019 à 9 247 Mdh à fin 2021 ;
- Un accroissement de 14,3% des crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation, passant de 11 086 Mdh à fin 2019 à 12 670 Mdh à fin 2021 ;
- Une hausse de 2,7% des crédits et financements participatifs immobiliers s'établissant à 26 337 Mdh à fin 2021 au lieu de 25 634 Mdh à fin 2020 ;

A fin 2022, les créances sur la clientèle ont augmenté de 9,5% s'établissant à 65,1 Gdh contre 59,5 Gdh en 2021. Cette variation s'explique par :

- Un accroissement de 39,8% des crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation, passant de 12 670 Mdh à fin 2021 à 17 715 Mdh à fin 2022 ;
- Une hausse de 13,6% des crédits et financements participatifs immobiliers s'établissant à 29 907 Mdh à fin 2022 au lieu de 26 337 Mdh à fin 2021 ;

En parallèle, les créances acquises par affacturage ont augmenté de 88,8 % en 2022 s'établissant à 2 697 Mdh au lieu de 1 428 Mdh en 2021 due principalement à l'évolution des encours crédits TVA.

Par ailleurs, la structure des créances sur la clientèle sur la période 2020-2022 se présente comme suit :

	2020	2021	2022
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	21,30%	21,30%	27,20%
Crédit et financements participatifs à l'équipement	16,13%	15,55%	13,56%
Crédits et financements participatifs immobiliers	49,25%	44,28%	45,92%
Autres crédits et financements participatifs	13,32%	18,87%	13,32%
Créances sur la clientèle	52 044	59 480	65 134

Source : CIH Bank

L'analyse de la structure des créances sur la clientèle de CIH Bank fait ressortir une prédominance des crédits immobiliers avec une part moyenne de 46,5% sur la période 2020-2022.

Poursuivant sa politique de diversification, la structure des créances sur la clientèle de CIH Bank est marquée par une baisse progressive de la part des crédits immobiliers sur la période 2020-2022 qui passe de 49,3% en 2020 à 45,9% à fin 2022.

Par ailleurs, l'évolution des créances sur la clientèle par catégorie sur la période 2020-2022 se présente comme suit :

En Mdh	2020	2021	Var	2022	Var
Secteur Public	1 237	1865	50,77%	1 888	1,23%
Entreprises financières	5 581	9140	63,77%	6 512	-28,75%
Entreprises non financières	24 981	28098	12,48%	36 897	31,32%
Autre clientèle	21 421	21806	1,80%	22 534	3,34%
Total créances	53 220	60 908	14,45%	67 831	11,37%

Source : CIH Bank

En 2022, les créances du secteur public enregistrent une évolution de 19,18% s'établissant à 1 888 Mdh après une hausse de 28,1% en 2021, la catégorie entreprises non financières évolue également de 37,1%, contrairement des entreprises financières qui baissent de 28,6% en 2022.

Depuis quelques années CIH BANK a mis en place une stratégie de diversification des emplois, ainsi la banque marque le passage d'une banque centrée uniquement sur le secteur immobilier vers une banque dont le positionnement est autour du financement des besoins des particuliers et de la famille, de même les crédits hors immobiliers représentent 54% à fin Décembre 2022

3- Taux de couverture et de sinistralité

Le tableau présenté ci-dessous présente le taux de couverture et de sinistralité sur la période 2020-2022 :

	2020	2021	2022
Taux de couverture	3,57%	3,24%	3,14%
Taux de sinistralité	7,16%	6,60%	6,35%

Source : CIH Bank - Comptes sociaux
 Taux de couverture : provisions/crédance clientèle brut
 Taux de sinistralité : CES/ créance clientèle brut

4- Taux de transformation

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution du taux de transformation sur la période 2020-2022 :

En Mdh	2020	2021	Var	2022	Var
Créances brutes sur la clientèle	55 191	61 473	11,38%	67 249	9,40%
Dépôts de la clientèle	50 073	57 274	14,38%	62 678	9,44%
Taux de transformation*	110,22%	107,33%	-2,89pts	107,29%	-0,04pts

Source : CIH Bank

*Taux de transformation = Créances brutes sur la clientèle / dépôts de la clientèle

Le taux de transformation affiche une baisse de 2,9 points en 2021 et de 0,04 points en 2022, en raison d'une hausse plus importante des dettes envers la clientèle que celle des créances sur la clientèle.

5- Créances en souffrance par classe :

Le tableau présenté ci-dessous détaille l'évolution des créances en souffrance¹² par classe sur la période 2020-2022 :

En Mdh	2020	2021	Var	2022	Var
Créances pré-douteuses	515	414	-19,61%	337	-18,60%
Provision	41	30	-26,83%	19	-36,67%
Créances douteuses	246	197	-19,92%	182	-7,61%
Provision	38	28	-26,32%	30	7,14%
Créances compromises	3 190	3 447	8,06%	3 749	8,76%
Provision	1 892	1 934	2,22%	2 066	6,83%
Total créances en souffrance	3 951	4 059	2,72%	4 268	5,15%

Source : CIH Bank comptes sociaux

A fin 2021 et en raison des effets de la COVID-19, les CES continuent leur trend haussier avec un bond de 2,7% par rapport à 2020 pour s'établir ainsi à 4,1 Gdh, A fin 2022, les créances en souffrances continuent leur évolution avec 5,2% par rapport à 2021 pour s'établir ainsi à 4,3 Gdh.

Evolution de la part de marché en termes emplois :

	Au31/12/2020	Au31/12/2021	Au31/12/2022
CIH Bank	5,83%	6,82%	6,97%

¹² Créances brutes nettes d'agios réservés

*créances CIH Bank/Total créances secteur- Statistiques GPBM

Evolution de la part de marché en termes de ressources :

	Au31/12/2020	Au31/12/2021	Au31/12/2022
CIH Bank	5,45%	5,45%	5,59%

*Dépôts CIH Bank/Total dépôts secteur-Statistiques GPBM

La part de marché détenue par CIH Bank ne cesse d'évoluer passant de 5,83% en 2020 à 6,97% en 2022 en termes d'emplois et de 5,45% en 2020 à 5,59% en 2022 en termes de ressources

L'évolution des engagements par signature :

La revue analytique des engagements reçus par signature est présentée et commentée dans la partie « engagements Hors Bilan »

L'évolution des ratios de solvabilité :

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du ratio de solvabilité sur base sociale de CIH Bank sur la période 2020 -2022 :

En Mdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Fonds propres prudentiels (A)	8 533	8 279	-2,98%	9 348	12,91%
Fonds propres Tier One (C)	4 668	5 273	12,96%	6 747	27,95%
Total des actifs pondérés (B)	47 896	49 629	3,62%	60 898	22,71%
Ratio de solvabilité* (A/B)	17,81%	16,70%	-1,13 pts	15,35%	-1,35 pts
Ratio Tier 1* (C/B)	9,75%	10,64%	0,88 pts	11,08%	0,44 pts

A fin 2022, le ratio de solvabilité ressort une baisse de 1,35 pts atteignant 15,35% au lieu de 16,70% en 2021. Par ailleurs, le ratio Tier 1 s'établit à 11,08% soit une hausse de 0,44 pts par rapport a 2021.

6- Principaux produits commercialisés par CIH Bank¹³

CIH Bank propose une large palette de produits à destination de sa clientèle de particuliers et d'entreprises tout en conservant son positionnement de premier plan dans le financement de l'immobilier.

Les principaux produits proposés par CIH Bank sont déclinés ci-après :

Catégories	Produits
Crédits aux particuliers	ISKANE Éducation ,ISKANE MADMOUNE FOGALOGUE , ISKANE MADMOUNE FOGARIM ,ISKANE ASTAFID , ISKANE ACQUISITION, ISKANE TABDIL, ISKANE EL HANA , ISKANE RAHA , CREDIT SALAM , ISKANE ARD , Code SAKANE

¹³ Tous les produits commercialisés par CIH Bank sont portés par CIH Bank SA

Crédits aux professionnels	AVANCE PRO, TAJHIZ PRO , ISTIQRAR PRO, Fonds de commerce PRO , CIH LEASE ,CREDIASSUR
Crédits aux entreprises	FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION , FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS , CREDITS PAR SIGNATURE ,OPERATIONS A L'INTERNATIONAL , OPERATION PRET VIABILITE DE TERRAIN , OPERATION PREFINANCEMENT , OPERATION PREFINANCEMENT DU LOCATIF
Crédits à la consommation	CREDIT AUTO CLASSIQUE , CREDIT AUTO LOA , CREDIT MADMOUN CHAMIL ,AVANCE EXPRESS ,CREDILIBRE,CREDIT TAMADROUSS, AVANCE TITRE ,CREDITITRE,CREDIASSUR, CREDINET EDUCATION
Epargne et placement	PLAN EPARGNE LOGEMENT ISKANE , COMPTE SUR CARNET, COMPTE A TERME ,BONS DE CAISSE ,OPCVM ,AC,OBLIGATIONS et TCN ,AVENIR EPARGNE PLUS,AVENIR EPARGNE
Bancassurance et assistance	ASSURANCE HOMME CLE , ASSUR PRO ,AVENIR HIMAYA , AVENIR COMPTE et AVENIR COMPTE PRO ,AVENIR EDUCATION ,AVENIR RETRAITE ,AVENIR HABITATION ,AVENIR PREVOYANCE ,AVENIR SANTE ,CIH ETUDIANTS EXPATRIES ,PARTENARIAT AVEC MONDIAL ASSURANCE
Monétique	CARTE SAYIDATI, CARTE CODE 30, CARTE CODE 18, CARTE VISA CLASSIC INTERNATIONALE, CARTE E-SHOPPING ,CARTE GOLD ,CARTE SAPHYR ,CARTE AL MOUSSAFIR,CARTE BINATNA ,CARTE O'JOUR,CARTE VISA CLASSIC,CARTE VISA ELECTRON,CARTE ESSENTIEL ,CARTE,MAESTRO « DIGITALIS » ,CARTE SILA, CARTE CODE 60
Banque à distance	CIH ON LINE PARTICULIERS & ENTREPRISES ,CIH MOBILE ,ALLO HSABI ,MOBI HSABI, WePay , CIH PAY

Source : CIH Bank

PARTIE V. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

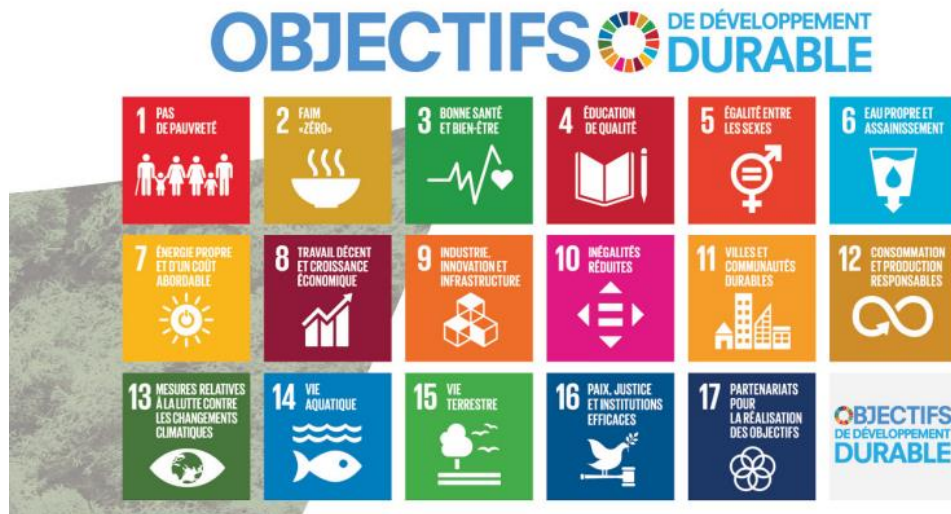
I. Approche RSE

Définis en 2020, les 15 enjeux matériels de la stratégie RSE de CIH BANK s’articulent autour de 4 axes d’engagement, en phase avec ses valeurs et sa signature « La Banque de demain dès aujourd’hui ». La stratégie RSE de CIH BANK a donné lieu à la feuille de route RSE, constituée d’actions adossées à chaque enjeu. Au sein de CIH Bank la fonction RSE a été créée en 2021, elle est en charge du pilotage de la feuille de route RSE. En 2022, cette fonction reporte au Comité de Direction dédié à la RSE.

Parallèlement à la stratégie RSE, une analyse de la contribution de la Banque aux Objectifs de développement Durable de l’ONU a été effectuée.

Quelle contribution concrète de CIH BANK aux Objectifs de développement durable de l’ONU ?

En 2020, nous avons complété le questionnaire en ligne intitulé « SDG Action plan manager » développé par B Lab et le Global Compact de l’ONU avec le soutien de plusieurs organismes dont « Global Reporting Initiative ». Nous avons enrichi cette analyse par une cartographie des ODD et cibles par rapport à nos engagements stratégiques. Plus récemment, nous avons complété l’analyse par l’identification des réalisations phares, de nos contributions chiffrées ainsi que nos ambitions pour chacun des 6 ODD ci-dessous



1 PAS DE PAUVRETÉ



Cible

1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance

Quels engagements stratégiques ?

- Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence
- Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité
- Faciliter l'accès au crédit grâce au digital

Quelles réalisations phares ?

- Gratuité des services bancaires de base pour tous les particuliers ouvrant un compte en ligne
- Lancement de CIH PAY, 1er service de paiement mobile en Afrique du Nord
- Lancement de CIH M3AK, 1er service bancaire sur WhatsApp

Contribution 2022

88 % des clients particuliers bénéficient de la gratuité

Ambition 2025

3 millions de clients particuliers, auto-entrepreneurs et TPE actifs (dont 70 % dans les régions hors CASA)

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Cible

5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne

Quels engagements stratégiques ?

- Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence
- Développer les collaborateurs et leurs carrières

Quelles réalisations phares ?

- Lancement dès 2018 du service SAYIDATI PRO une offre de banque gratuite à vie incluant un accompagnement adapté aux besoins des femmes professionnelles et entrepreneurs.
- Nomination de 2 femmes au conseil d'administration portant à 33% la part des femmes au sein du CA
- Mise en place de la Charte CIH BANK pour l'égalité des Genres

Contribution 2022

46 % de femmes parmi nos clients (+6,5 pts)

Ambition 2025

- Poursuivre la féminisation des instances dirigeantes
- Partenaire de référence pour le financement et l'incubation des femmes entrepreneurs
- Déploiement de la politique équité des genres dans nos effectifs

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Cible

7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial

7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique

Quels engagements stratégiques ?

Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique

Quelles réalisations phares ?

• Offre « Green Dev » en partenariat avec la BERD (25M euros) permettant aux entreprises d'investir en efficacité énergétique et énergies renouvelables. Ce financement sur mesure comprend une subvention de 10 à 15 % du montant du prêt et une assistance technique gratuite (audit énergétique pour orienter le choix des postes à optimiser et du matériel à acquérir)

Contribution 2022

61,2 MDH dédiés au financement de la transition énergétique

Ambition 2025

- Mettre en place un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés
- Réalisation du Bilan carbone de la Banque et mise en place d'un plan d'action de réduction des émissions de GES

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Cible

10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité

Quels engagements stratégiques ?

- Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés
- Développer les collaborateurs et leurs carrières
- Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs

Quelles réalisations phares ?

- Création de CIH BANK Academy
- Lancement du projet de classification des emplois en faveur de l'équité
- Mise en place d'une crèche d'entreprise
- Mise en place d'un mode de travail hybride (présentiel / télétravail)

Contribution 2022

4,1 MMAD de budget mécénat

-35.7%* du montant moyen investi par salarié en médecine préventive (baisse post pandémie COVID 19)

Ambition 2025

- Mettre en place un mécanisme innovant de financement en faveur du climat et des communautés
- 90 % taux de satisfaction relatif à l'équilibre vie privée/ vie professionnelle

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Cible

16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée

16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

Quels engagements stratégiques ?

- Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité
- Respecter l'éthique des affaires et la déontologie
- Mettre en place une gouvernance de la RSE
- Améliorer les processus internes par le digital
- Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques

Quelles réalisations phares ?

- Lancement de « Customer voice » mesurant la satisfaction à l'événement
- Mis à jour du Code d'Éthique et de Déontologie pour y intégrer spécifiquement la politique des cadeaux, de lutte contre la corruption et du devoir d'alerte
- Nouvelle politique de lutte contre la corruption
- Recrutement d'un responsable dédié à la RSE
- Mise en place d'un comité RSE présidé par le Président Directeur Général de la Banque
- Mise à jour de la politique de sécurité des systèmes d'information
- Nouvelle politique de lutte contre la fraude

Contribution 2022

Aucune sanction ou allégation liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme

1 réunion du Conseil d'administration ayant la RSE à l'ordre du jour

100% des ambassadeurs RSE formés aux enjeux du changement climatique

Lancement d'un e-learning RSE et Eco-gestes à destination de tous les collaborateurs"

Ambition 2025

• 100 % du réseau et des fonctions concernées formées à la lutte contre la corruption

• 100 % des collaborateurs sensibilisés à la RSE

• Politique de risques ESG

CIH Bank a totalement intégré la démarche RSE à son projet d'entreprise. Cette vision orientée vers la performance globale part du postulat que le respect des principes RSE est une source de création de valeur pour l'entreprise et l'ensemble ses parties prenantes.

Dialogue avec les parties prenantes

Ci-dessous sont listées l'ensemble des catégories de parties prenantes avec qui nous entretenons un haut degré de relation. Pour chacune d'entre elles, les modes de dialogue sont riches et complémentaires.

PARTIES PRENANTES	TYPES DE DIALOGUES
Collaborateurs et représentants du personnel	Communication interne Intranet Dialogue social Entretiens annuels d'évaluation
Clients (particuliers, professionnels, entreprises)	Communication clients CIH Mobile et CIH Online Gestion de la relation clientèle Centre de la relation clientèle Médiation interne Enquêtes de satisfaction
Fournisseurs	Clauses RSE contractuelles Plateforme NACHTARI

	Charte d'achats responsables Partenariats et co-développement de produits
Actionnaires et administrateurs, investisseurs	Communication financière et extra-financière Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Comités spécialisés
Filiales	Conseil d'Administration Comités ad hoc
Pouvoirs publics et autorités de régulation	Réunions liées à l'activité bancaire et financière Réglementation
Bailleurs de fonds et partenaires commerciaux	Conventions de partenariat Reporting extra-financier
Analystes et media	Conférences et communiqués de presse Evénements et forums
Organismes professionnels, d'accréditation et fédérations sectorielles	Commissions thématiques Evénements
Société civile & associations	Conventions et partenariats

Source : CIH Bank

1- STRATEGIE RSE ET CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Des 15 enjeux matériels, découlent la stratégie RSE de la Banque, qui s'organise en 4 piliers d'engagements, en phase avec sa signature « La Banque de demain dès aujourd'hui ».

<p>Faciliter l'accès aux services bancaires</p> <p>Assurer la gratuité des services de base et facturer le juste prix des services à valeur ajoutée en toute transparence</p> <p>Faciliter l'inclusion bancaire par la digitalisation, l'accessibilité et la proximité</p> <p>Faciliter l'accès au crédit grâce au digital</p> <p>Assurer des relations clients bienveillantes et de qualité</p> 	<p>Orienter ses financements pour préparer le futur</p> <p>Accélérer et libérer l'innovation</p> <p>Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés</p> <p>Financer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique</p> 	<p>Avoir des processus internes modernes</p> <p>Mettre en place une gouvernance de la RSE</p> <p>Respecter l'éthique des affaires et la déontologie</p> <p>Améliorer les processus internes par le digital</p> <p>Anticiper et gérer les risques et les crises systémiques</p> <p>Veiller à la protection des données clients et à la cybersécurité</p> 	<p>Être un employeur exemplaire</p> <p>Développer les collaborateurs et leurs carrières</p> <p>Assurer le bien-être et la santé des collaborateurs</p> <p>Garantir une rémunération équitable corrélée à la performance réelle</p> 
---	--	--	---

II. Capital Humain

1- Effectif

L'évolution de l'effectif sur les trois dernières années ressort comme suit :

	2020	Var	2021	Var	2022	Var
Effectif	2083	1,91%	2181	4,7 %	2220	0,38%

Source : CIH Bank

Au 31 décembre 2022, l'effectif permanent de CIH Bank a atteint 2220 personnes en hausse de 0,38% par rapport à fin 2021.

Les tableaux ci-dessous décrivent la structure de l'effectif de CIH Bank :

– Au 31 décembre 2020 :

Tranche d'ancienneté	Permanents												Total - 2020
	Fonctions Support						Fonctions Commerciales						
	Cadres responsables		Cadres		Grades		Cadres responsables		Cadres		Grades		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Durée ≤ 10 ans	10	2	74	77	73	48	10	4	264	228	203	108	1101
De 11 à 20 ans	4	0	33	24	3	3	1	1	98	74	9	9	259
De 21 à 30 ans	9	8	108	65	25	3	2	0	208	137	60	12	637
Plus de 31 ans	2	0	16	8	1	1	3	0	32	21	2	0	86
SOUS - TOTAL	25	10	231	174	102	55	16	5	602	460	274	129	2083
TOTAL	35		405		157		21		964		489		

Source : CIH Bank

Au 31 décembre 2021 :

Tranche d'ancienneté	Permanents												Total - 2021
	Fonctions Support						Fonctions Commerciales						
	Cadres responsables		Cadres		Grades		Cadres responsables		Cadres		Grades		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Durée ≤ 10 ans	18	6	174	153	25	6	5	1	172	197	275	192	1224
De 11 à 20 ans	6	3	32	41	4	5	1	0	97	60	11	10	270
De 21 à 30 ans	6	5	90	51	23	2	4	0	159	122	44	2	508
Plus de 31 ans	3	1	42	23	1	0	3	2	59	39	5	1	179
SOUS - TOTAL	33	15	338	268	53	13	13	3	487	418	335	205	2181
TOTAL	48		606		66		16		905		540		

Source : CIH Bank

Au 31 décembre 2022 :

Tranche d'ancienneté	Permanents												Total - 2022
	Fonctions Support						Fonctions Commerciales						
	Cadres responsables		Cadres		Grades		Cadres responsables		Cadres		Grades		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Durée ≤ 10 ans	20	5	192	172	23	15	4	1	182	222	245	204	1285
De 11 à 20 ans	6	4	35	41	4	3	2	0	106	68	33	19	321
De 21 à 30 ans	6	4	72	45	21	1	2	0	118	94	35	1	399
Plus de 31 ans	2	2	54	25	1	0	4	1	73	48	5	0	215
SOUS - TOTAL	34	15	353	283	49	19	12	2	479	432	318	224	2220
TOTAL	49		636		68		14		911		542		

Indicateur	Unité	2020	2021	2022
Effectif ancienneté	par			
≤ 10 ans	Nombre	1101	1224	1285
11 - 20 ans	Nombre	259	270	321
21 - 30 ans	Nombre	637	508	399
≥ 30 ans	Nombre	86	179	215

La pyramide d'âge de CIH Bank est marquée par un âge inférieur à 35 ans avec une tendance croissante du nombre de femmes recrutées.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition de l'effectif par nature du contrat de travail :

Nature du contrat de travail	Effectif 2020	Effectif 2021	Effectif 2022
Contrats à durée indéterminée	2026	2069	2103
Contrats à durée déterminée	1	4	12
Contrats ANAPEC	56	108	105
TOTAL	2083	2181	2220

Source : CIH Bank

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution des indicateurs suivants sur les trois derniers exercices :

- Nombre de représentants de personnel ;
- Nombre de jours de grève ;
- Nombre d'accidents de travail ;
- Nombre de licenciements ;
- Nombre de démissions ;
- Nombre de recrutements ;
- Nombre de litiges sociaux et leurs natures.

Indicateurs		2020	2021	2022
Représentants du personnel		40 représentants titulaires et 39 Suppléants	40 représentants titulaires et 39 Suppléants	39 représentants titulaires et 39 Suppléants
Jours de grève		0	0	0
Accidents de travail		29	43	57
Recrutements	Cadres responsables	2	15	6
	Cadres	112	137	178
	Grades	35	107	74
Démissions	Cadres responsables	2	9	9
	Cadres	65	76	91
	Grades	7	28	34
Licenciements	Cadres responsables	0	0	0
	Cadres	2	1	1
	Grades	1	1	1
Litiges sociaux (individuels ou collectifs)	Nombre	2	2	1
	Nature	Individuels	Individuels	Individuels

Source : CIH Bank

2- Politique des Ressources Humaines

Le positionnement innovant de la Banque, nécessite l'accompagnement de l'accélération technologique, des changements réglementaires et des mutations socio-économiques par les capacités à même de garantir la performance et la croissance attendues. Le recrutement des talents, la gestion de carrière, demeurent les meilleures réponses aux enjeux de consolidation et d'extension du réseau, de digitalisation des offres et des processus.

Pour ce faire, la Direction Ressources Humaines a été érigée en Pôle Capital Humain directement rattaché à la Présidence et s'est dotée de moyens organisationnels appropriés pour amorcer des chantiers de restructuration touchant les volets de gestion au quotidien, de refonte des process et de vision stratégique pour favoriser le développement et l'épanouissement du capital Humain.

Parmi les chantiers prioritaires lancés figurent des projets constituant des leviers pour bâtir un environnement professionnel basé sur l'équité, le mérite, la reconnaissance de la performance individuelle et collective et la motivation.

▪ Recrutement

En 2022, CIH BANK a continué à détecter les talents qui accompagnent sa croissance grâce à un processus de recrutement ciblé et transparent. Les postes à créer sont ainsi validés lors des approbations budgétaires, puis les besoins exprimés par les différentes entités sont agrégés. L'entité recrutement, au sein de la Direction du Capital Humain, a la charge de rechercher et de sélectionner des candidats à ces postes, parfois avec le concours de cabinets spécialisés. Des entretiens sont conduits à son niveau puis par le pôle métier au sein duquel le manager valide la

candidature. L'ensemble des recrutements sont entérinés par le Comité Administratif. Les salaires sont proposés sur la base de la nouvelle grille de salaires d'embauche.

La diversité de nos effectifs

Le Code d'Éthique et de Déontologie rappelle l'importance accordée au principe d'égalité des chances dès le recrutement et tout au long de la carrière, tant dans les affectations ou promotions que dans la rémunération.

« Aucune distinction ne peut se faire sur la base d'origine ethnique ou géographique, de l'âge, du genre, de la couleur, de la religion, de l'appartenance politique ou syndicale, du handicap, de la situation matérielle [...]. » Extrait du Code d'Éthique et de Déontologie.

En 2022, CIH BANK, poursuit le déploiement des actions en faveur de l'égalité des genres qui ont été inscrites, dans la Charte CIH BANK dédiée à l'Équité professionnelle, l'inclusion et l'autonomisation économique des femmes. CIH BANK est certain que l'équité professionnelle entre hommes et femmes au sein des organes de gouvernance et des effectifs de la banque participe à l'émergence du plein potentiel de chaque collaborateur, renforce l'innovation et contribue à une gouvernance efficiente.

L'âge

De nombreux jeunes chargés de compte et de clientèle viennent étoffer les effectifs du réseau afin d'accompagner son extension et la croissance. Les collaborateurs ayant moins de dix ans d'ancienneté comptent ainsi pour plus de la moitié des effectifs. La Banque va à la rencontre de ses nouvelles recrues lors des salons et forums de recrutement organisés par les écoles et universités.

La Parité

Les principes directeurs de la Charte du Genre de CIH BANK ont été validés, par le Comité RSE présidé par le Président de la Banque.

Les projets relatifs à la Charte sont suivis par les ambassadeurs RSE et des fonctions tels que le Capital Humain, la Communication, la Banque de l'entreprise et Banque des Particuliers et des Professionnels.

Principes directeurs de la Charte du Genre de CIH BANK

a. Promouvoir et renforcer la représentativité des femmes au sein des organes de gouvernance
Poursuivre les efforts de représentativité des femmes au sein du conseil d'administration et de l'ensembles des instances de gouvernance.

b. Sensibiliser les dirigeants et collaborateurs aux enjeux liés au genre

Sensibilisation des dirigeants et des collaborateurs à l'équité homme/femme lors de l'embauche, de la rémunération, de la promotion et de la prise en compte des événements de la vie comme la maternité.

c. Renforcer l'approche genre dans nos orientations stratégiques

Renforcer l'équité professionnelle, l'inclusion financière et l'autonomisation économique des femmes en fixant des objectifs qualitatifs et quantitatifs dans les domaines suivants:

- Recrutements
- Rémunération
- Evolution professionnelle
- Accès à la formation
- Santé sécurité
- Equilibre vie professionnelle, vie privée
- Intégration du critère genre aux outils et systèmes de gestion de la Banque

- Renforcement de l'offre de financement et d'accompagnement en faveur de la clientèle féminine.

d. Adopter une communication en faveur de l'équité des genres

Intégrer les notions d'équité des genres dans les actions de communication interne et externe, par la valorisation de l'image de la femme, et l'adoption d'une posture prônant l'inclusion et l'autonomisation économique des femmes.

e. Evaluer et communiquer les progrès réalisés

Evaluer les progrès réalisés au travers d'indicateurs de performance pertinents au vu des enjeux prioritaires.

▪ **Rémunération**

CIH BANK adopte une politique de rémunération alliant une partie fixe et une partie variable et tenant compte des réalités du marché pour demeurer compétitive. L'objectif recherché est d'attirer, motiver et fidéliser les meilleurs collaborateurs en fonction des résultats et des performances réalisées sur la base du système de management par objectifs mis en place.

▪ **Gestion des Carrières**

Conscient de l'importance d'une gestion de carrière pour la motivation et l'épanouissement de ses collaborateurs, CIH BANK a mis en place un dispositif complet, notamment le référentiel des emplois et compétences, le système d'appréciation annuel basé sur le management par objectifs, les entretiens de carrières, une gestion proactive de la mobilité, etc...

▪ **Formation**

La formation continue constitue un outil de management et de développement de ses ressources humaines en termes de compétences et de qualification. CIH Bank a créé un Institut de formation en 2021 rattaché au Pôle Capital Humain, qui a pour mission de piloter et concevoir des formations adaptées aux attentes et aux besoins des métiers et des collaborateurs. Par ailleurs, CIH Bank prend en charge des formations diplômantes au profit de ses collaborateurs notamment, le Brevet Bancaire et le Master Exécutif dispensé par l'UIR de Rabat.

▪ **Intéressement & participation**

S'inscrivant dans une dynamique de développement et de croissance soutenue qui se veut créatrice de valeur pour l'ensemble des parties prenantes, CIH BANK a procédé à une augmentation de capital destinée aux collaborateurs du Groupe. Une occasion de proposer au personnel, de s'associer à la réussite financière de la banque.

Le nombre total d'actions souscrites est de 1 612 903 pour un montant global de 399 999 944 dirhams, soit 1184 collaborateurs avec 5,28% du capital et un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 100 % attestant du succès de cette opération, renforce l'engagement du Capital humain dans la stratégie de croissance de la Banque et favorise l'esprit d'appartenance.

▪ **La fondation CIH BANK**

Inaugurée en Juin 2021, la Fondation CIH BANK, organisation à but non lucratif, à vocation citoyenne, vient couronner l'engagement historique du Crédit Hôtelier et Immobilier auprès des communautés dans toutes ses régions de présence. Soutenir la culture, la santé et le développement social des communautés est aujourd'hui un enjeu majeur de la Stratégie de Responsabilité Sociétale de CIH BANK et le cœur de la mission de sa Fondation. Un cadre d'action, empreint de la culture digitale et avant-gardiste de la Banque, conçu pour soutenir la création artistique, l'entrepreneuriat innovant, l'éducation financière et la protection de l'environnement

et ceci à travers des partenariats avec des acteurs de la société civile, par le soutien financier mais aussi le mécénat de compétence qui implique les collaborateurs volontaires de la Banque.

III. Politique de conformité

Avec l'extension de nos activités et de notre réseau, l'optimisation de nos consommations d'énergie et de matière s'impose et requiert la mise en place de nouvelles actions chaque année.

1- Impact environnemental direct

Notre impact environnemental direct est issu de la construction, la rénovation et l'usage de nos bâtiments, siège et agences, ainsi que des déplacements de nos collaborateurs entre leur domicile et leur lieu de travail et durant l'exercice de leur métier. Nous consommons ainsi de l'énergie de différents types (électricité, carburant, liquides frigorigènes...) pour l'éclairage, les déplacements, la climatisation, le fonctionnement du matériel informatique, les ascenseurs, les groupes électrogènes... Nous produisons également des déchets de construction, papiers, toners, organiques et contenants alimentaires en plastique et métal. Du fait de la nature de notre activité, notre consommation d'eau est mineure.

2- Politique environnementale et mesures phares

Notre politique environnementale s'articule autour de deux grands axes : le choix de solutions et technologies à impact positif sur l'environnement et l'incitation des prestataires à travers une charte. La Banque a ainsi fait depuis quelques années les choix suivants :

- Usage de matériaux et équipements durables pour la construction et la rénovation de ses bâtiments (corian, bois, verre, climatisation écoefficiente...) depuis 2017 ;
- Généralisation progressive de l'éclairage LED depuis 2017 ;
- Généralisation des imprimantes multifonctions paramétrées recto/ verso par défaut et suppression des imprimantes individuelles ;
- Digitalisation des processus métiers fortement consommateurs de papier ainsi que des comités internes et des instances sociales ;
- Digitalisation d'une partie des imprimés et des courriers adressés à la clientèle ;
- Déploiement de la politique zéro archive au niveau des agences ;
- Remplacement au fur et à mesure des serveurs informatiques par des de nouveaux serveurs nécessitant moins de réfrigération ;
- Réduction du nombre de voitures du parc auto et remplacement par des voitures plus efficaces.

Ces grands projets s'accompagnent d'un suivi par agence (eau et électricité) afin de sensibiliser aux excès de consommations avec intervention pour analyse et réparation en cas de besoin (fuite d'eau par exemple).

Indicateurs de performance environnementale :

Indicateur	Unité	2020	2021	2022	Commentaires
Consommations d'eau, d'énergie et de matières					
Consommations d'eau du siège et Extension	m3	8 411 35	7 177 62	6 338 ,29	La baisse est due : -Renouvellement des équipements des sanitaires - Généralisation des douchettes dans les sanitaires - Sensibilisation des collaborateurs
Consommations d'électricité duSiège et extension	KWh	2 095 658	1 959 583	1 823 367	La baisse est due : - au Renouvellement des équipements de Climatisation au niveau de la salle Blanche et l'extension (4 pompes à chaleur modifiées). Depuis décembre 2021 -Mise en place des détecteurs de mouvement dans les espaces communs (couloirs et sanitaires)
Consommations d'électricitéCentre de Back Up	KWh	651 951	379 580	223 159	Réduction de 79 % depuis 2019 des consommations back up est due au renouvellement des serveurs et à la suppression d'armoires réfrigérantes (4 armoires réfrigérantes enlevées).
Déploiement LED Agence	Nb. (%)	0,52	0,68	1,00	Installation LED à fin 2022 dans l'ensemble du réseau à 100%+ de puissance et nombre de lampes installées.
Consommations de carburant	litre	21 428	25 250	28 188,93	La consommation est exprimée en litres et ne comprend pas les consommations du personnel (voitures de service ou personnelle). L'augmentation de 18 % est due principalement à la reprise d'activité post-covid.
Consommations de papier (dontpart recyclée)	Kgs (consommation totale)	68 122	78 984	105 528,00	43 970 Rame de papier consommées en 2022 dont le poids net est de 2,4kg.
Nombre de voiture Parc Auto	Nb	26	23	23	Cession de 3 anciennes voitures en 2021.
Consommations de tonners (dontpart recyclée)	Nb. (%)	14 unités (0 %)	15 unités (0 %)	29 unités	Il s'agit des unités achetées par la DPAL et consommées en 2022, hors tonners utilisés dans le cadre du contrat de location géré par le SI.

3- Financement de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique

Depuis le lancement de la ligne de financement GREEN DEV, dédiée au financement de l'efficacité énergétique et des Energie renouvelables, en partenariat avec la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement, CIH BANK ne cesse de se positionner comme un acteur clé de la promotion et du financement de la transition énergétique et de la décarbonation de l'économie. En plus de l'accompagnement et du financement, la Banque se veut partenaire de la dynamique de lutte contre les changements climatiques à travers la participation et la contribution aux politiques sectorielle et à la dynamique nationale portant l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique

L'offre de financement "Green Dev" est un crédit d'investissement conçu en partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) dans le cadre de la ligne de financement GEFF (Green Economy Financing Facility), permettant aux entreprises d'investir en efficacité énergétique et énergies renouvelables.

Cette offre est une solution clé en main intégrant ce qui suit :

- Un financement sur mesure selon le besoin du client et la nature de l'investissement ;

- Une assistance technique gratuite permettant au client de bénéficier d'un audit énergétique à même de l'orienter dans le choix des postes, consommant de l'énergie, à optimiser et du matériel à acquérir;
- Une subvention d'investissement variant de 10 % à 15 % du montant du prêt.

4- Fonction conformité

En vue de se conformer aux dispositions réglementaires en matière de contrôle interne et de conformité, la banque a mis en place une fonction conformité (Pôle Conformité), relevant de la Direction Générale. Le Pôle Conformité veille au respect des lois, règlements, normes et usages professionnels, règles de déontologie et procédures internes. Ces attributions se présentent comme suit:

- Veille réglementaire ;
- Identification et évaluation des risques de non-conformité ;
- Agrément de conformité sur les nouveaux produits commerciaux et les nouveaux process de la banque ;
- Obligation de vigilance en matière de prévention du blanchiment des capitaux et de Financement de Terrorisme ;
- Prévention du délit d'initié et des conflits d'intérêts ;
- Prévention de la Fraude et de la Corruption ;
- Relevé des insuffisances identifiées en matière de Conformité et suivi jusqu'à régularisation ;
- Devoir d'alerte ;
- Relations avec les régulateurs pour les aspects relevant de la conformité ;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations des instances internes et externes pour les aspects d'ordre réglementaire ;
- Diffusion de la culture de conformité.

Compte tenu de ces attributions, l'organisation du Pôle Conformité comprend deux entités :

- L'entité Veille réglementaire & Déontologie
- L'entité Sécurité Financière.

Le système de contrôle interne de CIH Bank comprend 3 niveaux, à savoir :

Contrôle de 1er niveau consistant dans :

- La Surveillance Permanente ou l'autocontrôle : Ce système de contrôle consiste, en plus des contrôles au fil de l'eau prévus par les notes de procédures, en la réalisation périodique de certaines vérifications effectuées par les opérationnels et leurs hiérarchies au niveau des agences et des entités du siège. Il vise à garantir la régularité et la sécurité des opérations qu'ils réalisent ;
- Les contrôles inter-entités effectués par les entités de back-office et consistent en des vérifications opérées lors des phases initiation ou exécution, et ce avant la prise de décision.
- Les contrôles automatisés imbriqués dans les systèmes de gestion

Contrôle de 2ème niveau qui comprend :

- Le contrôle de la conformité réglementaire, assuré par le Pôle Conformité ;
- Le Contrôle du respect du socle procédurale et normatif, assuré par la Direction Contrôle Permanent et Risques opérationnels
- Le contrôle des Engagements, assuré par la Direction des engagements ;
- La maîtrise et la surveillance des risques bâlois assurée par la Direction des Risques ;

- Le contrôle de la fiabilité et l'exhaustivité des données comptables et financières assuré par la Direction de la Comptabilité ;
- Le contrôle de la sécurité informatique, assuré par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Informations).

Le 3ème niveau de contrôle incombe au Pôle Audit Interne et Inspection Générale qui s'assure de la cohérence d'ensemble et de l'efficacité du système de contrôle interne.

Ce dispositif peut être schématisé comme suit :

Nature des contrôles		Niveaux	Acteurs	Objet
Contrôle Permanent	Contrôle au fil de l'eau	1 ^{er} niveau	Opérationnels Hiérarchie Back-office RSSI	Autocontrôle Contrôle hiérarchique Contrôle inter-entités Risques informatiques
	Contrôle Indépendant	2 ^{ème} niveau	Engagements Comptabilité Conformité Risques	Risque Crédit Risques comptables et budgétaires Risque de non-conformité Risques bâlois
Contrôle Périodique		3 ^{ème} niveau	Audit interne	Cohérence et efficacité d'ensemble

Source : CIH

PARTIE VI. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

I. Stratégie de développement

a- Nouveau mode opérationnel

Le plan de développement de CIH Bank est marqué par une nouvelle stratégie de la banque entamée en 2010 avec un nouveau modèle opérationnel qui visait à faire de CIH Bank une banque universelle. L'année 2014 a été marquée par un virage marquant la mise en place de la nouvelle identité visuelle ainsi que l'accélération de la stratégie digitale de la banque.

Cette stratégie vise l'excellence opérationnelle ainsi que l'agilité afin de garder un temps d'avance par rapport aux innovations lancées sur le marché. Pour ce faire la banque a :

- Réorganisé l'activité commerciale qui a été segmentée par marché : Banque des particuliers et professionnels, Banque de l'immobilier et de l'Entreprise et la Banque de financement et des investissements,
- Créée une nouvelle entité s'occupant de la mise en œuvre des initiatives stratégiques particulières celles axées sur la digitalisation des activités et des offres, sur l'expérience « Deep Learning » et la « Customer Experience »
- Mis en place une nouvelle organisation de l'activité de marché,
- Renforcé la ligne métier traitant les risques,
- Développé les back offices dans une logique de soutien du réseau et afin de la soutenir la progression de l'activité,
- Procédé à l'externalisation des activités de back office et le recentrage sur le corps business de la banque,
- Réorganisé l'activité du recouvrement en déployant de nouveaux process, de nouveaux outils ainsi que les partenariats avec les recouvreurs externes.

b- Nouveau plan informatique

La redéfinition d'un nouveau plan informatique avec une nouvelle inflexion avec pour objectif une consolidation du SI existant dans une optique de répondre aux besoins commerciaux : proposer le même niveau de prestations que la concurrence en termes de produits avec une meilleure qualité de service.

Ainsi plusieurs projets ont été réalisés, notamment :

- Le système d'information comptable ;
- Le déploiement de la position client en temps réel ;
- L'optimisation des outils liés à la monétique ;
- Le déploiement d'un nouvel outil pour l'activité internationale ;
- Le déploiement de la stratégie multicanal avec une logique différente de ce qui existe sur la place avec un site transactionnel et une application mobile à la pointe de la technologie.

Toutes ces réalisations ont été accompagnées d'un « Reengineering » des process qui a été opéré mettant le client au centre des processus. Cette démarche consiste à décongestionner l'agence de toutes les tâches ne nécessitant pas la présence du client et à industrialiser des processus back office pour une allocation optimale des ressources. La mise en œuvre du nouveau système Nov@bank s'inscrit dans cette démarche car ses fonctionnalités permettent d'atteindre cet objectif.

Cette démarche a été couronnée de la certification et en même temps de deux activités : activité monétique et activité crédit. A ceci s'ajoute la suppression de la notion des opérations déplacées où le client d'une agence est un client de tout le réseau de la banque. Ceci dénote la volonté de la banque de s'inscrire dans une démarche de qualité avec un service différencié.

c- Développement du marché des professionnels

Le développement du marché des professionnels a été aussi un axe de développement visant la prise en charge de la clientèle des professionnels par l'intégralité du réseau.

d- Politique qualité de la banque

Le dispositif mis en place vise la promotion d'une culture qualité visant la satisfaction des clients et ce, en étant à leur écoute, en instaurant des dispositifs mesurant leur niveau de satisfaction et en améliorant en permanence les modes de fonctionnement de la banque.

La politique qualité de CIH Bank s'articule autour de trois axes principaux :

- La gestion de la relation clientèle : à travers la prise en charge des réclamations de la clientèle et le respect des engagements de délais et de qualité de traitement, la production de reporting permettant le suivi de l'activité et la mise en place d'un centre de relation clients.
- Le suivi des données clients et de la qualité du courrier clientèle : en menant des chantiers d'amélioration continue de la qualité du référentiel client, la mise en place d'un dispositif de pérennisation de la qualité des données et en assurant la qualité de traitement du courrier clients.
- L'amélioration des référentiels Qualité : à travers la maîtrise de la qualité et de la satisfaction client, la construction d'un référentiel et des standards Qualité et le respect des procédures et de la conformité des normes de qualité.

e- Politique d'investissement et de partenariat

Dans le but de permettre à CIH Bank de connaître une croissance durable, la banque s'est inscrite dans la mise en œuvre d'une vision à moyen et long terme de son développement à travers son plan stratégique élaboré pour la période 2019-2023. Ce plan est en continuité du plan stratégique précédant et s'inscrit dans la même ligne de ce qui a été réalisé :

- Le positionnement dans les services financiers spécialisés qui s'exprime par le contrôle de SOFAC avec une participation de 66,30%. Ces prises de participation revêtent un caractère stratégique et s'intègrent dans un cadre de projet d'entreprise visant à compléter l'offre de la banque dans le domaine des financements des activités spécialisées avec une proximité en matière de synergie avec l'activité de la banque. Il est à noter également qu'en 2019, CIH Bank a réalisé une souscription au capital de l'OPCI CIH PATRIMMO pour un montant de 443,6 MDH et dans la société LANA CASH pour un montant de 10,0 MDH ;
- En septembre 2021 CIH Bank procède à la cession de ses parts minoritaires dans le capital de maroc leasing et maghreb titrisation.
- Le développement du partenariat industriel et porteur de synergie avec les filiales de SOFAC et ce à travers la gestion pour compte des crédits à la consommation portée dans le bilan de la banque et traité dans le back office de la filiale ;
- La création d'une captive de courtage (CIHC) destinée à promouvoir l'activité de bancassurance et des synergies avec AtlantaSanad ;
- En 2022, CIH Bank a procédé à une prise de participation dans le capital de la compagnie d'assurance participative Takafulia Assurance à hauteur de 20%.

- Courant l’année 2023, CIH Bank rachète BMCI Asset Management filiale spécialisée en gestion d’OPCVM du Groupe BMCI qui se dénommera CIH Capital Management

Certaines actions ont été réalisées dans une large mesure et continuent dans le temps tel que :

- Le « Reengineering » des process mettant le client au centre et ces derniers et la mise en place du nouveau système front Nov@bank permettant de décongestionner l’agence de toutes les tâches ne nécessitant pas la présence du client, et à industrialiser des processus back office pour une allocation optimale des ressources ;
- La refonte du système d’information en vue de sa mise à niveau ;
- Le développement d’une approche multi canal en permettant au client de consommer les services bancaires à travers les applications smartphone, le net, les GAB en plus des agences physiques, ainsi à fin 2022 l’ouverture de 5 nouvelles agences et plus de 104 Guichets et automates de dépôts de plus le déploiement de 27 espaces « libre-Service Bancaire » ;
- Soutenir le positionnement de la banque dans le Digital Banking avec le lancement d’une compagnie autour des « Smart Services ».

Les investissements engagés* pour la période allant de 2020 à 2022 par CIH Bank s’élèvent à 435 Mdh destinés principalement à la construction, l’aménagement et la mise en place des moyens informatiques de l’annexe et la direction régionale sud. Les investissements se chiffrent comme suit :

Au 31 décembre 2022 :

En Mdh	2020	2021	Var	2022	Var
Acquisition, aménagement & équipement	129	40	-68,99%	213	432,50%
Logiciel, matériel informatique et frais d’études	127	139	9,45%	264	89,93%
Total des Investissements	256	179**	-30,08%	477**	166,48%

Source : CIH Bank

Pour l’exercice 2022, les prévisions d’investissement de CIH BANK s’élèveraient à 350 MMAD destinés principalement à l’extension du réseau.

A fin 2022, le montant total des investissements engagés est de 477 MMAD.

Par ailleurs, sur la période en revue, CIH BANK opère une opération de prise de participation dans le capital de la compagnie d’assurance participative Takafulia Assurance à hauteur de 20%.

f- Bancarisation digitale

CIH Bank poursuit depuis quelques années son engagement par la bancarisation digitale. La Banque s’appuie sur une offre de produits et de services répondant aux besoins de ses clients et axée sur les meilleures évolutions technologiques.

Ainsi, courant les deux dernières années la Banque a proposé de nouvelles fonctionnalités encourageant l’accès à la bancarisation à distance et aussi l’enrichissement des offres sur le canal digital.

Plusieurs nouveautés ont été mise en service :

* Les investissements engagés par les directions intégrant même les dépenses non encore comptabilisés et réglés

** Les investissements engagés issus du suivi analytique intégrant les investissements non encore comptabilisés

- Lancement d’une nouvelle version de l’ouverture des comptes à distance selon un aprocessus entièrement digitalisé, basé sur des technologies nouvelles, sécurisées et respectant les exigences réglementaires en vigueur : Parcours client simple et intuitif et sécurisé en matière de reconnaissance faciale, de lecture optique des documents et de signature digitale.
- Enrichissement des offres et des fonctionnalités CIH Mobile et CIH Net (CIH M3ak, Carte World Elite, nouvelles fonctionnalité digitales...)
- Lancement du service « CIH PAY » permettant le paiement par smartphone aussi bien au Maroc qu’à l’étranger.
- Déploiement de la plateforme « e-trade » permettant aux entreprises la gestion en ligne des opérations à l’étranger.
- Lancement du service « Apple Pay» qui est une solution de paiement offre aux client de la banque la possibilité de paiement en utilisant simplement leur iPhone ou Apple Watch

Le groupe CIH BANK a pour ambition d’accroître considérablement sa clientèle à travers une diversification de la population cible avec un recrutement orientée clientèle professionnelle tout en maintenant un rythme soutenu de l’inclusion financière en s’appuyant sa stratégie RSE.

Cette dynamique a été prononcée courant l’exercice 2022 avec des enrichissements d’offres et fonctionnalités digitales pour les professionnels et aussi des offres de gratuités pour les particuliers et la digitalisation.

Ces efforts seront accentués pour les prochaines années en vue d’une croissance durable en s’appuyant sur tous les leviers de développement de sa stratégie.

II. Moyens informatiques et techniques de CIH BANK

a- Réseau d’agences¹⁵

L’évolution du réseau d’agences sur la période 2020- 2022 ressort comme suit :

	2020	2021	Var	2022	Var
Nombre d’Agences	307	313	6	318	5

Source : CIH Bank

Pour assurer le développement du réseau de CIH Bank, plusieurs décisions ont été prises, dans le but de donner un nouveau souffle au processus du choix des locaux pour les nouvelles agences d’une part et de maîtriser les démarches et délais d’ouverture de ces nouvelles implantations d’autre part.

A ce titre, la politique d’investissement en matière de développement du réseau d’agences s’est traduite par la constitution de la réserve foncière et la réalisation des aménagements pour de nouvelles implantations. Le réseau de CIH Bank compte en effet 318 agences à fin 2022 contre 313 agences à fin 2021 (certaines détenues en propres et d’autres louées).

¹⁵ CIH Bank ne possède pas de succursales. La banque possède 9 centres d’affaires rattachés à ses directions régionales.

b- Moyens techniques et informatiques

CIHBANK dispose d'un système d'information couvrant la totalité de son activité bancaire front et back office.

Le système d'information de CIHBANK est composé d'un mixte de briques applicatives progicielles standard du marché et de briques développées par les équipes internes de la banque permettant de couvrir aussi bien les activités bancaires front et back office que les activités de support (RH, etc.).

Conscient de l'importance du SI dans la modernisation de la banque, la banque a lancé 2 plans informatiques depuis 2010, (2010-2014 & 2015-2020) le dernier en date est arrivé à échéance en 2020.

Ces plans ont été construits autour des principes directeurs suivants :

- Favoriser le développement de la Banque en améliorant d'une part l'offre de produits et de services, et d'autre part la qualité de service rendu à la clientèle ;
- Mettre à niveau le socle Informatique de manière continue ;
- Assurer la conformité réglementaire ;
- Déployer une infrastructure sécurisée, moderne et performante permettant de supporter la croissance de la banque.

Ces plans ont donné lieu à un ensemble de projets structurants dont certains ont déjà été achevés et d'autres sont en cours, et à ce jour, la banque a pu effectuer :

Sur le plan fonctionnel

- La mise en œuvre d'une position client en temps réel
- Le déploiement un nouveau progiciel comptable avec la refonte des schémas comptable et l'optimisation des processus
- La mise à niveau du système de gestion des crédits par la :
 - La mise en place d'un workflow d'instruction des crédits aux particuliers
 - La montée de version du progiciel de gestion
 - Le Re-Engineering de plusieurs process (main levées, déblocages, etc)
 - L'enrichissement de l'offre produit pour les entreprises.
- La refonte totale du poste de travail en agence, le rendant temps réel et centralisé, avec :
 - La mise en œuvre d'une gestion commerciale pour l'aide à la vente avec le déploiement d'un référentiel client et contrat
 - La mise en œuvre d'un module sécurisé pour le traitement des opérations en agences
- Le développement de la banque digitale et multicanale, sur le mobile et sur le web
- La mise en place d'un DataLab avec une infrastructure BigData dans le but d'améliorer la connaissance client
- La modernisation des opérations de Trade par la mise en place d'un nouveau progiciel

A noter que plusieurs projets sont en cours et touchent plusieurs métiers : la refonte de la solution du progiciel dédié à l'activité de marché, la modernisation de la plateforme monétique capable d'optimiser et sécuriser les opérations de la clientèle, la mise en place d'une solution CRM dans une logique centrée client, la mise en place d'une solution bourse en ligne....

Sur le plan infrastructure,

La banque dispose d'un Data Center principal, situé au niveau du siège social, et d'un centre de back up distant. Un important projet de modernisation et d'homogénéisation des infrastructures hébergées par ces deux Data Center vient d'être récemment achevé.

La nouvelle infrastructure est déjà cloud ready, et permet de déployer des applications en mode actif/actif entre les deux Datacenter.

L'infrastructure Télécom est basée sur le réseau privé CIHNET constitué de liaisons spécialisées secourues et d'équipements de routage intelligents. Ce réseau est entièrement sécurisé selon les règles de l'art par des FireWalls et des DMZ avec une mise à niveau récente de ces équipements.

Dans la continuité des efforts consentis pour la refonte et la mise à niveau des systèmes d'information, le CIH entend poursuivre ses efforts afin de maintenir ces systèmes aux meilleurs standards internationaux. L'objectif est de garantir, à travers l'implémentation de solutions innovantes, une meilleure connaissance des clients et une plus grande réactivité de la banque et de son réseau, d'une part, et une gestion optimale des risques et des engagements tout en veillant sur la sécurité informatique, d'autres part.

PARTIE VII. SITUATION FINANCIERE DE CIH BANK

I. Informations financières consolidées entre 2020 et 2022

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs bilanciaux consolidés de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

EnKdh	2020	2021	Var	2022	Var
Total Bilan	89 566 358	106 417 254	18,81%	117 156 869	10,09%
Dépôts clientèle	53 769 117	62 953 110	17,08%	68 905 888	9,46%
Crédits clientèle	62 983 367	74 406 732	18,14%	83 423 310	12,12%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2021, les mêmes indicateurs évoluent comme suit :

- Hausse de 18,81% du total bilan à 106 417,3 Mdh
- Augmentation de 17,08% des dépôts clientèle à 62 953,1 ;
- Appréciation de 18,14% des crédits clientèle à 74 406,7 ;

A fin décembre 2022, les mêmes indicateurs évoluent comme suit :

- Hausse de 10,09% du total bilan à 117 156,9 Mdh
- Augmentation de 9,46% des dépôts clientèle à 68 905,9 ;
- Appréciation de 12,12% des crédits clientèle à 83 423,3 ;

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs d'exploitation consolidés de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var	2022	Var
PNB	2 759 674	3 106 557	12,57%	3 517 984	13,24%
Résultat d'exploitation	67 190	932 145	> 100%	1 066 785	14,44%
Cout du risque	996 600	456 529	-54,19%	590 369	29,32%
Marge d'exploitation	2,43%	30,01%	28 pts	30,32%	0,31 pts
RNPG	80 655	603 036	647,67%	669 086	10,95%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2021, les mêmes indicateurs évoluent comme suit :

- Appréciation de 12,6% du PNB à 3 106,6 Mdh ;
- Hausse de 1287,3% du résultat d'exploitation à 932,1 Mdh ;
- Augmentation de 28 pts de la marge d'exploitation à 30,0%.

A fin décembre 2022, les mêmes indicateurs évoluent comme suit :

- Appréciation de 13,2% du PNB à 3 518,0 Mdh ;
- Hausse de 14,4% du résultat d'exploitation à 1 066,8 Mdh ;
- Augmentation de 0,31 pts de la marge d'exploitation à 30,3%.

Dépréciation des actifs sous IFRS9 :

Au 31/12/2019, les paramètres LGD appliqués aux portefeuilles de crédit à l'habitat ont fait l'objet d'une revue approfondie.

Pour rappel, s'agissant de la LGD, CIH BANK n'applique pas de taux forfaitaire et a opté pour une LGD modélisée reposant sur les données suivantes, extraites du système de gestion, selon une base individuelle et par contrat :

- La probabilité de retour en sain ;
- Le taux de recouvrement attendu de la réalisation des garanties ;
- Le taux de recouvrement attendu des autres sources de remboursement autres que les garanties.

Cette revue a consisté, d'une part, à vérifier le bon calcul, par l'outil IFRS 9 déployé par la Banque, de la LGD en fonction des paramètres retenus en FTA, et d'autre part, à s'assurer de la qualité des prévisions de récupérations initialement intégrées dans le modèle en les comparant avec des données observées.

A l'issue de cette revue, les ajustements et corrections suivants ont été apportés aux paramètres LGD relatifs au portefeuille des crédits à l'habitat :

- La probabilité de retour en sain de l'exposition : Taux de retour en sain évolutif, calculé sur base statistique dans la limite de 5 ans de séjour en B3 (vs. en FTA, un taux de retour en sain stable dès la deuxième année de séjour en B3 sans limitation dans le temps).
- Le taux de recouvrement attendu de la réalisation des garanties : Remplacement d'un taux de récupération unique par des taux de récupération selon la famille de produits (Régime général, Fogarim, Fogalogue, etc.), tenant compte des garanties CCG le cas échéant et de l'historique des récupérations observées.

- Le taux de recouvrement attendu des remboursements hors garanties : Modélisation de taux de récupération sur la base d'un historique de flux encaissés sur une période 6 ans par type de crédit à l'habitat (vs. Estimation à dire d'expert avec les équipes recouvrement).

Les évolutions susmentionnées ont été comptabilisées conformément aux dispositions de la norme IAS 8 et se traduisent par un impact sur les fonds propres de -213 MDH.

Depuis 2020, CIHBANK a procédé à une revue du modèle du Forward Looking (FL), avec des hypothèses qui tiennent compte du contexte de la pandémie COVID19.

En plus de l'impact des traitements habituels de la norme IFRS 9 selon la méthodologie adoptée par la Banque, la revue du modèle FL a engendré un coût de risque additionnel consolidé évalué à 290 MDH.

Principaux faits marquants l'élaboration des comptes 2022 :

Sur le volet activité, le Groupe CIH BANK poursuit sa dynamique commerciale par l'extension de son réseau avec 5 nouvelles agences portant le réseau actuel à 318 agence ainsi que le déploiement de 667 Nouveaux GAB dont 277 chez le réseaux partenaires.

L'année 2021 a été également marquée par l'enrichissement de l'offre produits avec le « Code 60 » & le crédit immobilier dédié aux jeunes actifs « Code Sakane » également l'enrichissement des fonctionnalités sur le canal digital (CIH PAY, E-Trade).

CIH Bank procède en 2022 à une prise de participation dans le capital de la compagnie d'assurance participative Takafulia Assurance à hauteur de 20%.

L'APPLICATION DE IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels.

Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1er janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

L'impact de norme IFRIC 23 sur les comptes au 31/12/2022 est de 9,6 millions de dirhams.

ACTIFS PAR VOIE DE DATION EN PAIEMENT

CIH BANK a procédé à la mise en place de processus de gestion des actifs immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication en respect de la directive de BANK AL MAGHRIB n° 4/w/2021. Ainsi les actifs concernés ne sont pas amortis en social mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A la date de l'application de la circulaire, En IFRS , CIH BANK comptabilisait les actifs concernés en tant que qu'immeuble de placement sous la norme IAS 40 au coût amorti ressortant des amortissements et dépréciations comptabilisés annuellement. L'impact des amortissements et dépréciations de l'exercice 2021 est de 50.6 MMAD.

Le traitement prudentiel des datations en paiement a généré un impact de surpondération des actifs détenus en stock du groupe CIH BANK (sous IAS 40 au coût amorti) à la date de l'application allant de 100% à 250% selon leur ancienneté et qui s'est élevé à 1,28 MMDH, cet additionnel de risques pondérés est déduit, progressivement jusqu'en 2025 (option proposée par la circulaire), de l'assiette globale des risques pondérés et ce conformément aux dispositions transitoires arrêtées par la BAM en la matière.

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire de la banque.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés par CIH BANK au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

II. Rapports des commissaires aux comptes

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7 083 052, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 710 964.

Ces états ont été établis par la Direction de la banque, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable d'évaluation des immeubles de placement, mentionné dans la note [a] relative au bilan consolidé.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre

audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n’exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d’un risque de crédit qui expose le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s’avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.</p> <p>L’évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l’exercice du jugement notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 ou Bucket 3 ; - Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes étapes ; - Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues. <p>Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d’estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans la note « Dépréciation des actifs sous IFRS 9 » de l’annexe aux comptes consolidés. Au 31 décembre 2022, l’encours total des prêts à la clientèle par décaissement exposés au risque de crédit s’élève à 87.165 MMAD ; le montant total des dépréciations y afférentes s’élève à 3.742 MMAD.</p> <p>En ce qui concerne les engagements hors bilan à la clientèle, les dépréciations pour pertes attendues s’élèvent à 185 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l’appréciation du risque de crédit et l’évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l’audit, compte tenu (i) de l’importance du montant de ces actifs dans les comptes du Groupe CIH (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier et testé les contrôles clés relatifs à l’appréciation du risque de crédit et à l’évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d’audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier la conformité à la norme IFRS 9 Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe ; - Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ; - Conduire des tests sur une sélection de modèles mis en œuvre par le groupe ; - Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier pour la classification des encours au 31 décembre 2022 (buckets 1, 2 et 3) ; - Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ; - Tester les principales hypothèses retenues pour l’estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la présentation des états financiers consolidés exempts d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 16 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON**Ghali GUESSOUS**
Associé**MAZARS AUDIT ET CONSEIL****Taha FERDAOUS**
Associé**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'EXERCICE
DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022****Audit des états de synthèse****Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 10 395 029, dont un bénéfice net de KMAD 592 734 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 mars 2023.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui

nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose CIH Bank à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classer les encours de créances en créances saines, créances sensibles et créances en souffrance ; - Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2022, l'encours total des créances à la clientèle s'élève à 69.946 MMAD (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions y afférentes s'élève à 2.115 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes de la banque (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.</p>	<p>Nous avons évalué le dispositif de contrôle interne de CIH BANK et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau de la banque, notamment des décisions prises par les comités internes en charge du suivi, du déclassement et du provisionnement des créances de la banque ; - Etudier la conformité des principes appliqués par la banque au PCEC et notamment aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ; - Tester le calcul des provisions sur une sélection d'encours de créances sensibles (watchlist) et en souffrance en prenant en compte notamment les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents

pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 16 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Ghali GUESSOUS
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Taha FERDAOUS
Associé

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE

DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 5 846 695, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 622 007.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration tenu en date du 10 mars 2022 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.

Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 ou Bucket 3 ;
- Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ;
- Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues.

Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans la note « Dépréciation des actifs sous IFRS 9 » de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2021, l'encours total des prêts à la clientèle par décaissement exposés au risque de crédit s'élève à 77.793 MMAD ; Le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à 3.212 MMAD. En ce qui concerne les engagements hors bilan à la clientèle, les dépréciations pour pertes attendues s'élèvent à 174 MMAD.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes du Groupe CIH et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la Direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Etudier la conformité à la norme IFRS 9 Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe ;
- Prendre connaissance du dispositif de Gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ;
- Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier pour la classification des encours au 31 décembre 2021 (buckets 1, 2 et 3) ;
- Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ;
- Tester les principales hypothèses retenues pour l'estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la présentation des états financiers consolidés exempts d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la Gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états

financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 11 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Ghali GUESSOUS
Associé

Taha FERDAOUS
Associé

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'EXERCICE
DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 8 803 464, dont un bénéfice net de KMAD 466 559 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 10 mars 2022 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié

Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose CIH Bank à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles.

L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :

- Classer les encours de créances en créances saines, créances sensibles et créances en souffrance ;
- Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2021, l'encours brut total des créances à la clientèle s'élève à 62 901 MMAD (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions y afférentes s'élève à 1.992 MMAD.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes de la banque (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement

et aux estimations de la Direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.

Réponse d'audit

Nous avons évalué le dispositif de contrôle interne de CIH BANK et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance du dispositif de Gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau de la banque, notamment des décisions prises par les comités internes en charge du suivi, du déclassement et du provisionnement des créances de la banque ;
- Etudier la conformité des principes appliqués par la banque au PCEC et notamment aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ;
- Tester le calcul des provisions sur une sélection d'encours de créances sensibles (watchlist) et en souffrance en prenant en compte notamment les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la Gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 11 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Ghali GUESSOUS
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Taha FERDAOUS
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés IFRS de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 5 424 245, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 44 698.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration tenu en date du 22 février 2021 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2020, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.

Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- Déterminer les critères de classement des encours en étape 1, étape 2 ou étape 3 ;
- Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes étapes ;
- Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues.

Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d'estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans la note « Dépréciation des actifs sous IFRS 9 » de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2020, l'encours total des prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à 66.141 MMAD ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à 2.855 MMAD.

En ce qui concerne les engagements hors bilan à la clientèle, les dépréciations pour pertes attendues s'élèvent à 303 MMAD.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes du Groupe CIH (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.

Réponse d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

Etudier la conformité à la norme IFRS 9 Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe ;

Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ;

Conduire des tests sur une sélection de modèles mis en œuvre par le groupe ;

Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier pour la classification des encours au 31 décembre 2020 (buckets 1, 2 et 3) ;

Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ;

Tester les principales hypothèses retenues pour l'estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif

à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 1er mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faiçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 8 568 082, dont un bénéfice net de KMAD 249 345 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 22 février 2021 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «

Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié

Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose CIH Bank à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles.

L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :

- Classer les encours de créances en créances saines, créances sensibles et créances en souffrance ;
- Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2020, l'encours total des créances à la clientèle s'élève à 55 191 MMAD (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions y afférentes s'élève à 1.970 MMAD.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes de la banque (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.

Réponse d'audit

Nous avons évalué le dispositif de contrôle interne de CIH BANK et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau de la banque, notamment des décisions prises par les comités internes en charge du suivi, du déclassement et du provisionnement des créances de la banque ;
- Etudier la conformité des principes appliqués par la banque au PCEC et notamment aux dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib ;
- Tester le calcul des provisions sur une sélection d'encours de créances sensibles (watchlist) et en souffrance en prenant en compte notamment les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque, prévue par la loi.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau

Élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Casablanca, le 1er mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A
Abdelaziz ALMECHATT
Associé

III. Analyse des comptes consolidés IFRS 2020-2022

1. Périmètre de consolidation

En 2020, La société LANA CASH s'est intégrée à hauteur de 100% dans le périmètre de consolidation de CIH Bank.

L'année 2021 a été marquée par la sortie du périmètre de Maroc leasing, Maghreb titrisation et Credilog 4;

Au cours de l'exercice 2022, la filiale Sangho est sortie du périmètre de consolidation de CIH Bank.

Le périmètre de consolidation¹⁶ du Groupe CIH Bank comprend donc les entités suivantes :

Dénomination sociale	Pays	Déc-20		Déc-21		Déc-22		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH Bank	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
CIH Courtage	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
Tivoli	Maroc	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
Maroc Leasing	Maroc	34,01%	34,01%	-	-	-	-	Sortie du périmètre en 2021
Maghreb Titrisation	Maroc	35,93%	35,93%	-	-	-	-	Sortie du périmètre en 2021
Umnia Bank	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
Ghosn Ennakhil	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
Sangho	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-	-	Sortie du périmètre en 2022
Ajarinvest	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
Crédilog 3	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
Crédilog 4	Maroc	N/A	N/A	-	-	-	-	Sortie du périmètre en 2021

Source : CIH Bank

UMNIA BANK est consolidé en intégration globale du fait du pouvoir exercé par CIH Bank avec 100% des droits de votes alors que la détention des parts est de 40% (IFRS 10)

2. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat consolidé de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

¹⁶ Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

En KDH	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Intérêts et produits assimilés	3 100 195	3 508 410	13,17%	3 949 878	12,58%
Intérêts et charges assimilées	1 237 121	1 232 383	-0,38%	1 365 448	10,80%
MARGE D'INTERET	1 863 074	2 276 027	22,17%	2 584 431	13,55%
Commissions (produits)	345 413	458 996	32,88%	558 712	21,72%
Commissions (charges)	142 988	172 437	20,60%	267 409	55,08%
MARGE SUR COMMISSIONS	202 425	286 559	41,56%	291 303	1,66%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par résultat	552 730	379 400	-31,36%	342 930	-9,61%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>	214 871	134 811	-37,26%	44 192	-67,22%
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>	337 859	244 589	-27,61%	298 738	22,14%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par capitaux propres	16 527	30 429	84,12%	83 595	> 100%
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en KP recyclables</i>	14 613	2 351	-83,91%	-898	<-100%
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en KP non recyclables (dividendes)</i>	1 914	28 079	> 100%	84 493	> 100%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	NA	-	NA
Gains/pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-	NA	-	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	NA	-	NA
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	NA	-	NA
Produits des autres activités	324 146	419 982	29,57%	492 181	17,19%
Charges des autres activités	199 230	285 841	43,47%	276 455	-3,28%
PRODUIT NET BANCAIRE	2 759 674	3 106 557	12,57%	3 517 984	13,24%
Charges générales d'exploitation	1 533 581	1 558 485	1,62%	1 659 501	6,48%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	162 303	159 399	-1,79%	201 329	26,31%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 063 790	1 388 674	30,54%	1 657 154	19,33%
Coût du risque	996 600	456 529	-54,19%	590 369	29,32%

RESULTAT D'EXPLOITATION	67 190	932 145	> 100%	1 066 785	14,44%
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	-1 645	5 953	> 100%	36 041	> 100%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	46 573	69 034	48,23%	11 526	-83,30%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	NA	-	NA
RESULTAT AVANT IMPÔT	112 118	1 007 131	> 100%	1 114 351	10,65%
Impôt sur les résultats	67 420	385 125	> 100%	403 387	4,74%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	NA	-	NA
RESULTAT NET	44 698	622 007	> 100%	710 964	14,30%
Intérêts minoritaires (ou Participations ne donnant pas le contrôle)	-35 957	18 971	> 100%	41 878	> 100%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE (ou des Propriétaires de la société mère)	80 655	603 036	> 100%	669 086	10,95%

Source : CIH Bank

a. Produit net bancaire

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du PNB consolidé de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En KDH	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Intérêts et produits assimilés	3 100 195	3 508 410	13,17%	3 949 878	12,58%
Intérêts et charges assimilées	1 237 121	1 232 383	-0,38%	1 365 448	10,80%
MARGE D'INTERET	1 863 074	2 276 027	22,17%	2 584 431	13,55%
Commissions (produits)	345 413	458 996	32,88%	558 712	21,72%
Commissions (charges)	142 988	172 437	20,60%	267 409	55,08%
MARGE SUR COMMISSIONS	202 425	286 559	41,56%	291 303	1,66%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par résultat	552 730	379 400	-31,36%	342 930	-9,61%
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>	214 871	134 811	-37,26%	44 192	-67,22%
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>	337 859	244 589	-27,61%	298 738	22,14%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par capitaux propres	16 527	30 429	84,12%	83 595	> 100%

Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en KP recyclables	14 613	2 351	-83,91%	-898	<-100%
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en KP non recyclables (dividendes)	1 914	28 079	> 100%	84 493	> 100%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	NA		
Gains/pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-	NA		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	NA		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	NA		
Produits des autres activités	324 146	419 982	29,57%	492 181	17,19%
Charges des autres activités	199 230	285 841	43,47%	276 455	-3,28%
PRODUIT NET BANCAIRE	2 759 674	3 106 557	12,57%	3 517 984	13,24%

Source : CIH Bank

En 2021, le PNB consolidé du Groupe CIH Bank affiche une hausse de 12,6% à 3 106,6 Mdh contre 2 759,7 Mdh en 2020. Cette variation couvre :

- Une augmentation de 22,2% de la marge d'intérêt pour s'établir à 2 276,0 Mdh suite à l'appréciation de 13,17% des produit et la baisse charges, cette évolution est due en générale à la hausse de l'activité Banques et SFS (CIH Bank et SOFAC) vu l'augmentation des créances accordées par CIH Bank et SOFAC qui reste une filiale qui contribue à hauteur de 20 % à la marge d'intérêt totale, toutefois la marge d'intérêt influence La structure du PNB passant de 68% en 2020 à 73% en 2021 chose qui s'explique par la hausse de l'activité de crédit par rapport aux autres activités qui représente l'activité principale de la banque ;
- Une baisse de 159 Mdh du résultat de marché atteignant 410 MDH, tirée principalement par la hausse du résultat liés aux BDT de transaction et à la souscription à des OPCVM ;
 - La baisse du résultat sur les instruments financiers à la Juste valeur par résultat de -31,3% liée à la baisse du résultat de l'activité de marché
 - La hausse du résultats sur les instruments financiers à la Juste valeur par capitaux augmentent de 84,1% par rapport à fin 2020 principalement les dividendes d'AtlantaSanad.
- Une baisse de 9,2 MDH du résultat des autres activités suite à la hausse de 29,6 % des produits des autres activités
- Une hausse de 41,6% de la marge sur commissions qui atteint 286,6 Mdh en 2021 en raison de la contribution du CIH Bank ;

En 2022, le PNB consolidé du Groupe CIH Bank affiche une hausse de 13,2% à 3 518,0 Mdh contre 3 106,6 Mdh en 2021. Cette variation couvre :

- Une augmentation de 13,6% de la marge d'intérêt pour s'établir à 2 584,4 Mdh suite à l'appréciation de 12,58% des intérêts et produits assimilés, cette évolution est due en générale à l'augmentation des créances accordées par CIH Bank et SOFAC qui reste une filiale qui contribue à hauteur de 22 % à la marge d'intérêt totale, toutefois la marge d'intérêt influence la structure du PNB fait apparaître en 2022 une contribution de 73% ;
- Une hausse de 16 Mdh du résultat de marché atteignant 426 MDH, tirée principalement par la hausse des produits sur les actifs à la juste valeur.
 - La baisse du résultat sur les instruments financiers à la Juste valeur par résultat de -9,6% liée au résultat de l'activité de marché
 - La hausse des résultats sur les instruments financiers à la Juste valeur par capitaux augmentent de 174,7% par rapport à fin 2022 principalement la hausse des produits de participations.
- Une hausse de 81,6 MDH du résultat des autres activités suite à la hausse de 17,2 % des produits des autres activités
- Une hausse de 1,7% de la marge sur commissions qui atteint 291,3 Mdh en 2022 ;

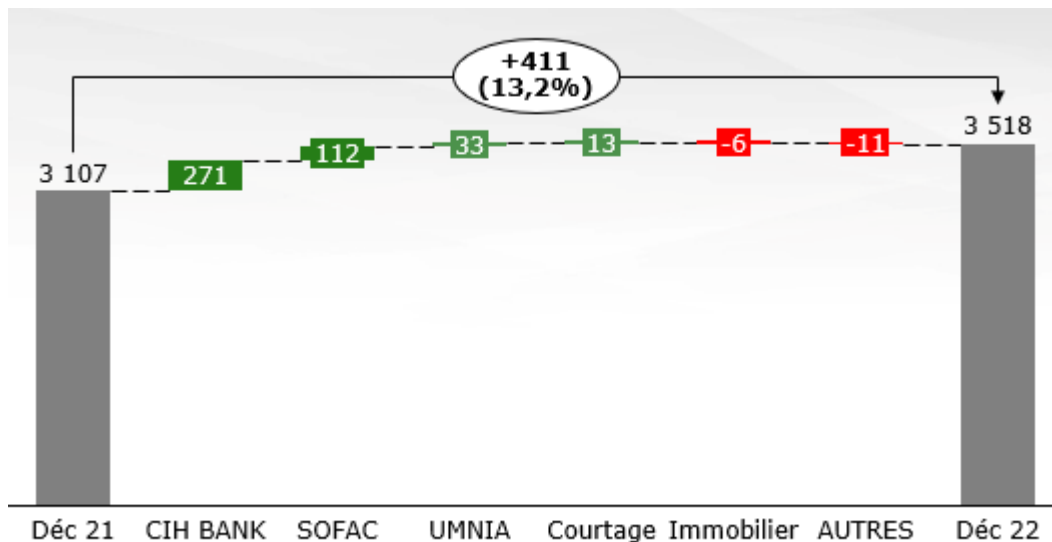
Il est à noter que la hausse successive du PNB consolidé du groupe CIH Bank sur les trois derniers exercices étudiés tire profit des bonnes réalisations de la banque ainsi que de la contribution des différentes filiales. Comme présenté dans le tableau ci-dessous :

Contribution				Evolution 2020-2021		Evolution 2021-2022	
	2020	2021	2022	En Kdh	En%	En Kdh	En%
Activité bancaire et SFS	2 633 675	2 961 638	3 378 047	327 963	12,45%	416 409	14,06%
Hôtellerie et Immobilier	24 165	38 311	31 864	14 146	58,54%	-6 447	-16,83%
Activité de courtage	71 881	85 998	99 137	14 117	19,64%	13 139	15,28%
Autre et éliminations	29 953	21 428	8 935	-8524,628	-28,46%	-12 493	-58,30%
Total	2 759 674	3 106 557	3 517 984	346 883	12,57%	411 427	13,24%

Source : CIH Bank

L'évolution du PNB en 2022 par secteur d'activité s'explique par :

- Appréciation du PNB de l'activité bancaire de 303,4 millions de dirhams ;
- Accroissement de 112,8 millions de dirhams du PNB des SFS particulièrement la contribution SOFAC ;
- Les PNB de l'activité de CIH Courtage augmente de 4,3 millions de dirhams, contrairement à celui de l'hôtellerie qui baisse de 5,6 millions de dirhams.



Evolution du PNB consolidé par contributif

Par entité, la contribution au PNB du Groupe CIH Bank se présente comme suit :

Contribution				Evolution 2020-2021		Evolution 2021-2022	
	2020	2021	2022	En Kdh	En%	En Kdh	En%
<u>CIH Bank SA</u>	2 082 430	2 311 456	2 582 034	229 026	11,00%	270 578	11,71%
SOFAC	425 865	500 499	612 323	74 634	17,53%	111 824	22,34%
CIH courtage	33 740	39 666	43 978	5 926	17,56%	4 312	10,87%
SOFASSUR	38 140	46 332	55 159	8 192	21,48%	8 827	19,05%
LE TIVOLI	3 463	1 869	1 818	-1 594	-46,04%	-51	-2,72%
Umnia Bank	104 008	152 574	185 413	48 566	46,69%	32 839	21,52%
Ghosn Ennakhil	18 912	36 442	30 046	17 530	92,69%	-6 396	-17,55%
CREDITLOG 3	29 953	21 428	8 935	-8 525	-28,46%	-12 493	-58,30%
Sangho	1 790	-818	0	-2 608	< 100%	818	-100,00%
CIH PATRIMMO	19 264	-5 092	-5 389	-24 356	< 100%	-297	5,82%
LANACASH	8	30	532	22	> 100%	502	> 100%
SSF	2 099	2 171	3 134	72	3,41%	963	44,36%
Total	2 759 674	3 106 557	3 517 984	346 883	12,57%	411 427	13,24%

Source : CIH Bank

À fin 2022, la contribution de CIH BANK au PNB consolidé a évolué de 270,6 Mdh provenant principalement de l'augmentation de la marge d'intérêt. La contribution de SOFAC et UMNIA BANK ont évolué respectivement de 111,8 Mdh et de 32,8 Mdh, cette hausse est expliquée par la hausse des produits générés par la hausse des encours principalement des financements participatifs.

La contribution de CIH Bank dans le PNB atteint 73,40%, SOFAC 17,41% et UMNIA BANK 5,27%

➤ Marge d'intérêt

Dans le détail, les produits et charges d'intérêts du groupe CIH Bank se présentent comme suit :

En Kdh	2020	2021	Var%	2022	Var%
Sur opérations avec les établissements de crédits	52 537	61 235	16,56%	64 079	4,64%
Sur opérations avec la clientèle	2 926 626	3 283 463	12,19%	3 668 768	11,73%
Intérêts courus et échus sur titres de créance	54 599	39 326	-27,97%	23 126	-41,19%
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	65 360	122 112	86,83%	189 896	55,51%
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-	NA	0	NA
Sur opérations de crédit-bail	1 074	2 274	>100%	4 009	76,29%
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	NA	0	NA
PRODUITS D'INTERETS	3 100 195	3 508 410	13,17%	3 949 878	12,58%
Sur opérations avec les établissements de crédits	65 702	78 188	19,00%	103 507	32,38%
Sur opérations avec la clientèle	632 974	596 720	-5,73%	673 174	12,81%
Titres de créance	43 992	76 957	74,93%	92 970	20,81%
Titres au coût amorti	9 661	24 548	>100%	34 553	40,76%
Sur dettes représentées par titres	340 528	316 167	-7,15%	317 723	0,49%
Sur dettes subordonnées	142 284	136 781	-3,87%	140 913	3,02%
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-	NA	0	NA
Sur opérations de crédit-bail	1 980	3 023	52,68%	2 608	-13,73%
Autres intérêts et charges assimilés	-	-	NA	0	NA
CHARGES D'INTERETS	1 237 121	1 232 383	-0,38%	1 365 448	10,80%
MARGE D'INTERET	1 863 074	2 276 027	22,17%	2 584 431	13,55%

Source : CIH Bank

En 2021, les produits d'intérêts du Groupe CIH Bank augmentent de 13,2% à 3 508,4 Mdh au lieu de 3 100,2 Mdh à fin 2020. Cette évolution s'explique par :

- L'accroissement à 356,8 Mdh des produits perçus sur opérations avec la clientèle au vu de la hausse continue de l'encours des crédits accordés à la clientèle ;
- La hausse de 56,8 Mdh des intérêts sur titres au coût amorti s'explique par la hausse du portefeuille de titres d'investissement détenus par CIH Bank comptabilisé au coût amorti en consolidé.
- L'appréciation des produits perçus sur opérations avec les établissements de crédits de 16,6% pour s'établir à 61,2 Mdh.

Les charges d'intérêts du Groupe CIH Bank enregistrent une baisse de 0,4% et passent de 1 237,1 Mdh en 2020 à 1 232,4 Mdh en 2021. Cette variation couvre :

- La dépréciation de 5,7% de la charge d'intérêt sur les opérations avec la clientèle tirée par la hausse des intérêts des dépôts à terme ;
- L'augmentation de 14,9 Mdh des titres au coût amorti.

Représentant 73,3% du PNB, la marge d'intérêt enregistre une hausse de 22,2% pour s'établir à 2 276 millions de dirhams à fin 2021 au lieu de 1 863 millions de dirhams un an auparavant. La hausse de la contribution de la marge d'intérêt en PNB est expliquée par l'évolution de l'activité de crédit pour CIH BANK et SOFAC et le recul du résultat de marché.

En 2022, les produits d'intérêts du Groupe CIH Bank augmentent de 12,6% à 3 949,9 Mdh au lieu de 3 508,4 Mdh à fin 2021. Cette évolution s'explique par :

- L'accroissement à 385,3 Mdh des produits perçus sur opérations avec la clientèle;
- La hausse de 67,8 Mdh des intérêts sur titres au coût amorti s'explique par la hausse du portefeuille de titres d'investissement détenus par CIH Bank.
- L'appréciation des produits perçus sur opérations avec les établissements de crédits de 4,6% pour s'établir à 64,1 Mdh.

Les charges d'intérêts du Groupe CIH Bank enregistrent une hausse de 10,8% et passent de 1 232,4 Mdh en 2021 à 1 365,4 Mdh en 2022. Cette variation couvre :

- L'appréciation de 12,8% de la charge d'intérêt sur les opérations avec la clientèle;
- La hausse de 10,0 Mdh des titres au coût amorti.

La contribution de la marge d'intérêt au PNB par pôle d'activités se présente comme suit :

Contribution				Evolution 2020-2021		Evolution 2021-2022	
	2020	2021	2022	En Kdh	En%	En Kdh	En%
Activité bancaire et SFS	1 818 425	2 249 010	2 574 894	430 584	23,68%	325 884	14,49%
Hôtellerie et Immobilier	15 871	5 137	821	-10 734	-67,63%	-4 316	-84,01%
Activité de courtage	-	-	-	-	-	-	-
Autre et éliminations	28 778	21 880	8 716	-6 898	-23,97%	-13 164	-60,16%
Total	1 863 074	2 276 027	2 584 431	-	-	-	-

Source : CIH Bank

➤ Marge sur commission

les produits et charges sur commissions du groupe CIH Bank se présentent comme suit :

En Kdh	2020	2021	Var%	2022	Var%
Commissions (produits)	345 413	458 996	32,88%	558 712	21,72%
Commissions (charges)	142 988	172 437	20,60%	267 409	55,08%
MARGE SUR COMMISSIONS	202 425	286 559	41,56%	291 303	1,66%

Représentant 8,3% du PNB, la marge sur commissions enregistre une hausse de 1,7% pour s'établir à 291,3 millions de dirhams à fin 2022 au lieu de 286,6 millions de dirhams un an auparavant. La hausse de la contribution des commissions au PNB est expliquée par la hausse des commissions de CIH BANK.

La contribution de la marge sur commission au PNB par pôle d'activités se présente comme suit :

Contribution				Evolution 2020-2021		Evolution 2021-2022	
	2020	2021	2022	En Kdh	En%	En Kdh	En%
Activité bancaire et SFS	203 953	287 869	291 983	83 917	41,14%	4 114	1,43%
Hôtellerie et Immobilier	-76	-19	-6	57	75,00%	13	68,42%
Activité de courtage	-	-1	-	NA	NA	NA	NA
Autre et éliminations	-1 451	-1 291	-673	160	11,03%	618	47,87%
Total	202 425	286 559	291 303	-	-	-	-

Source : CIH Bank

➤ Résultats de marchés

La contribution des résultats de marchés au PNB par pôle d'activités se présente comme suit :

Contribution				Evolution 2020-2021		Evolution 2021-2022	
	2020	2021	2022	En Kdh	En%	En Kdh	En%
Activité bancaire et SFS	569 190	409 741	426 525	-159 449	-28,01%	16 784	4,10%
Hôtellerie et Immobilier	-8	-	-	NA	NA	NA	NA
Activité de courtage	76	90	-	13	17,60%	NA	NA
Autre et éliminations	-	-	-	NA	NA	NA	NA
Total	569 258	409 830	426 525	-	-	-	-

Source : CIH Bank

Représentant 12,1 % du PNB, Les résultats de marché enregistre une hausse de 4,1% pour s'établir à 426,5 millions de dirhams à fin 2022 au lieu de 409,8 millions de dirhams un an auparavant. La hausse est expliquée par la hausse des produits sur placements et participations à la JV par capitaux, essentiellement les dividendes des filiales.

➤ Résultat brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat brut d'exploitation consolidé de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En KDH	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
PRODUIT NET BANCAIRE	2 759 674	3 106 557	12,57%	3 517 984	13,24%
Charges générales d'exploitation	1 533 581	1 558 485	1,62%	1 659 501	6,48%
<i>Charges de personnel</i>	756 670	823 401	8,82%	865 923	5,16%
<i>Impôts et taxes</i>	54 333	47 319	-12,91%	49 714	5,06%
<i>Services extérieurs et autres charges</i>	722 578	687 766	-4,82%	743 865	8,16%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	162 303	159 399	-1,79%	201 329	26,31%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 063 790	1 388 674	30,54%	1 657 154	19,33%
Coefficient d'exploitation *	61,45%	55,30%	-6,15 pbs	52,89%	-2,4 pbs

Source : CIH Bank

* Coefficient d'exploitation = (charges générales d'exploitation + dotation aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles) / Produit Net Bancaire

À fin 2021, le résultat brut d'exploitation évolue de 30,5% à 1 388,7 Mdh comparativement à 1063,8 Mdh en 2020. Cette variation couvre :

- La hausse de 12,6% du produit net bancaire ;
- L'augmentation des charges générales d'exploitation de 1,6% à 1 558,5 Mdh à fin décembre 2021 contre 1 533,6 Mdh l'année précédente, tirées par :
 - La Dépréciation de 4,8% des services extérieurs et autres charges est lié à la hausse des volumes d'opérations et l'activité clientèle générant une hausse des charges compensant la baisse du à la constatation de la charge exceptionnel du don COVID.
 - L'augmentation de 8,8% des charges du personnel due principalement à la hausse de l'activité Banque et SFS (CIH Bank, SOFAC et UMNIA Bank) cette hausse d'activité génère une augmentation des effectifs.
- La dépréciation de 1,8% des dotations aux amortissements et aux dépréciations qui s'élèvent à 159,4 Mdh en 2021 au lieu de 162,3 Mdh en 2020.

A fin 2020 et 2021, les charges de personnel augmentent respectivement de 3,41% et 8,82% en lien avec l'évolution de l'effectif respectivement de 1,91% et 4,70%.

À fin 2022, le résultat brut d'exploitation évolue de 19,3% à 1 657,2 Mdh comparativement à 1388,7 Mdh en 2021. Cette variation couvre :

- La hausse de 13,2% du produit net bancaire ;
- L'augmentation des charges générales d'exploitation de 6,5% à 1 659,5 Mdh à fin décembre 2022 contre 1 558,5 Mdh l'année précédente, tirées par :
 - La hausse de 8,2% des services extérieurs et autres charges est lié à la hausse des volumes d'opérations et l'activité clientèle générant une hausse des charges à savoir frais d'entretien et réparation, étude, recherche et documentation ;
 - L'augmentation de 5,2% des charges du personnel due principalement à la hausse de l'activité Banque et SFS (CIH Bank, SOFAC et UMNIA Bank) cette hausse d'activité a généré une augmentation des effectifs de 1,79%.

- L'augmentation de 26,3% des dotations aux amortissements et aux dépréciations qui s'élèvent à 201,3 Mdh en 2022 au lieu de 159,4 Mdh en 2021 due principalement à l'augmentation des charges à répartir.

C'est ainsi que le coefficient d'exploitation ressort en dépréciation en 2021 de 6,2 pts par rapport à l'année 2020, atteignant 55,30%. Il a également affiché une baisse en 2022 de 2,4 pbs par rapport à l'année précédente, atteignant 52,89%.

b. Coût du risque

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du coût du risque consolidé de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Dotations aux provisions (1)	1 149 682	864 270	-24,83%	999 780	15,68%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 050 849	818 539	-22,11%	971 295	18,66%
Provisions pour dépréciation des titres	-2	-30 380	> 100%	0	-100,00%
NOTE-P13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	98 835	76 111	-22,99%	28 485	-62,57%
Reprise de provisions (2)	163 301	532 487	> 100%	407 321	-23,51%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	153 072	518 837	> 100%	399 045	-23,09%
Provisions pour dépréciation des titres	-87	-	-100,00%	-	N/A
Provisions pour risques et charges	10 316	13 650	32,32%	8 275	-39,37%
Variation des provisions (1)-(2)	986 381	331 783	-66,36%	592 459	78,57%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	26 799	161 169	> 100%	24 936	-84,53%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-	N/A	-	N/A
Récupérations sur prêts et créances amorties	-16 580	-36 423	> 100%	-27 026	25,80%
Autres pertes	-	-	N/A	-	N/A
Coût du risque*	996 600	456 529	-54,19%	590 369	29,32%
Taux du coût du risque**	1,51%	0,59%	-0,92 pbs	0,71%	0,12 pbs

Source : CIH Bank

*Coût risque : dotations aux provisions-reprise de provisions + pertes sur prêts et créances irrécouvrable provisionnées/non provisionnées+récupérations sur prêts et créances amorties+autres pertes

**Taux du coût du risque=Coût du risque/encours net des créances sur la clientèle

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du coût du risque consolidé de CIH Bank par pôle d'activité sur la période 2020 - 2022 :

Contribution	Evolution 2020-2021			Evolution 2021-2022			
	2020	2021	2022	En Kdh	En%	En Kdh	En%
Activité bancaire et SFS	-996 954	-454 542	-588 664	542 412	54,41%	-134 122	29,51%
Hôtellerie et Immobilier	1 017	-1 439	-1 326	-2 457	< 100%	113	-7,88%
Activité de courtage	-	-	-	-	NA	-	NA
Autre et éliminations	-664	-548	-379	116	17,45%	169	30,88%
Coût du risque	996 600	456 529	590 369	-	-	-	-

Ainsi, à fin décembre 2021, le coût du risque s'établit à 456,5 Mdh contre 996,6 Mdh en 2020, soit une baisse de 540,1 Mdh. Cette variation couvre :

- La baisse de 232,3 Mdh des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances sur la période pour s'établir à 818,5 Mdh à fin 2021.
- La dépréciation des dotations aux provisions pour risques et charges de 22,7 Mdh s'établissant à fin 2021 à 76,1 Mdh suite à la baisse des dotations aux provisions pour risques et charges du CIH BANK
- Augmentation de 365,8 Mdh des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances atteignant 518,8 Mdh à fin 2021 ;
- La hausse de 119,7% des récupérations sur prêts et créances amorties s'établissant à -36,4 Mdh au lieu de -16,6 Mdh à fin 2020.

La baisse des dotations courants l'exercice 2021 est expliquée par un exercice exceptionnel 2020 dans lequel CIH BANK avait opté pour une politique préventive des impacts futurs liés à la pandémie générant des dotations importantes.

L'évolution des pertes sur créances irrécouvrables liée aux reprises de provision, sont expliqués par un niveau de radiations des créances, couvertes par des provisions, plus importantes en 2021.

Ainsi, à fin décembre 2022, le coût du risque s'établit à 590,4 Mdh contre 456,5 Mdh en 2021, soit un bond de 133,8 Mdh. Cette variation couvre :

- La hausse de 152,8 Mdh des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances sur la période pour s'établir à 971,3 Mdh à fin 2022.
- La dépréciation des dotations aux provisions pour risques et charges de 47,6 Mdh s'établissant à fin 2022 à 28,5 Mdh suite à la baisse des dotations aux provisions pour risques et charges du CIH BANK
- La dépréciation de 119,8 Mdh des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances atteignant 399,0 Mdh à fin 2022 ;
- La baisse de 84,5% des pertes sur prêts et créances irrécouvrables s'établissant à 24,9 Mdh au lieu de 161,2 Mdh à fin 2021.

La variation du cout du risque est expliquée par des effets de reprises en 2021 du aux provisionnement important en 2020 (COVID19).

L'évolution du taux de couverture par Bucket et du taux de contentieux sur la période 2020 - 2022 est présentée dans la revue analytique 2020-2022, partie « Analyse du bilan consolidé IFRS»
Le coût du risque par bucket n'est pas disponible pour CIH BANK.

c. Résultat d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat d'exploitation consolidé de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

EnKDH	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 063 790	1 388 674	30,54%	1 657 154	19,33%
Coût du risque	996 600	456 529	-54,19%	590 369	29,32%
RESULTAT D'EXPLOITATION	67 190	932 145	>100%	1 066 785	14,44%

A fin 2021, le résultat d'exploitation s'établit à 932,1 Mdh contre 67,2 Mdh en 2020 sous l'effet principalement de la baisse de 540,1 Mdh du coût du risque.

Par ailleurs, à fin 2022 le résultat d'exploitation s'établit à 1 066,8 Mdh contre 932,1 Mdh en 2021 sous l'effet principalement de la hausse de 268,5 Mdh du résultat brut d'exploitation.

d. Résultat net

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat Net consolidé de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En KDH	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	67 190	932 145	> 100%	1 066 785	14,44%
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	-1 645	5 953	<-100%	36 041	> 100%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	46 573	69 034	48,23%	11 526	-83,30%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	NA	-	-
RESULTAT AVANT IMPÔT	112 118	1 007 131	> 100%	1 114 351	10,65%
Impôt sur les résultats	67 420	385 125	> 100%	403 387	4,74%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	NA	-	-
RESULTAT NET	44 698	622 007	> 100%	710 964	14,30%
Intérêts minoritaires	-35 957	18 971	< 100%	41 878	> 100%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	80 655	603 036	> 100%	669 086	10,95%

Source : CIH Bank

A fin 2021, le résultat net part du groupe CIH Bank ressort à 603,0 Mdh contre 80,7 Mdh à fin 2020, Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse de 865,0 Mdh du résultat d'exploitation en 2021 ;
- L'appréciation de 7,6 Mdh de la quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence à 6,0 Mdh.
- La Hausse de l'impôt sur le résultat de 471.2 % lié à la hausse du résultat avant impôt, l'exercice 2020 avait été connu un résultat bas suite aux impacts de la pandémie.
- La Hausse de 54,9 Mdh des intérêts minoritaires en 2021 suite à la hausse du résultat de SOFAC et UMNIA BANK dont le % d'intérêts de CIH BANK est respectivement de 66,3% et 40% ;

L'évolution de la Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence est due principalement au résultat de la filiale AJARINVEST ;

A fin 2022, le résultat net part du groupe CIH Bank ressort à 669,1 Mdh contre 603,0 Mdh à fin 2021, Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse de 134,6 Mdh du résultat d'exploitation en 2022 ;
- L'appréciation de 30,1 Mdh de la quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence à 36,0 Mdh.

- La Hausse de l'impôt sur le résultat de 4,74 % lié à la hausse du résultat avant impôt.
- La Hausse de 22,9 Mdh des intérêts minoritaires en 2022 suite à la hausse du résultat de SOFAC et UMNIA BANK dont le % d'intérêts de CIH BANK est respectivement de 66,3% et 40% ;

L'évolution de la Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence est due principalement au résultat de la filiale AJARINVEST ;

Cette variation du RNPG résulte de la contribution des diverses filiales du Groupe CIH Bank qui se présente comme suit :

Contribution	Evolution						
	2020	2021	2022	2020-2021		2021-2022	
				En Kdh	En%	En Kdh	En%
CIH Bank SA	60 661	500 243	459 582	439 582	> 100%	-40 661	-8%
SOFAC	-31 458	88 730	111 847	120 188	> 100%	23 117	26%
CIH courtage	22 592	24 241	27 170	1 649	7,30%	2 929	12%
SOFASSUR	16 696	20 250	23 330	3 554	21,28%	3 080	15%
LE TIVOLI	-3 924	-12 940	30	-9 016	> 100%	12 970	-100%
Umnia Bank	-20 879	241	11 738	21 120	> 100%	11 497	> 100%
Ajarinvest	1 840	5 953	36 041	4 113	> 100%	30 088	> 100%
Ghosn Ennakhil	13 944	18 991	16 123	5 047	36,19%	-2 868	-15%
SOFAC STRUCTURED FINANCE	-304	-28	-151	276	90,88%	-123	> 100%
CREDILOG 3	29 121	5 403	4 046	-23 718	-81,45%	-1 357	-25%
Sangho	-13 187	-27 941	0	-14 754	> 100%	27 941	< 100%
CIH PATRIMMO	11 578	-14 432	-14 498	-26 010	> 100%	-66	0%
LANA CASH	-2 540	-5 675	-6 171	-3 135	> 100%	-496	8,74%
Intercoûts et retraitements divers	-	-	-	-	NA	-	NA
Total	80655	603 036	669 086	-	-	-	-

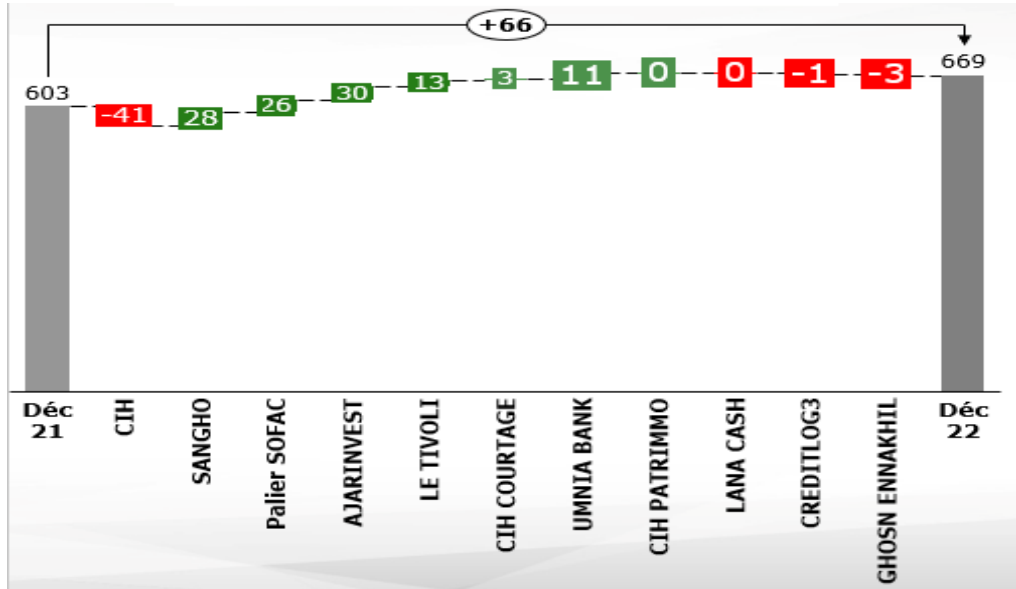
Source : CIH Bank

La contribution de SOFAC et Umnia Bank dans RNPG Groupe a connu une hausse importante suite à la Hausse du PNB des ces filiales grâce à la hausse de l'activité courant l'exercice 2022

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat net consolidé de CIH Bank par pôle d'activité sur la période 2020 - 2022 :

Contribution	Evolution						
	2020	2021	2022	2020-2021		2021-2022	
				En Kdh	En%	En Kdh	En%
Activité bancaire et SFS	-29 945	579 886	593 410	552 020	> 100%	13 524	2,33%
Hôtellerie et Immobilier	-148	-23 738	15 381	-18 723	> 100%	39 119	< 100%

Activité de courtage	47 774	54 503	62 086	5 204	13,25%	7 583	13,91%
Autre et éliminations	27 017	11 356	40 087	-16 120	-58,67%	28 731	> 100%
Total	44 698	622 007	710 964	-	-	-	-



Evolution du RNP consolidé par contributif

En 2022 une hausse de 13,5 Mdh du pôle Activité bancaire et SFS provient essentiellement de l'évolution du PNB de l'activité en question et de l'amélioration du coût de risque par rapport à 2021

e. Rentabilité des fonds propres et des actifs

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la rentabilité des fonds propres et actifs de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

Rentabilité	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
ROAE***	0,80%	11,00%	10,20%	12,26%	1,26%
ROE**	0,82%	10,64%	9,82%	10,04%	< 100%
ROA*	0,05%	0,58%	0,53%	0,61%	0,03%

(*) Return On Assets (ROA) = Résultat Net / Total Actifs
 (**) Return on equity (ROE) = résultat net / capitaux propres
 (***) Return On Average Equity (ROAE) = Résultat Net / (moyenne((Fonds Propres- Résultat Net)^N ; ((Fonds Propres- Résultat Net)^{N-1}))

Source : CIH Bank - Sur base annuelle

La rentabilité des actifs du Groupe CIH Bank augmente et passe de 0,05% en 2020 à 0,58% en 2021 et s'établit à 0,61% en 2022. La rentabilité des capitaux propres marque une légère hausse pour sa part également en 2022 et s'établit à 12,26% contre 11,00% en 2021.

3- Analyse du bilan consolidé IFRS

Analyse des emplois

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux agrégats de l'actif consolidé IFRS de CIH Bank sur les exercices 2020, 2021 et 2022 :

EnKdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 247 453	3 462 289	54,05%	3 202 155	-7,51%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 268 513	9 306 900	12,56%	9 274 996	-0,34%
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	6 955 731	8 459 573	21,62%	6 887 169	-18,59%
Autres par résultat	1 312 782	847 326	-35,46%	2 387 827	> 100%
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	696 314	841 281	20,82%	824 992	-1,94%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	201 988	258 441	27,95%	68 532	-73,48%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	494 326	582 840	17,91%	756 459	29,79%
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	N/A	-	N/A
Titres au coût amorti	3 796 436	4 887 459	28,74%	8 688 795	77,78%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 926 548	6 186 532	57,56%	3 856 360	-37,67%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	62 983 367	74 406 732	18,14%	83 423 310	12,12%
Actifs d'impôt exigible	269 063	329 849	22,59%	413 409	25,33%
Actifs d'impôt différé	445 015	486 153	9,24%	647 275	33,14%
Comptes de régularisation et autres actifs	2 370 571	2 366 447	-0,17%	2 158 535	-8,79%
Participations dans des entreprises mises en équivalence	462 357	3 750	-99,19%	39 805	> 100%
Immeubles de placement	1 253 245	1 069 706	-14,65%	1 670 408	56,16%

Immobilisations corporelles	2 155 605	2 274 677	5,52%	2 242 651	-1,41%
Immobilisations incorporelles	392 445	496 054	26,40%	539 293	8,72%
Ecart d'acquisition	299 428	299 428	0,00%	174 884	-41,59%
Total de l'Actif	89 566 358	106 417 254	18,81%	117 156 869	10,09%

Source : CIH Bank

La hausse de 10,7 milliards de dirhams de l'actif entre 2021 et 2022 s'explique principalement par :

- L'augmentation de 9 016,6 millions de dirhams à 83 423,3 millions de dirhams des prêts et créances sur la clientèle ;
- La baisse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti de 2 330,2 millions de dirhams, pour s'établir à 3 856,4 millions de dirhams ;
- La baisse respective de 16,3 millions de dirhams et de 31,9 millions de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

Le total des actifs à fin 2021 est représenté à hauteur de 71,2% par les prêts et créances sur la clientèle au coût amorti, de 7,9% par les actifs financiers à la juste valeur par résultat et de 3,3% par les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti. Ces rubriques contribuent ensemble à 82,4% du total des emplois.

a. Valeur en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des chèques postaux

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des valeurs en caisse et banque centrale consolidé de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 247 453	3 462 289	54,05%	3 202 155	-7,51%

Source : CIH Bank

A fin 2021, le poste Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux enregistre une hausse et augmente à 3 462,3 Mdh, soit une hausse de 54,05%. A fin 2022, ce poste enregistre une baisse et se déprécie à 260,1 Mdh, soit une baisse de 7,51%.

b. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des actifs financiers à la juste valeur par résultat de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transactions</i>	6 955 731	8 459 573	21,62%	6 887 169	-18,59%
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat</i>	-	-	NA	-	NA
<i>Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat</i>	-	-	NA	-	NA
<i>Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat</i>	1 312 782	847 326	-35,46%	2 387 827	> 100%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 268 513	9 306 900	12,56%	9 274 996	-0,34%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2021, les actifs financiers à la juste valeur par résultat enregistrent un accroissement à 9 306,9 Mdh contre 8 268,5 Mdh en 2020, soit un bond de 12,6%. Cette variation s'explique principalement par la hausse de 1 503,8 Mdh des actifs financiers détenus à des fins de transaction, tirée par l'acquisition de BDT classés en portefeuille de titres de transaction pour s'établir à un montant de 7 634 Mdh.

A fin décembre 2022, les actifs financiers à la juste valeur par résultat enregistrent une quasi stabilité du portefeuille en s'établissant à 9 275,0 Mdh contre 9 306,9 Mdh en 2021 avec une légère baisse de 0,34%. Le portefeuille BDT classé en titres de transaction s'établit à un montant de 6 638 Mdh.

c. Actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	201 988	258 441	27,95%	68 532	-73,48%
<i>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclés</i>	494 326	582 840	17,91%	756 459	29,79%
Actifs financiers à la juste par les capitaux propres	696 314	841 281	20,82%	824 992	-1,94%

Source : CIH Bank

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
<i>Obligations</i>	201 988	258 441	27,95%	68 532	-73,48%
<i>Actions</i>	494 326	582 840	17,91%	756 459	29,79%

Source : CIH Bank

A fin 2021, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres s'élèvent à 841,3 Mdh au lieu de 696,3 Mdh en 2020. La hausse de 145,0 Mdh résulte notamment de l'appréciation de la juste valeur des titres AtlantaSanad s'élevant à 88 MDh pour l'exercice 2021.

A fin 2022, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres s'élèvent à 825,0 Mdh au lieu de 841,3 Mdh en 2021 soit une baisse de 16,3 Mdh résulte notamment de la dépréciation de la juste valeur des titres AtlantaSanad.

Les placements en actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres sont portés principalement par CIH BANK

Actifs financiers au coût amorti

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des actifs financiers au coût amorti de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti</i>	3 926 548	6 186 532	57,56%	3 856 360	-37,67%
<i>Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti</i>	62 983 367	74 406 732	18,14%	83 423 310	12,12%
<i>Titres au coût amorti</i>	3 796 436	4 887 459	28,74%	8 688 795	77,78%
<i>Autres actifs financiers détenus au coût amorti</i>	-	-	NA	-	NA
Actifs financiers au coût amorti	70 706 350	85 480 723	20,90%	95 968 465	12,27%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2021, les actifs financiers au coût amorti s'apprécient de 20,9% s'établissant à 85 480,7 Mdh contre 70 706,4 Mdh en 2020. Cette évolution s'explique par :

- La hausse 1 091,0 Mdh des titres au coût amorti pour s'établir à 4 887,5 Mdh contre 3 796,4 Mdh en 2020 et ce, suite à des acquisitions de BDT par CIH BANK en portefeuille investissement.
- L'appréciation de 57,6% des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti pour s'établir à 6 186,5 Mdh contre 3 926,5 Mdh à fin 2020 ;
- La hausse de 18,1% des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti qui s'établissent à 74 406,7 Mdh contre 62 983,4 Mdh en 2020 contre 53 097,3 Mdh en 2019.

A fin 2021, les titres au coût amorti s'établissent à 4 887,5 Mdh contre 3 796,4 Mdh en 2020 soit une hausse de 28,74%, cette hausse résulte des acquisitions des titres de dettes de l'exercice.

A fin décembre 2022, les actifs financiers au coût amorti s'apprécient de 12,3% s'établissant à 95 968,5 Mdh contre 85 480,7 Mdh en 2021. Cette évolution s'explique par :

- La hausse 3 801,3 Mdh des titres au coût amorti pour s'établir à 8 688,8 Mdh contre 4 887,5 Mdh en 2021 et ce, suite à des acquisitions de BDT par CIH BANK en portefeuille investissement.
- La dépréciation de 37,7% des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti pour s'établir à 3 856,4 Mdh contre 6 186,5 Mdh à fin 2021 ;
- La hausse de 12,1% des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti qui s'établissent à 83 423,3 Mdh contre 74 406,7 Mdh en 2021 contre 62 983,4 Mdh en 2020.

d. Prêts et créances sur les établissements de crédit

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des prêts et créances sur les établissements de crédit de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
A vue	1 782 665	2 168 497	21,64%	2 142 560	-1,20%
Comptes ordinaires	1 801 389	2 137 318	18,65%	2 167 037	1,39%
Prêts et comptes au jour le jour	0	51 984	NA	0	-100%
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	-	-	NA	-	NA
Autres prêts et créances	-18 724	-20 805	11,11%	-24 478	17,65%
A terme	2 145 399	4 019 685	87,36%	1 714 684	-57,34%
Comptes et prêts à terme	2 142 172	4 010 983	87,24%	1 706 167	-57,46%
Prêts subordonnés et participants	-	-	NA	-	NA
Valeurs reçues en pensions à terme	-	-	NA	-	NA
Créances rattachées	3 227	8 702	> 100%	8 517	-2,12%
Autres prêts et créances à terme	-	-	NA	-	NA
Total Brut	3 928 063	6 188 182	57,54%	3 857 244	-37,67%
Dépréciation	1 516	1 649	8,82%	884	-46,38%
Total Net	3 926 548	6 186 532	57,56%	3 856 360	-37,67%

Source : CIH Bank

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2020	3 928 063	-	-	3 928 063
Provision Bilan sous IFRS 9 au 31 /12/2020	1 516	-	-	1 516
	3 926 548	-	-	3 926 548
Encours Bilan au 31/12/2021	6 188 182	-	-	6 188 182
Provision Bilan sous IFRS 9 au 31 /12/2021	1 649	-	-	1 649
	6 186 532	-	-	6 186 532
Encours Bilan au 31/12/2022	3 857 244	-	-	3 857 244
Provision Bilan sous IFRS 9 au 31 /12/2022	884	-	-	884
	3 856 360	-	-	3 856 360

Source : CIH Bank

A fin 2021, l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédits affiche un accroissement de 57,6% pour s'établir à 6 186,5 Mdh contre 3 926,5 Mdh l'année précédente. Cette variation résulte de l'effet de la hausse de 1 874,3 Mdh des prêts et créances à terme, et la hausse de 385,8 Mdh des prêts et créances à vue en raison principalement de la baisse des comptes courants en devises.

A fin 2022, l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédits affiche une dépréciation de 37,7% pour s'établir à 3 856,4 Mdh contre 6 186,5 Mdh l'année précédente. Cette variation résulte de l'effet de la baisse de 2 305,0 Mdh des prêts et créances à terme, et la baisse également de 25,9 Mdh des prêts et créances à vue.

e. Créances sur la clientèle

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des prêts et créances sur la clientèle de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Crédits de trésorerie	9 211 101	10 425 589	13,19%	15 245 607	46,23%
Crédits à la consommation	9 320 274	11 789 621	26,49%	13 797 779	17,03%
Crédits à l'équipement	8 101 153	9 103 950	12,38%	8 325 305	-8,55%
Crédits immobiliers	27 906 249	29 561 757	5,93%	33 930 590	14,78%
Créances acquises par affacturage	1 165 708	1 409 179	20,89%	2 490 577	76,74%
Autres	4 935 822	9 169 029	85,09 %	6 593 311	-28,09 %
Intérêts courus à recevoir	147 563	167 546	13,54%	145 222	-13,32%
Créances saines (A)	60 805 870	71 626 671	17,80%	80 528 391	12,43%
Créances en souffrance (B)	5 340 665	5 992 376	12,20%	6 637 240	10,76%
Provisions (C)	-3 163 168	-3 212 316	1,55%	-3 742 321	16,50%
Prêts et créances sur la clientèle	62 983 367	74 406 732	18,14%	83 423 310	12,12%
Prêts et créances sur la clientèle / Total bilan (%)	70,32%	69,92%	-0,57%	71,21%	1,84%

Source : CIH Bank

Structures-en%	2020	2021	2022
Crédits de trésorerie	15%	14%	18%
Crédits à la consommation	15%	16%	17%
Crédits à l'équipement	13%	12%	10%
Crédits immobiliers	44%	40%	41%
Créances acquises par affacturage	2%	2%	3%
Autres	8%	12%	8%
Total créances sur la clientèle	100%	100%	100%

Source : CIH Bank

Contribution				Evolution 2020-2021		Evolution 2021-2022	
	2020	2021	2022	EnKdh	En%	EnKdh	En%
Activité bancaire et SFS	62 970 377	74 394 938	83 402 787	11 424 561	18,14%	9 007 849	12,11%
Total	62 983 367	74 406 732	83 423 310	-	-	-	-

Source : CIH Bank

Les prêts et créances sur la clientèle augmentent de 12,1% s'établissant à 83 423,3 millions de dirhams en 2022 contre 74 406,7 millions de dirhams en 2021.

Cette évolution résulte notamment de la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation ainsi que l'augmentation des autres crédits liés aux valeurs reçues en pension de la clientèle (JJ et à terme) de CIH Bank.

En effet, et conformément à la politique de diversification des emplois clientèle de la banque, les crédits hors immobilier représentent 54% l'encours des crédits consolidés, et enregistrent une hausse de 21,8% par rapport à décembre 2021 s'établissant ainsi à 39 859,3 millions de dirhams.

Cette variation résulte également de la contribution d'UMNIA Bank et de SOFAC.

- **Portefeuille des Créances sur la Clientèle - Répartition par Bucket**

Le tableau ci-dessous présente la répartition par bucket des encours Bilan et Hors Bilan :

	Bucket1 ECL 12mois	Bucket2 ECL Lifetime	Bucket3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au31/12/2020	52 516 247	7 377 513	6 247 629	66 141 389
Encours Hors Bilan au 31/12/2020	9 180 892	89 527	220 490	9 490 910
Provisions Bilan sous IFRS9 au 31/12/2020	388 072	336 216	2 130 834	2 855 123
Provisions HB sous IFRS9 au 31/12/2020	91 557	2 554	208 789	302 900
Encours Bilan au31/12/2021	64 278 955	6 934 166	6 579 491	77 792 612
Encours Hors Bilan au 31/12/2021	12 025 765	207 767	220 972	12 454 503
Provisions Bilan sous IFRS9 au 31/12/2021	462 378	357 034	2 392 904	3 212 316
Provisions HB sous IFRS9 au 31/12/2021	46 492	4 812	122 260	173 564
Encours Bilan au31/12/2022	72 721 340	7 254 076	7 190 215	87 165 631
Encours Hors Bilan au 31/12/2022	12 211 923	164 124	247 983	12 624 030
Provisions Bilan sous IFRS9 au 31/12/2022	566 134	514 176	2 662 011	3 742 321
Provisions HB sous IFRS9 au 31/12/2022	93 440	12 555	79 544	185 539

Source : CIH BANK

En 2021, le portefeuille des créances de CIH Bank en Bucket 1 s'est apprécié de 22,4%. Les Bucket 2 et Bucket 3 varient respectivement en 2021 de -6% et de 5,3%.

Cette variation est expliquée par la hausse des crédits pour le bucket 1 et aussi la politique de risque préventive en 2020 (crise de pandémie) pour le bucket 2.

Poursuivant sa politique de diversification de ses créances, la part des crédits immobiliers de CIH Bank ressort en baisse de 5 points à 44% en 2020 contre 49% l'année précédente et de 4 points à 40% en 2021 et ce, au profit des autres crédits hors immobiliers.

En 2022, le portefeuille des créances de CIH Bank en Bucket 1 s'est apprécié de 13,1%. Les Bucket 2 et Bucket 3 varient respectivement en 2022 de 4,6% et de 9,3%.

Poursuivant sa politique de diversification de ses créances, la part des crédits immobiliers de CIH Bank ressort à 46% en 2022 contre 47% l'année précédente en baisse de 1 point et ce, au profit des autres crédits hors immobiliers.

Taux de couverture et de sinistralité par bucket

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
	ECL 12 mois	ECL Lifetime	ECL Lifetime	
Taux de couverture Bilan au 31/12/2020	0,74%	4,56%	34,11%	4,32%
Taux de couverture Hors Bilan au 31/12/2020	1,00%	2,85%	94,69%	3,19%
Taux de sinistralité au 31/12/2020			9,45%	
Taux de couverture Bilan au 31/12/2021	0,72%	5,15%	36,37%	4,13%
Taux de couverture Hors Bilan au 31/12/2021	0,39%	2,32%	55,33%	1,39%
Taux de sinistralité au 31/12/2021			8,46%	
Taux de couverture Bilan au 31/12/2022	0,78%	7,09%	37,02%	4,29%
Taux de couverture Hors Bilan au 31/12/2022	0,77%	7,65%	32,08%	1,47%
Taux de sinistralité au 31/12/2022			8,25%	

Source : CIH Bank

Taux de couverture = Provisions / Créances brutes

Taux de sinistralité = Créances bucket 3 / total Créances brutes

f. Comptes de régularisation et actifs divers

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des régularisation et actifs divers de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	168 350	199 005	18,21%	157 564	-20,82%
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	130 124	95 637	-26,50%	104 996	9,79%
Comptes d'encaissement	-	-	NA	-	NA
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-	NA	-	NA
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	294 949	401 583	36,15%	523 068	30,25%
Autres débiteurs et actifs divers	1 777 147	1 670 222	-6,02%	1 372 907	-17,80%
Total des comptes de régularisation et actifs divers	2 370 570	2 366 447	-0,17%	2 158 535	-8,79%

Source : CIH Bank

En 2021, les comptes de régularisation et actifs divers diminuent légèrement de 0,2% s'établissant à 2 366,4 Mdh contre 2 370,6 Mdh en 2020 en raison de :

- La baisse de 34,5 Mdh des comptes et règlements relatifs aux opérations sur titres ; il s'agit d'opération ponctuelle concernant des montants en attente de d'affectation concernant l'activité de dépositaire des titres.
- L'appréciation de 36,2% des produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance qui passent de 294,9 Mdh à fin 2020 à 401,6 Mdh à fin 2020 ;
- L'augmentation des dépôts de garantie versés et cautionnements constitués à 199,0 Mdh contre 168,4 Mdh un an auparavant.

En 2022, les comptes de régularisation et actifs divers diminuent légèrement de 8,8% s'établissant à 2 158,5 Mdh contre 2 366,4 Mdh en 2021 en raison de :

- La hausse de 9,4 Mdh des comptes et règlements relatifs aux opérations sur titres ;
- L'appréciation de 30,3% des produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance qui passent de 401,6 Mdh à fin 2021 à 523,1 Mdh à fin 2022 ;
- La baisse des dépôts de garantie versés et cautionnements constitués à 157,6 Mdh contre 199,0 Mdh un an auparavant.

g. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Le tableau ci-dessous présente l'évolution participations dans les entreprises mises en équivalence de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Participations dans des entreprises mises en équivalence	462 357	3 750	-99,19%	39 805	>100%

Source : CIH Bank

Après une baisse de 99,2% à fin 2021, les participations dans des entreprises mises en équivalence affichent une hausse de 961,5% en 2022 s'établissant à 39 805 Mdh.

h. Immobilisations

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Immeubles de placement	1 253 245	1 069 706	-14,65%	1 670 408	56,16%
Immeubles de placements	1 564 101	1 407 342	-10,02%	1 670 408	18,69%
Amort et pertes de valeurs : immeubles de placements	-310 856	-337 636	8,61%	-	-
Immobilisations corporelles	2 155 605	2 274 677	5,52%	2 242 651	-1,41%
Terrains et constructions	1 510 802	1 557 981	3,12%	1 701 621	9,22%
Equipement, mobilier, installations	201 620	226 036	12,11%	206 833	-8,50%
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	443 182	490 660	10,71%	334 198	-31,89%

Immobilisations incorporelles	392 445	496 054	26,40%	539 293	8,72%
Valeur brute	754 063	883 166	17,12%	964 160	9,17%
Amortissement et dépréciation	-361 618	-387 112	7,05%	-424 867	9,75%
Immobilisations	3 801 295	3 840 436	1,03%	4 452 352	15,93%

Source : CIH Bank

A fin 2021, les immobilisations de CIH Bank augmentent de 1,0% et s'établissent à 3 840,4 Mdh contre 3 801,3 Mdh à fin 2020. Cette variation s'explique par :

- La hausse de 26,4% des immobilisations incorporelles pour s'établir à 496,1 Mdh contre 392,4 Mdh en 2020 avec des acquisitions importantes d'immobilisations d'exploitation chez CIH BANK
- L'augmentation de 5,5% des immobilisations corporelles qui s'élèvent à 2 274,7 Mdh au lieu de à 2 155,6 Mdh à fin 2020.

L'augmentation de 5,5% des immobilisations corporelles en 2021 est expliqué par par la construction de l'annexe PLAY 40, la construction de la direction régionale (DR) de marrakech ainsi l'activation de 6 agences a fin 2021

La baisse importante des immeubles de placement est liée à un effort de dépréciation important. A noter un reclassement de 227 Mdh lié à un affinement de la composition de la rubrique immeubles de placement en préparation au changement de méthode procédé en début 2022. L'objectif était de maintenir les actifs répondants aux conditions normatives de la IAS 40 à la juste valeur.

A fin 2022, les immobilisations de CIH Bank augmentent de 15,9% et s'établissent à 4 452,4 Mdh contre 3 840,4 Mdh à fin 2021. Cette variation s'explique par :

- La hausse de 8,7% des immobilisations incorporelles pour s'établir à 539, 3 Mdh contre 496,1 Mdh en 2021.
- L'augmentation de 56,2% des immeubles de placement qui s'élèvent à 1 670,4 Mdh au lieu de à 1 069,7 Mdh à fin 2022 due au changement du méthode IAS 40 opéré début 2022.

Analyse des ressources

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du passif consolidé de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

EnKdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	NA	-	NA
Dettes envers les établissements de crédit assimilés	12 278 279	16 119 633	31,29%	18 071 735	12,11%
Dettes envers la clientèle	53 769 117	62 953 110	17,08%	68 905 888	9,46%
Titres de créance émis	10 175 730	11 430 017	12,33%	12 364 164	8,17%

Passifs d'impôt exigible	331 469	398 358	20,18%	462 401	16,08%
Passifs d'impôt différé	237 897	373 733	57,10%	646 674	73,03%
Comptes de régularisation et autres passifs	3 117 905	4 871 195	56,23%	4 519 745	-7,21%
Provisions	510 452	733 214	43,64%	622 957	-15,04%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3 721 265	3 691 298	-0,81%	4 480 252	21,37%
Capitaux propres	5 424 245	5 846 695	7,79%	7 083 052	21,15%
<i>Capital et réserves liées</i>	2 832 474	2 832 474	0,00%	3 051 978	7,75%
<i>Réserves consolidées</i>	2 493 693	2 283 071	-8,45%	3 101 585	35,85%
<i>Part du groupe</i>	1 945 508	1 787 794	-8,11%	2 599 028	45,38%
<i>Part des minoritaires</i>	548 185	495 277	-9,65%	502 557	1,47%
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	53 381	109 144	> 100%	218 525	> 100%
<i>Part du groupe</i>	53 381	109 144	> 100%	218 525	> 100%
<i>Part des minoritaires</i>	-	-	NA	0	NA
<i>Résultat de l'exercice</i>	44 698	622 007	> 100%	710 964	14,30%
<i>Part du groupe</i>	80 655	603 036	> 100%	669 086	10,95%
<i>Part des minoritaires</i>	-35 957	18 971	>100%	41 878	> 100%
Total du passif	89 566 358	106 417 254	18,81%	117 156 869	10,09%

Source : CIH Bank

A fin 2021, le Total Passif s'établit à 106,4 Mdh au lieu de 89,6 Mdh en 2020 en hausse de 18,81%, cette variation s'explique par la hausse respective des dettes envers les établissements de crédit et assimilés et les dettes envers la clientèle de 31,39% et 17,08%.

En 2022, le Total Passif s'établit à 117,2 Mdh soit une évolution de 10,09% par rapport à 2021, cette évolution est due principalement à l'augmentation de 12,11% Mdh des dettes envers les établissements de crédit et assimilés également la hausse des dettes envers la clientèle de 9,46% par rapport à fin 2021

Le total des passifs est représenté à hauteur de 58,8% par les dettes envers la clientèle, de 10,6% par les titres de créance émis et de 15,4% par les dettes envers les établissements de crédit et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 84,8% du total des ressources.

Par conséquent, la progression des passifs est due à :

- La hausse de 5 952,8 millions de dirhams des dettes envers la clientèle qui ressortent à 68 905,9 millions de dirhams à fin 2022 contre 62 953,1 millions de dirhams en 2021 ;
- L'accroissement de 1 952,1 millions de dirhams des dettes envers les établissements de crédit et assimilés à 18 071,7 millions de dirhams à fin 2022 au lieu de 16 119,7 millions de dirhams en 2021 ;
- L'augmentation de 934,1 millions de dirhams des titres de créance émis à 12 364,2 millions de dirhams à fin 2022 contre 11 430,0 millions de dirhams en 2021

a. Dette envers les établissements de crédit

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dettes sur les établissements de crédit de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Comptes ordinaires créditeurs	702 159	832 158	18,51%	377 031	-54,69%
Valeurs données en pension	4 867 173	10 340 289	> 100%	11 092 000	7,27%
Emprunts de trésorerie	5 579 073	3 664 190	-34,32%	4 833 618	31,92%
Emprunts financiers	1 091 736	1 242 162	13,78%	1 711 908	37,82%
Autres dettes	21 889	26 462	20,89%	26 080	-1,44%
Intérêts courus à payer	16 249	14 373	-11,54%	31 098	> 100%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12 278 279	16 119 633	31,29%	18 071 735	12,11%

Source : CIH Bank

A fin 2021, l'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés augmente de 3 841,4 Mdh pour s'établir à 16 119,6 Mdh contre 12 278,3 Mdh en 2020. Cette variation s'explique notamment par :

- La baisse des emprunts de trésorerie à 3 664,2 Mdh contre 5 579,1 Mdh en 2020 ; cette variation s'explique principalement par le recours plus important à fin 2020 aux emprunts JJ et termes auprès de BAM et d'autres établissements bancaires ;
- L'appréciation de 150,4 Mdh des emprunts financiers pour s'établir à 1 242,2 Mdh ;
- L'augmentation de 20,9% des autres dettes s'établissant à 26,5 Mdh contre 21,9 Mdh ;
- La hausse de l'encours des comptes ordinaires créditeurs atteignant 832,2 Mdh contre 702,2 Mdh à fin 2020.

A fin 2022, l'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés augmente de 1 952,1 Mdh pour s'établir à 18 071,7 Mdh contre 16 119,6 Mdh en 2021. Cette variation s'explique notamment par :

- La hausse des emprunts de trésorerie à 4 833,6 Mdh contre 3 664,2 Mdh en 2021, cette variation s'explique principalement par le recours plus important à fin 2022 aux emprunts JJ et termes auprès de BAM et d'autres établissements bancaires ;
- L'appréciation de 469,7 Mdh des emprunts financiers pour s'établir à 1 711,9 Mdh ;
- La baisse de 1,4% des autres dettes s'établissant à 26,1 Mdh contre 26,5 Mdh ;
- La dépréciation de l'encours des comptes ordinaires créditeurs atteignant 377,0 Mdh contre 832,2 Mdh à fin 2021.

b. Dette envers la clientèle

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dettes clientèle de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Comptes à vue créditeurs	30 153 077	36 470 903	20,95%	42 983 454	17,86%

Comptes d'épargne	7 081 451	8 208 567	15,92%	9 486 897	15,57%
Dépôts à terme	13 094 256	13 560 388	3,56%	11 922 182	-12,08%
Autres comptes créditeurs	1 999 670	2 769 493	38,50%	2 827 726	2,10%
Intérêts courus à payer	162 735	168 819	3,74%	129 774	-23,13%
Autres dettes envers la clientèle	1 277 928	1 774 939	38,89%	1 555 855	-12,34%
Dettes envers la clientèle	53 769 116	62 953 110	17,08%	68 905 888	9,46%

Source : CIH Bank

Structure en %	2020	2021	2022
Comptes à vue créditeurs	56,08%	57,93%	62,38%
Comptes d'épargne	13,17%	13,04%	13,77%
Dépôts à terme	24,35%	21,54%	17,30%
Autres comptes créditeurs	3,72%	4,40%	4,10%
Intérêts courus à payer	0,30%	0,27%	0,19%
Autres dettes envers la clientèle	2,38%	2,82%	2,26%
Total dettes envers la clientèle	100,00%	100,00%	100,00%

Source : CIH Bank

A fin 2021, les dettes envers la clientèle enregistrent une hausse de 17,1% pour s'établir à 62 953,1 Mdh contre 53 769,1 Mdh à fin 2020. Cette évolution résulte de :

- La hausse de 21,0% des comptes à vue créditeurs qui s'établissent à 36 470,9 Mdh à fin 2021 contre 30 153,1 Mdh à fin 2020 suite à l'appréciation de l'encours des comptes chèques et comptes courants de CIH BANK ;
- L'augmentation respective de 3,6% des dépôts à terme à 13 560,4 Mdh et de 15,9% des comptes d'épargne à 8 208,6 Mdh suite à la hausse des dépôts à terme propres au CIH ;
- L'accroissement de 38,9% des autres dettes envers la clientèle passant de 1 277,9 Mdh en 2020 à 1 774,9 Mdh en 2021.

Pour ce qui est de la structure des dettes envers la clientèle, on constate une hausse de 1,9 pts de la part des comptes à vue créditeurs qui s'établit à 57,9% au lieu de 56,1% en 2020, la part des dépôts à terme se déprécie quant à elle de 2,8 pts et passe de 24,4% à fin 2020 à 21,5% à fin 2021.

A fin 2022, les dettes envers la clientèle enregistrent une hausse de 9,5% pour s'établir à 68 905,9 Mdh contre 62 953,1 Mdh à fin 2021. Cette évolution résulte de :

- La hausse de 17,9% des comptes à vue créditeurs qui s'établissent à 42 983,5 Mdh à fin 2022 contre 36 470,9 Mdh à fin 2021 suite à l'appréciation de l'encours des comptes chèques et comptes courants de CIH BANK ;
- La baisse de 12,1% des dépôts à terme à 11 922,2 Mdh et l'augmentation de 15,6% des comptes d'épargne à 9 486,9 Mdh ;
- La dépréciation de 12,3% des autres dettes envers la clientèle passant de 1 774,9 Mdh en 2021 à 1 555,9 Mdh en 2022.

Pour ce qui est de la structure des dettes envers la clientèle, on constate une hausse de 4,5 pts de la part des comptes à vue créditeurs qui s'établit à 62,4% au lieu de 57,9% en 2021, la part

des dépôts à terme se déprécie quant à elle de 4,2 pts et passe de 21,5% à fin 2021 à 17,3% à fin 2022.

c. Titres de créances émis

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des titres de créances émis de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Titres de créances négociables	8 860 608	10 194 873	15,06%	12 249 525	20,15%
Emprunts obligataires	1 029 322	1 027 515	-0,18%	-	NA
Autres dettes représentées par un titre	285 800	207 628	-27,35%	114 639	-44,79%
Titres de créances émis	10 175 730	11 430 017	12,33%	12 364 164	8,17%

Source : CIH Bank

A fin 2021, les titres de créances émis enregistrent une hausse de 1254,3 Mdh atteignant 11 430,0 Mdh contre 10 175,7 2 Mdh à fin 2020. L'encours des titres de créances négociables augmente de 15,06% s'établie 10 194,9 Mdh contre 8 860,6 Mdh à fin 2020.

A fin 2022, les titres de créances émis enregistrent une hausse de 934,1 Mdh atteignant 12 364,2 Mdh contre 11 430,0 Mdh à fin 2021. L'encours des titres de créances négociables augmente de 20,15% s'établie 12 249,5 Mdh contre 10 194,9 Mdh à fin 2021.

Titres de créances émis :

En Kdh	2020.Décembre	Augmentation	Diminution	2021.Décembre	Augmentation	Diminution	2022.Décembre
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances négociables	8 770 933	2 278 000	-934 667	10 114 267	3 050 000	-1 002 967	12 161 300
Intérêt courus non échus /titres de créances négociables	89 674	-	-	80 606	-	-	88 225
Emprunts obligataires	1 000 000	-	-	1 000 000	-	-1 000 000	0
Intérêt courus non échus/emprunts obligataires	29 322	-	-	27 515	-	-	0
Autres dettes représentées par un titre	223 393	-88 568	-	134 825	-	-93 577	41 248
Intérêts courus non échus/autres dettes représentées par un titres	62 407	-	-	72 803	-	-	73 391
Total	10 175 730	2 189 432	-934 667	11 430 017	3 050 000	-2 096 544	12 364 164

Source : CIH Bank

A fin 2021, les titres de créances émis s'élèvent à 11 430,0 Mdh en hausse de 12,33% par rapport à 2020 cette hausse s'explique par l'augmentation de 2 278,0 Mdh et la diminution de 934,7 Mdh des titres de créances négociables

A fin 2022, les titres de créances émis s'élèvent à 12 364,2 Mdh en hausse de 8,17% par rapport à 2021 cette hausse s'explique par l'émission de 3 050,0 Mdh et le remboursement de 1 003,0 Mdh des titres de créances négociables

d. Comptes de régularisation et passifs divers

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des comptes de régularisation et passifs divers de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

EnKdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Dépôts de garantie reçus	-	-	NA	-	NA
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	1 807	35 278	> 100%	350	-99,01%
Comptes d'encaissement	-	-	NA	-	NA
Charges à payer et produits constatés d'avance	1 314 435	1 888 786	43,70%	2 284 484	20,95%
Autres créditeurs et passifs divers	1 801 663	2 947 132	63,58%	2 234 911	-24,17%
Total des comptes de régularisation et passifs divers	3 117 905	4 871 195	56,23%	4 519 745	-7,21%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2021, les comptes de régularisation et autres passifs augmentent de 56,2% pour s'établir à 4 871,2 Mdh au lieu de 3 117,9 Mdh un an auparavant. Cette variation résulte principalement de:

- La hausse de 63,6% des autres créditeurs et passifs divers qui passent de 1 801,7 Mdh à 2 947,1 Mdh en 2021. La hausse de 43,7% des charges à payer et produits constatés d'avance qui passent de 1 314,4 Mdh en 2020 à 1 888,8 Mdh en 2021, soit un bond de 574,4 Mdh. La hausse des produits constatés d'avance est expliquée principalement par la hausse des engagements de la banque participative UMNIA BANK et la baisse des opérations de liaisons ainsi

A fin décembre 2022, les comptes de régularisation et autres passifs baissent de 7,2% pour s'établir à 4 519,7 Mdh au lieu de 4 871,2Mdh un an auparavant. Cette variation résulte principalement de:

- La baisse de 24,2% des autres créditeurs et passifs divers qui passent de 2 947,1 Mdh à 2 234,9 Mdh en 2022. La hausse de 21,0% des charges à payer et produits constatés d'avance qui passent de 1 888,8 Mdh en 2021 à 2 284,5 Mdh en 2022, soit un bond de 395,7 Mdh. La hausse des produits constatés d'avance est expliquée principalement par la hausse des engagements de la banque participative UMNIA BANK et la baisse des opérations de liaisons

e. Provisions pour risques et charges

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des provisions pour risques et charges de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

	2020	2021	Var 2020- 2021	2022	Var 2021- 2022
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	2 434	173 564	> 100%	173 564	0,00%
Provisions pour affaires sociales	11 484	6 137	-	6 245	1,76%
Provisions pour autres risques et charges	292 551	355 658	21,57%	229 606	-35,44%
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	203 983	197 855	-3,00%	213 542	7,93%
Total provisions pour risques et charges	510 452	733 214	43,64%	622 957	-15,04%

Source : CIH Bank

A fin 2021, les provisions pour risques et charges affichent un accroissement de 43,6% pour s'établir à 733,2 Mdh contre 510,5 Mdh en 2020. Cette augmentation s'explique par :

- La hausse des provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature s'établissant à 173,6 Mdh à fin 2021 contre 2,4 Mdh en 2020 ;
- La baisse de 3,0% des provisions pour pensions de retraite et obligations similaires qui passent de 204,0 Mdh en 2020 à 197,9 Mdh en 2021.
- La baisse de 5.3 Mdh des provisions pour affaires sociales qui passent de 11,4 Mdh à 2020 à 6.1 Mdh en 2021 ;
- La hausse de 21% des autres provisions pour risques et charges à 355,7 Mdh contre 292,6 en 2020 est expliquée par des efforts de provisionnements préventifs liés à différents risques éventuels en ligne avec la politique préventive de la banque.

A fin 2022, les provisions pour risques et charges affichent une baisse de 15,0% pour s'établir à 623,0 Mdh contre 733,2 Mdh en 2021. Cette augmentation s'explique par :

- La hausse de 7,9% des provisions pour pensions de retraite et obligations similaires qui passent de 197,9 Mdh en 2021 à 213,5 Mdh en 2022 ;
- Une légère hausse de 1,8 Mdh des provisions pour affaires sociales qui passent de 6,1 Mdh à 2021 à 6,2 Mdh en 2022.

f. Capitaux propres

En KDH	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Capital et réserves liées	2 832 474	2 832 474	0,00%	3 051 978	7,75%
Réserves consolidées	2 493 693	2 283 071	-8,45%	3 101 585	35,85%
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	53 381	109 144	> 100%	218 525	> 100%
<i>Résultat net de l'exercice</i>	44 698	622 007	> 100%	710 964	14,30%
Capitaux propres	5 424 245	5 846 695	7,79%	7 083 052	21,15%

Source : CIH Bank

A fin 2021, les capitaux propres s'élèvent à 5 846,7 Mdh en hausse de 7,8% par rapport à 2020, suite à la hausse du résultat net. A fin 2022 les capitaux propres s'élèvent à 7 083,1 Mdh soit une évolution de 21,15% qui s'explique principalement par l'augmentation des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres à 109,4 Mdh et la hausse de 14,3% du résultat net qui s'établie à 711,0 Mdh en 2022.

g. Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente les variations des capitaux propres consolidés de CIH Bank à fin 2022 :

	Capital	Réserves liées au Capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 31 décembre 2020	2 832 474	-	-	1 969 187	53 381	4 855 041	488 047	5 343 087
Autres changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	56 977	-	56 977	24 181	81 158
Capitaux propres corrigés : décembre 2020	2 832 474	-	-	2 026 164	53 381	4 912 018	512 228	5 424 245
Opérations sur capital	0	-	-	-703	-	-703	-	-703
Paiements fondés sur des actions	0	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	0	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	0	-	-	-226 598	-	-226 598	-	-226 598
Résultat de l'exercice	0	-	-	603 036	-	603 036	18 971	622 007
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-50 967	55 764	4 796	-	4 796
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-50 967	55 764	4 796	-	4 796
Variation de périmètre	-	-	-	17 030	-	17 030	-	17 030
Capitaux propres au :31décembre2021	2 832 474	-	-	2 385 313	109 144	5 326 931	513 846	5 840 777
Autres changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	5 517	-	5 517	402	5 919
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres corrigés : décembre2021	2 832 474	-	-	2 390 830	109 144	5 332 448	514 247	5 846 695
Opérations sur capital	-	-	-	-1 043	-	-1 043	-	-1 043
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-396 542	-	-396 542	-29 755	-426 297
Résultat de l'exercice	-	-	-	669 086	0	669 086	41 878	710 964
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-5 143	109 380	104 237	-	104 237
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-5 143	109 380	104 237	-	104 237

Variation de périmètre	-	-	-	-37 452	0	-37 452	-	-37 452
Capitaux propres au : 2022.Décembre	2 832 474	-	-	2 619 735	218 525	5 670 733	526 371	6 197 104
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	287 419	-	287 419	18 064	305 483
Augmentation de capital CIH BANK	219 505	-	-	360 960	-	580 465	-	580 465
Capitaux propres corrigés : 2021.Décembre	3 051 978	-	-	3 268 114	218 525	6 538 617	544 435	7 083 052

Source : CIH Bank

A fin 2021, la contribution en capitaux propres du groupe CIH BANK est répartie principalement entre l'activité bancaire et l'activité des financements spécialisés.

- La contribution de l'activité bancaire en capitaux propres s'élève à 5 292,6 Mdh soit une évolution de 4,18% par rapport à 2020,
- La contribution de l'activité de financements spécialisés en capitaux s'élève à 511,6 Mdh en hausse de 72,05% par rapport à 2020 suite à l'amélioration du résultat Net de SOFAC

L'impact de la variation de périmètre sur les capitaux propres à fin 2021 de 17 030 KMAD est due essentiellement à l'impact de la sortie du périmètre de consolidation de Maroc leasing et Maghreb titrisation suite à leur cession.

A fin 2022, la contribution en capitaux propres du groupe CIH BANK est répartie principalement entre l'activité bancaire et l'activité des financements spécialisés

- La contribution de l'activité bancaire en capitaux propres s'élève à 6 311,3 Mdh soit une évolution de 19,25% par rapport à 2021,
- La contribution de l'activité de financements spécialisés en capitaux s'élève à 663,2 Mdh en hausse de 29,64% par rapport à 2020 suite à l'amélioration du résultat Net de SOFA

h. Fonds propres

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des fonds propres consolidés de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
<i>Capital et réserves liées</i>	2 832 474	2 832 474	0,00%	3 051 978	7,75%
<i>Réserves consolidées</i>	2 493 693	2 283 071	-8,45%	3 101 585	35,85%
<i>Part du groupe</i>	1 945 508	1 787 794	-8,11%	2 599 028	45,38%
<i>Part des minoritaires</i>	548 185	495 277	-9,65%	502 557	1,47%
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	53 381	109 144	> 100%	218 525	> 100%
<i>Part du groupe</i>	53 381	109 144	> 100%	218 525	> 100%
<i>Part des minoritaires</i>	-	-	NA	-	NA
<i>Résultat de l'exercice</i>	44 698	622 007	> 100%	710 964	14,30%
<i>Part du groupe</i>	80 655	603 036	> 100%	669 086	10,95%
<i>Part des minoritaires</i>	-35 957	18 971	>100%	41 878	> 100%
Capitaux propres part du groupe	4 912 017	5 332 448	8,56%	6 538 617	22,62%
Capitaux propres	5 424 245	5 846 695	7,79%	7 083 052	21,15%

Source : CIH Bank

A fin 2021, les fonds propres consolidés augmentent de 7,8% passant de 5 424,2 Mdh en 2020 à 5 846,7 Mdh suite à l'amélioration du résultat de l'exercice de passant de 44,7 Mdh en 2020 à 622,0 Mdh en 2021.

A fin 2022, les fonds propres consolidés augmentent de 21,2% passant de 5 846,7 Mdh en 2021 à 7 083,1 Mdh suite à l'amélioration du résultat et les deux opérations d'augmentation du capital réalisées en 2022.

Le ratio de solvabilité de CIH BANK

▪ Base sociale

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du ratio de solvabilité sur base sociale de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Mdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Fonds propres prudentiels (A)	8 533	8 279	< 100%	9 348	12,91%
Fonds propres Tier One (C)	4 668	5 273	12,96%	6 747	27,95%
Total des actifs pondérés (B)	47 896	49 629	3,62%	60 898	22,71%
Ratio de solvabilité* (A/B)	17,81%	16,70%	-1,13 pts	15,35%	-1,35 pts
Ratio CET1*	8,09%	8,98%	0,89 pbs	8,68%	-0,3 pts
Ratio Tier 1* (C/B)	9,75%	10,64%	0,88 pts	11,08%	0,44 pts

* Méthode de Calcul par ratio établie en se référant à la réglementation bancaire définition de la méthode de calcul des ratios prudentiels

Source : CIH Bank

A fin décembre 2021, le ratio de solvabilité réglementaire s'établit à 16,7% en baisse de 1,13 pts par rapport à 2020. Cette variation couvre une baisse des fonds propres prudentiels de 2,98% et une hausse du total des actifs pondérés de 3,6%. Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 10,6%.

A fin décembre 2022, le ratio de solvabilité réglementaire s'établit à 15,4% en baisse de 1,35 pts par rapport à 2021. Cette variation couvre la hausse respective des fonds propres prudentiels et le total des actifs pondérés de 12,91% et 22,7%. Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 11,1%.

▪ Base consolidée

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du ratio de solvabilité sur base consolidée de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Mdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Fonds propres prudentiels (A)	8 078	8 125	0,58%	9 614	18,33%
Fonds propres Tier One (C)	4 853	5 534	14,03%	7 310	32,09%
Total des actifs pondérés (B)	53 501	55 907	4,50%	68 481	22,49%
Ratio de solvabilité* (A/B)	15,10%	14,53%	-0,57 pbs	14,04%	-0,49 pbs
Ratio CET1*	7,54%	8,44%	0,90 pbs	8,54%	0,10 pbs
Ratio Tier 1* (C/B)	9,07%	9,90%	0,83 pbs	10,67%	0,77 pbs

* Méthode de Calcul par ratio établie en se référant à la réglementation bancaire définition de la méthode de calcul des ratios prudentiels

Source : CIH Bank

Au terme de l'exercice 2021, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 14,5% contre 15,1% à fin 2020, soit un décroissement de 0,6 point. Cette variation couvre une hausse des fonds propres prudentiels et du total des actifs pondérés respectivement de 0,6% et 4,5%. Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 9,9%.

En 2022, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 14,0% contre 14,5% à fin 2021, soit un décroissement de 0,5 point. Cette variation couvre une hausse des fonds propres prudentiels et du total des actifs pondérés respectivement de 18,3% et 22,5%.

Par ailleurs, le ratio de fonds propres Tier 1 s'établit à 10,7%.

Le ratio de liquidité de CIH Bank (Base sociale)

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du ratio de liquidité de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Mdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Valeur totale de l'encours d'actifs très liquides	9 141 807	9 085 509	-0,62%	8 843 756	-2,66%
<i>Total sorties de trésorerie</i>	10 477 030	12 938 360	23,49%	11 701 129	-9,56%
<i>Total entrées de trésorerie</i>	5 620 438	8 852 079	57,50%	5 937 717	-32,92%
Total sorties nettes de trésorerie	4 856 592	4 086 281	-15,86%	5 763 412	41,04%
LCR*	188,24%	222,34%	34,10%	153,45%	-68,89%

**Méthode de Calcul par ratio établie en se référant à la réglementation bancaire définition la méthode de calcul des ratios prudentiels*

Source : CIH Bank

A fin 2021, le LCR s'établit toujours au-dessus du niveau minimum exigé par la réglementation à 222,3% contre 188,2% en 2020. Cette variation est essentiellement due à :

- La dépréciation de 56 Mdh de l'encours des actifs très liquides qui s'établit à 9 085,5 Mdh à fin 2021 au lieu de 9 141,8 Mdh à fin 2020 ;
- La baisse de 15,9% des sorties nettes de trésorerie s'établissant à 4 086,3 Mdh contre 4856,6 Mdh l'année précédente.

A fin 2022, le LCR s'établit toujours au-dessus du niveau minimum exigé par la réglementation à 153,5% contre 222,3% en 2021. Cette variation est essentiellement due à :

- La dépréciation de 241,8 Mdh de l'encours des actifs très liquides qui s'établit à 8 843,8 Mdh à fin 2022 au lieu de 9 085,5 Mdh à fin 2021 ;
- La hausse de 41,0% des sorties nettes de trésorerie s'établissant à 5 763,4 Mdh contre 4 086,3 Mdh l'année précédente.

Le ratio de liquidité de CIH Bank (Base consolidé)

En Mdh	2021	2022	Var 2021-2022
Valeur totale de l'encours d'actifs très liquides	9 613 646	9 517 369	-1,00%
<i>Total sorties de trésorerie</i>	13 842 951	12 747 471	-7,91%
<i>Total entrées de trésorerie</i>	9 393 225	6 631 056	-29,41%
Total sorties nettes de trésorerie	4 449 696	6 116 414	-37,46%
LCR*	216,10%	155,60%	-28,00%

Source : CIH Bank

En 2022, Le LCR s'établit a 155,6% contre 216,1% en 2021 soit une baisse de 28,0%

Le Ratio de levier de CIH Bank

Le Ratio de levier permet de limiter la part des actifs des banques qui est financé par la dette, il vise à limiter le recours abusif à l'effet levier au sein du système bancaire, afin d'atténuer le risque de son inversion fait peser sur la stabilité du système financier

$$\text{Ratio de levier} = \frac{\text{Fonds propres de catégorie 1}}{\text{Total des expositions du bilan et hors bilan}}$$

CIH BANK ne dispose pas de ratio de levier pour 2020, CIH BANK a entamé le calcul du ratio de levier en 2021, ainsi à fin 2022 :

Le ratio de levier de CIH Bank (Base sociale)

En Mdh	2021	2022	Var 2021-2022
	5,60%	6,54%	16,79%

Le ratio de levier de CIH Bank (Base consolidé)

En Mdh	2021	2022	Var 2021-2022
	5,70%	6,05%	6,14%

4- Engagements hors bilan de CIH Bank

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des engagements hors bilan consolidés de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

EnMdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Engagements donnés	10 369	12 681	22,30%	15 550	22,63%
Engagements de financement donnés	8 307	9 119	9,77%	10 182	11,66%
Engagements de garantie donnés	2 061	3 563	72,87%	5 368	50,67%
Engagements reçus	10 436	25165	> 100%	24 523	-2,55%
Engagements de financement reçus	-	2 700	NV	-	NV
Engagements de garantie reçus	10 436	22 465	> 100%	24 523	9,16%

Source : CIH Bank

A fin décembre 2021, les engagements donnés s'établissent à 12 681,0 Mdh contre 10 369,0 Mdh en 2020, soit une hausse de 2 312,0 Mdh sur la période qui couvre :

- Une hausse de 601 Mdh des engagements de financement donnés qui s'établissent à 8 908 Mdh contre 8 307Mdh en 2020 ;

- Une augmentation de 1 502 Mdh des engagements de garantie donnés soit 3 563 Mdh au lieu de 2 061 Mdh en 2020.

Par ailleurs, les engagements reçus augmentent de 14 729,0 Mdh pour s'établir à 25 165,0 Mdh en 2021 contre 10 436,0 Mdh en 2020, suite à l'effet de la hausse des garanties de crédits reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers

A fin décembre 2022, les engagements donnés s'établissent à 15 550,0 Mdh contre 12 681,0 Mdh en 2021, soit une hausse de 2 869,0 Mdh sur la période qui couvre :

- Une hausse de 1 148 Mdh des engagements de financement donnés qui s'établissent à 10 056 Mdh contre 8 908 Mdh en 2021 ;
- Une augmentation de 1 805 Mdh des engagements de garantie donnés soit 5 368 Mdh au lieu de 3 563 Mdh en 2021.

Par ailleurs, les engagements reçus baissent de 642,0 Mdh pour s'établir à 24 523,0 Mdh en 2022 contre 25 165,0 Mdh en 2021, suite à l'effet de la hausse des garanties de crédits reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers

5- Analyse du tableau des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du tableau de flux de trésorerie de CIH Bank sur la période 2020 - 2022 :

En Kdh	2020	2021	Var 2020-2021	2022	Var 2021-2022
Résultat avant impôts	112 117	1 007 131	> 100%	1 114 351	10,65%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	233 039	269 666	15,72%	234 982	-12,86%
Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	NA	-	NA
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	860 269	260 786	-69,69%	523 717	> 100%
Dotations nettes aux provisions	96 918	70 291	-27,47%	34 177	-51,38%
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	1 645	-5 953	<-100%	-36 041	> 100%
Perte nette/gain net des activités d'investissement	-25 329	-73 632	> 100%	155 573	>100%
Produits/charges des activités de financement	-	-	NA	-	NA
Autres mouvements	-12 016	-41 951	> 100%	123 555	>100%
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et d'autres ajustements	1 154 526	479 205	-58,49%	1 035 965	>100%
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	3 839 746	2 018 287	-47,44%	4 258 425	> 100%
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-979 739	-2 426 118	> 100%	-3 366 001	38,74%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 647 703	-681 535	74,26%	-2 159 346	> 100%

Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-319 602	761 211	>100%	-516 754	<-100%
Impôts versés	-311 648	-386 360	23,97%	-483 412	25,12%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-418 946	-714 514	70,55%	-2 267 087	> 100%
Flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	847 697	771 823	-8,95%	-116 771	<-100%
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-22 460	-87 346	> 100%	-244 328	> 100%
Flux liés aux immeubles de placements	-	-	NA	-	NA
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-925 938	788 040	>100%	-260 643	<-100%
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-948 398	700 694	>100%	-504 971	<-100%
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-242 964	-227 301	6,45%	-427 346	88,01%
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	25 356	-29 967	<-100%	788 954	>100%
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-217 607	-257 268	18,23%	361 608	>100%
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie	-	-	NA	-	NA
Augmentation/ (Diminution nette) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-318 308	1 215 248	>100%	-260 134	<-100%
Trésorerie et équivalents de la trésorerie à l'ouverture	2 565 349	2 247 041	-12,41%	3 462 289	54,08%
Trésorerie et équivalents de la trésorerie à la clôture	2 247 041	3 462 289	54,08%	3 202 155	-7,51%
Variation de la trésorerie nette	-318 308	1 215 249	>100%	-260 134	<-100%

Source : CIH Bank

Le solde de trésorerie à fin 2021 s'établit à 3 462,3 Mdh contre 2 247,0 Mdh à fin 2020, enregistrant ainsi une hausse de 54,1% sur la période. Cette variation s'explique par :

- La baisse de 8,95% des flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle sous l'effet de l'appréciation des flux liés aux opérations avec la clientèle ;
- La hausse de 39,7 Mdh des flux de trésorerie générés par les opérations de financement
- L'appréciation à 700,7 Mdh des flux de trésorerie générés par les opérations d'investissement en raison principalement de la baisse des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Le solde de trésorerie à fin 2022 s'établit à 3 202,2 Mdh contre 3 462,3 Mdh à fin 2021, enregistrant ainsi une baisse de 7,5% sur la période. Cette variation s'explique par :

- La baisse de 115,1% des flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle sous l'effet de l'appréciation des flux liés aux opérations avec la clientèle ;
- La hausse de 618,9 Mdh des flux de trésorerie générés par les opérations de financement
- La dépréciation à 505,0 Mdh des flux de trésorerie générés par les opérations d'investissement en raison principalement de la hausse des flux provenant des activités de financement.

IV. Analyse Financière au 30 Juin 2023

Indicateurs d'activité et de rentabilité *

PNB Social (en MDH)

Période	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	Cumulé au 30/06/2023
Jui-23	811,6	1 109,2	1 920,8
Jui-22	689,7	674,0	1 363 ,7

Avec un PNB de 1.109,2 MDH au titre du second trimestre, le PNB cumulé au 30 Juin 2023 s'établit à 1.920,8 MDH, soit une progression de 40,9% par rapport au 30 Juin 2022. Cette évolution résulte de la croissance de la marge d'intérêt, des commissions et de l'activité de marché.

PNB Consolidé (en MDH)

Période	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	Cumulé au 30/06/2023
Jui-23	968,5	1 250,4	2 218,9
Jui-22	812,3	812,0	1 624 ,3

Le PNB consolidé au titre du deuxième trimestre 2023 s'établit à 1.250,4 MDH, soit un PNB cumulé au 30 juin 2023 qui ressort à 2.218,9 MDH, en progression de 36,6% par rapport à fin Juin 2022.

Indicateurs bilanciaux

En MMDH	Consolidé			Social		
	Déc-22	Jui-23	Var	Déc-22	Jui-23	Var
Total Bilan	117,2	124,2	5,99%	99,2	104,4	5,27%
Dépôts clientèle	68,9	69,7	1,13%	62,7	62,6	-0,15%
Crédits clientèle	83,4	87,7	5,08%	67,8	70,0	3,19%

Sur base sociale

Le total bilan s'établit à 104,4 MMDH à fin Juin 2023, en progression de 5,3 % par rapport à fin décembre 2022, les dépôts clientèle sont de 62,6 MMDH. Les crédits clientèle ressortent à 70,0 MMDH au terme du 1^{er} semestre 2023, soit une hausse de 3,2% par rapport à fin 2022.

Sur base consolidée

Le total bilan s'établit à 124,2 MMDH au terme du 1^{er} semestre 2023, en amélioration de 6,0% par rapport à fin décembre 2022. Les dépôts clientèle s'établissent à 69,7 MMDH à fin Juin 2023, en progression de 1,1% par rapport à fin 2022. Les crédits clientèle sont de 87,7 MMDH en Juin 2023, en hausse de 5,1% par rapport à fin 2022.

* A la date d'enregistrement du présent document ces chiffres restent provisoires en instance de validation par le Conseil d'Administration de la Banque

PARTIE VIII. PERSPECTIVES

I- Plan de développement

Dans le but de permettre à CIH Bank de connaître une croissance pérenne et sécurisée, la banque s'est inscrite dans la mise en œuvre d'une vision à moyen et long terme de son développement. Dans ce cadre, le Plan de développement moyen terme 2021-2025¹⁸ prévoit :

- Conquête et développement du portefeuille client à travers le recrutement en masse, avec une offre centrée client et en anticipant l'évolution des modes de consommation des banques avec un modèle original de tarification ;
- Modèle de distribution axé sur la proximité technologique et le développement :
 - Des réseaux alternatifs de traitement de cash
 - Des solutions et fonctionnalités du réseau digital (CIH Mobile, CIH Corporate, CIH-Net, We Pay) adressant chaque segment de marché
 - Du centre de relation clientèle et permettre une efficacité dans les contacts avec les clients ;
- Maîtrise des coûts et de la productivité en capitalisant sur l'infrastructure technologique afin d'augmenter le volume des clients et des transactions, et développer l'activité avec des coûts marginaux de plus en plus faible ;
- Ouverture des nouvelles agences portant le réseau à environ 350 agences ;
- Investissement dans une plateforme technologique capable de gérer plus de client et le développement des transactions via les canaux digitaux ;
- Développement du réseau GAB pour le traitement du cash out et du réseau alternatif à travers l'établissement de paiement ;
- Développement du Data LAB pour explorer les potentialités du Big Data et du deep learning ;
- Renforcement des synergies avec les filiales et avec le groupe CDG ;
- Poursuite du programme SMQ avec la certification d'autres Process et la généralisation des engagements de service SLA destinés à améliorer la qualité de service aux clients ;
- Poursuite de la politique de communication innovante et différenciée ;
- Développement endogène de l'activité leasing du GROUPE CIH BANK

Le plan de développement a été bâti avec des objectifs emplois tributaires des capacités de collecte des ressources clientèle et marché. Par conséquent, des actions ont été envisagées afin d'améliorer durablement la situation de liquidité de la banque, dont notamment :

- L'émission des Certificats de Dépôts de façon dynamique et souple en ajustement avec les besoins ;
- L'allongement des ressources par des Emprunts Obligataires et des OSH avec deux options :
 - Privilégier l'amélioration du profil de liquidité ;
 - Privilégier le PNB en renforçant l'activité commerciale.
- La poursuite de la politique de collecte des ressources sur la clientèle des particuliers (Comptes chèques et comptes d'épargne) considérée plus stable ;
- Le maintien du matelas des actifs réalisables¹⁹ avec un encours moyen dépassant 5 Gdh.

¹⁸ Le plan de développement de CIH Bank n'a subi aucun changement en raison de la pandémie Covid-19.

¹⁹ L'Actif réalisable est l'actif détenus par l'entreprise facilement cessibles et dont la durée de détention est inférieure à un an.

Le plan de développement pour les prochaines années s'inscrit dans une cohérence par rapport aux choix stratégiques centrés sur le client :

- Continuer à investir dans une plateforme technologique capable de gérer plus de clients et de développer les transactions via les canaux digitaux ;
- Massification de la conquête clientèle,
- Mettre sur le marché des produits innovants axé sur l'évolution technologique,
- Développer le Data LAB pour explorer les potentialités du Big Data et du Deep Learning ;
- Ouverture du système d'information aux échanges avec d'autres plateformes via les API ;
- Développer le réseau alternatif à travers l'établissement de paiement en cours de lancement et/ou en étoffant le réseau GAB pour le traitement du cash out ;
- Renforcer les synergies avec les filiales (SOFAC, UMNIA BANK, AJARINVEST...) et avec le groupe CDG ;
- Mettre en place un programme SMQ avec la certification d'autres Process et la généralisation des engagements de service SLA destinés à améliorer la qualité de service aux clients ;
- Poursuivre sur la lignée d'une politique de communication innovante et différenciée.

En complément au plan de développement mis en place initialement, CIH Bank n'a pas cessé d'évoluer et de se réinventer pour être une banque universelle avec une panoplie d'offres compétitives adaptées aux besoins des différents marchés (Retail, Grandes entreprises, PME & TPME) et segments.

En extension de son plan de développement et au vu de sa vision stratégique à horizon 2026, CIH Bank mise sur une stratégie axée sur l'économie d'échelle et le développement des revenus tout en maîtrisant les coûts et les risques. Aussi, CIH Bank a comme leviers de développement :

- La qualité des services orientés clients comme un vecteur de transformation transversale « Front to Back » en assurant la fiabilité, la réactivité, l'expertise, l'empathie et les moyens ;
- L'innovation axée sur les nouvelles technologies permettant d'accompagner la croissance de la banque et l'amélioration des outils de fidélisation (sécurité et disponibilité des services SI) ;
- La diversification des sources de revenue à travers de nouvelles initiatives en proposant des solutions plus simples, rapides et abordables aux clients ;
- L'optimisation de l'allocation des ressources et de l'efficacité opérationnelle ;
- La rationalisation des dépenses en optimisant l'allocation des ressources

L'orientation stratégique de la banque pour son plan moyen termes est basé sur une continuité de recrutement massif des clients et l'innovation des offres axés sur le digital permettant de développer l'activité et d'améliorer ainsi le PNB de la banque.

II- Prévisions d'investissement

Le programme d'investissement pour l'exercice 2023 se présente comme suit :

Mdh	2023 ^{Estimé}
Logistique	177
Informatique	173

Source : CIH Bank

La banque prévoit un total investissement en 2023 de 177 Mdh en logistique et 173 Mdh en informatique.

PARTIE IX. FAITS EXCEPTIONNELS

Faits exceptionnels

Selon le Haut-Commissariat au Plan la croissance économique nationale aurait ralenti à 1,3% en 2022 après le rebond de 7,9% enregistré en 2021. Ceci est imputable principalement à l'activité agricole qui affiche une baisse de la production céréalière durant la campagne agricole 2021/2022, en raison du déficit pluviométrique. Ainsi, la valeur ajoutée agricole affiche un repli de 15,2% en 2022 au lieu d'une hausse de 17,8% enregistrée en 2021. Les activités non agricoles auraient enregistré également une baisse de leur rythme de croissance, passant de 6,6% en 2021 à 3,4% en 2022, tirée notamment par les contreperformances des activités secondaires.

Les perspectives économiques nationales pour l'année 2023 du HCP tiennent compte d'un environnement fort contraignant marqué par des conflits géopolitiques et une montée en puissance de l'inflation, conjugués à une année de sécheresse. Ces projections supposent que la demande mondiale adressée au Maroc devrait connaître une baisse d'accroissement passant à 3,2% en 2023 au lieu de 7,6% en 2022.

Valeurs Ajoutées et PIB en volume (en %)	2020	2021	2022	2023*
Valeur ajoutée totale	-6,7	7,2	2,8	3,9
Valeur ajoutée primaire	-7,1	17,9	-1,6	11,8
Valeur ajoutée non agricole	-6,6	5,6	3,5	2,9
Valeur ajoutée secondaire	-6,3	6,8	3,3	3,5
Valeur ajoutée tertiaire	-6,8	5	3,6	2,5
Impôts et taxes sur produits nets de subventions (ITS)	-9,1	6,5	3,9	1,5
PIB non agricole (VA +ITS)	-6,9	5,7	3,6	2,8
PIB en volume	-7	7,2	2,9	3,7

Source : HCP

Ces perspectives restent toutefois entourées de fortes incertitudes liées essentiellement à l'évolution du contexte de crise actuelle avec la hausse continue des coûts des intrants, la persistance des tensions sur les chaînes de valeurs et d'approvisionnement.

A cet effet, le risque de ralentissement de l'économie (du à l'effet POST COVID et de la crise actuelle) et de la baisse de la demande et de l'offre ainsi que la perte d'emploi de nombreux ménages, aura bien évidemment un impact sur le secteur bancaire.

En vue de la conjoncture économique actuelle marquée par l'inflation, la sécheresse et la crise Ukrainienne, CIH BANK n'a pas constaté d'impact visible sur les comptes suite aux effets de cette crise toutefois, des études sont en cours afin d'anticiper les effets futurs.

En 2023, un accord de partenariat stratégique entre CIH BANK et BMCI qui débouche sur l'acquisition de BMCI Asset Management filiale spécialisée en gestion d'OPCVM, qui dorénavant se dénommera « CIH Capital Management », la cession est consentie pour un prix de 70 millions de MAD.

A la date de l'enregistrement du document de référence, la Direction générale des impôts réclame à CIH BANK (en tant que dépositaire de Fonds de titrisation) un montant en principal de 24 Millions de Dirhams , correspondant à la TVA retenue à la Source se rapportant aux rémunérations versées aux investisseurs porteurs de part dans les fonds de titrisation. S'agissant d'une divergence de principe quant à l'interprétation des textes, CIH BANK et la Direction Générale des Impôts entreprennent depuis plus d'un an plusieurs réunions et correspondances afin de statuer et confirmer le traitement fiscal adopté, que la Banque estime en parfaite conformité avec les dispositions fiscales en vigueur.

Tout en restant confiant par rapport au dénouement de ce sujet avec la Direction Générale des Impôts, il est à signaler que le montant objet de cette réclamation reste sans impact sur les comptes de CIH BANK étant donné le niveau de couverture par les provisions pour risque généraux.

PARTIE X. LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la veille de la date d'enregistrement du présent document, CIH Bank ne fait l'objet d'aucun litige ni affaires contentieuses susceptibles d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de CIH Bank.

PARTIE XI. FACTEURS DE RISQUES

I. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, CIH Bank a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH Bank.

1- IDENTIFICATION

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH Bank. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

2- MESURE

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propres requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

Aussi, dans un objectif d'industrialisation et d'amélioration de ses traitements, CIH BANK a mis en place une base Engagements qui centralise l'ensemble des données des contrats d'engagements de la clientèle et les informations y afférentes. En effet, cette base permet de mettre à niveau les outils de pilotage et de reporting et de faciliter le processus de production et d'accès à l'information clé.

CIH BANK a également lancé un projet d'automatisation des crédits Corporate, notamment pour les segments entreprises, promotion immobilière et la clientèle professionnelle et TPE. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi dans le but de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

Et afin d'accompagner la croissance des Crédits Corporate, la banque a lancé le projet « Excellence Crédit Entreprises » - ECE -, en dotant CIH Bank d'une organisation et de processus performants pour absorber la croissance des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

Pour les risques opérationnels, CIH Bank a mis en place un progiciel pour la gestion en work-flows de ces risques.

3- MAITRISE

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

○ Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIHBANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

○ Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'activité (PCA et PSI) en cas de survenance d'événements majeurs.

Aussi, CIH BANK a mis en place un dispositif PRCI Plan de redressement interne qui s'inscrit dans un cadre réglementaire régi par la circulaire n°4/W/2017 publiée en Juillet 2017. Il permet d'élaborer des mesures adéquates qui garantiront la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présentera des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

4- CONTROLE ET SURVEILLANCE

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par le Pôle Conformité pour ce qui est du risque de non-conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction des Risques, Direction de la Comptabilité, RSSI...). La Direction de l'Audit assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction des risques consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

II. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

1- RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

○ *Principes de base régissant l'activité de crédit*

L'activité de crédit de CIH Bank s'appuie sur les principes de base suivants, en particulier :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

○ *Surveillance et pilotage du risque de crédit*

○ *Dispositif de suivi du risque de crédit*

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et la Direction des Engagements.

Des reporting sont régulièrement adressés aux comités compétents.

○ *Analyse du portefeuille des engagements*

L'évolution de l'encours au 31 décembre 2022 est portée par les trois marchés :

- L'évolution de l'encours au 31 décembre 2022 est portée par les trois marchés :
- Banque de l'Entreprise : Hausse de 26,08% par rapport à décembre 2021.
- Banque de l'Immobilier et de l'hôtellerie: Hausse de 38,46 % par rapport à décembre 2021.

- Banque des Particuliers et professionnels : une hausse de 5 % par rapport à décembre 2021.
 - *Système de notation de la banque*

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et donnant une indication sur la tarification.

Aussi, la dégradation des notes est-elle un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en bucket 2 et bucket 3 selon la norme IFRS 9.

Ces modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue.

L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Un outil intégrant à la fois les différents modèles de notation des entreprises, de la promotion immobilière, des professionnels ainsi que des Banques et assurances a été déployé en 2021.

- *Qualité du portefeuille de crédit*

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Le taux de CES s'établit à 5,61% en Décembre 2022 contre 6,40% en Décembre 2021. (En créances nettes d'agios réservés).

2- RISQUE OPERATIONNEL

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché pouvant tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

- *Processus de gestion des risques opérationnels*

La Direction des Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et recouvrement, est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

CIH BANK a mené un projet d'implémentation d'un nouvel outil SIGR répondant à l'évolution de son processus de gestion des risques opérationnels. Ce projet a été mis en production à fin 2022. Pour asseoir ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

- Collecte des incidents
- Collecte des indicateurs clés KRI
- Cartographie des risques opérationnels
- Sécurité SI

Un Reporting est adressé régulièrement au Comité Pilotage des Risques Opérationnels et au Comité Management des Risques ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

○ *Le plan de continuité des activités (PCA)*

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement... Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH Bank. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

Subséquemment, CIH BANK a finalisé un projet de mise à niveau et revue de tout le dispositif PCA et PSI.

○ *Gestion des risques liés aux activités externalisées*

Courant l'année 2021, CIH Bank a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

Gestion des risques nouveaux produits

CIH Bank a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

3- RISQUE DE MARCHÉ

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;

- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

- *Organisation de la gestion du risque de marché*

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement (BEII) :
 - Direction Marché des Capitaux
 - Direction Corporate Finance
- Direction Stratégie, finances et développement:
 - Direction Contrôle de gestion et ALM.
 - Direction Comptabilité et fiscalité.
- Direction Service à la clientèle et canaux alternatifs
 - Direction Flux et transactions (BO).
- Direction Gestion Globale des Risques, Recouvrement et Contrôle Permanent (DGGRCP) :
 - Direction Gestion et Contrôle des Risques groupe :
 - **L'entité Risques sur activités de marché** pour la mesure, l'évaluation, le suivi et le contrôle des risques liés aux activités de marché.
 - **L'entité Middle office salle des marchés** pour le contrôle et la confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

- *Rôle de la Salle des Marchés*

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction marchés des capitaux a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle
- Structuration de placements pour les clients
- Gestion des portefeuilles pour compte propre
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque.

La Direction Corporate Finance est en charge de la gestion du portefeuille Actions pour compte propre.

▪ *Rôle de la direction Contrôle et Gestion des risques*

La direction Gestion et Contrôle des Risques qui a notamment pour rôle le contrôle et l'encadrement des activités de marché, à travers :

- L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
 - La production et l'analyse des scénarii de stress
 - L'élaboration des reporting risques.
 - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
 - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Dispositif risques de marché

Les activités de marchés chez CIH Bank portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose de :

- Un portefeuille de négociation : ayant pour objectif réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.
- Un portefeuille d'investissement MAD et devises : ayant pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité de trésorerie et de placement et l'entité Gestion Actif Passif rattachée aux Finances, Moyens et Traitements.
- Des titres de placement : ayant pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, CIH BANK détient une position de change.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché. Un Comité de placement hebdomadaire est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

D'autre part, CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VAR) et un système de limites.

4- Risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.

Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- Déterminer les critères de classement des encours en étape 1, étape 2 ou étape 3 ;
- Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes étapes ;
- Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues.

Un projet de revue du modèle IFRS9 a été lancé en 2022.

5- Risque lié au caractère imprévisible de la durée et des effets de la pandémie de Covid-19.

Une incertitude liée à des facteurs difficiles sont à prévoir sur l'évolution du PIB mondial, tels que l'efficacité du vaccin face à un virus en mutation et les coûts d'ajustement de la restructuration des défaillances causées par la pandémie.

La pandémie aurait des risques associés à une vague d'accumulation de la dette mondiale. Les niveaux d'endettement ont atteint des sommets historiques, ce qui rend l'économie mondiale particulièrement vulnérable aux tensions sur les marchés financiers.

6- Risque lié au changement climatique et à l'environnement

Soucieux de l'impact significatif des activités du secteur bancaire sur son environnement, CIH BANK à travers ses différentes directions aspire à réduire son empreinte environnementale.

Cette démarche ne peut se faire sans l'implication des parties prenantes internes et externes pour passer vers une activité à bas carbone.

Aussi et avec le déploiement progressif du réseau CIH BANK, l'optimisation du besoin en énergie est nécessaire et l'engagement du CIH BANK se répertorie en quatre volets majeurs liés à l'atténuation de l'impact environnemental :

1- Initiatives visant à réduire les impacts environnementaux :

En exemple

- Utilisation des matériaux et équipements respectueux de l'environnement
- Economie d'énergie Eclairage LED avec une détection du mouvement au niveau des espaces communs.

2- Economie de papier :

En exemple

- Dématérialisation des réunions des comités internes de la banque ainsi que celles de ses instances sociales
- Digitalisation du processus des métiers de la banque.

3- Economie d'énergie et utilisation des énergies renouvelable : L'éclairage LED est généralisé à l'ensemble du siège de la banque, de ses annexes et Directions régionales.

4- Une nouvelle politique d'archivage : Mise en place d'une politique depuis 2019 ayant pour objectif un archivage rationnel avec Zéro archives au niveau des nouvelles agences. La cible de la direction est de convertir l'ensemble du réseau en agences à Zéro archives à l'horizon 2022.

III. Gestion Actif-Passif

EVALUATION DES RISQUES DE TAUX D'INTERET ET DE LIQUIDITE

o *Evaluation du risque global de taux*

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2022 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux, de -354 MDH soit 5,26% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de -72,4 MDH, soit -3,77% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de +65,4 MDH, soit +3,41% de la MNI prévisionnel.

Risque relatif à la dépendance structurelle des marges d'intermédiation

Représentant 74% du PNB, la marge d'intérêt continue à représenter une part dominante du PNB du GROUPE CIH BANK. Ceci est le résultat de la stratégie mise en place visant le développement de l'activité. En effet, les dépôts clientèle, particulièrement les dépôts non rémunérés, continuent de croître du fait de la stratégie de massification de recrutement des nouveaux clients à travers des offres innovantes et un positionnement digital adapté aux besoins de consommation des services financiers. Au niveau des emplois clientèle, la stratégie de diversification avec le développement du segment corporate et l'effet volume a permis de compenser les pression sur les taux que connaît le secteur. Ceci étant, le groupe continue sa stratégie de diversification des revenus à travers le développement de l'activité des marché, qui représente désormais plus que 13% contre moins de 10% il y a quelques années, et à grâce aussi au développement des commissions transactionnelles issues du nombre de clients utilisant les moyens de paiement et les solutions digitales que propose le groupe en réponse aux besoins de ses clients.

Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de

notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

IV. Ratio de solvabilité et actifs pondérés

1- SUR BASE INDIVIDUELLE

fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres réglementaires de CIH Bank s'établissent à 9,348 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 15,35%.

Les fonds propres de catégorie 1 s'établissent 6,75 milliards de dirhams intégrant 4,52 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1 et de 1,07 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués. Les déductions opérées sur les fonds propres de base concernent les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 195 millions de dirhams et les participations pour un montant global de 109 millions de dirhams.

Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 11,08%.

Les fonds propres de catégorie 2 s'établissent à 2,6 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires subordonnés pour un montant de 2,06 milliards de dirhams.

ENKDH	décembre-22
Fonds Propres CET1	5 289 027
Fonds Propres TIER 1	6 747 389
Fonds Propres TIER 2	2 600 366
Fonds Propres Admissibles	9 347 755
Total des Actifs Pondérés	60 898 954
Risques de Crédit pondérés	55 468 635
Risques de Marché pondérés	712 666
Risques Opérationnels pondérés	4 717 653
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)	8,68%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	11,08%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	15,35%

La tableau ci-dessous présente le ratios prévisionnel sur base individuelle:

En Mdh	2022	Jui-23	2023	Jui-24
Ratio de fonds propres CET1	8,68%	8,52%	8,40%	8,62%

Source : CIH Bank

○ Risque de crédit

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2022 s'élèvent à 55,5 Milliards de dirhams, soit une augmentation de 11,8 Milliards de dirhams par rapport à Décembre 2021.

○ Risque de marché

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 713 milliards de dirhams au 31 Décembre 2022.

○ Risque opérationnel

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 4,72 milliards de dirhams en Décembre 2022 contre 4,24 milliards de dirhams à fin Décembre 2021.

2- SUR BASE CONSOLIDEE

Au 31 décembre 2022, les fonds propres réglementaires de CIH Bank s'établissent à 9,614 milliards de dirhams intégrant 7,31 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 1 et 2,30 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 2. Le ratio de fonds propre Tier 1 ressort à 10.67% et le ratio de solvabilité s'établit à 14,04%.

A fin Décembre 2022, les risques pondérés s'élèvent à 68,48 Mrds de DH, soit une augmentation de 12,14 Mrds de DH par rapport à Décembre 2021.

ENKDH	décembre-22
Fonds Propres CET1	5 851 251
Fonds Propres TIER 1	7 309 613
Fonds Propres TIER 2	2 304 323
Fonds Propres Admissibles	9 613 936
Total des Actifs Pondérés	68 481 028
Risques de Crédit pondérés	61 903 228
Risques de Marché pondérés	712 666
Risques Opérationnels pondérés	5 865 134
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)	8,54%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	10,67%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	14,04%

La tableau ci-dessous présente le ratios prévisionnel sur base consolidé consolidé :

En Mdh	2022	Jui-23	2023	Jui-24
Ratio de fonds propres CET1	8,54%	8,41%	8,20%	8,25%

Source : CIH Bank

- *Risque de crédit*

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2022 s'élèvent à 61,90 milliards de dirhams, soit une augmentation de 12,55 milliards de dirhams par rapport à Décembre 2021.

- *Risque de marché*

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 712 millions de dirhams, soit une Baisse de 1,05 milliards de dirhams par rapport à Décembre 2021.

- *Risque opérationnel*

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 5,87 milliards de dirhams contre 5,23 milliards de dirhams à fin Décembre 2021.

PARTIE XII. ANNEXES

I. Statuts

<https://www.cihbank.ma/espace-financier/note-informations>
<https://www.cihbank.ma/sites/default/files/2023-08/Scan%20statuts%20mis%20a%20jour01-03-2023.pdf>

II. Rapport de notation

<https://www.fitchratings.com/research/banks/fitch-affirms-credit-immobilier-et-hotelier-at-bb-outlook-stable-06-02-2023>

III. Rapport Financier Annuel 2020/2021/2022

2022 : https://www.cihbank.ma/sites/default/files/2023-05/RFA_compressed%20%281%29.pdf

2021 : <https://www.cihbank.ma/sites/default/files/2022-12/Rapport%20Financier%202021.pdf>

2020 : https://www.cihbank.ma/sites/default/files/2021-05/Rapport_RFA_26_04_21_0_1.pdf

V. Communiqués de presse publiés en 2020/2021/2022

<https://www.cihbank.ma/espace-financier/communiques>